TRENTE-CINQUIEME ANNEE — N° 10 350 — 44 PAGES — JEUDI 11 MAI 1978

APRÈS L'ÉVASION DE MESRINE

La police a terminé l'audition de Me Giletti

(Lire nos informations pages 14 et 44.)



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1.70 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 22 dr.; Iran, 50 rls.; Italie, 400 L.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 20 esc.; Suède, 2,00 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 38

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

L'Italie frappée de stupeur

Illégitime démence

L'assassinat d'Aldo Moro n'aura surpris que les naïfs et les optimistes impénitents : l'Italie n'a pas vécu pendant cinquante-quatre jours un quelconque canular d'étudiants, mais un drame sanglant du fanatisme le plus absolu. L'épilogue de l'affaire ne doit pas faire oublier que les commandos des Brigades rouges avaient abattu de sang-froid les cinq gardes du corps du président de la démocratie chrétienne pour s'emparer de leur otage ; d'entrée de jeu, ils avaient affiché leur instinct de mort ; ils allaient d'ailleurs le confirmer pendant la détention d'Aldo Moro en ajoutant encore d'autres victimes à leur sinistre tableau de chasse.

Le diabolique scénario monté par les Brigades rouges ne relève pas de notre logique, mais d'une illégitime démence que rien ne peut excuser, pas même le désespoir. La froide préméditation, la mise en scène méticuleuse de deux mois de tragédie, la destruction systématique d'un homme sans défense, la parodie de justice prononcée au nom d'un peuple qui sait bien que ces juges-là ne sont que des bourreaux, la manipulation cynique de l'opinion publique, l'exécution ignoble enfin, ne sont pas le produit de l'imagination de quelques jeunes gens égarés, déçus, en quête d'un idéal, mais d'esprits profondément pervers, de maniaques de la politique du pire. L'Europe a déjà connu de tels psychopathes, prêts à sacrifier soit un peuple ou deux, soit une ou plusieurs générations, au nom d'un nouvel ordre.

Ces apôtres de la mort et du totalitarisme doivent être combattus avec toute la détermination possible. Il n'y a pas de dialogue concevable avec ces maîtres du chantage, et les dirigeants italiens ont eu raison, en n'acceptant pas de traiter avec eux, de leur refuser toute reconnaissance politique.

Il reste maintenant à l'Etat à lutter contre les Brigades rouges. De ce côté-là, le bilan est loin d'être positif, et l'on s'interrogera longtemps sur l'inefficacité de la police italienne dans toute cette affaire : pendant deux mois les assassins d'Aldo Moro ont pu circuler à leur guise, envoyer des centaines de carabiniers patauger dans la neige des Abruzzes, organiser comme ils l'entendaient la distribution de leurs communiqués, déposer enfin leur macabre fardeau à quelques mètres des sièges des deux principaux partis du pays.

La solution n'est certainement pas dans l'adoption précipitée de quelques lois d'exception ou dans le rétablissement de la peine de mort. Ce serait pervertir et compromettre un peu plus la démocratie italienne et tomber par là même dans le jeu des apprentis sorciers qu'on cherche à éliminer. La seule issue possible implique, outre le rétablissement du fonctionnement de la police, un élargissement de la démocratie.

La tâche ne sera pas aisée, tant la situation politique est bloquée en Italie. De ce point de vue, les responsabilités des communistes et des démocrates-chrétiens sont énormes puisque c'est d'eux que dépendent, en définitive, l'évolution du régime, le maintien d'un réel pluralisme sans lequel il ne peut y avoir de démocratie digne de ce nom.

Le défi qui est lancé à l'Italie dépasse, par son ampleur, celui que les dirigeants des autres démocraties parlementaires ont à relever : rétablir les fonctions vitales de l'Etat, ranimer un sens civique manifestement défaillant, mais aussi éviter la confiscation du pouvoir au nom d'une union nationale forcément intolérante à moyen terme. Si le peuple italien et ses dirigeants n'y parviennent pas, Aldo Moro serait mort pour rien, et ses assassins auraient encore de beaux jours devant eux.

• L'assassinat d'Aldo Moro suscite un écœurement unanime dans le monde
• Attentat à Milan contre un dirigeant d'entreprise

Vingt-quatre heures après la découverte du corps d'Aldo Moro, dans le coffre d'une voiture en plein centre de Rome, c'est dans l'unanimité de la tristesse et de la stupéfaction que se retrouvent les milieux politiques et l'opinion. Des cortèges spontanés se sont formés, des suspensions de travail ont été décidées, mais nulle part n'ont été signalées de réactions violentes incontrôlées ou visant à développer une atmosphère de troubles.

Les Brigades rouges, pourtant, ont poursuivi leur activité en commettant, dans la matinée du mercredi 10 mai, un nouvel attentat à Milan : un des dirigeants de la Montedison a été blessé aux jambes en sortant de son domicile. Un communiqué, trouvé à Rome dans la soirée du 9, mais dont l'authenticité n'est pas prouvée, affirmait : « Bientôt vous entendrez parler de nous. »

Aucune décision n'a encore été prise sur les formes de l'hommage que les institutions de l'Etat et les organisations politiques rendront à Aldo Moro. Se conformant aux vœux de ce dernier, la famille a demandé le silence absolu : « Aucune manifestation publique, aucun deuil national. » On ignore même encore où et quand se dérouleront les obsèques.

La première conséquence de cet assassinat est le raffermissement de la coopération entre les partis de la majorité qui soutient M. Andreotti, notamment entre le parti communiste et la démocratie chrétienne. Les propos tenus par M. Enrico Berlinguer ont été particulièrement chaleureux. Et l'on note le souci assez général dans les deux partis de renforcer la base populaire d'un rapprochement qui, jusqu'à présent, concernait plus les dirigeants que les militants.

L'assassinat du président de la démocratie chrétienne a provoqué partout dans le monde un écœurement, qui se manifeste dans les innombrables messages adressés aux autorités italiennes.

De notre correspondant

Rome. — Les écoliers italiens n'ouvriront pas leur manuel ce mercredi 10 mai. Sur ordre du ministre de l'instruction publique, la journée sera consacrée, dans toutes les classes, à « la commémoration d'Aldo Moro ». La directive était inutile : les enseignants de la péninsule sont trop sensibles à ce qui s'est passé, et leurs élèves trop politisés pour qu'un autre thème puisse être à l'ordre du jour.

L'Italie a massivement réagi au dernier défi des Brigades rouges. La grève générale décidée moins de trois heures après la découverte du cadavre a été accompagnée d'importantes manifestations dans tout le pays. Les touristes devaient trouver des villes mortes dans la soirée, sans spectacles et sans restaurants. En revanche, les cheminots autonomes et les médecins hospitaliers décidaient sur le champ de suspendre leur grève.

« Assez de paroles, maintenant il faut agir », entendait-on de toutes parts. C'est pourtant avec les moyens dont elle disposait — les mots, essentiellement — que l'Italie a commencé à réagir. On a assisté à un flot de discours, allant à peu près tous dans le même sens. « Je ne trouve pas dans le langage humain une parole capable d'exprimer l'horreur qui nous habite », a dit le président de la Cour constitutionnelle. Par réaction, sans doute, le président du Sénat, M. Amintore Fanfani, a préféré se taire : la séance du Sénat a été levée par trois phrases et un coup de clochette.

ROBERT SOLÉ.

(Lire la suite page 4.)

Un système politique infirme

par JACQUES NOBÉCOURT

Depuis cinquante-quatre jours, les commentateurs italiens et étrangers ont beaucoup manié les concepts, les conseils et les balivernes sur la « main de l'étranger », le « meurtre du père » et « le retour de l'irrationnel refoulé », à défaut de disposer du moindre élément d'analyse sérieuse sur les objectifs et les origines de l'enlèvement d'Aldo Moro. Le suspens de l'histoire vient de cesser, elle se remet en mouvement, sans qu'on y voit plus clair. Et pour impressionnante qu'elle soit, l'interdiction faite par Aldo Moro à ses compagnons de parti et de politique de participer aux rites funèbres, de le pleurer même, ne relève que de l'histoire d'un homme et des épreuves abominables de ses dernières semaines.

On n'y voit pas plus clair et pourtant la vie politique doit reprendre, en laissant aux historiens le soin de déterminer les développements de trente ans qui ont abouti à ce cadavre, et les orientations qui s'amorcent à partir de cette épreuve. Les sociologues et les bradeurs de termes psychanalytiques à cent sous la poignée, à les lire ou à les entendre, jettent des rideaux de fumée et n'expliquent rien.

Les échéances à affronter commencent dès dimanche prochain, le 14 mai. A travers une série de scrutins municipaux, provinciaux ou régionaux, environ cinq millions d'électeurs italiens vont être appelés à émettre un jugement qui sera très largement un choix de parti, même s'il s'agit de désigner des gestionnaires. Le test vaudra n'importe quel sondage. Il se prolongera jusqu'à la fin de juin où, presque chaque dimanche, auront lieu d'autres scrutins partiels et des référendums abrogatifs de lois contestées.

Le 1er juin s'ouvrira, d'autre part, le « semestre blanc », période précédant les élections du président de la République en décembre, et pendant laquelle le Parlement ne peut être dissous, ce qui empêche, en fait, une crise gouvernementale. Le cabinet Andreotti est donc assuré de rester en place jusqu'aux premiers mois de 1979.

Tels sont les termes du calendrier. Les élections partielles vont entraîner une semi-paralysie des travaux parlementaires jusqu'à l'été. Et l'automne sera occupé par les grandes manœuvres préparatoires à la mise en place des candidatures pour le Quirinal. Traditionnellement, elles occupent le plus clair de l'activité des partis.

En somme M. Andreotti a deux perspectives : ou bien juger qu'il est urgent d'attendre et gérer les affaires courantes en consultant constamment les secrétaires généraux des partis qui le soutiennent, ce qui renvoie au printemps 1979 (et à d'éventuelles élections anticipées), la reprise d'une véritable action gouvernementale ; ou bien aller de l'avant sans tergiverser en tentant de rassembler sur lui le capital de confiance dont bénéficiait Aldo Moro soit au sein de son parti, soit de la part des communistes.

(Lire la suite page 4.)

SUR UN CRIME

Lire page 2 les articles de JACQUES MADAULE, JEAN-PIERRE LE DANTEC, REMO GIUDIERI et SERGE LIVROZET

NOUVELLES ÉMEUTES EN IRAN

Le « bazar » de Téhéran a été occupé par l'armée

Une nouvelle vague de violence affecte l'Iran depuis quelques jours et s'est amplifiée le mardi 9 mai. Les troubles, qui touchaient jusqu'à présent les universités, se sont étendus aux « bazars » (marchés) de plusieurs grandes villes. Celui de Téhéran est fermé, après avoir été occupé mardi matin par l'armée. Les dernières émeutes auraient fait huit morts, selon le bilan officiel, plus de vingt selon d'autres sources, notamment à Qom et à Tabriz.

A Qom, ville sainte située au sud de la capitale, cinq manifestants ont été tués au cours de violentes manifestations contre le régime, annonce, ce mercredi 10 mai, la presse de Téhéran. A Tabriz, les heurts à l'université, où la police a utilisé des gaz lacrymogènes, auraient fait deux morts et dix-neuf blessés, dont six policiers. Un manifestant a également été tué à Kazroun, dans le centre du pays. La grève des commerçants des bazars affecte au moins cinq villes, dont Meched, Babol et Téhéran.

L'agitation estudiantine se poursuit, de son côté, dans les quatre universités de la capitale. A Ispahan, des cinémas, des voitures et des bars ont été incendiés. A Chiraz, une bombe a explosé dans les locaux de l'université, après des affrontements entre les manifestants et la police. Celle-ci a procédé à quatorze arrestations. Des banques ont été attaquées à Tabriz, Chiraz, Babol, Boroujard. Lundi, à Chahabad, près de Kermanchah, treize personnes avaient été arrêtées, pour avoir distribué des tracts antigouvernementaux.

Cette nouvelle flambée de violence était attendue. Elle intervient, en effet, quarante jours (durée du deuil musulman) après les incidents similaires du début du mois d'avril, et prolonge ainsi le cycle des manifestations hostiles au régime, qui agitent le pays depuis l'automne dernier. L'ayatollah Khomeiny, chef spirituel des chiites iraniens, exilé en Irak, et dont se réclament une majorité de manifestants, avait récemment affirmé à ce sujet, dans une interview au *Monde* (daté du 6 mai) : « Les dernières émeutes sont les prémices d'une gigantesque explosion. »

Un échec de la politique de libéralisation

Les efforts du régime impérial pour susciter des contre-manifestations en faveur d'un « retour à l'ordre », efforts qui avaient notamment permis de rassembler deux cent mille personnes le 9 avril à Tabriz, ne paraissent pas avoir eu l'effet escompté.

Cette dernière explosion de violence, plus grave, semble-t-il, que toutes les autres, est également un échec pour la timide politique de libéralisation entreprise par le régime, qui débouche aujourd'hui sur le vide, faute d'interlocuteurs disposés à se prêter à l'expérience. Les milieux officiels affirmaient récemment que cette « libéralisation », imposée par le progrès technologique et le souci d'assurer progressivement à l'Iran un régime plus conforme aux temps et aux mœurs, était irréversible. Un tel optimisme paraît aujourd'hui dépassé et un retour à l'autoritarisme, prévisible.

ZOLA ET L'AFFAIRE DREYFUS

Lire page 16 les articles de MADELEINE REBERIOUX et de HENRI GUILLEMIN

AU JOUR LE JOUR

Un culte perverti

Si un jour ils doivent rendre des comptes à la justice, les assassins d'Aldo Moro ne pourront pas plaider la folie. Tous leurs actes, même les plus horribles, montrent une profonde cohérence qui exclut les improvisations du fanatisme aveugle.

Leur logique est celle d'un culte perverti de la personnalité. En enlevant, en torturant, en massacrant des individus ou en jouant d'eux comme otages, ils révèlent leur vraie nature dans la mesure où ils pensent ainsi influer sur le destin des peuples.

Aldo Moro le savait mieux qu'eux : personne n'est indispensable, et, quelle que soit l'importance politique de leur victime, ces tueurs qui n'encourent même pas la peine de mort veulent ignorer ce que tout terroriste sait : quand un homme tombe, un autre homme sort de l'ombre et le remplace.

ROBERT ESCARPIT.

PORTRAIT POUR UN ANNIVERSAIRE

Les coups de foudre d'Arletty

Arlette-Léonie Bathiat, dite Arletty, née le 15 mai 1898 à Courbevoie, et qui a fait le tour du monde dans les films de Jacques Prévert et de Marcel Carné, a quatre-vingts ans et quarante-sept ans de cinéma.

« Quand on a le goût déjà d'aimer quelque chose, c'est que déjà on comprend ce quelque chose. »

Arletty, elle vous prend au cœur, au cœur et à la tête, et ça ne vous quitte pas. Qu'on soit son ami ou un de la foule, Arletty ne s'oublie pas. *Hôtel du Nord*, *Fric-Frac*, *Le jour se lève*, *les Enfants du Paradis*, restent comme des monuments pour ceux qui n'ont pas eu la chance de la voir dans les revues ou au théâtre. Cette voix gouailleuse, perçante, mélancolique, déraillant d'un diapason à l'autre pour vous faire sentir la nuance ou pour vous montrer qu'elle se rit d'elle et du monde, cette voix des cris de Paris, « du mouron pour les petits oiseaux » « chant d'habit... », « on répare faïence », cette voix pour crier, à elle seule, c'est un élément.

Elle chante, cette voix, et elle est drôle. De sa voix populaire aux accents de défi, Arletty rallie le vrai peuple : l'orchestre et le poulailler. Elle a rendu trop de répliques célèbres pour n'en citer qu'une seule. « Atmosphère, atmosphère, non mais est-ce que j'ai une gueule d'atmosphère ? » C'est aigu. « Garance, on m'appelle Garance... » C'est mystérieux. Elle a d'infinis registres.

Belle, sa beauté androgyne échappe à une définition trop précise. Procédant à la fois de l'adolescent et de la femme, elle est aux confins des deux, d'où sa beauté universelle. Peut-être qu'on est d'autant plus touché parce qu'on sent tout de suite l'intelligence, l'esprit, à fleur de peau. « Arletty, il n'y a pas pire que l'injustice. — Si la justice. »

Un regard doux, pur, qui intimide parce que nous sommes tous des impurs. Curieuse, étonnée, elle joue de tout son être à la fois, comme si elle n'en jouait pas. Le jeu est imperceptible. Question de rythme, d'humour. Tout est contrôlé. On dirait qu'elle se défend, même avec son rire. Si elle se défend, ce n'est pas pour se protéger. Strident, son rire, des perles qu'elle lancerait sur un carrelage, et qui rebondissent. Tout à coup elle prend sa voix sur le mode grave. « Raimu, je pense que c'est le plus grand acteur français dans le siècle. Mais c'est moi qui dit ça. L'homme qui a pu jouer *Marius* et *l'Homme au chapeau rond*, c'était quelqu'un. »

Comme Raimu, elle est passée du comique à la tragédie. Ce qu'elle dit de son camarade peut s'appliquer à elle : « Quand on a un orgue comme ça dans la vie... Il y a le génie involontaire de l'acteur ! Ça ne s'apprend pas. Il n'avait rien à faire pour donner l'émotion. L'émotion... C'est ce qu'il y a de plus rare. L'émotion, ça ne s'explique pas. On la donne, ou pas. Comme il y a partout, les professeurs de théâtre, et partout, il n'y a pas de professeur de classe. On la porte en soi. »

FRANÇOIS-MARIE BANIER.

(Lire notre article page 27.)

idées

SUR UN CRIME

Un meurtre de l'absolu

par JACQUES MADAULE

JE ne sais de quels « crimes d'Etat » l'infortuné Aldo Moro a été reconnu coupable ou complice par l'atroce « tribunal du peuple » qui l'a condamné à mort. Peu importe ! Il n'a pas été choisi par ses bourreaux parce qu'il était personnellement ceci ou cela, mais comme président de la démocratie chrétienne et, à ce titre, symbole de ce parti. C'est la démocratie chrétienne tout entière qui a été condamnée à mort et exécutée en la personne d'Aldo Moro. Voilà tout !

Et c'est contre quoi toute conscience humaine a le devoir de protester. Non point parce qu'il s'agit de la démocratie chrétienne italienne, mais simplement parce que, si nous ne voulons pas entrer dans le royaume de l'inhumain, nul ne peut tolérer qu'un homme ait à répondre d'autre chose que de ses actes personnels. Si l'on m'objecte que ce n'est pas la première fois en ce siècle que de telles abominations sont perpétrées, je réponds que ce crime-ci atteint une telle perfection dans son genre qu'il touche presque à l'absolu, l'absolu de l'inhumain. C'est un crime absolu, un meurtre de l'absolu.

*

Les membres des Brigades rouges sont les seuls au monde à ne pas se considérer comme coupables, quoi qu'ils fassent. Il y a bien, sans doute, quelque part, ce mythique « peuple » au nom duquel ils font justice, mais il est aussi caché aux regards que Dieu même.

Une fois pour toutes innocents, ils peuvent donc sans le moindre trouble de conscience commettre tous les crimes, et dans les conditions les plus atroces, car celles-ci le furent. Certes, ces terroristes-là ne sont pas aveugles comme ceux qui jettent une bombe au hasard sur un marché. Ils choisissent au contraire soigneusement leurs victimes. Nul n'est frappé sans motif. Les malheureux gardes du corps étaient un obstacle qu'il fallait absolument supprimer si l'on voulait atteindre le but qu'on s'était fixé. Il faut ce qu'il faut. Les Brigades rouges ne regardent pas à la dépense.

Mais cet Aldo Moro qui est resté sans doute plus de cinquante jours vivant entre leurs mains, c'était bien à lui qu'ils en avaient. Et pourtant cet homme vivant n'était pour eux qu'un symbole. J'ai encore dans les yeux, comme beaucoup d'entre nous, son regard, le regard de ses yeux un peu saillants que nous a montrés tant de fois le petit écran, ses yeux aujourd'hui éteints. Malraux disait qu'on ne peut diriger le lance-flammes sur quelqu'un dont on voit le regard. Il faut croire que cela n'est pas vrai pour les hommes et les femmes des Brigades rouges.

Ils ont donc vécu plus de cinquante jours avec lui. Peut-être qu'au début Aldo Moro n'était pour la plupart d'entre eux qu'un homme d'Etat quelconque qu'ils avaient appris à détester parce qu'il était « *une de ces canailles de la D.C.* », la plus grande sans doute. Mais voici qu'à présent il était entre leurs mains. Il les regardait. Il leur parlait. Ils trouvaient la chaleur de son corps là où il s'était assis. Il écrivait sous leurs yeux des lettres, d'une écriture tremblée. Peut-être les lui faisaient-ils recommencer quand elles ne leur plaisaient pas. Ils l'ont interrogé. Ils l'ont fait parler, même s'il ne leur a pas livré les secrets qu'ils prétendent et qu'ils se gardent bien de divulguer parce qu'il n'y a rien, sans doute...

Et cette longue promiscuité n'a abouti qu'à la mort sans phrase. Pour eux, Aldo Moro n'a pas cessé d'être un symbole, un de ces pantins qu'en des temps moins cruels on pendait ou l'on brûlait au lieu et place de celui qu'ils représentaient. La seule différence, c'est qu'aujourd'hui le pantin est l'homme même. On ne se contente pas de l'assassiner après l'avoir fait souffrir aussi longtemps que possible. On rend la démocratie chrétienne tout entière responsable du crime que l'on s'apprête à commettre, car c'est elle qui est visée à travers Aldo Moro ; elle que l'on croit avoir enfermée dans un dilemme sans issue. Ou bien elle fera pour le sauver une énorme concession qui la discréditera à jamais, ou bien elle restera sourde aux appels répétés d'Aldo Moro. Mais alors c'est comme si elle l'avait tué elle-même...

*

Ainsi du moins raisonnent les implacables stratèges des Brigades rouges. Mais c'est eux, et eux seuls, qui ont commis le crime absolu. Tout cela est trop exactement calculé, trop froidement exécuté pour que l'horreur n'en retombe pas tout entière sur ces gens qui ont l'art de se rendre inaccessibles. La perfection même de leur acte les condamne absolument, les isole de la communauté humaine où ils prétendent tenir le rôle d'anges justiciers, exécuteurs d'une justice qui n'est ni divine ni humaine.

Ils sont des anges, en effet, mais des anges totalement pervertis dont le crime parfait n'obtiendra pas, en Italie ni ailleurs, le résultat qu'ils escomptent.

Les Brigades rouges ont atteint l'absolu, mais cela ne sert à rien et leur crime parfait est aussi parfaitement gratuit. Telle est la démonstration que l'Italie politique doit leur administrer.

Le refus de donner la mort

par JEAN-PIERRE LE DANTEC (*)

COMME chacun, je le suppose, j'ai été bouleversé par l'annonce de la découverte du cadavre d'Aldo Moro. J'avais beau avoir été prévenu par le témoignage de l'ex-guérillero urbain allemand Bommi Bauman — « *adversaire de l'appareil d'Etat, on a fini par lui ressembler* » (1), — j'espérais sinon un sursaut d'humanité, du moins un éclair d'intelligence politique de la part de ces Brigades rouges si habiles à brouiller les cartes par des communiqués ambigus, à ménager des effets dramatiques. Et puis ce flash à la radio, épouvantable.

Les questions ont suivi, les seules qui vaillent, celles qu'on se pose à soi-même : ta responsabilité dans cette horreur. Car enfin j'ai été membre important d'une organisation révolutionnaire baptisée Gauche prolétarienne dont les opérations spectaculaires, au début des années 70, ont exercé en Europe une fascination telle que le groupe italien dont est, semble-t-il, issu le noyau initial des Brigades rouges s'était lui même intitulé « *sinistra proletaria* ». Au reste, le bras armé de la G.P. — la Nouvelle Résistance populaire (N.R.P.) — fut l'une des premières organisations révolutionnaires européennes à pratiquer « *l'arrestation* » de cadres du camp opposé. Alors ? Similitude de façade ou connivence profonde de pensée ? Voici en quels termes s'est posé, en France, ce débat pendant l'année 1972.

Le 26 février 1972, le jeune ouvrier Pierre Overney était abattu par un vigile à la porte Zola de l'usine Renault de Billancourt au cours d'une distribution de tracts « musclées » : ses obsèques furent suivies par une foule immense. Or, huit jours plus tard, la N.R.P. « *arrêta* » le responsable de l'embauche de la Régie, M. Nogrette, qui, après quelques jours de détention, fut remis en liberté. Cette opération, la plus importante militairement qu'ait jamais réalisée l'ex-G.P., s'inscrivait dans le cadre d'une stratégie visant à créer par des actions symboliques les conditions d'émergence dans la France de l'après-68 d'une « *guerre populaire* » qui nous semblait seule en mesure de venir à bout du despotisme capitaliste.

Inutile de préciser que cet enlèvement souleva, et pas seulement dans la presse liée au pouvoir, une foule de questions sur la nature de nos intentions, d'autant que la libération de Nogrette s'effectua sans conditions : certains, y compris dans les milieux proches de la G.P., critiquèrent précisément cette libération inconditionnelle en faisant remarquer que cette opération « blanche » était incohérente, puisqu'elle ne semblait pas avoir été menée à son terme. Or les intentions de la N.R.P. se situaient à un tout autre niveau, ainsi que le démontrent ces quelques citations tirées de l'interview de son dirigeant principal (numéro du 25 mars 1972 de *la Cause du peuple - J'accuse*).

« Nous voulions faire savoir à toute la France que la direction de la Régie, après avoir fait assassiner un jeune ouvrier, avait fait jeter en prison ceux qui avaient manifesté leur colère et licencié les témoins du meurtre ; ça, c'était réellement notre premier but (...). Nous avions un deuxième objectif : faire apparaître de manière nette, sans bavures, le rôle réactionnaire de la maîtrise, des cadres, dans les usines ; nous ne sommes pas, nous, pour l'unité de ouvriers et de la maîtrise, parce qu'il n'y a pas d'unité possible entre l'agent de la tyrannie et celui qui la subit. »

L'autodissolution

Donc, des objectifs non point militaires mais purement idéologiques : première différence capitale avec les Brigades rouges italiennes qui se prétendent l'armée révolutionnaire du peuple. Seconde différence, encore plus radicale si cela se peut, que chacun pourra apprécier : « *Il faut bien comprendre deux choses : la première, nous l'avons déjà dite, en expliquant pourquoi il n'était pas question pour nous de l'exécuter ; pour l'instant et pour longtemps encore, nous ne faisons pas la guerre pour détruire physiquement l'ennemi mais pour saper ses forces politiques, pour renforcer politiquement le camp du peuple ; cela veut dire, en règle générale, qu'il ne peut pas y avoir d'égalité entre les coups que nous porte l'ennemi et ceux que nous lui portons. (...) La deuxième chose, c'est la suivante : lorsque les larges masses se mettent en mouvement, elles « improvisent », mais le sens de leur improvisation est toujours juste. (...) Bien sûr, les communistes doivent bien avoir des idées sur la manière dont doivent se dérouler les choses, mais enfin ce sont les masses qui décident. (...) Mais nous n'étions pas un mouvement de masse ; nous étions quelques militants d'une organisation qui essaye d'agir, conformément à la volonté des masses, c'est vrai, mais qui n'est tout de même qu'une organisation. Alors là, nous n'avons pas du tout les mêmes droits, nous ne pouvons pas dire que nécessairement nous voyions juste.* »

Allons plus loin. Non seulement cet enlèvement de Nogrette n'a pas aspiré, comme dans d'autres pays d'Europe, le groupe révolutionnaire qui l'avait réalisé dans la spirale sans fin du terrorisme ; au contraire, je suis aujourd'hui convaincu que cette opération a été le point de départ d'une réflexion nouvelle qui trouva son aboutissement quelque temps après dans notre décision d'autodissolution.

Nous étions de ceux pour qui, quatre années durant, mai 68 avait semblé annoncer le retour en force en Occident de l'hypothèse révolutionnaire classique : « *La révolution c'est un soulèvement, un acte de violence par lequel une classe en renverse une autre.* » (Mao) ; hypothèse que nous partagions avec des fractions entières de la jeunesse d'Allemagne et d'Italie pour m'en tenir à des pays dont les structures socio-politiques sont voisines des nôtres. Or à quelle logique nous sommes nous trouvés confrontés au bout de quatre années d'engagement absolu dans cette problématique ? Quelles que fussent nos intentions, à une logique de mort. De tout temps nous avions envisagé l'éventualité de notre propre mort comme allant de soi : mais, suite à l'arrestation de Nogrette, la presse se mit à nous présenter comme des gens capables de froidement donner la mort et non de simplement la recevoir. Face à cette logique de fer dont la consubstantialité avec l'idée de révolution autoritaire nous est apparue en pleine lumière après les assassinats des sportifs israéliens de Munich, nous avons alors rejeté avec dégoût l'hypothèse qui, jusque-là, avait nourri notre orientation : elle enferme la lutte pour la justice et la liberté dans une conception du monde encore plus féroce que celle des machines d'oppression qu'elle prétend combattre.

(*) Ancien directeur de *la Cause du peuple*, auteur de l'ouvrage *les Dangers du soleil* (Presses d'aujourd'hui).

(1) Bommi Bauman, *Tupamaros Berlin-Ouest*, publié par La France sauvage.

La violence n'a jamais tué la violence

par SERGE LIVROZET (*)

MES livres, mes actions, mes réflexions, ont fourni, fournissent et fourniront encore à des adversaires de droite et de gauche maintes occasions de me taxer de gauchisme. Et je n'aurai garde de m'en défendre, à condition, bien sûr, qu'il soit entendu par ce terme que je me livre à des analyses et à des activités antagonistes du capitalisme, tout en évitant que ces analyses et ces activités soient le résultat d'une pensée figée ou d'une recette politico-scientifique quelconque. Par cette règle, je me suis donné de n'appartenir à aucun parti qui ne soit prêt chaque jour à remettre en cause ses principes de la veille. J'ai voulu tenter de devenir un homme aussi libre que possible. Et c'est ce qui m'autorise aujourd'hui à affirmer en conscience que je suis et reste hostile à toute peine de mort ; à celle d'Aldo Moro comme à celle de Puig Antich hier en Espagne et à celles de Buffet, Bontems, en France.

De quoi est-ce que je me mêle ? Je me mêle de mon droit d'homme libre à crier mon dégoût de la mort préméditée d'autrui. Mais vous, amis gauchistes ou non, qui pensez comme moi qu'il faut affirmer son opposition à la peine de mort, à toute peine de mort, si je vous retournais la question et que je vous demande : « De quoi donc est-ce que vous ne vous mêlez pas ? », que répondriez-vous ? Que cette affaire ne nous regarde pas, qu'elle ne concerne qu'un Etat qui ne fait que récolter la violence qu'il a semée ? C'est vrai. Si l'on s'en tient à cette analyse sommaire, nous devons nous taire, en quelque sorte rester neutres, car, en définitive, bien que nous n'approuvions pas ces méthodes, nous gauchistes, opposants irréductibles de la peine de mort, nous ne pouvons éviter d'éprouver une sympathie politique d'origine affective ou romantique pour ces camarades jusqu'au - boutistes.

Mais ne nous y trompons point, il ne s'agit pas uniquement d'un silence approbateur des buts poursuivis ; c'est également un silence complice du procédé.

Si demain des membres des Brigades rouges étaient condamnés à mort — supposition gratuite, puisque l'Italie a aboli cette peine, — je serais parmi les premiers à leur apporter un soutien sans partage et à manifester ma solidarité avec eux.

Je suis contre la violence non point seulement par humanitarisme, mais également parce qu'elle représente à mes yeux la conséquence défaitiste d'un constat d'échec : échec de notre dialectique, échec de notre capacité à convaincre.

Je ne pense pas qu'une poignée d'entre nous, aussi déterminés soient-ils, puissent assurer l'avènement d'une société nouvelle. Celle-ci à mon sens sera le résultat de tous ou bien ne sera pas. C'est pourquoi je préfère me battre mille ans avec des mots destinés à devenir majoritaires un jour que de me livrer à des actes condamnés à demeurer minoritaires. Car nul n'ignore, et les gens de la R... peut-être encore moins que d'autres, que la violence n'a jamais parvenue, jamais au cours de l'histoire, à réduire la violence de façon définitive sans à plus ou moins long terme, en engendrer une autre.

(*) Militant du Comité d'action des prisonniers (CAP).

LES FILS DE LA DEUXIÈME SOCIÉTÉ

par REMO GUIDERI (*)

PARLER de l'Italie, c'est parler d'un laboratoire : tout y passe — des matériaux hétérogènes, parmi lesquels principalement des idées, celle de nous tous, à la fin de ce siècle.

L'Etat, en Italie, est une idée, mais au sens de fiction. Et l'enlisement de l'Italie n'est que l'enlisement de la fiction : elle s'évanouit — mais dans la clameur. Un Etat fictif, et vécu comme tel, c'est cela la continuité culturelle de ce pays. Et ce qui domine cette fiction, c'est l'amalgame des contrastes destinés à parfaire la fiction. Contraste dominant : le chevauchement du sud sur le nord car, aujourd'hui, en Italie, il n'y a plus de nord à proprement parler : plus de tradition administrative, importée d'Autriche ou de France. En Italie, la politique c'est la gestion de l'Etat ; le Politique est la pratique politique *pour* l'Etat.

Pratique dramatiquement contradictoire : archaïque et moderne tout à la fois. Archaïque : des relations d'homme à homme, qui créent les chaînes infinies du clientélisme, aujourd'hui inapte à embrasser une communauté devenue trop vaste. Moderne : l'anonymat de la fonction qui entraîne la paralysie des contacts et le recours aux médias. L'Italie joue sur les deux. Elle joue, désespérément, en vain ; expérimente des combinaisons dont le nombre est mathématiquement réduit. D'où l'écart insurmontable entre archaïsme et modernité qui a marqué la gestion depuis 1945. Les trente ans de la démocratie chrétienne sont cela. Et les communistes emboîtent le pas. Ce qu'ils apportent : la réification de l'idée-fiction de l'Etat, mais non pas sa concrétisation. Un jacobinisme abstrait, singulièrement étranger à cette culture, facteur supplémentaire d'ambiguïté. Ils s'en défendent, mais par des mots. Moro était dans l'âme peut-être plus P.C.I. qu'il ne le croyait lui-même, et son jacobinisme n'était tempéré que par son catholicisme militant.

Les Brigades rouges s'opposent à cette fiction. Elles veulent concrétiser l'idée, fonder un véritable Etat véritablement communiste, affirment-elles. Elles veulent faire *concrètement* la politique — et le faire dans cette situation, c'est assumer la violence. Leur opposition, d'ailleurs, n'est autre que celle des communistes devant l'attentat contre Togliatti. Elles sont « *sérieusement communistes* ». Plus de paroles, mais des actes : « *Noi facciamo sul serio.* ».

Ainsi elles exhument la violence, et les mots qui servent à la justifier sont des vieux mots. Mais la violence est pour elles valeur actuelle, en ce qu'elle s'oppose comme pratique à la fiction. Violence contre l'idée - Etat, violence contre le sortilège de l'unanimité de la croyance aux vertus de la fiction. Certains, comme les communistes, croient pouvoir changer avec cet Etat-là : améliorer l'idée, la parfaire. Du côté des B.R. c'est la vieille violence contre le vieil adversaire, toujours le même, en dépit des déguisements. Elles croient, paradoxalement, que l'adversaire n'est pas changé ; elles croient que leur violence porte là où elles dirigent leurs coups : elles croient... Mais ce qui, en fait, est remis en cause, c'est l'Etat comme possibilité effective d'organisation du corps social à venir, dont l'Italie-laboratoire offre déjà l'esquisse.

Il serait faux de croire que les assassins de Moro sont de la même souche que les fantoches du procès de Turin. Curcio n'est pas encore très loin de 1968 : venant de lui et de ses pareils, la violence pouvait encore être bloquée. Les B.R. d'aujourd'hui baignent, naissent dans la deuxième *société*. Elles ont pour foyer la communauté des consommateurs improductifs, des prolétaires non légalisés qui vivent quotidiennement la marginalisation des masses, que la fiction de la gestion nationale ne concerne plus et qui ne peuvent avoir aucun représentant dans la classe politique. La nouveauté réelle de cette violence aux accents anciens se trouve là : dans le refus d'un contrat désormais tacitement admis par tous ceux qui, en politique, ont la parole.

(*) Universitaire à Paris X, directeur au Seuil de la collection « Recherches anthropologiques ».

étranger

L'ASSASSINAT D'ALDO MORO

Le meilleur symbole de la démocratie chrétienne

De notre correspondant

Rome. — La disparition d'Aldo Moro laisse un grand vide. Sans lui, la démocratie chrétienne est orpheline et l'Italie désorientée. « *Il est irremplaçable* », disait-on déjà avant son enlèvement.

Officiellement, Aldo Moro n'était que le président du parti gouvernemental. Un poste honorifique, ne donnant en principe à son titulaire qu'un rôle de médiation entre les différents courants démocrates-chrétiens. *Le pouvoir, le vrai, était ailleurs* : au secrétariat général ou à la présidence du conseil. Mais, par sa personnalité, ses antécédents et l'avenir qui lui était réservé, Aldo Moro apparaissait comme l'homme politique le plus important du parti et du pays.

C'est lui qui a fait entrer les socialistes au gouvernement au début des années 60 ; lui encore qui avait ouvert la porte de la majorité parlementaire aux communistes quelques jours avant l'attentat du 16 mars ; lui, enfin, qui était destiné à devenir président de la République en décembre 1978. Et pas pour inaugurer les chrysanthèmes : au Quirinal, il serait le garant d'une formule politique — la sienne — qui associerait les communistes au pouvoir.

Ce sexagénaire énigmatique, à la peau étonnamment sombre, apparaissait à beaucoup comme un étranger. Il semblait venir d'ailleurs, parler un autre langage que ses concitoyens, dominer les *combinazione* de sa haute silhouette courbée, même s'il en était le principal artisan. Dans un pays où tout le monde se tutoie, les députés de son propre parti lui disaient souvent « vous ». Il les impressionnait et les troublait. Après chacun de ses interminables discours, prononcés d'une voix monocorde, on s'interrogeait fébrilement sur ce qu'il avait voulu dire. Le « morothéisme » était, à la fois, une politique de médiation, un moyen de hausser continuellement le niveau du débat et un art inimitable de noyer le poisson. De M. Andreotti on dit qu'il est habile ; de M. Fanfani qu'il est déterminé ; d'Aldo Moro on disait seulement qu'il était grand.

Derrière ce visage insondable, un *peu arabe, se cachait* un catholique fervent, qui se rendait à l'église chaque matin ; un grand-père sensible et émotif qui, pendant longtemps, refusa de voyager en avion ; un homme simple enfin qui évitait les dîners en ville et préférait rencontrer « la vie » par le biais du cinéma. En compagnie de son garde du corps et ami intime, Oreste Leonardi, tué dans l'attentat du 16 mars, il voyait des films de toutes sortes avec l'attitude très particulière de celui qui déchiffre son époque sans vouloir être lui-même déchiffré. *C'était un solitaire*, fuyant les contacts physiques, détestant la saleté, prenant mille précautions pour la moindre blessure et ne supportant pas les gros mots. *Maleducato* (mal élevé) était sa pire injure, et sans doute s'en voulait-il de l'avoir prononcée. On imagine combien il a dû souffrir dans la « prison » des Brigades rouges.

Aldo Moro dispensait des cours à l'université trois fois par semaine, même quand il était président du conseil. « *Plutôt que la procédure pénale, il nous enseignait la philosophie du droit* », dit un de ses anciens étudiants. Inabordable par beaucoup de parlementaires, le professeur Moro s'entretenait volontiers avec de jeunes inconnus. « *Il nous parlait de la vie quotidienne, de problèmes personnels ou même religieux. Son vrai métier n'était pas la politique, mais l'enseignement.* »

Voire. L'un de ses meilleurs biographes, M. Aniello Coppola, le décrit, au contraire, comme « *un personnage* totus politicus *qui mérite une analyse entièrement politique* ». Il est vrai que la vie privée d'Aldo Moro ne se prête guère aux histoires pittoresques. Quand on a cité l'université, le cinéma, la lecture des romans policiers, l'amour des fleurs et de la musique, on a tout dit ou presque. Sa jeunesse est très lisse : né le 23 septembre 1916, à Paglie, près de Lecce, dans les Pouilles, de parents enseignants, il sera un premier de classe tranquille, sans fantaisie. Son éducation très chrétienne, des études de droit et des qualités personnelles évidentes le font devenir président de la Fédération universitaire catholique à vingt-trois ans, puis dirigeant du Mouvement des diplômés catholiques, dont Mgr Montini, le futur Paul VI, est l'aumônier.

Un homme du centre qui regardait à gauche

A la Libération survient une chose étrange qui apparaît ubuesque avec le recul du temps : Aldo Moro se voit refuser une carte d'adhésion à la démocratie chrétienne. Et par qui ? Un pharmacien de Bari. Ce notable règne alors sur la fédération provinciale du parti. Il n'aime pas le jeune avocat, le trouve plus apolitique qu'antifasciste, comme beaucoup de jeunes de sa génération : plus théoricien et moraliste qu'homme d'action ; de plus, il le juge obscur (déjà !). Aldo Moro est à deux doigts d'adhérer au parti socialiste quand son évêque lui demande de « *faire le député* » sur les listes démocrates-chrétiennes. Cette fois, il entre au parti — et par la grande porte.

Huit fois, il sera réélu dans la circonscription de Bari. Et, pendant ces huit législatures, il occupera des fonctions d'importance croissante : sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères (mai 1948-janvier 1950) ; président du groupe démocrate-chrétien à la Chambre (juin 1953-juillet 1955) ; ministre de la justice (juillet 1955-mai 1957) ; ministre de l'instruction publique (mai 1957-juillet 1958) ; secrétaire général de la démocratie chrétienne (mars 1959-décembre 1963) ; président du conseil dans trois gouvernements successifs (décembre 1963-juin 1968) ; ministre des affaires étrangères dans six autres cabinets (août 1969-juin 1972) ; encore président du conseil à deux reprises (novembre 1974-juillet 1976 ; et, enfin, à partir d'octobre 1976, président de la démocratie chrétienne en attendant la consécration : le Quirinal.

Le pharmacien de Bari s'était donc trompé. Aldo Moro sera le symbole même de la démocratie chrétienne. Il incarnera, mieux encore que son auteur, la célèbre formule d'Alcide De Gasperi : « *La démocratie chrétienne est un parti du centre qui regarde à gauche.* »

Contrairement à d'autres « chevaux de race » démocrates-chrétiens, Aldo Moro est politiquement cohérent. Il ne virera pas de gauche à droite ou vice-versa. Il sera toujours minoritaire, à contre-courant, mais gagnera. Sans doute est-ce l'une des raisons pour lesquelles les communistes le préféreront à tous les autres démocrates-chrétiens. Il va devenir l'interlocuteur *le plus sûr* de M. Berlinguer. Un portrait comparé des deux hommes mériterait, d'ailleurs d'être fait : ils sont austères l'un et l'autre, pessimistes, peu *enclins à la familiarité* et portés aux compromis historiques... Coïncidence ?

M. Aldo Moro l'avait emporté sur son principal concurrent, M. Amintore Fanfani, au moment de l'ouverture aux socialistes : il pensait, lui, que la démocratie chrétienne devait faire des concessions politiques et pas seulement tactiques. A peine la coalition de centre-gauche était-elle formée qu'il voyait déjà plus loin : « *Elargir la base populaire de l'Etat* » aux communistes. Cette intuition deviendra nécessité après les élections locales de juin 1975 qui font fortement progresser le P.C.I. Au congrès démocrate-chrétien de Rome, réuni ensuite, Aldo Moro prononce ces paroles graves : « *L'avenir n'est plus entièrement entre nos mains... Deux moments de notre histoire sont passés. Un troisième chapitre s'ouvre.* »

Ce sera, en effet, l'association des communistes au pouvoir, par petites étapes. Ils sont trop forts pour rester dans l'opposition, et la démocratie chrétienne est trop faible pour gouverner sans leur soutien. Toute la stratégie d'Aldo Moro va être de favoriser la conversion du P.C.I. aux principes de la démocratie occidentale, sans briser l'unité de la D.C.

Cette unité a toujours été sa hantise. Elle l'a conduit à fermer les yeux sur beaucoup de choses — même les *plus scandaleuses — et on n'a pas* fini de le lui reprocher. Elle l'a conduit aussi à réaliser de petits chefs-d'œuvre politiques. Le dernier, quelques jours avant son enlèvement, aura été de restaurer l'unité des groupes parlementaires démocrates-chrétiens pour leur faire adopter à l'unanimité une motion byzantine, admettant sans le dire les communistes dans la majorité.

On a reproché aussi à Aldo Moro sa lenteur proverbiale, que ses adversaires appelaient paresse ou manque d'énergie. Elle contrastait avec ses qualités d'éclaireur qui lui faisaient voir l'avenir ou interpréter le présent — par exemple la contestation de 1968 — avec plus de rapidité ou d'acuité que ses concurrents. Une lenteur exaspérante qui ne peut que décevoir davantage beaucoup de jeunes Italiens et les détourner de cet Etat apathique et corrompu jusqu'à la moelle.

Que restera-t-il de ces reproches quand la légende populaire aura embelli, sinon ré-écrit, l'histoire d'Aldo Moro ? Malgré les humiliations qu'il a subies ces dernières semaines, malgré les propos qu'on lui a fait écrire, il est bien placé pour figurer dans le mausolée des pairs de la République. On ne tue pas un homme de cette stature à coups de pistolet.

ROBERT SOLÉ.

LES TERRORISTES CHERCHENT A DÉTRUIRE UNE DES DÉMOCRATIES LES PLUS LIBRES DU MONDE déclare le président Leone dans son message télévisé

Dans son message télévisé transmis le 9 mai en fin d'après-midi, le président de la République italienne, M. Giovanni Leone, a invité les Italiens à ne pas rester des « *spectateurs inertes* » :

« *Cette mort nous atterre, nous bouleverse, mais ne parviendra jamais à nous emporter... Chaque Italien sait qu'il ne pourra jamais être spectateur inerte d'une lutte entre les terroristes et l'Etat, quel que soit son jugement sur la condition politique du pays, parce que chaque citoyen est une partie de cet Etat et de cette démocratie, et les terroristes, qui visent à le détruire, tendent à détruire aussi vos droits de citoyens, votre travail, vos aspirations et celles de vos enfants* », a déclaré M. Leone.

Les terroristes, a dit encore M. Leone, « *sont et doivent rester isolés, parce qu'ils ne combattent pas contre un régime d'oppression, mais parce qu'ils cherchent à détruire une des démocraties les plus libres du monde* ».

M. Leone a exprimé également « *la douleur qui lui prend l'âme au plus profond, l'émotion sans fin qui le bouleverse. Aldo Moro a été tué sans pitié, de façon horrible. Les fauves n'ont même pas entendu le cri que l'humanité entière leur lançait* ».

LA RÉPUBLIQUE PERD UN DE SES HOMMES D'ÉTAT LES PLUS IMPORTANTS déclare M. Berlinguer

(De notre correspondant.)

Rome. — Le parti communiste a publié trois déclarations : une « résolution » de sa direction qui traite l'assassinat de « crime monstrueux » ; un *télégramme* très chaleureux de MM. Longo et Berlinguer au secrétaire général de la Démocratie chrétienne ; et un commentaire personnel de M. Berlinguer.

Dans ce dernier texte, le secrétaire général du P.C.I. déclare : « Un grand dirigeant démocrate est tombé, assassiné par une organisation de criminels terroristes.

» La République perd un de ses hommes d'Etat les plus importants, une des personnalités qui a eu le plus de relief dans l'histoire récente de notre pays, par son haut niveau politique et culturel, par son attention aux intérêts généraux du pays, sa capacité de tenir compte des mouvements profonds de la société et de l'histoire. »

Le secrétaire général du P.C.I. poursuit : « Aldo Moro a été le dirigeant politique qui a le mieux compris la nécessité de la rencontre et de la collaboration avec tout le mouvement ouvrier. (...) Il restera dans la mémoire non seulement des catholiques démocrates mais de l'ensemble du peuple italien, donc dans la mémoire des communistes aussi. »

RUE MICHELANGELO-CAETANI

Des fleurs, un drapeau blanc...

De notre correspondant

Rome. — *Il est 13 h. 30 environ.* La réunion de la démocratie chrétienne tire à sa fin. Un fonctionnaire entre, s'approche du secrétaire général, M. Benigno Zaccagnini, et lui souffle quelque chose à l'oreille. Celui-ci, très pâle, balbutiant un peu, annonce aux personnes présentes la tragique nouvelle. Spontanément, les quarante-trois membres de la direction se mettent debout. Certains pleurent. Le vieux Gonnella proteste. Il ne croira à cette chose incroyable que si on lui montre une dépêche d'agence. Malheureusement, la nouvelle est sûre : alerté par le ministère de l'intérieur, un collaborateur de M. Zaccagnini a *couru, à pied, sur les lieux.* Il a reconnu le cadavre d'Aldo Moro dans la Renault-4 rouge.

Miracle du téléphone arabe : la radio n'a pas encore annoncé la nouvelle qu'une foule, de plus en plus nombreuse, se déverse aux deux extrémités de la rue Michelangelo-Caetani, déjà bouclée par la police. Craignant une bombe, on a fait venir des artificiers. Peu après 14 heures, le ministre de l'intérieur, M. Francesco Cossiga, arrive à son tour. Un policier soulève la couverture. Le ministre voit le visage d'Aldo Moro et fait le signe de croix. On frais un passage au Père Damiano, un jésuite de l'église voisine, qui vient bénir le cadavre.

Une grande agitation règne au siège de la D.C. M. Zaccagnini sanglote presque en disant aux journalistes : « *Je ne vais pas pouvoir vous dire des paroles adaptées à cette circonstance... Il n'y en a pas. Je n'en trouve pas.* » Mais les collaborateurs du secrétaire général avaient tout prévu, au cas où... notamment le télégramme en cinq points à toutes les sections du parti qui déconseille les manifestations spontanées et demande la convocation des conseils municipaux, provinciaux et régionaux pour le lendemain.

Au balcon de la vieille bâtisse, le drapeau italien et l'emblème blanc du parti sont hissés en berne, avec des rubans noirs. Une initiative identique est prise, presque au même moment, au siège du P.C.I., distant d'une centaine de mètres.

On ouvre le bureau d'Aldo Moro, resté fermé depuis le 16 mars. Sur la machine à écrire est déposé un bouquet d'œillets rouges. En bas, à l'entrée, des employés recouvrent une table *du drapeau tricolore et ouvrent* un Livre d'or encore vierge. L'un des premiers à y apposer sa signature sera M. Carlo Giulio Argan, maire communiste de Rome, venu à pied du Capitole tout proche, avec une escorte.

Noire de monde, la place du Gesu *est silencieuse. On n'entend* que des sirènes de police et des coups de sifflets. Des Alfetta de carabiniers font d'inutiles slaloms dans les ruelles avoisinantes, alors que tout est fini.

M. Argan a passé cinq minutes à peine au siège de la D.C. Mais, au moment de ressortir, des cris éclatent à l'extérieur. On ferme précipitamment les lourdes portes. Nous voilà enfermés, à côté du maire, pendant quelques secondes, à la démocratie chrétienne. Les portes sont rouvertes : ce ne sont que des militants surexcités qui crient : « *A mort, à mort !* » Ils ont le visage marqué par la douleur et l'indignation. Certains brandissent l'édition spéciale de *Paese Sera*, où « Moro Ucciso » s'étale en rouge avec des caractères de 10 centimètres.

« Mort aux rouges ! »

« *Mort aux rouges !* », crie un petit groupe qui, visiblement, met dans le même panier les terroristes et les communistes. « *Berlinguer, bourreau !* », ajoutent certains. Sur le parvis de l'église voisine, une femme leur fait écho en hurlant : « *Basta ! basta !* » Les slogans sont entrecoupés de vives discussions ou de sanglots. Quelqu'un lance :

— *C'est Berlinguer qui l'a tué.*

— *Ma che Berlinguer !* répond un autre. *Ça ne sert à rien de dire ça.*

Une vieille femme nous prend à témoin : « *Ils ont déposé le cadavre devant la maison. Des assassins.* » Elle est interrompue par un homme de quarante ans, fou de rage, qui fait un geste significatif : « *Le problème, c'est que nous n'en avons pas. Les Allemands, eux, en ont.* »

Brandissant sa carte du parti, un responsable démocrate-chrétien s'époumone : « *Calma ! calma !* » En vain. C'est une jeune femme, le regard embué de larmes, qui les fera taire : « *Je milite depuis douze ans au parti. Et je sais que nous payons aujourd'hui nos erreurs. Trop de fois, nous avons déserté. Nous devons être meilleurs que les autres.* »

Mais cette autocritique, très « zaccagninienne », est balayée de la main par un homme corpulent : « *Vous avez voulu faire le gouvernement avec les communistes. Vous avez maculé nos bannières en les mêlant aux autres.* » Il est applaudi par ses compagnons : « *Bravo, c'est ça la vérité. Assassins ! assassins !* »

Un grand type maigre, plein d'autorité, s'approche du groupe. « *Ça suffit ! Le pays nous regarde. Taisez-vous !* » Il obtient le silence. Plus tard, des provocateurs, faisant le salut fasciste, seront expulsés de la place après avoir bousculé les secrétaires généraux de trois syndicats venus eux aussi exprimer leur soutien à la démocratie chrétienne.

Vers 20 heures, revenus du Colisée, où a eu lieu une grande manifestation avec les communistes, quelques centaines de jeunes démocrates-chrétiens, drapeau blanc en tête, confluent vers la place du Gesu en scandant « *Moro est là, avec toute la D.C. !* » On discute par petits groupes : du terrorisme, des communistes, de la démocratie chrétienne, qui n'en peut plus de voir ses locaux attaqués, plusieurs fois par jour, par des poseurs de bombes.

A 21 heures, les dirigeants du parti descendent un à un sur la place. La police en faction a ménagé un grand couloir au milieu de la foule. Ils se rendent à l'église voisine pour assister à la messe.

Pendant ce temps, d'autres personnes vont se recueillir à l'endroit où a été trouvé le cadavre d'Aldo Moro. Dans cette rue sombre, on a installé un projecteur et hissé un drapeau blanc. Au milieu des fleurs, les « jeunes démocrates-chrétiens de Bari », ville du président défunt, ont déposé une simple feuille de papier : « *Aldo Moro, tes œuvres resteront vivantes en nous.* » — R. S.

Onze coups de feu dans la région du cœur

De notre correspondant

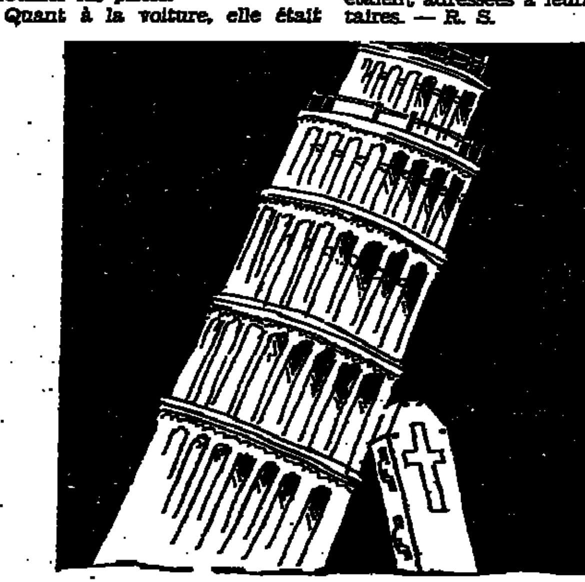
Rome. — Aldo Moro était debout quand les terroristes l'ont tué de onze coups de feu dans la région du cœur. Ils ont été tirés par deux armes différentes, dont un pistolet Scorpion de fabrication tchécoslovaque. L'otage a dû instinctivement *porter sa main droite* à la poitrine puisque l'un des doigts était ensanglanté. On estime que l'assassinat remonte à l'aube du mardi 9 mai. Les terroristes avaient laissé près du cadavre un sac de plastique contenant une montre, un bracelet, un portefeuille et un porte-carte appartenant à la victime. Les blessures étaient camouflées par des mouchoirs de papier.

Selon une première expertise, le corps d'Aldo Moro a dû être traîné jusqu'à la R-4. Les ravisseurs auraient mis ensuite à la victime sa veste et ses chaussures. Celles-ci ne contiennent, en effet, aucune trace de sable, alors que les chaussettes et le bas du pantalon en sont couverts. Ce sable est pratiquement le seul indice dont disposent les enquêteurs. Il pourrait provenir aussi bien de la côte que des environs d'un lac ou des bords du Tibre. Un examen plus précis est en cours. On ne peut exclure néanmoins que ce soit encore un stratagème des Brigades rouges pour brouiller les pistes.

Quant à la voiture, elle était naturellement volée, et depuis longtemps.

Selon la *Stampa*, le corps porterait la trace d'une blessure par balle mal soignée à la fesse gauche, ce qui signifierait que le président de la démocratie chrétienne avait été touché lors de l'attentat du 16 mars. (Des traces de sang étaient visibles dans la Fiat 132 officielle après l'attentat.)

La découverte du cadavre d'Aldo Moro ne fait pas avancer l'enquête d'un pouce. Au contraire, « libérés » de leur otage, les terroristes ont pu se fondre de nouveau dans l'anonymat. L'ultime épisode de ce drame laisse à penser qu'ils n'avaient pas quitté Rome. Toutes les entrées de la capitale sont, en effet, surveillées par des barrages de police depuis le 16 mars ; mais, selon un fonctionnaire du ministère de l'intérieur, le blocus ne pouvait être absolument étanche. Les enquêteurs ont toujours pensé que le commando se trouvait dans Rome ou dans les environs. Cette conviction se fondait sur la manière dont les lettres de l'otage étaient adressées à leurs destinataires. — R. S.



(Dessin de PLANTU.)

L'Italie frappée de stupeur

(Suite de la première page.)

La manifestation populaire contre les violences est louée de toutes parts. N'a-t-elle pas complètement isolé les Brigades rouges, au point que même les « autonomes » condamnent cette *« irréversible erreur stratégique »* ? Chacun sait cependant que l'indignation collective n'a pas empêché les Brigades rouges de mener le jeu jusqu'au bout. *« L'heure de graves décisions est arrivée »*, écrit le *Corriera della Sera*. C'est l'avis de la plupart des citoyens qui réclament *« de la fermeté »*. Mais aucun parti ne veut tomber dans le piège des terroristes en prônant des *« lois spéciales »*. Seule l'extrême droite réclame *« l'état d'urgence et de guerre interne »* en appelant les ravisseurs d'Aldo Moro (avec une ambiguïté volontaire) *« les brigades communistes »*.

« L'histoire jugera »

Les Italiens souhaitaient la fin de ce cauchemar sans deviner qu'elle serait aussi pénible. Ils ont réagi avec une stupeur et une indignation qu'on ne soupçonnait pas. Cette macabre découverte était pourtant prévisible. Même dans ses formes. N'avait-on pas renforcé la surveillance devant les bâtiments publics et les sièges des partis, sachant que les Brigades rouges, qui aiment les défis et cultivent les symboles, risquaient d'y déposer le cadavre ?

L'ultime épisode est survenu après quatre jours de silence. On avait fini par croire à un nouveau bluff. Comme les fois précédentes, des rumeurs insistantes parlaient d'un message secret des ravisseurs et certains partisans de la négociation revenaient à la charge. Assassine-t-on un otage dont on a épargné la vie pendant près de huit semaines ?

On se disait aussi que les Brigades rouges n'avaient, en tout cas, aucun intérêt à clore cette affaire. En rendant le cadavre, elles risquaient de renforcer l'unité nationale et d'indigner davantage encore l'immense majorité des citoyens. Mais c'était oublier que les terroristes ont aussi des comptes à rendre à leurs propres troupes. En ne mettant pas leur sentence à exécution, après s'être engagés dans une impasse, ils perdaient toute crédibilité. Dans leur esprit le cadavre a d'ailleurs une valeur pédagogique : on montre au *« prolétariat »* le résultat de « *son* » action.

En fait, les dirigeants politiques ne se faisaient guère d'illusions sur l'issue de cette affaire, et ils s'y étaient préparés. Mais pas la population. Devant le cadavre criblé de balles découvert à l'heure du déjeuner, tout le monde — dirigeants et citoyens — a été bouleversé. Davantage peut-être que lors de l'attentat du 16 mars. La mort de cinq gardes du corps avait révolté la population. Mais c'étaient « des inconnus ». Aldo Moro, lui, est devenu familier pendant ces cinquante-quatre jours de détention. On a appris à le connaître. Avec ses faiblesses, ce qui le rendait encore plus attachant. Chaque Italien, grand ou petit, s'est reconnu en cet homme désarmé, terrorisé devant la mort. *« Je suis pour la fermeté parce qu'il faut l'être,* nous disait un député républicain. *Mais comme je comprends l'attitude de la famille Moro ! »*

Celle-ci ne pardonne pas aux forces politiques, notamment à la démocratie chrétienne, d'avoir refusé la négociation. Elle a publié, quelques heures après la découverte du cadavre, un communiqué bien embarrassant. *« La famille,* y est-il dit, *désire que soit pleinement respectée par les autorités de l'Etat et du parti la précise volonté d'Aldo Moro. Cela veut dire : aucune manifestation publique, ou cérémonie, ou discours. Aucun deuil national ni funérailles d'Etat ou décoration posthume. La famille se réfugie dans le silence et demande le silence. Sur la vie et sur la mort d'Aldo Moro, l'Histoire jugera. »*

Le gouvernement a fait savoir qu'il respectait « *la volonté de la famille* », mais des démarches ne sont pas exclues pour la faire changer d'attitude. En autorisant des funérailles nationales, les parents du président de la D.C. auraient permis de rendre à celui-ci un très grand hommage. Mais ç'aurait été reconnaître que l'otage n'était pas lui-même quand il écrivait ses lettres de prison. Quoi qu'il en soit, un hommage lui sera rendu. C'est même déjà fait. On ne voit pas comment l'Italie pourrait s'interdire toute « *manifestation publique ou cérémonie ou discours* ».

Attendra-t-on que « *l'histoire juge* » l'attitude des forces politiques ? Le débat sur la négociation risque de reprendre très vite. M. Giuseppe Saragat, président du parti social-démocrate, l'a d'ailleurs rouvert, dès mardi après-midi, par des paroles inquiétantes : *« Je crains qu'à côté du cadavre du président de la D.C. il n'y ait aussi celui de la première république qui n'ait pas su défendre la vie de l'homme politique le plus généreux de notre pays. »*

Selon M. Luigi Pintor, l'une des voix les plus écoutées à l'extrême gauche, l'affaire Moro est « *l'un de ces événements qui modifie les courants de fond d'une société* ». A court terme, cependant, « tout peut arriver ».

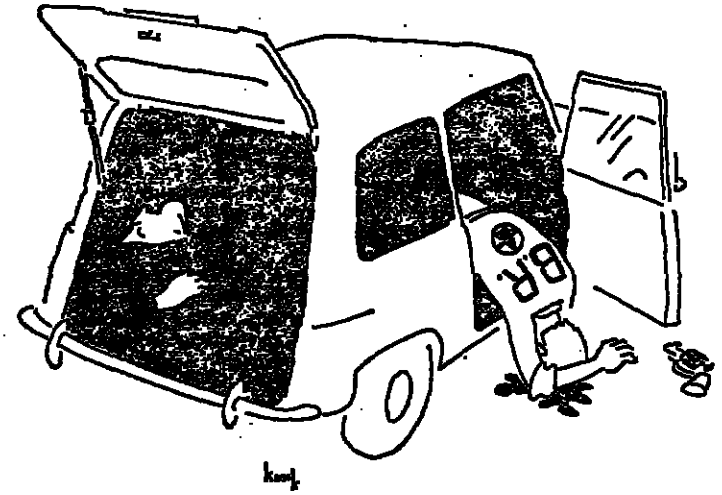
On craint beaucoup, en effet, de nouveaux attentats. Non pas seulement les « petites » fusillades qui sont devenues monnaie courante, mais un deuxième coup spectaculaire. Pour l'éviter il ne suffit pas d'offrir des voitures blindées aux principaux dirigeants de l'Etat. Les Brigades rouges ont tenu « la une » des journaux pendant des semaines. Ne vont-elles pas être frustrées maintenant en cédant la place au débat entre les partis et être tentées de refaire parler d'elles ?

D'une certaine manière, l'affaire Moro ne fait que commencer. Ses conséquences politiques restent très incertaines. La seule chose à peu près sûre est que la démocratie chrétienne devrait faire un bon score aux élections locales de dimanche prochain. Elle avait déjà le vent en poupe avant le 16 mars. L'attentat, la réponse ferme qui lui a été donnée et la découverte du cadavre à la veille du scrutin ne peuvent que donner des bénéfices au parti gouvernemental. Mais ces élections partielles n'auront pas à elles seules des répercussions sur le cadre politique. Dans les prochaines semaines, tout va se jouer au sein de la D.C. Aldo Moro incarnait à la fois l'unité du parti et la collaboration avec le P.C.I. Pendant sa détention, il continuait à jouer ce rôle. Mais maintenant ? La D.C. *ne* va-t-elle pas se diviser à nouveau entre les défenseurs de l'entente avec les communistes et les partisans d'un retour au centre gauche, chaque camp réussissant à se réclamer d'Aldo Moro ?

Le P.C.I. suit de très près ce qui se passe chez son partenaire. Il s'interroge en particulier sur le sens du discours prononcé le 8 mai par M. Fanfani. Le président du Sénat s'en était pris à la faiblesse du gouvernement, et il accusait les partis de gauche de s'être aveuglés pendant longtemps sur le terrorisme. Or, après la disparition d'Aldo Moro, M. Fanfani est le démocrate chrétien le plus en vue avec M. Giulio Andreotti, président du conseil, lequel est davantage un homme de gouvernement qu'un dirigeant de parti.

Il y a quelques jours, un intellectuel de droite soulignait : *« Moro est de ces hommes qui prennent encore plus de place morts que vivants. »* On saura, dans les prochains mois, si cette remarque était exacte.

ROBERT SOLÉ.



(Dessin de KONK.)

Un système politique infirme

(Suite de la première page.)

L'émotion se dissipe vite et la conviction en ce moment répandue que Aldo Moro ne saurait avoir de successeur, puisque ses vertus étaient incomparables, risque fort de gêner justement quiconque voudrait prendre sa suite comme conciliateur et artisan d'un rapprochement acceptable avec les communistes. Ce d'autant que le résultat des élections partielles servira à interpréter les rapports de force à l'intérieur de la démocratie chrétienne, en fonction de l'attitude des différents courants devant les communistes. Plus que l'union sacrée derrière un vivant, c'est la division qui menace le parti catholique. Mais jamais jusqu'à l'éclatement.

Où sont les opposants ?

M. Berlinguer a-t-il le choix entre deux voies ? La stratégie qu'il a poussée avec persévérance serait démentie du jour au lendemain si la démocratie chrétienne préservait son unité en renversant le sens de la marche ce *qui, à vrai dire,* est assez peu probable. Il n'existe pas de solution de rechange ni d'alliance à droite. Et même si, à l'intérieur du P.C.I., les critiques *sont ouvertes* contre une ligne dont le seul résultat a été le renforcement de la démocratie chrétienne, il n'est personne pour *proposer* un renversement complet qui présupposerait un changement des dirigeants.

Plus clairement que jamais, apparaît la *grande infirmité du système* parlementaire italien : l'absence d'opposition réelle capable d'offrir non seulement d'autres solutions, des contre-propositions valides, des combinaisons gouvernementales capables, mais aussi de coaguler autour d'elle des espoirs et des désespoirs, et des forces vives.

La démocratie chrétienne, fascinée par sa prépondérance, n'a jamais mesuré les grands risques que courait le régime en laissant s'épuiser les chances et les talents d'un véritable parti libéral laissé sur la touche et traité par le mépris. Tout comme, de son côté, le P.C., engoncé dans le dogme léniniste, n'a pas toujours su voir à temps les situations d'où naissaient les extrémistes sur sa gauche, tout en sachant en récupérer après coup les dirigeants dans son propre appareil. Mais sa stratégie de parti de gouvernement le rendait trop indifférent aux réalités qui ont donné naissance à cette couche de marginaux dans laquelle les Brigades rouges trouvent l'accueil de leur clandestinité.

La véritable opposition, elle est là, échappant à toute emprise, à l'extrême droite comme à l'extrême gauche. Elle a suffisamment démontré avec quelle facilité elle se jouait des forces de l'Etat, pour ne pas bénéficier à présent d'un crédit peut-être démesuré. Car toutes les échéances, tout le fonctionnement des règles d'un jeu parlementaire classique sont suspendus à la peur que suscitent les Brigades rouges.

La dignité, le sang-froid des Italiens, en ces heures, sont incontestables. On relèverait difficilement les signes d'une disposition quelconque à entrer dans la « *lutte du prolétariat armé* » à laquelle les Brigades rouges assurent vouloir les contraindre. Inversement, les mesures de police *renforcée* prises depuis deux mois ne semblent pas avoir soulevé de protestation ni d'indignation, peut-être parce qu'elles ont été exercées avec une certaine élasticité qu'on peut qualifier de souplesse ou de désinvolture.

S'agissant de tout autre nation, on verserait dans le pessimisme, on attendrait les catastrophes dues au manque de rigueur, à l'absence d'un projet à la mesure de la dramatisation de la situation et susceptible de faire surgir un réflexe national. Mais l'expérience prouve que jamais l'empirisme n'a été à bout de ressources en Italie et que la tradition du « *transformisme* » en politique, c'est-à-dire de l'association des adversaires pour gérer le pays, a permis de tirer le meilleur de la contradiction qui d'un citoyen profondément sceptique fait un électeur obstinément fidèle à son parti.

L'empirisme, cette fois, va-t-il suffire ? Dans les prochaines heures, on verra jusqu'où et dans quel sens s'orienteront les réactions populaires et si elles sont homogènes. Les partis de gauche et les syndicats, surtout le P.C., visent à les susciter en les canalisant, en leur donnant pour thème la volonté de changement et d'efficacité. Mais de quoi les extrémistes ne sont-ils pas capables ? Et les « provocateurs », de toutes origines, vont-ils parvenir à réveiller les passions pour « l'ordre et la loi », entraînant la répression contre la gauche, ou, au contraire, à encourager une mise à feu et à sang qui mettrait à rude épreuve, jusqu'à la briser, l'alliance de fait entre la démocratie chrétienne et les communistes ?

JACQUES NOBÉCOURT.



Cinquante-quatre jours de séquestration

Voici le film des événements qui ont marqué l'enlèvement de M. Aldo Moro.

16 MARS

Enlèvement à 9 heures, à Rome, de M. Aldo Moro, soixante-deux ans, président de la démocratie chrétienne, par un commando des Brigades rouges. Ses cinq gardes du corps sont tués.

Le soir même, investiture du gouvernement démocrate-chrétien de M. Giulio Andreotti par 569 voix sur 630. La majorité est formée des partis démocrate-chrétien, communiste, socialiste, social-démocrate et républicain.

C'est la première fois que le parti communiste entre dans la majorité. M. Moro a été l'un des principaux artisans de ce résultat.

17 MARS

Conseil de guerre des secrétaires généraux des cinq partis de la majorité avec M. Andreotti pour mettre au point des mesures extraordinaires de sécurité en excluant toute législation d'exception.

18 MARS

Premier communiqué des Brigades rouges revendiquant l'enlèvement, accompagné d'une photographie de M. Moro.

20 MARS

Reprise à Turin du procès contre quinze dirigeants des Brigades rouges dont Renato Curcio, leur fondateur en 1970.

24 MARS

Attentat des Brigades rouges à Turin contre l'ancien maire démocrate-chrétien de la ville, M. Giovanni Picco, qui est blessé aux jambes.

25 MARS

Deuxième communiqué des Brigades rouges annonçant que M. Moro sera « jugé par un tribunal du peuple ».

29 MARS

Troisième communiqué accompagné d'une première lettre manuscrite de M. Aldo Moro, qui suggère d'être échangé contre les détenus de Turin.

30 MARS

Refus catégorique de toute négociation de la part de la direction du parti démocrate-chrétien. Ce refus est appuyé par tous les partis de la majorité, notamment par le parti communiste.

2 AVRIL

Appel du pape aux Brigades rouges pour la libération de M. Moro.

4 AVRIL

Débat au Parlement qui confirme le refus de toute négociation.

Quatrième communiqué des Brigades rouges et nouvelle lettre de M. Moro demandant à être échangé contre les chefs de l'organisation incarcérés à Turin.

7 AVRIL

Lettre de Mme Eleonora Moro, épouse du leader de la démocratie chrétienne, adressée aux Brigades rouges en première page du quotidien milanais « Il Giorno », demandant sa libération pour des raisons humanitaires.

Attentat des Brigades rouges, à Gênes, contre le président de l'association des industriels, M. Felice Schiavetti, qui est blessé aux jambes.

8 AVRIL

Lettre de M. Moro adressée à sa femme, sur laquelle les autorités font un black-out total. Elle contiendrait un appel désespéré.

10 AVRIL

Cinquième communiqué de l'organisation contenant des « révélations » que M. Moro aurait faites au cours de son « procès » sur la politique intérieure italienne.

15 AVRIL

Sixième communiqué annonçant que le « procès » de M. Aldo Moro est terminé et qu'il est « condamné à *mort* ».

18 AVRIL

Un tract signé des Brigades rouges indique que M. Moro « a été exécuté par suicide » et que son cadavre se trouve dans les fonds boueux du lac Duchessa, dans les montagnes de Rieti, à une centaine de kilomètres de Rome. Les recherches ne donnent aucun résultat.

20 AVRIL

Septième communiqué des Brigades rouges, qui annoncent que M. Aldo Moro est vivant. Les Brigades lancent un ultimatum pour que le gouvernement accepte avant le 22 à 14 heures G.M.T. de négocier sa libération. Ce communiqué qualifie de faux celui du 18 avril.

21 AVRIL

Après un appel de la famille de M. Moro, l'organisation catholique d'assistance, Caritas Internationalis, se déclare prête à entrer en contact avec les Brigades rouges sur un plan humanitaire.

22 AVRIL

Appel du pape Paul VI et de M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU, aux Brigades rouges pour qu'elles libèrent M. Moro.

24 AVRIL

Huitième communiqué de l'organisation qui exige, pour relâcher M. Moro, la libération de treize terroristes emprisonnés.

Le gouvernement réaffirme son refus de négocier et précise : « Les exigences des terroristes sont inacceptables parce qu'elles sont émises contre la liberté de tous et contre l'ordre juridique de la République. »

Lettre pathétique de M. Moro au parti démocrate-chrétien qu'il rend responsable de sa mort.

29 AVRIL

Nouvelle lettre autographe d'Aldo Moro publiée par le quotidien « Il Messagero » dans laquelle il accuse son parti de manquer de courage et lui demande d'ouvrir un débat « sur le thème du sauvetage de ma vie » et les conditions qui le permettraient.

Les Brigades rouges revendiquent dans un communiqué à l'agence Ansa un attentat contre un cadre de Fiat, M. Sergio Palmieri.

Neuf lettres autographes de M. Moro parviennent dans la nuit du 28 au 29 aux plus hauts responsables italiens : président de la République, chef du gouvernement, présidents des deux Chambres. M. Moro y insiste pour la négociation et convoque du fond de sa prison le conseil national de la D.C. pour que l'on discute son cas.

30 AVRIL

Nouvel ultimatum des Brigades rouges dans *quatre appels* téléphoniques, impossibles à authentifier, menaçant d'exécuter M. Moro le 1er mai dans la soirée si l'échange n'est pas accepté.

Pour la première fois, Mme Eleonora Moro et sa famille s'en prennent à la *démocratie* chrétienne. Dans un appel « pressant », il est demandé au parti d'assumer « avec courage ses propres *responsabilités* pour sauvegarder son président ».

M. Bettino Craxi, secrétaire général du parti socialiste italien, est le seul à révéler le contenu de la lettre qu'il a reçue. M. Moro l'y « conjure » de poursuivre son initiative en sa faveur. Il met l'accent sur l'incompréhension de ses amis face à la nécessité urgente « d'une négociation sérieuse et équilibrée pour l'échange de « prisonniers politiques ».

1er MAI

Quatre nouveaux appels téléphoniques des Brigades rouges qui menacent une nouvelle fois d' « exécuter » M. Moro le 1er mai à 21 heures.

2 MAI

Arrestation d'un membre présumé des Brigades rouges. Mais les enquêteurs déclarent qu' « aucun élément concret n'existe à la charge du suspect » en relation avec l'affaire Moro, mais « seulement des soupçons ».

3 MAI

Les dirigeants du P.S.I. préconisent « une initiative autonome du gouvernement » pour sauver M. Aldo Moro.

La démocratie chrétienne reste opposée à toute négociation et envisage des mesures de « générosité et de clémence » au cas où les ravisseurs libéreraient leur otage sain et sauf.

Le gouvernement italien réaffirme, de son côté, son refus de négocier et n'envisage « aucune dérogation aux lois de l'Etat ».

4 MAI

Deux attentats revendiqués par les Brigades rouges sont commis contre le chef du personnel d'une société de Gênes et un cadre d'une société de Milan, tous deux étant blessés par balles aux jambes.

Le P.C.I. *réaffirme* la nécessité de la fermeté.

5 MAI

Un correspondant anonyme, parlant anglais *et* se réclamant des Brigades rouges, annonce à un journal romain que M. Moro a été exécuté.

Un « communiqué n° 9 » signé *des Brigades rouges, diffusé* simultanément dans quatre grandes villes italiennes, annonce que M. Moro a été exécuté.

6 MAI

Alors que la démocratie chrétienne annonce qu'elle se réunira *mardi* avant de convoquer *le* conseil national du parti, dès l'aube une vaste opération de police est engagée à Rome et dans ses environs. Plusieurs personnes sont arrêtées, ce qui porte à trente-neuf le nombre de *personnes* arrêtées dans le cadre de l'affaire Moro.

7 MAI

Dans une « *lettre d'adieu* » publiée par le quotidien romain « Il Tempo », M. Aldo Moro écrit à son épouse : « Chère Norina (N.D.L.R. : diminutif du nom de sa femme, Eleonora). Ils m'ont dit qu'ils vont me tuer sous peu. Je t'embrasse pour la dernière fois. Embrasse les enfants. »

9 MAI

Le cadavre de M. Aldo Moro est découvert dans une voiture garée près du siège du parti communiste à Rome, à la suite d'un coup de téléphone anonyme. — (A.F.P.).

Du terrorisme « noir » aux Brigades rouges

Les Brigades rouges, groupe terroriste le plus puissant en Italie, ont pris la relève du terrorisme « noir » (néo-fasciste) des années 1969-1970 dont l'attentat de Milan, le 16 décembre 1969 (seize morts et cent blessés), a marqué le début.

Jusqu'en 1974, c'est essentiellement ce terrorisme noir qui a secoué l'Italie. Le pays s'est alors mobilisé contre le danger fasciste : comités antifascistes regroupant tous les partis, des démo-chrétiens aux communistes, et tous les syndicats.

Le dernier attentat néo-fasciste a eu lieu, en août 1974, contre le train Italicus (douze morts). Le terrorisme de gauche prenait alors la relève, avec les Brigades rouges concentrées dans le Nord où, en quatre ans, elles ont revendiqué plus de mille attentats, et l'assassinat de plusieurs magistrats.

Créées en 1970 par Renato Curcio, licencié en sociologie, aujourd'hui âgé de trente-cinq ans, les Brigades rouges, enfoncées dans la clandestinité, sont l'expression d'une cassure entre le monde ouvrier et un noyau d'intellectuels d'extrême gauche, influencés par le mai 68 français.

Curcio, qui a renié ses origines néo-fascistes et catholiques, définit une idéologie de violence révolutionnaire : *« Frapper au cœur de l'Etat. »* Dans un contexte d'isolement, il en est arrivé à l'action terroriste, prenant pour cible privilégiée les syndicats, accusés de *« collaborer avec le capitalisme »*, le parti communiste, accusé de *« trahir la classe ouvrière » et tous les « représentants* de l'Etat bourgeois » : magistrats, journalistes.

L'Italie découvre véritablement les Brigades rouges le 21 avril 1974, avec le rapt du juge Mario Sossi. *Le* magistrat, détenu pendant trente-cinq jours par les Brigades rouges, sera soumis à un « procès du peuple », comme Aldo Moro quatre ans plus tard.

Avec la libération du juge Sossi, parviennent les premières indications sur les mystérieuses Brigades rouges, dont aucun membre n'était encore fiché : l'organisation est structurée militaire et finance ses actions par des hold-up.

Renato Curcio sera finalement arrêté en janvier 1976. Sa femme, Margherita Cagol, « pasionaria » du groupe, avait été tuée par les carabiniers en 1975. Mais les Brigades rouges n'étaient pas à bout de *souffle* et les attentats qu'elles revendiquent se poursuivent, tandis que commencent différentes instructions contre les militants arrêtés. Réunies, elles aboutissent au procès qui s'ouvre à Turin en février 1978.

Les attentats depuis 1976

Les attentats commis depuis 1976 sont les suivants :

— 29 avril 1976 : M. Enrico Pedinovi, conseiller provincial du M.S.I. (extrême droite), est tué à Gênes.

— 8 *juin* 1976 : M. Francesco Coco, procureur général de Gênes, est tué ainsi que son chauffeur et son garde du corps.

— 29 avril 1977 : M. Fulvio Croce, président de l'ordre des avocats de Turin, est tué. Il avait été chargé de choisir les avocats commis d'office au procès contre les Brigades.

— 2 juin 1977 : A Milan, M. Indro Montanelli, directeur du journal *Il Giornale*, et à Gênes, M. Vittorio Bruno, directeur adjoint du *Secolo XIX*, sont blessés à coups de feu dans les jambes.

— 3 juin 1977 : A Rome, M. Emilio Rossi, directeur du journal télévisé TG 1, est blessé à coups de feu dans les jambes.

— 16 novembre 1977 : A Turin, M. Carlo Casalegno, vice-directeur de la *Stampa*, est blessé. Il mourra quelques jours plus tard.

— 28 décembre 1977 : M. Angelo Pistolesi, secrétaire de section du M.S.I., est tué à Rome.

— 14 février 1978 : M. Riccardo Palma, magistrat, est tué à Rome.

— 10 mars 1978 : M. Rosario Berardi, sous-officier de police, est tué à Turin.

— 16 mars 1978 : M. Aldo Moro, président de la démocratie chrétienne, est enlevé et les cinq hommes de son escorte tués.

— 24 mars 1978 : L'ancien maire démocrate-chrétien de Turin, M. Giovanni Picco, est blessé à coups de feu dans les jambes.

— 7 avril 1978 : Le président de l'Association des industriels de Gênes, M. Felice Schiavetti, est blessé à coups de feu dans les jambes.

— 11 avril 1978 : Un gardien de la prison de Turin, M. Lorenzo Cotugno, est tué à coups de feu, après avoir blessé un de ses agresseurs qui est arrêté.

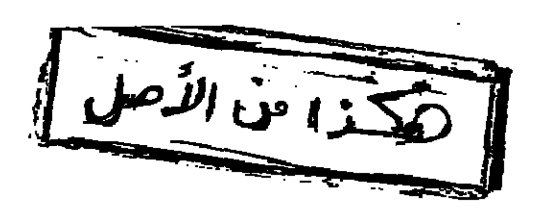
— 26 avril 1978 : M. Girolamo Mechelli, ancien président de la Junte régionale du Latium, est blessé par balles à *Rome*.

— 27 avril : un cadre de Fiat, M. Sergio Palmieri, est blessé aux jambes par des coups de feu, à Turin.

— 4 mai 1978 : le chef du personnel de la Société Italsider de Gênes, M. Alfredo Lamberti, et un cadre de la Société Sit Siemens de Milan, M. Umberto Degli Innocenti, sont blessés aux jambes. Les Brigades rouges revendiquent également l'incendie de la voiture d'un dirigeant d'Alfa-Romeo, M. Gianfranco Bucciarelli.

Les Brigades rouges ont été épaulées dans leurs actions par divers groupes subversifs : dans le sud, notamment, à Naples et à Rome, par les Noyaux armés prolétariens (N.A.P.), à la structure proche de celle des « B.R. ». Au début de 1978, ces deux groupes semblent avoir fusionné.

Parallèlement à ces deux organisations terroristes, des dizaines de mouvements clandestins, parfois éphémères, opèrent en Italie. Leurs actions se sont jusqu'à présent limitées à de petits attentats, notamment contre des sièges de partis. — *(A.F.P.)*.



D'ALDO MORO

DANS LEUR CITADELLE DE VÉNÉTIE

Les démocrates-chrétiens songent à consolider la base populaire du compromis historique

De notre envoyé spécial

Venise. — C'est à l'heure où les trattorie dégorgeaient leurs clients sur les places que la nouvelle s'est répandue, répercutée par les innombrables transistors : « *Moro è morto.* » On avait soudain un peu honte d'être là, sous un soleil pâle, à se fabriquer des souvenirs, pendant que des policiers sortaient d'une voiture, à Rome, le cadavre d'un homme d'Etat assassiné.

Les représentants des partis, en tout cas, ne devaient pas perdre de temps. A 16 heures se réunissaient, à l'hôtel de ville de Venise, les membres du comité anti-fasciste. Un bref communiqué devait être publié une heure plus tard, une manifestation rassemblait, sur la piazza San Stefano, plusieurs milliers de personnes brandissant drapeaux et banderoles du P.C.I. et de la démocratie chrétienne notamment, sous les yeux écarquillés des touristes : « *Ils font de la politique même à Venise !* » s'étonnait un couple australien avec un peu de réprobation.

Quelques minutes plus tard, de grands drapeaux italiens crêpés de noir pendaient aux balcons des palais. Mais c'est à Mestre que devait avoir lieu, en présence d'une foule considérable, la manifestation la plus importante de la région. Des milliers et des milliers d'ouvriers, à la sortie des usines, se rassemblèrent à l'appel de leurs organisations politiques et syndicales pour clamer leur indignation contre le « fascisme ».

« *Même à Venise.* » Oui. Car la Vénétie est la citadelle de la démocratie chrétienne, bien que sa capitale elle-même se soit dotée d'une municipalité de gauche.

L'analyse des démocrates chrétiens de Vénétie, devant le meurtre d'Aldo Moro, porte à la fois sur l'enchaînement politique qui a conduit au terrorisme et sur les perspectives d'avenir. L'enchaînement, pour eux, c'est celui du compromis historique. « *L'alliance des six principaux partis italiens, des communistes à nous-mêmes, a conduit la majorité à tenter de satisfaire un peu tout le monde, c'est-à-dire personne* », estime l'un des représentants régionaux du parti catholique. « *Paradoxalement, la force des partis a engendré la faiblesse de l'Etat. Cette alliance a d'ailleurs été, surtout pour l'instant, celle des états-majors plus que celle des différents électorats. Il est des circonstances où l'union fait la faiblesse.* »

En outre, ajoute M. Giorgio Dominese, porte-parole du conseil régional de Vénétie, également démocratie-chrétien, « *c'était sans doute une erreur que de présenter Aldo Moro comme une incarnation de l'Etat. Le président de notre parti était un homme politique très important, futur candidat (et même vainqueur probable) de l'élection présidentielle, mais enfin, il n'occupait aucune fonction dans l'Etat. Aujourd'hui sa mort risque d'apparaître pour ce qu'elle n'est pas, c'est-à-dire celle de l'Etat démocratique tout entier* ».

Est-ce à dire que, du fond de leur forteresse vénitienne, les démocrates chrétiens commencent à souhaiter la rupture du compromis historique avec les communistes et les autres partis de gauche et du centre ? « *Surtout pas,* explique un autre responsable, *cette rupture; c'est exactement ce que voudraient les Brigades rouges. Sans doute, le compromis historique n'est-il qu'une étape. Un jour il faudra probablement en redéfinir plus clairement le contenu. Mais, dans l'immédiat, il faut surtout donner une assise populaire à cette alliance.* »

M. Dominese ajoute : « *Ce qu'il nous faudrait, c'est un de Gaulle italien, c'est-à-dire quelqu'un de ferme et de prestigieux mais qui respecte les institutions républicaines, et rassemble autour de lui une majorité dépassant les limites des partis. Ce quelqu'un, pour l'instant, nous ne l'avons pas.* »

La gauche locale, de son côté, a promptement manifesté sa solidarité aux amis politiques de l'otage. Jusqu'à l'annonce de l'assassinat, ses déclarations restaient assez vagues. Mais, mardi après-midi, ses élus se sont faits plus précis, rendant hommage à la personnalité d'Aldo Moro « *qui voulait faire évoluer l'Italie dans le sens du progrès social* » (M. Rigo, maire socialiste de la ville), au pape, aux forces de l'ordre « *qu'il faut soutenir et encourager dans le respect des lois existantes* », à la politique d'union nationale, « *seule capable de permettre à la jeune démocratie italienne de survivre* ».

La nécessité de l'union

« *Il faut,* explique M. Roberto Tonini, responsable régional de la Confédération syndicale C.G.I.L., *donner une réponse ouvrière à la provocation des Brigades rouges* » et « *unir chrétiens et communistes contre la violence* ».

On semble regretter toutefois, dans l'ensemble de la classe politique vénitienne, que la République n'ait pas su se doter d'un grand dessein mobilisateur. « *Le spectacle de l'Etat n'est pas très enthousiasmant* », reconnaît-on à la démocratie chrétienne. « *Le chômage des jeunes peut les conduire sur une voie qu'ils réprouveraient à tête reposée* », ajoute-t-on au P.S.I. C'est en fait ce double souci : le sous-emploi et l'absence d'un projet politique stimulant, qui semble hanter les réflexions des responsables de l'ensemble des formations politiques.

Sans doute insistent-ils tous sur la nécessité de l'union, mais les communistes apparaissent comme davantage « *demandeurs* » du compromis historique que leurs interlocuteurs démocrates chrétiens. La gauche vénitienne, P.C.I. en tête, redoute que la violence « *révolutionnaire* » donne une nouvelle chance à l'extrême droite, mais en fait la crainte moins avouée des communistes est que la démocratie chrétienne soit le principal bénéficiaire de la vague d'indignation soulevée par le crime des Brigades rouges, et, au sein de la démocratie chrétienne, son aile la plus droitière.

A terme, on semble craindre à gauche que les démocrates chrétiens ne parachèvent leur conquête de la région vénitienne, à la faveur d'une affaire dans laquelle, qu'on le veuille ou non, ils sont apparus à la fois comme le parti martyr et comme les défenseurs de l'autorité de l'Etat. Pour bafouée que soit celle-ci et même justement parce qu'elle l'est, cette situation pourrait bien constituer un sérieux avantage pour la démocratie chrétienne dans la perspective des futurs scrutins.

BERNARD BRIGOULEIX.

L'ASSASSINAT

LES RÉACTIONS EN FRANCE

L'Assemblée nationale et le Sénat ont suspendu leurs travaux

En signe de deuil, à l'annonce de la découverte du corps d'Aldo Moro, les travaux de l'Assemblée nationale ont été suspendus, mardi après-midi 9 mai, à 16 h. 10. dès l'ouverture de la séance publique. M. Jacques Chaban-Delmas, qui présidait la séance, a déclaré : « *Aucun doute, hélas, ne peut subsister sur le sort de M. Aldo Moro.* » Il a annoncé qu'il avait envoyé un télégramme de condoléances à son homologue italien « *et à travers lui au peuple italien* », télégramme auquel, a-t-il ajouté : « *L'Assemblée sera certainement unanime à apporter son appui.* » M. Jacques Legendre, secrétaire d'Etat à la formation professionnelle, qui était alors au banc du gouvernement, a associé ce dernier à la déclaration du président de l'Assemblée nationale.

Pendant la suspension de séance, les présidents des quatre groupes de l'Assemblée ont adressé leurs condoléances à la famille d'Aldo Moro et au peuple italien.

« *Les hommes politiques doivent désormais s'interroger sur la possibilité de maintenir en Europe la démocratie, face à des événements qui risquent d'entraîner la perte définitive des libertés* », a déclaré M. Roger Chinaud, président du groupe U.D.F.

M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R., a dit : « *Nos sentiments et nos pensées vont en ce moment vers le peuple italien, frappé non seulement dans la personne d'Aldo Moro, mais également dans une certaine idée de la démocratie propre à la République italienne.* »

Pour M. Gaston Defferre, président du groupe socialiste, « *la violence appelle la violence* ». Il a ajouté : « *Les terroristes de gauche, qui prétendent faire valoir leurs idées en prenant des otages et en assassinant, risquent de provoquer une réaction qui conduira l'Italie à l'extrême droite et au fascisme. L'histoire démontre que le recours à l'homme fort est une des conséquences du désordre et des crimes politiques.* »

M. Robert Ballanger, président du groupe communiste, a adressé au président de la Chambre des députés italienne un télégramme dans lequel il déclare : « *Je tiens à vous faire part de l'indignation profonde des députés communistes à l'annonce du lâche assassinat dont Aldo Moro, président de la démocratie chrétienne, a été victime. Dans cette douloureuse épreuve que traverse l'Italie, les députés communistes adressent leurs condoléances émues et l'expression de leur solidarité au peuple et au Parlement italien.* »

Le Sénat a également suspendu ses travaux à la demande de M. Lionel de Tinguy du Pouët (Un. centr., Vendée). M. Etienne Dailly (Gauche dém.), qui présidait la séance, a associé le Sénat « *au deuil qui est aujourd'hui celui de toute l'Italie* ». « *Je crois également*, a-t-il ajouté, *pouvoir dire au nom de la Haute Assemblée toute entière qu'elle s'associe à l'indignation et à la réprobation générale contre les lâches auteurs de l'ignoble crime qui a coûté la vie à la haute personnalité qu'était le président Aldo Moro.* »

Mme Monique Pelletier, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la justice, a associé le gouvernement à cette déclaration.

M. Alain Poher, président du Sénat, a adressé au président du Sénat italien un télégramme dans lequel il déclare notamment : « *Le peuple français a vécu le drame du gouvernement italien, pris entre l'affection pour un homme d'Etat et l'intérêt supérieur du pays, qui ne devait pas céder aux menaces de criminels.* »

M. GISCARD D'ESTAING : un acte injustifiable qui suscite l'horreur.

M. Giscard d'Estaing a adressé un télégramme à Mme Aldo Moro, un autre à M. Giovanni Leone, président de la République italienne.

A Mme Moro, le président de la République écrit notamment : « *Ce crime lâche qui, à travers l'une des plus nobles figures de l'Italie, cherche à porter atteinte à la démocratie est vivement ressenti par chacun de nous. Je tiens à vous dire en ces heures douloureuses toute la part que je prends à votre deuil et à celui de votre famille.* »

A M. Leone, le chef de l'Etat adresse les condoléances suivantes : « *La nouvelle de l'assassinat de M. Aldo Moro a bouleversé la France entière. C'est avec émotion que le peuple français a suivi le long calvaire du président de la démocratie chrétienne. L'acte injustifiable qui vient de priver l'Italie de l'un de ses hommes d'Etat les plus respectés suscite l'horreur et la condamnation générale.* »

LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME : ne pas tomber dans le piège.

La Ligue des droits de l'homme « *entend dénoncer sans équivoque et sans complaisance l'action de groupes terroristes qui, réservant leurs coups aux Etats démocratiques, s'efforcent de les détruire.*

» *La Ligue met en garde ceux qui, croyant la France à l'abri d'une telle entreprise, estiment pouvoir se désintéresser des crimes commis à nos frontières (...). La vague de terrorisme aveugle qui ravage l'Allemagne ou l'Italie peut demain submerger la France. Il faut que les Français en soient conscients et il faut qu'ils aient la volonté d'y faire face. Mais y faire face c'est avant tout éviter de tomber dans le piège que le terrorisme nous tend. Restreindre les libertés fondamentales, porter atteinte à la notion sacrée du droit d'asile, bafouer les droits de la défense, créer l'Europe des polices sous le nom d'* « *espace judiciaire européen* », *lancer des appels à la délation, ce n'est pas lutter contre le terrorisme, c'est céder littéralement à ses sanglantes injonctions.* »

Les leaders politiques

● **M. RAYMOND BARRE** : la France flétrit ce crime.

M. Raymond Barre a notamment indiqué : « *Bien que ce dénouement fatal fût craint de tous, nous gardions l'espoir que l'irréparable ne serait finalement pas commis. Il l'a été.*

» *Après une obscure parodie de justice et un jeu odieux de fausses nouvelles, une infime minorité, pour laquelle le recours systématique à la violence tient lieu d'idéologie, a cru pouvoir disposer de l'existence d'un homme dont la vie a été consacrée au service de son pays et dont tous les efforts ont tendu au maintien de la démocratie en Italie.*

» *La France tout entière flétrit ce crime, partage la peine de nos amis italiens et se recueille devant les souffrances et la fin tragique de M. Aldo Moro.*

» *Dans une telle épreuve, qui atteint à travers l'Italie toutes les démocraties, notre devoir commun est de défendre, sans relâche ni concession, la sécurité et la liberté des citoyens.* »

● **M. JACQUES CHIRAC** : un martyr de la barbarie.

M. Jacques Chirac, président du R.P.R., maire de Paris, a adressé une lettre à M. Giulio Andreotti, président du conseil de la République italienne, dans laquelle on lit notamment :

« *...Je m'incline devant la dépouille meurtrie par la barbarie, mais intacte devant Dieu et devant les hommes, de celui qui a tant servi son peuple et l'Etat.*

» *M. Moro laisse un authentique message de charité et de courage, message dont témoigne toute sa vie publique et privée, que nous saurons déchiffrer dans le chagrin qui nous étreint : la politique ne saurait se définir sans une référence supérieure qui l'informe et qui la fonde, car elle implique une certaine idée de l'homme, dont notre vieille civilisation chrétienne demeure la dépositaire.*

» *Le martyre du président Aldo Moro, immolé au monstre de la politique privée de toute finalité et de toute morale, nous rappelle que, si nous voulons préserver cette part d'éternité et de liberté que tout homme porte en soi, il nous faut consentir au sacrifice suprême pour la sauvegarde de nos raisons de vivre.*

» *Nous garderons cette leçon dans nos cœurs.* »

● **M. FRANÇOIS MITTERRAND** : Prenons garde...

M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, a notamment déclaré :

« *L'assassinat d'Aldo Moro est un acte inexcusable. Ceux qui l'ont commis se réclament d'une idéologie confuse, mais avant tout sont guidés par un goût de la violence qui les rapproche des méthodes fascistes.*

» *Le parti socialiste salue la mémoire d'Aldo Moro, homme d'Etat qui a toujours été soucieux de l'avenir de son pays au milieu de grandes difficultés. Le parti socialiste adresse à sa famille, au gouvernement italien, aux responsables de la démocratie chrétienne, ses condoléances attristées qu'un tel acte provoque chez tous les démocrates.*

» *S'adressant maintenant aux Français, le parti socialiste leur demande de ne pas croire que ce climat de violence serait réservé à nos voisins italiens ou allemands. Prenons garde, nous aussi, de ne pas tomber dans le cercle infernal de l'intolérance fanatique et des crimes. Nous devons lutter collectivement contre toutes les formes de fanatisme. Cette lutte ne peut être menée que dans le respect scrupuleux du droit, sans quoi la société, qui prétend se sauver, se détruit elle-même en niant ses propres principes.* »

● **M. MICHEL ROCARD**, secrétaire national du parti socialiste : « *Quand on est socialiste et démocrate, on ne peut que réprouver l'assassinat politique. Ceux qui se livrent à ce genre de méthode se condamnent par eux-mêmes. Le fait qu'il existe un groupe capable de telles méthodes en Italie est l'indice d'une crise de l'Etat, d'une crise sociale, c'est aux démocrates qu'il appartient d'y répondre.* »

● **M. GEORGES MARCHAIS** : solidarité contre le terrorisme.

Le secrétaire général du P.C.F. a adressé deux messages, l'un à M. Enrico Berlinguer, secrétaire général du P.C.I., l'autre à M. Benigno Zaccagnini, secrétaire général de la démocratie chrétienne. Dans le premier texte, M. Marchais assure « *les communistes, les forces démocratiques et tout le peuple italien de notre entière solidarité dans leur lutte contre le terrorisme, pour le rassemblement des forces populaires nécessaire à la défense des libertés et de l'ordre démocratique* ».

Dans le second message, on peut lire notamment : « *En ces moments tragiques pour le peuple italien, nous tenons également à vous exprimer notre confiance dans la détermination des forces politiques de votre pays rassemblées dans la défense de l'ordre démocratique.* »

● **M. JEAN LECANUET** : un avertissement pour les démocraties.

M. Jean Lecanuet, président du conseil de l'U.D.F., a déclaré : « *C'est un crime odieux qui condamne ceux qui l'ont commis. Mais, en dehors de la douleur que nous éprouvons, c'est un avertissement pour toutes les démocraties. Aucun pays n'est désormais à l'abri du terrorisme. La France, jusqu'à présent, a été préservée d'une telle tragédie. Comme toutes les démocraties, elle doit cependant se préparer à y faire face.*

» *Je suis, ainsi que mes amis politiques, solidaire du peuple italien dans son épreuve. J'approuve le courage et la détermination dont a montré le gouvernement italien. Il ne faut pas céder au chantage dans la violence.* »

● **M. BERNARD STASI**, porte-parole du C.D.S. :

« *La France est aujourd'hui unanime dans la tristesse et l'indignation. Puisse cette unanimité, au-delà de cette émotion d'un jour, se manifester aussi pour condamner avec la même vigueur toutes les atteintes aux droits de l'homme dans quelque pays qu'elles se produisent. Puisse-t-elle aussi éviter à notre pays d'être entraîné à son tour dans l'engrenage de la violence.* »

● **LE PARTI SOCIALISTE UNIFIE (P.S.U.)** : « *L'assassinat d'Aldo Moro est doublement condamnable. Il illustre d'une façon particulièrement barbare l'emploi de formes de lutte terroriste, étrangères au mouvement ouvrier. Il ne peut que nuire politiquement aux travailleurs italiens (...) Les travailleurs italiens et leurs organisations doivent à la fois rejeter le terrorisme et s'opposer à la chasse aux sorcières qui se prépare sous le couvert de la défense de l'Etat.* »

● **LA LIGUE COMMUNISTE REVOLUTIONNAIRE** : « *La boucle est bouclée. Totalement isolées dans le pays, condamnées par l'extrême gauche et même par les mouvements autonomes, les Brigades rouges ont été acculées à commettre l'acte ultime (...) Non, le capitalisme en Italie ne sera pas renversé par l'assassinat de son leader (...) La bourgeoisie italienne a perdu un homme mais a gagné des forces. De cela nous ne serons jamais solidaires.* »

● **M. JEAN-MARIE LE PEN**, président du Front national :

« *L'assassinat d'Aldo Moro constitue un défi insolent aux démocraties décadentes. Losqu'une nation n'est plus capable de garantir à ses citoyens la première des libertés : celle de la sécurité, elle ne saurait survivre à elle-même (...). Aldo Moro, victime pitoyable d'une logique impitoyable, a été, selon l'aphorisme de Lénine, pendu par la corde qu'il avait tressée.* »

∴

● *LA C.G.T.* « condamne vigoureusement les agissements des groupes terroristes et dénonce le comportement fasciste qu'ils révèlent. Elle appelle ses syndicats à protester contre l'assassinat d'Aldo Moro et à soutenir l'action des forces démocratiques italiennes ».

● *LA C.F.D.T.* « exprime son indignation et condamne cet acte inqualifiable » ainsi que « son entière solidarité aux syndicats et au peuple italiens ».

● *F.O.* dénonce « les dangers de l'intolérance conduisant aux excès qui débouchent sur la destruction de la démocratie et de la liberté ».

∴

● **M. DE GUIRINGAUD**, ministre des affaires étrangères, a fait parvenir à son homologue italien, M. Arnaldo Forlani, le message de condoléances suivant :

« *C'est avec consternation que j'ai appris la nouvelle du lâche assassinat de M. Aldo Moro, président de la Démocratie chrétienne. Avec lui disparaît l'une des plus nobles figures du monde politique européen. Je tiens à vous dire que je m'associe du fond du cœur au deuil qui frappe l'Italie.* »

∴

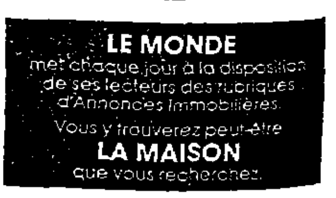
● **LE CARDINAL MARTY** : un cercle infernal.

Le cardinal Marty, archevêque de Paris, a déclaré : « *Je ne puis que dire ma grande peine devant la mort d'un homme, la souffrance d'une famille et la souffrance d'un peuple. Les circonstances de l'enlèvement, de la détention et de la mort de M. Aldo Moro sont particulièrement odieuses. De nombreux autres faits, malheureusement, dans plusieurs pays du monde, font craindre que ne renaisse une véritable barbarie dans des pays qui se disent civilisés. La peur à son tour engendre la violence. C'est un cercle infernal. Chacun de nous pour sa part doit travailler à le briser.* »

∴

● **LE COMITE DES INTELLECTUELS POUR L'EUROPE DES LIBERTES**, que dirigent MM. Eugène Ionesco, Fernando Arrabal, Philippe Sollers, déclare :

« *Violemment ému par le meurtre abject d'Aldo Moro après cinquante-quatre jours de tortures et des formes les plus intolérables, parce que les plus cyniques, d'intimidation, de chantage et d'humiliation sur un peuple entier, le comité souligne qu'il témoigne du resurgissement des manifestations les plus aiguës et les plus dégénérées du délire tatolitaire.* »



Dans la presse parisienne

L'AURORE : une station sur le chemin de croix ?

« *Les Brigades rouges ont eu le pouvoir exorbitant d'arrêter pendant près de deux mois la vie d'un grand pays, de mener à leur guise leur action criminelle, de ridiculiser la police et de défier le pouvoir politique.*

» *Tant d'audace et d'abjection frappent l'opinion, qui se demande quels seront le prochain objectif, la prochaine victime, le prochain exploit sanglant, de ces révolutionnaires purs et durs se réclamant du communisme orthodoxe, et comment les partis hier impuissants et corrompus pourront demain, régénérés par le martyre du président de la démocratie chrétienne, faire triompher la loi et l'ordre.*

» *La mort d'Aldo Moro ne serait-elle, hélas ! qu'une station sur le chemin de croix de l'Italie ?* »

(ROLAND FAURE.)

LE FIGARO : se battre sous peine de mort.

« *Un défi est clairement lancé à la démocratie. N'en doutons pas : il s'élèvera encore des voix pour justifier, par de subtils et méprisables biais, la torture et l'assassinat. Jamais, pourtant, les choses n'ont été, en même temps, aussi sinistres et aussi lumineuses : ou la démocratie trouve en elle-même le courage — physique peut-être, mais surtout moral — de rejeter le cancer du terrorisme politique, ou elle est condamnée.*

» *Les signes précurseurs ne nous auront pas manqué. Le cadavre d'Aldo Moro dans une voiture romaine nous met cette fois en face du choix. Il faut se battre — sous peine de mort.* »

(JEAN D'ORMESSON.)

LE QUOTIDIEN DE PARIS : le « compromis historique » renforcé.

« *En tenant bon jusqu'au dernier jour, en écoutant la raison seulement et jamais le cœur, la démocratie chrétienne a fait du P.C. son débiteur. Le* « *compromis historique* » *sort donc renforcé de l'épreuve. Les Brigades rouges n'auraient rempli leur contrat que si elles avaient déclenché une réaction en chaîne de déchirements internes. Elles ne peuvent pas venir à bout de l'Etat italien en tuant un à un ses dignitaires. La présence des communistes dans les coulisses du pouvoir et la participation des syndicats au deuil national éviteront que la répression contre les terroristes ne se transforme en curée. Cependant, l'Italie ne sera pas sauvée tant qu'elle n'aura pas extirpé les Brigades rouges du milieu urbain où elles prospèrent.* »

(RICHARD LISCIA.)

LE MATIN : pitoyable résultat.

« *Le seul martyr de toute cette macabre affaire restera le dirigeant de la démocratie chrétienne. En l'assassinant, les terroristes italiens vont probablement obtenir l'inverse de ce qu'ils recherchaient. Ils redonnent à la démocratie chrétienne, compromise et dégradée par plus de trente ans de pouvoir et de* combinazioni, *un semblant de virginité. Et l'on verra peut-être, comme on l'a vu faire des ouvriers allemands le jour des obsèques de Schleyer, ancien nazi et symbole du patronat d'outre-Rhin, les ouvriers italiens ôter leur casquette et se figer dans un garde-à-vous silencieux lors de l'enterrement d'Aldo Moro. Pitoyable résultat obtenu par ces tristes apôtres de la politique du pire.* »

L'HUMANITE : un projet criminel.

« *L'Italie démocratique a refusé droit de cité aux professionnels de la terreur, aux brigadiers du fascisme.*

» *Condamnés par tout un peuple, ils ont essayé de noyer leur crime dans le sang. La dimension interne de leur forfait est nettement délimitée : briser l'actuelle majorité de Parlement et de gouvernement pour casser les institutions de la République ; mettre la démocratie à genoux ; l'abattre ensuite.*

» *Laissons les Brigades rouges à leurs macabres mises en scène. Elles ne sont que l'instrument, le* « *bras armé* » *d'un projet criminel visant à fusiller, au-delà d'un homme, un type de société, de relations humaines, de développement social et économique.*

» *Le terrorisme, en Italie, en R.F.A., voire en France — quelles que soient les diversités des situations, — fait désormais partie de la panoplie du capitalisme à son déclin. Le dénoncer, le combattre, c'est défendre la liberté. Faire œuvre révolutionnaire.* »

(ANTOINE ACQUAVIVA.)

LIBERATION : des criminels de guerre.

« Nous faisons la guerre à l'Etat », *disent les B.R. Si les B.R. capturés par l'Etat italien sont des prisonniers de guerre, alors Aldo Moro, chef d'état-major officieux de la politique italienne, devait être traité de même. Et il ne l'a pas été. Le droit de la guerre stipule fondamentalement le respect de la vie des prisonniers de guerre. Lorsque ce droit n'est pas respecté, que ce soit au Vietnam par les Américains, par les nazis pendant la dernière guerre, leurs meurtriers en uniforme deviennent* stricto sensu des « criminels de guerre ». *En tuant leur seul prisonnier, capturé au cours de leur* « guerre à l'Etat » *italien, les B.R. sont devenus, au regard du droit international, des criminels de guerre (...)*

» *Des contestataires étudiants et ouvriers, des héritiers de 1968 à leur manière, sont donc devenus selon leur propre logique des criminels de guerre. Ce télescopage, ce collage paraît monstrueux, et pourtant il fait sinistrement partie de la réalité présente. Le terrorisme politique d'extrême gauche aura donc atteint son apogée en 1977-1978, avec les affaires Schleyer et Moro, il aura été au bout de sa logique de guerre privée menée au nom des concepts des révolutions autoritaires, et non des réalités allemandes et italiennes. Révolutions autoritaires, dont leurs actions sont des représentations ramassées dans le temps, des concentrés sanglants et des évocations fulgurantes. Par leur répétition, par le jeu des enchères toujours plus hautes, logique du chantage, ils finissent par avoir l'effet inverse de celui recherché par leurs promoteurs : ils révèlent dans la pensée d'extrême gauche une tumeur aberrante : un certain type d'affrontement avec l'état qui dégénère en affrontement de contre-état à état, l'un plus illégitime encore que l'autre.* »

(SERGE JULY.)

ROUGE : logique infernale et stupide.

« *La boucle est bouclée. Totalement isolées dans le pays, condamnées par l'extrême gauche et même par les mouvements autonomes, les Brigades rouges ont été acculées à commettre l'acte ultime.*

» *Prises au piège par la logique infernale et stupide de leur guerre privée contre l'appareil d'Etat, elles viennent de rendre, malgré les apparences, un service inespéré à la démocratie chrétienne...*

» *... Extension de la collaboration de classes, intensification de la répression, accroissement de l'austérité, renforcement de la démocratie chrétienne : voilà le résultat brillant obtenu par ces Brigades.*

» *Non, le capitalisme en Italie ne sera pas renversé par l'assassinat de son leader ! La bourgeoisie italienne a perdu un homme mais a gagné des forces. De cela nous ne serons jamais solidaires.* »

(ALAIN KRIVINE.)

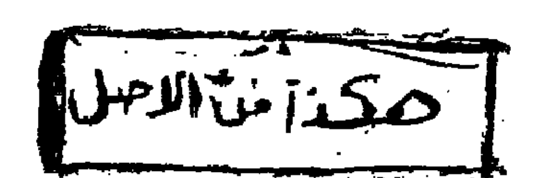
RADIO-FRANCE : la loi suprême.

« *Les criminels se sont trompés ; ils croyaient diviser la société qu'ils condamnent : jamais le peuple italien n'a montré plus d'unité (...).*

» *Du coup, la question n'est plus de savoir si le terrorisme peut être vaincu : oui, mille fois oui, pour peu qu'on le veuille vraiment. Mais le vrai problème, c'est le prix que doit ou que peut payer la société : jusqu'à quel point peut-on déroger à la règle démocratique pour sauver la démocratie ? Seule cette société modèle que fut la république romaine avait eu la sagesse et le courage d'envisager contre les périls extrêmes des remèdes extrêmes, en proclamant que* « *le salut public doit être la loi suprême* »...

(EDOUARD SABLIER.)





D'ALDO MORO

ET DANS LE MONDE

Tristesse et indignation

Tristesse et indignation : ces deux mots résument les réactions de tous les hommes d'État qui ont manifesté leur sentiment dès que fut connue la nouvelle de l'assassinat d'Aldo Moro. A l'Ouest, beaucoup font observer aussi à cette occasion que les gouvernements doivent coopérer afin de mettre hors d'état de nuire les terroristes qui menacent la démocratie.

En Europe

● EN ESPAGNE, indique notre correspondant, aucun parti ne critique l'attitude du gouvernement Andreotti, qui a sacrifié à la raison d'Etat la vie du président de la démocratie chrétienne, et aucun n'estime qu'il faut combattre le terrorisme par d'autres moyens que ceux de la légalité démocratique. M. Fraga Iribarne, secrétaire général de l'Alliance populaire (droite), partisan de la peine de mort dans son pays pour certains crimes de terroristes, a déclaré : *« Les Etats doivent se défendre avec toute la force de la loi, coordonner leurs actions pour en finir avec le danger de totale dissolution sociale. »* Même réaction de M. Guillermo Medina, porte-parole de l'Union du centre démocratique (le parti gouvernemental) : *« Il est urgent que les gouvernements affectés par le terrorisme mettent au point une action solidaire. La lutte peut et doit être réalisée avec des instruments légaux et des moyens démocratiques. »* Le porte-parole du parti socialiste observe que, pour ne pas faire le jeu des terroristes qui veulent détruire la démocratie, il ne faut pas *« limiter les libertés et la démocratie »*. Le parti communiste rend hommage au réalisme de M. Moro et laisse entendre que les Brigades rouges n'ont pas agi seules et qu'elles ont peut-être été l'instrument de ceux qui veulent déstabiliser l'Etat.

● AU PORTUGAL, tous les partis représentés au Parlement ont condamné l'assassinat, indique notre correspondant. M. Soares, premier ministre socialiste, a exprimé la solidarité des Portugais avec le peuple italien. Le C.D.S., formation de la coalition gouvernementale, met en cause *« le développement doctrinaire et la pratique politique du marxisme-léninisme en Italie »*. Au P.C., on fait état d'*« une opération menée par l'impérialisme et la réaction pour empêcher les transformations en Italie »*. L'Union démocratique populaire (extrême gauche) condamne ce qu'elle tient pour *« une violence gratuite »*.

● EN GRANDE-BRETAGNE, la reine a envoyé un message de sympathie au président Leone. Le premier ministre, M. Callaghan, a écrit à M. Andreotti : *« Je réaffirme la détermination du gouvernement britannique de faire tout ce qui est possible, en coopération avec votre gouvernement et avec d'autres gouvernements démocratiques, pour protéger les droits des individus et les fondements des institutions démocratiques contre la menace constituée par la violence terroriste. »*

● EN REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE, M. Klaus Boelling, porte-parole du gouvernement, a déclaré que *« le lâche assassinat de M. Moro, homme politique important qui a mérité de la République italienne, devrait être interprété par les gouvernements des Etats civilisés comme un appel au renforcement de leur lutte commune contre le terrorisme international. Citoyens et gouvernements doivent coopérer énergiquement pour que le phénomène criminel du terrorisme... disparaisse de notre société. »*

En général, on constate avec satisfaction que les Italiens ont refusé de céder aux terroristes. En même temps, l'opinion commente avec aigreur le jugement de la Cour suprême néerlandaise rendu le jour même de l'assassinat d'Aldo Moro. En autorisant l'extradition de trois terroristes allemands, ce tribunal estime qu'ils ne devraient pas être jugés pour l'enlèvement de Hans-Martin Schleyer car il s'agissait d'un « crime politique ».

● A STRASBOURG, le Parlement européen a suspendu sa séance en signe de deuil. Quant à M. Roy Jenkins, président de la commission européenne, il a écrit au président Leone à propos d'Aldo Moro : *« Son exemple du devoir public a été mis en valeur au cours des récentes journées tragiques par la voie dans laquelle votre gouvernement a résisté contre ceux qui veulent ébranler notre société et mettre en péril les vies et libertés de nos citoyens. »*

● AU VATICAN : Paul VI s'est déclaré *« effrayé »* par *« l'assassinat inhumain »* d'Aldo Moro, qui *« offense la conscience chrétienne et tout sentiment humain »*.

● EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE ALLEMANDE, M. Erick Honecker, chef de l'Etat et du parti communiste, mentionne dans un télégramme du président Leone *« l'apport de la victime à la paix et à la sécurité »*. Il dénonce les *« forces fascistes »* qui sont à l'origine de l'assassinat.

● EN U.R.S.S., l'agence Tass estime qu'Aldo Moro *« comprenait mieux que les autres la nécessité de faire un pas en avant vers la coopération avec le mouvement ouvrier »*. Elle écrit encore : *« Le chantage et les menaces des ravisseurs ont été résolument repoussés tant par le gouvernement que par les partis italiens. L'opinion démocratique a vu dans cet acte des terroristes une provocation politique extrêmement dangereuse, visant l'aggravation de la tension et de la violence en Italie. Les événements ayant suivi l'enlèvement de M. Moro ont démontré,* poursuit l'agence, *que la situation créée dans le pays a été utilisée par les forces rétrogrades dans le sens de la propagation des rumeurs provocatrices et du déchaînement d'une campagne anti-communiste, et afin de porter un coup aux institutions démocratiques de l'Etat. »*

● EN YOUGOSLAVIE, le maréchal Tito a écrit, dans un télégramme au président de la République italienne : *« Cet acte terroriste contre l'éminent homme d'Etat de l'Italie voisine et amie provoque une profonde amertume et une condamnation énergique de notre gouvernement et de nos peuples. »* Il condamne *« le plus sévèrement ce crime infâme »*.

En Amérique

● AUX ETATS-UNIS, le président Carter déclare dans un communiqué : *« La mort d'Aldo Moro ne sert aucune cause sinon celle d'une anarchie insensée. Ce meurtre est un acte méprisable et lâche. »* Le président de la démocratie italienne *« a défendu la civilisation, la loi et les principes qui survivront toujours au terrorisme qui cherche à les détruire »*. Le département d'Etat condamne le meurtre *« lâche et méprisable »* perpétré *« par un petit groupe de criminels qui offensent la conscience de tous les Américains.*

● AU CANADA, le Parlement a décidé à l'unanimité de suspendre ses travaux. C'est la première fois depuis l'assassinat de John Kennedy que les députés canadiens ajournent leur séance pour rendre hommage à un dirigeant étranger. Les leaders des partis d'opposition se sont associés au message que le premier ministre a adressé au gouvernement italien et à la famille d'Aldo Moro.

● AU BRESIL, l'évêque de Rio déclare que ce meurtre est *« une honte pour l'humanité et manifeste la décadence morale du monde dans lequel nous vivons »*. L'évêque de Sao-Paulo note que les terroristes ont éliminé *« l'homme du dialogue »*.

En Asie

● EN CHINE, l'agence Chine nouvelle a annoncé la nouvelle avec une exceptionnelle rapidité mais sans la commenter. A la fin de mars, réagissant vivement à un commentaire de l'hebdomadaire soviétique *Temps nouveaux*, qui accusait les Chinois d'avoir des « liens secrets » avec les Brigades rouges, le *Quotidien du peuple*, organe du P.C., écrivait : *« Il est parfaitement connu dans le monde que le gouvernement chinois et le peuple chinois ne soutiennent pas les actions terroristes individuelles telles que l'enlèvement et le meurtre. »* Le journal avait dénoncé *« l'insinuation selon laquelle il y a des liens entre la Chine et le néo-fascisme »*.

⁂

● AUX NATIONS UNIES, M. Kurt Waldheim, secrétaire général, *« condamne énergiquement cet acte brutal et inhumain qui a mis fin à la vie d'un grand serviteur de son pays et d'un homme qui a apporté de remarquables contributions à la cause de la paix et de la bonne entente internationales »*.

DANS LA PRESSE ÉTRANGÈRE

THE GUARDIAN (Londres, libéral) : **les Brigades rouges ont encore beaucoup à faire.**

« Si les Brigades rouges voulaient provoquer une rupture entre les communistes et les démocrates-chrétiens, il est clair qu'elles ont encore beaucoup à faire (...). L'assassinat de Moro est un coup horrible, mais pas celui que ses ravisseurs escomptaient. »

THE TIMES (Londres, indépendant) : **la contribution des communistes.**

« La coopération entre les deux partis communiste et démocrate-chrétien au cours des dernières semaines a été plus étroite que Moro lui-même ne l'avait probablement envisagé. (...) La valeur de la contribution des communistes pour affermir et renforcer la détermination des démocrates-chrétiens ne doit pas être sous-estimée (...). Les Italiens devront résister à la tentation d'une nouvelle législation antiterroriste qui, probablement, n'aurait pas d'effet sur les terroristes, sinon de faciliter leur recrutement par l'accroissement du nombre de gauchistes non violents qui se croient persécutés par l'Etat. »

GENERAL ANZEIGER (Bonn, libéral) : **comme Hanns-Martin Schleyer.**

« Il est permis de se demander si Moro aurait été sauvé dans le cas où l'on aurait cédé à la demande de libération des membres des Brigades rouges. Le processus de perversion des terroristes a atteint un degré (comme ce fut également le cas avec Hanns-Martin Schleyer) qui ne laisse plus de place à la pitié ou à la raison. On doit admettre qu'ils tenaient dans tous les cas à avoir une victime, que leur action criminelle ait, ou non abouti à un succès. Il est impossible de pactiser avec la fureur et la haine. »

DIE WELT (Bonn, indépendant) : **on ne peut plus faire chanter l'Etat.**

« Les terroristes italiens ne peuvent pas s'abandonner à l'illusion que l'assassinat d'Aldo Moro est une victoire pour leur cause. Ils ont plutôt démontré par ce meurtre qu'ils ne comptent plus sur la possibilité de faire chanter l'Etat. Cela ne signifie pas nécessairement que le terrorisme prendra fin. Mais le crescendo de la terreur orchestrée par les « verdicts », les annonces nécrologiques, de nouveaux attentats et de nouvelles menaces, n'a pas réussi à provoquer le démantèlement de l'Etat sur lequel ils comptaient. »

THE NEW YORK TIMES (indépendant) : **aucun pays n'est immunisé.**

« Aucun pays ne peut se considérer immunisé contre de telles attaques, et, partout où les fanatiques frappent, la réponse doit être la même : pas de négociations, pas de concessions. (...)

» Aldo Moro n'a pas été un martyr : il ne n'est pas sacrifié pour une cause, mais son assassinat démontre la vulnérabilité de la démocratie au fanatisme. (...)

» S'il y a quelque chose de rassurant dans ce sinistre épisode, c'est que l'Italie, malgré toutes ses difficultés, a tenu bon. »

EL PAIS (Madrid, indépendant) : **la légitimation du délire.**

« Les Brigades rouges avaient réussi à semer des éléments de division dans l'éventail politique italien. Elles avaient fait en sorte qu'Aldo Moro (...) soit mis hors du jeu politique au cas où il aurait été libéré (...). Mais ce n'était pas suffisant pour les criminels (...) qui, avec cet assassinat, entendent se constituer en contre-Etat et veulent s'attribuer, sans autre légitimation que leur propre délire, les attributs toujours redoutables du pouvoir. »

TERRORISME

TROIS PAYS FACE A LEURS EXTRÉMISTES

EN R.F.A.

Le calme est revenu après l'opération de Mogadiscio

De notre correspondant

Bonn. — L'automne dernier, il était impossible, en R.F.A., de se promener, d'aller au bureau de poste, chez l'épicier ou le pharmacien, sans se heurter à la vision obsédante des placards de l'Office fédéral du crime. Là, s'étalaient les photos d'une vingtaine de terroristes recherchés par la police. Le soir, la télévision prenait part à cette campagne en donnant des indications d'ailleurs fort discutables sur la façon dont il serait possible de démasquer les suspects. Des primes de plusieurs milliers de marks étaient promises aux citoyens assez perspicaces pour fournir les indications susceptibles de conduire à une arrestation.

Les affiches ont disparu. Il est difficile de trouver encore une trace quelconque de cette campagne ailleurs que sur quelques palissades entourant un chantier de construction à l'abandon. Les numéros de téléphone qui permettaient aux citoyens de communiquer leurs soupçons sans se faire connaître ne répondent plus aux appels...

Certes, de temps à autre, un ministre ou un chef de la police juge nécessaire d'accorder aux journaux à sensation des interviews laissant prévoir une nouvelle vague de terrorisme. La crainte subsiste. Les précautions extraordinaires prises à l'occasion de la visite de M. Brejnev à Bonn viennent d'en fournir une nouvelle preuve. Cependant, la grande masse de la population est retombée dans l'indifférence.

Les attentats de 1977

1977 a marqué l'apogée d'un mouvement terroriste qui s'est développé peu à peu durant la dernière décennie. En avril, le procureur fédéral Siegfried Buback était assassiné à Karlsruhe. Quelques jours plus tard, les membres de la « première équipe » du terrorisme ouest-allemand, Andreas Baader, Gundrun Ensslin et Jean-Carl Raspe, étaient condamnés à la prison à vie. En juillet, le président de la Dresdner Bank, Jürgen Ponto, était assassiné dans sa maison. Enfin, le 5 septembre, Hanss-Martin Schleyer était enlevé à Cologne, et quatre de ses gardes étaient froidement abattus. Cet affrontement entre la Fraction armée rouge et l'Etat ouest-allemand prit une tournure décisive en octobre lorsque l'appareil Landshut de la Lufthansa, avec quatre-vingt-deux passagers à son bord, fut détourné jusqu'à Mogadiscio.

C'est sur l'aéroport somalien que, semble-t-il, *« l'espoir changea de camp, le combat changea d'âme »*, lorsque les commandos ouest-allemands du groupe GS 9 libérèrent les passagers du Landshut. Cette défaite infligée aux terroristes eut une conséquence immédiate : dans leur « prison modèle » de Stammheim, dans la banlieue de Stuttgart, Baader, Ensslin et Raspe devaient se donner la mort en apprenant que les entreprises de la Fraction armée rouge en vue de les libérer venaient d'aboutir à un échec spectaculaire.

Ce renversement de la situation n'a pas valu que des éloges à la République fédérale. A leur grande surprise, les citoyens ouest-allemands se sont rendu compte qu'à l'étranger beaucoup critiquaient leur gouvernement parce qu'il avait renforcé les mesures antiterroristes d'une manière dangereuse pour la démocratie. Les événements ultérieurs à l'étranger ont donné aux Allemands le sentiment que les critiques adressées à leur Etat étaient particulièrement injustes. La police française n'a-t-elle pas été beaucoup plus loin que celle de la République fédérale en bouclant la région parisienne après l'enlèvement du baron Empain ? L'Etat italien a-t-il eu besoin de faire approuver l'octroi de pouvoirs nouveaux à sa police pour fouiller autos et immeubles lorsque M. Moro est tombé aux mains des Brigades rouges ?

Aujourd'hui même, à propos de l'évasion de Mesrine, des Allemands notent que les autorités françaises elles aussi commencent à se poser quelques questions sur les connivences possibles entre avocats et prisonniers.

Or, c'est ce problème nouveau qui est à l'origine des controverses à propos de la fouille des défenseurs choisis par les terroristes et de leur exclusion éventuelle des débats. Ce phénomène inquiétant qui bouleverse les traditions judiciaires de la société occidentale ne serait-il plus limité à la République fédérale ?

L'évolution psychologique de la première génération terroriste

Est-ce à dire que la victoire de *Mogadiscio* a marqué un tournant décisif ? Depuis six mois la R.F.A. a retrouvé un calme dont personne ne sait d'ailleurs s'il est provisoire ou définitif. Certains des membres de la Fraction armée rouge déjà incarcérés ont estimé que le moment serait venu de coopérer avec l'Etat. Plusieurs d'entre eux en tout cas ont fourni les indications grâce auxquelles la police aurait pu reconstituer la façon dont certains défenseurs auraient fait parvenir à Baader et à ses amis les armes avec lesquelles ceux-ci se sont suicidés à Stammheim.

Plus significative peut-être est l'évolution psychologique de certains membres de la première génération terroriste.

De sa prison, l'avocat Horst Mahler a condamné les nouvelles activités de la Fraction armée rouge. Il a affirmé que le combat engagé au temps de la guerre du Vietnam par l'« opposition extraparlementaire » était maintenant dirigé contre les gens mêmes qu'il s'agissait de défendre. A ses yeux, le rapt d'un appareil de la Lufthansa serait comparable au massacre de My Lai et la population ne peut comprendre des actes de ce genre.

Quant aux polices allemandes, elles recherchent toujours quarante-deux terroristes — autant d'hommes que de femmes — qui ont trouvé refuge en France, en Suisse, en Autriche, en Italie, en Hollande, ou plus probablement dans un pays du Proche-Orient. Pour les autorités, il s'agit maintenant de savoir si, après la seconde, une troisième génération de terroristes est en train de mûrir. Des experts se sont penchés sur ce problème, mais politiciens, sociologues, éducateurs, psychiatres et médecins n'ont abouti à aucune conclusion assurée. La seule certitude plutôt déconcertante est que les terroristes de la Fraction armée rouge sont, pour la plupart, d'origine bourgeoise, qu'ils appartiennent le plus souvent à des familles très religieuses, et qu'ils ont bénéficié d'une excellente éducation universitaire. Ce « profil » établi par les spécialistes ne suffit pas cependant à expliquer comment des révoltes compréhensibles à l'origine ont abouti en fin de compte à des violences aussi vaines qu'injustifiables.

JEAN WETZ.

AU JAPON

Les autorités craignent que l'affaire ne serve d'« exemple » à l'Armée rouge

De notre correspondant

Tokyo. — Au Japon, lui aussi confronté au problème de la violence et du terrorisme, l'assassinat d'Aldo Moro est ressenti avec d'autant plus d'effroi et d'inquiétude qu'il survient dans le contexte de l'affaire de Narita, le nouvel aéroport de Tokyo, dont un commando de la IVe internationale a détruit récemment la tour de contrôle (*le Monde* du 10 mai). Tout le monde s'attend au Japon à de nouveaux actes de violence lors de l'ouverture de cet aéroport, prévue le 20 mai ; les Japonais craignent que l'assassinat d'Aldo Moro ne serve d'« *exemple* » aux mouvements extrémistes nippons.

Lorsque, au début des années 70, un commando de l'Armée rouge, la principale organisation extrémiste japonaise, détourna vers la Corée du Nord un appareil de la JAL, le Japon était « *en avance* » sur d'autres pays : l'Armée rouge était, en effet, l'une des premières organisations, structurées, se réclamant de la révolution mondiale et ayant choisi la violence pour parvenir à ses fins. Depuis, les Japonais ont été rejoints par l'Allemagne et l'Italie.

Mais les actions spectaculaires de l'Armée rouge — dont l'attentat en mai 1972 sur l'aéroport de Tel-Aviv fut le plus meurtrier (vingt-quatre morts) — ne doivent pas faire oublier qu'il existe actuellement au Japon plusieurs autres groupuscules réunissant une dizaine de membres, partisans eux aussi de l'action violente. Ce bourgeonnement a commencé à la fin des années 60, lorsqu'une partie de l'extrême gauche étudiante a soudain pris conscience de la « *vanité de la lutte idéologique* », des manifestations et des affrontements avec la police. Pour les groupes les plus radicaux, comme l'Armée rouge, la violence est devenue une « *partie intégrante de la lutte de classe* ».

D'abord sauver la vie des otages

Jusqu'à présent, le Japon n'a pas connu de vague de terrorisme urbain, comme l'Italie. Les opérations de l'Armée rouge ont lieu à l'étranger (essentiellement sans doute parce que la plupart des dirigeants du mouvement ont dû quitter le Japon après les arrestations massives auxquelles avait procédé la police à la suite du détournement d'un avion vers Pyongyang). Tout en défendant la cause palestinienne, l'Armée rouge a, ces dernières années, mené avant tout des opérations destinées à faire libérer ceux de ses membres qui sont en prison. Sa tactique consiste à détourner des avions ou à prendre des otages comme ce fut le cas à l'ambassade de France à La Haye, en 1974, et à Kuala-Lumpur, en 1975. Mais, jusqu'à présent, le Japon n'a pas connu le phénomène des enlèvements de personnalités du monde politique ou industriel bien que l'on en ait, à plusieurs reprises, prêté l'intention à l'Armée rouge.

La police japonaise craint actuellement une rentrée en scène de celle-ci à la faveur de l'affaire de Narita. Il semble que les dirigeants du mouvement, qui se trouvent quelque part au Proche-Orient, aient procédé à un examen critique de leur tactique antérieure et désirent refaire surface au Japon : c'est, du moins, ce qu'écrivent certaines publications qui passent pour refléter leurs idées. L'Armée rouge a récemment récupéré plusieurs de ses membres, libérés par les autorités japonaises en échange des passagers de l'avion détourné vers Dacca en octobre dernier.

Le gouvernement nippon est d'autant plus préoccupé par l'assassinat d'Aldo Moro que son attitude, lors de la dernière opération de l'Armée rouge (négocier avec les terroristes pour sauver la vie des otages), a été vivement critiquée au Japon et à l'étranger. En fait, Tokyo a systématiquement, dans ce genre d'affaire, choisi de protéger d'abord la vie des otages. Afin d'assumer la responsabilité de l'acte « illégal » qu'il avait dû ordonner en faisant libérer six détenus, le ministre de la justice a donné sa démission quelques jours après le dénouement de l'affaire. Une opération de l'Armée rouge à Narita, le 20 mai, serait, dans ces conditions, un camouflet sans précédent pour le gouvernement Fukuda et ne pourrait que donner des arguments aux partisans d'une attitude intransigeante face aux terroristes.

PHILIPPE PONS.

EN ESPAGNE

Le Pays basque reste le principal foyer de tension

De notre correspondant

Madrid. — Le principal foyer de tension et de terrorisme en Espagne reste le pays basque. En vingt-quatre heures, l'organisation séparatiste ETA vient d'assassiner deux gardes civils et en a blessé grièvement plusieurs autres. A Pampelune, un véhicule de la garde a explosé, dans la nuit du lundi 8 mai au mardi 9 mai, sous l'effet d'une charge actionnée à distance. Mardi soir un autre véhicule a été mitraillé à Saint-Sébastien. Les activistes ont également fait sauter une installation de la compagnie électrique Iberduero, à Usurbil, dans la province de Guipuzcoa.

Ces attentats illustrent bien les objectifs de l'organisation des guérilleros. Celle-ci a annoncé plusieurs fois, en effet, qu'elle continuerait la lutte armée tant que *« les forces de répression de l'Etat espagnol »* ne quitteraient pas la région. En même temps, les guérilleros entendent se présenter comme *« le bras armé du peuple contre les agressions anti-démocratiques »*. Ils participent donc, à leur manière, à la campagne lancée depuis plusieurs mois par l'extrême gauche contre la construction d'une centrale nucléaire à Lemoniz, près de Bilbao. L'ETA a multiplié les attentats contre la société constructrice Iberduero. En mars dernier, elle réussissait même à faire exploser une charge de 70 kilos dans un des générateurs de vapeur de la centrale, provoquant ainsi la mort de deux ouvriers.

Si l'ETA choisit surtout pour cibles les membres des forces de l'ordre, elle s'en prend également aux derniers représentants du franquisme dans la région : ainsi le président de la députation de Biscaye assassiné en octobre 1977, et un conseiller municipal d'Irun nommé sous le régime antérieur, qui avait refusé d'abandonner son poste et qui a été tué en décembre dernier. En revanche, l'organisation semble avoir renoncé à enlever des industriels pour exiger des rançons : en tuant M. Javier Ybarra, industriel de Pampelune, pour n'avoir pas touché la rançon exigée en échange de sa libération, les guérilleros s'étaient quelque peu discrédités : cette action avait permis, en effet, de les assimiler à de vulgaires gangsters.

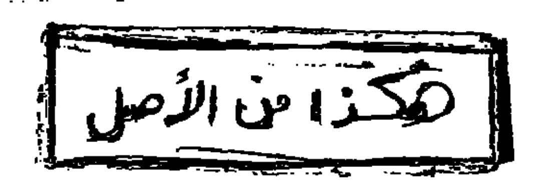
Le terrorisme est également utilisé par le Mouvement pour l'autonomie et l'indépendance de l'archipel canarien (M.P.A.I.A.C.), mais à une échelle beaucoup plus réduite. Jusqu'à présent, en effet, les bombes posées aux Canaries par l'organisation dirigée d'Alger par M. Cubillo ont fait des dégâts matériels mais pas de victimes. M. Cubillo pourrait être néanmoins en mesure d'intensifier son activité s'il obtenait l'aide des pays africains, comme l'O.U.A l'a proposé récemment à Tripoli.

L'extrême droite moins active

Une autre organisation terroriste, qui opère sur le territoire de la péninsule, est d'origine plus douteuse : il s'agit du GRAPO (Groupe de résistance antifasciste du 1er octobre) qui a assassiné le 22 mars dernier le directeur de l'administration pénitentiaire, M. Jésu Haddad, réputé pourtant pour son libéralisme. Bien que le GRAPO se présente comme le « bras armé » d'un groupuscule d'extrême gauche, le parti communiste espagnol reconstitué, on s'est souvent demandé s'il n'était pas manipulé par l'extrême droite ou par des éléments troubles de la police. Certains coups de filet ont montré en tout cas que l'organisation était infiltrée par des indicateurs. Le GRAPO s'est spécialisé dans l'assassinat de policiers mais son coup d'éclat, en décembre 1976, a été l'enlèvement du président du Conseil d'Etat, M. Antonio Maria de Oriol, puis un mois plus tard du président du Conseil suprême de justice militaire, le lieutenant-colonel Villa Escusa, libérés tous deux par la police.

L'extrême droite est nettement moins active. Une organisation qui s'intitule « la triple A » a fait exploser en septembre 1977 une bombe au siège de la revue humoristique *El Papus* de Barcelone, tuant l'un des employés de la maison. Un ancien conseiller national du mouvement, l'ex-parti unique, M. Miguel Gomez Benet avait été alors arrêté ainsi que plusieurs autres militants d'organisations fascistes, détenteurs de stocks d'armes et d'explosifs. Un autre attentat du même genre a été commis contre un journal nationaliste de Pampelune. En fait, l'extrême droite ne semble pas disposer d'organisation clandestine comparable à l'ETA ni même au GRAPO. — C. V.





AFRIQUE

Ouganda

Le maréchal Amin poursuit l'épuration de son entourage

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — Pour des raisons encore difficiles à comprendre, le maréchal Idi Amin Dada vient de renvoyer plusieurs de ses collaborateurs ou de réduire leurs pouvoirs. Dernière victime de cette purge : le général Isaac Lumago, dont le poste de chef d'état-major général a été confié, mardi 9 mai, à un intérimaire, le général Gowon. Le vice-président, le général Mustafa Adrisi, actuellement hospitalisé au Caire, conserve le portefeuille de la défense mais perd celui de l'intérieur, lequel reste sans titulaire.

Samedi, le président ougandais avait déjà annoncé l'arrestation du commissaire Ali Towelli, l'un des responsables de la police. Ancien directeur de l'unité de sécurité publique, M. Towelli avait déjà connu la disgrâce avant de reprendre du service après l'attentat manqué de juin 1976 contre le maréchal. Le 3 mai, ce dernier avait repris le ministère des affaires étrangères au colonel Juma Oris, lui laissant toutefois les responsabilités du tourisme et de l'information.

Depuis fin 1977, le maréchal a multiplié les avertissements publics à propos de la corruption qui sévit en haut lieu. Il a notamment accusé, sans les nommer, des membres de son conseil de défense — organe suprême du pouvoir — d'être des *« contrebandiers internationaux qualifiés »*. Les arrestations de plusieurs officiers ont été annoncées. Le chef d'une unité d'élite ainsi que celui de la police secrète ont été démis de leurs fonctions. En revanche, le commandant Farouk, chef du State Research Bureau, de triste notoriété, a été promu lieutenant-colonel.

Cette nouvelle épuration laisse perplexe. Les informations diffusées début mai, selon lesquelles elle s'est accompagnée d'une *« sanglante répression »*, n'ont toujours pas été confirmées. Aucun flot de réfugiés n'est signalé à la frontière kényane. Le calme règne à Kampala. Le maréchal Amin paraît très détendu. En outre, il procède par touches et donne l'impression de prendre son temps alors que les changements ont été annoncés de longue date.

Il faut, bien entendu, faire la part des rumeurs. L'accident dont le général Mustafa Adrisi avait été victime le 19 avril (*le Monde* du 22 avril) a donné lieu, sur le moment, à des versions contradictoires. Rien n'indique, cependant, que le vice-président soit tombé dans un traquenard des agents du maréchal, comme certaines sources l'ont affirmé. Il s'agirait, selon des diplomates de Kampala, d'un véritable accident qui aurait tourné à la catastrophe quand des gardes du corps du vice-président, à la gâchette facile, ont tiré sur des curieux attirés par la collision.

L'élément nouveau est que la purge frappe à la tête, comme si le maréchal procédait, en fait, à une réorganisation de la direction des services de sécurité et de l'armée. Mais, même sur ce point, il faut accueillir les décisions du maréchal avec circonspection. Ainsi, accusé publiquement de corruption et porté disparu fin avril, le général Moes Ali a participé aux célébrations du 1er mai. On ignore toutefois s'il conserve le portefeuille des finances.

Porté également disparu en mars dernier, le commandant Robert Astles, conseiller du président, d'origine britannique, se trouvait aux côtés de ce dernier lors de la Fête du travail, les tempes bardées de cicatrices. Le commandant Astles a affirmé depuis qu'il avait été victime d'un *« chimpanzé énervé »*.

L'épuration en cours en Ouganda, pour l'instant, ne semble liée à aucune crise avec les pays voisins, ce qui a rarement été le cas dans le passé. Au contraire, la « détente » amorcée par le maréchal depuis de longs mois porte ses fruits, notamment avec Kenya.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Tunisie

La Ligue tunisienne des droits de l'homme proteste contre l'expulsion de Me Zavrian

M. Daniel Mayer a présidé, le mardi 9 mai à Paris, une conférence de presse de Me Michel Zavrian, avocat à la cour de Paris, expulsé quatre jours auparavant de Tunisie alors qu'il remplissait, pour le compte de la Fédération internationale des droits de l'homme, une mission d'information sur la situation des syndicalistes emprisonnés. M. Mayer a indiqué que la Ligue tunisienne des droits de l'homme lui avait adressé un télégramme de protestation contre la mesure visant l'avocat français, *« mesure*, dit le texte, *qui porte atteinte à la réputation de la Tunisie »*. Dans un autre télégramme, adressé au ministère tunisien de l'intérieur, la Ligue se dit d'autant plus *« indignée »* que Me Zavrian n'avait pas omis de prendre contact avec les autorités tunisiennes pour s'informer du point de vue officiel. L'intéressé a confirmé ce point et a indiqué que, conformément aux principes de la Fédération, il menait sa mission *« au grand jour »*. Il a démenti catégoriquement les accusations portées par les autorités tunisiennes, qui lui reprochent de s'être livré à *« des menées susceptibles de favoriser des activités subversives »* et d'avoir eu *« des contacts suspects dépassant le cadre d'une mission d'information »*.

Me Zavrian, qui a rencontré la plupart des avocats de M. Habib Achour, ancien secrétaire général de l'Union générale des travailleurs de Tunisie, a relevé que les accusés étaient restés deux mois dans des sous-sols des locaux de la police avant d'être présentés au juge d'instruction, M. Achour devant partager en permanence sa cellule avec un garde armé. L'avocat a également évoqué le *« musellement »* de la presse tunisienne et la *« censure rigoureuse »* imposée à la presse étrangère. Relatant les conditions de son expulsion, il a précisé que tous les documents qu'il avait sur lui, toutes ses notes manuscrites et sa serviette personnelle ont été saisis par les douaniers à l'aéroport de Tunis.

PROCHE-ORIENT

LE PRÉSIDENT ASSAD MET FIN AUX ESPOIRS DE RÉCONCILIATION ENTRE L'ÉGYPTE ET LA SYRIE

Le président Assad a condamné, mardi 9 mai, les efforts de réconciliation syro-égyptienne entrepris par le général Nemeiry, en affirmant que *« rien ne pouvait réparer le préjudice causé aux Arabes par la visite du président Sadate à Jérusalem »*.

Le chef de l'Etat syrien, prenant la parole devant un congrès d'enseignants à Damas, a déclaré que la Syrie demeurait toujours favorable à la paix, mais qu'elle s'opposerait fermement au *« défaitisme »* et à la *« capitulation »*.

Au Caire, le journal *Al Ahram* écrit ce mercredi que la Syrie a mis des *« conditions étranges et bizarres »* à la tenue de la conférence « au sommet » arabe proposée par le général Nemeiry. *Al Ahram* ne précise pas la teneur de ces conditions, mais on pense que Damas exige l'arrêt des contacts directs égypto-israéliens comme condition préalable à une éventuelle réconciliation interarabe.

Malgré l'échec de ses démarches à Damas et à Bagdad, le général Nemeiry poursuit sa mission de réconciliation à Tunis, où il s'est rendu mardi dans la soirée. — *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*

● *Un accrochage* a eu lieu, mardi 9 mai, près du village de Kaukaba entre les « casques bleus » norvégiens et les palestino-progressistes, qui tentaient de rétablir un barrage routier légèrement au nord du territoire contrôlé par les forces des Nations unies. Des échanges de tirs de mortiers et d'armes légères ont fait un blessé de part et d'autre : un lieutenant norvégien et un fedayin. — *(Corresp.)*

Angola

APRÈS LE RAID SUD-AFRICAIN

Un charnier à Cassinga...

Cassinga (Sud de l'Angola) *(A.F.P.)*. — La presse étrangère a été conduite, lundi 8 mai, à Cassinga, la ville attaquée le 4 mai par les troupes sud-africaines, où elle a pu mesurer l'ampleur de ce que l'on appelle maintenant à Luanda un génocide.

Les journalistes, après un voyage de 1 200 kilomètres dans un Noratlas, qui devait ramener ensuite des blessés à Luanda, ont notamment été conduits au bord d'une fosse commune de 15 mètres sur 5, pas encore comblée, et contenant quatre cent soixante cadavres.

Dans le bourdonnement des mouches, au milieu des corps entassés, déjà en décomposition, mal protégés du soleil par des branchages, ressortaient les couleurs vives des robes des femmes, nombreuses à avoir péri sous les bombes et les balles sud-africaines. Certains, parmi les journalistes, redescendaient rapidement le talus qui bordait le charnier, écœurés par la pestilence et l'horreur de cette vision.

Un paysage de désolation

Des membres de la SWAPO ont précisé que cent vingt-deux Namibiens avaient été enterrés dans une autre fosse. Ils ont ajouté que, dès les premiers lâchers de bombes, beaucoup de réfugiés avaient pris la fuite dans la brousse où ils avaient probablement été tués par les parachutistes.

Les jeeps qui transportent la presse s'arrêtent sur la place centrale. Il faut faire attention en marchant, car les parachutistes ont déposé des mines antipersonnel qui n'ont pas encore explosé. Un cercle tracé dans la poussière marque leur emplacement. Il ne reste absolument rien des cases qui formaient l'essentiel de la ville. Seules subsistent les constructions en dur, aux toits maintenant béants. Au matin de l'attaque, Cassinga comptait trois mille soixante-huit habitants.

C'est un fouillis de sommiers métalliques tordus par le feu au milieu d'un paysage de désolation : arbres brûlés aux troncs criblés de balles, cactus hachés et calcinés, cratères creusés par les bombes. Tout démontre la violence de l'attaque.

Quand la première vague de Mirage a surgi entre 7 h. 30 et 8 heures du matin, racontent les témoins, les enfants se rendaient à l'école. Le camp de transit de la SWAPO, comme le nomme le commissaire politique national de l'armée de ce mouvement, commençait une journée comme les autres.

Dans les cinq écoles, des professeurs venus volontairement de Namibie enseignaient aux enfants les matières de base. Cinq d'entre eux, des femmes, ont été tués. Les premiers parachutistes largués en quatre points ont bloqué très rapidement les deux sorties de la ville. Quelques réfugiés sont parvenus à s'enfuir par une tranchée défensive et à gagner le couvert à travers les lignes montantes des Sud-Africains.

Le raid a duré jusqu'à 14 heures. Sous la poussée des soldats angolais basés à une douzaine de kilomètres, les Sud-Africains ont embarqué leurs morts et leurs blessés dans des hélicoptères et sont partis. Pretoria avait annoncé cinq morts. Sur place, les responsables estiment que le chiffre est au moins dix fois supérieur et que les Sud-Africains ont eu plus de cent blessés.

Sept cent quatre-vingt-dix-huit parachutes ont été retrouvés au sol après le départ des Sud-Africains, qui n'a pas marqué pour autant la fin du raid. Jusqu'à 18 heures, un Mirage a survolé la ville et lâché ses engins.





CUBA : le point de non-retour

II. — « Cette génération doit se sacrifier... »

Dix-neuf ans après le triomphe de la révolution, le régime cubain a perfectionné les organismes d'encadrement et de mobilisation des masses. Le mécanisme est le même à La Havane et à Castillo, un modeste village de pêcheurs de la province de Cienfuegos. (Voir « le Monde » du 10 mai.)

De notre envoyé spécial MARCEL NIEDERGANG

La Havane. — Une nation qui progresse dans l'ordre socialiste mais sans frénésie : c'est la première impression. Camions et jeeps soviétiques, Fiat russes et argentines, autobus anglais et espagnols, sont, par dizaines de milliers ces dernières années, venus à la rescousse des antiques guagua (1) délabrées. Surprise ! les « belles » mais très vieilles américaines — au moins trente ans d'âge — rafistolées avec génie par les bricoleurs cubains tiennent encore. Nous avons vu à Trinidad, la perle « coloniale » du dix-septième siècle cubain, une Oldsmobile reprendre du service avec un bloc moteur soviétique tout neuf.

Plusieurs centaines d'autobus Giron, de fabrication nationale, ont été attribués cette année aux liaisons régionales. Sans être excessif, le trafic est dense et régulier dans toutes les villes et sur toutes les routes. Qu'on ne s'abuse pas. Cet essor spectaculaire — par rapport aux années 60 — du parc automobile n'implique pas une esquisse de la société de consommation. La formule « capitaliste » fait encore frémir M. Carlos Rafael Rodriguez, vice-président du Conseil d'Etat, superministre des relations extérieures, chargé de recevoir les représentants des sociétés multinationales qui se succèdent à Cuba. « *Ce n'est évidemment pas notre objectif*, dit-il. *Nous n'avons pas l'intention de tomber dans les excès et les abus des sociétés de gaspillage et d'inégalités...* »

« *Nous envisageons de vendre des voitures et des logements au plus grand nombre de Cubains possible* », précise pourtant le directeur de l'Institut de la demande interne (2). Perspective à long terme sans doute, pour « éponger » une épargne accumulée par l'énorme décalage entre la masse des salaires et les biens disponibles. A court terme, la règle est une rigoureuse planification, une rationalisation appliquée dans tous les domaines. La grande majorité des véhicules appartiennent à l'Etat, en nombre de plus en plus important ils sont « alloués », à des condiditons assez sévères, aux fonctionnaires, aux dirigeants, aux hommes de l'appareil, aux techniciens, aux médecins, à tous ceux, en bref, qui se rattachent à une « nouvelle classe » qui n'ose pas dire son nom. Cet essor n'a pas davantage — pas encore — résolu le problème du transport urbain, l'un des plus préoccupants et des plus contraignants pour tant de Cubains. Se déplacer dans La Havane demeure, pour le plus grand nombre, une expérience irritante, une lourde perte de temps.

« *Aucun pays*, admet Fidel Castro, *n'a connu sous ce rapport autant d'austérité et de restrictions que le nôtre.* » Le mieux, promis par le premier ministre, est pour demain : train ultra-rapide de La Havane à Santiago, desservant déjà Santa-Clara ; construction d'une autoroute ambitieuse est-ouest à huit voies, dont le premier tronçon, de la capitale à la province de Las Villas, est à peu près terminé ; extension des aéroports nationaux.

Centrales sucrières modernisées et même, pour certaines, automatisées, usines nouvelles, immenses plantations d'agrumes, rizières, fermes d'Etat où l'on élève scientifiquement une nouvelle race de vaches adaptées au climat tropical en croisant des zébus locaux à longues cornes avec des Holstein, hôpitaux et polycliniques multipliés, universités modèles et fonctionnelles, écoles secondaires de base à la campagne (3) : le paysage cubain change, lui aussi, de manière ordonnée et positive.

« Nous sommes tous coupables »

De 1959 à aujourd'hui, la croissance de l'économie cubaine est une ligne brisée. Décisions « idéalistes », erreurs, contremarches, relances, ont marqué les dix-neuf années tumultueuses et riches d'une expérience socialiste qui s'est maintenue, malgré l'embargo commercial américain, à moins de 200 kilomètres des côtes de Floride. Qu'elle ait survécu est déjà un exploit.

« Erreur » de l'industrialisation accélérée, voulue par le commandant Ernesto Che Guevara (« *mais pas seulement par lui*, affirme aujourd'hui avec générosité Carlos Rafael Rodriguez) ; prise de conscience de 1963 : « *A cette époque*, disent les dirigeants, *nous n'avions pas un seul ingénieur des mines. Comment se lancer dans l'industrialisation sans cadres techniques, sans investissements ?* » ; « échec » de la « grande zafra » (récolte) des 10 millions de tonnes de sucre en 1970.

Mais est-il si fréquent de voir un chef de gouvernement battre sa coulpe en public ? « *Fidel a fait souvent son autocritique*, dit encore Carlos Rafael, *mais nous sommes tous responsables et coupables. Nous avons tous péché par idéalisme, sous-estimé le rôle naturel des syndicats en insistant trop sur le mouvement des « ouvriers avancés ». Nous avions oublié de compter, oubliant le précepte de Lénine « le socialisme » n'est pas possible sans mesurer ». Et Guevara, qui était exigeant et avait plus que quiconque le souci de l'efficacité, avait lui même dénoncé certaines de nos erreurs dans l'industrialisation...* »

Un rapport confidentiel de *Business International*, à l'intention des hommes d'affaires américains intéressés par le marché cubain, affirme que le régime « *a investi massivement dans la santé et l'éducation* » et qu'il a « *mis ses ressources dans la production, pas dans la consommation* ». « *Exact*, disent les dirigeants cubains, qui proclament : « *Seul l'homme est important* » et ajoutent : « *Notre économie n'a pas pour autant stagné. Les bases d'un véritable développement agro-industriel existent. Nous pouvons maintenant, et nous avons commencé, poser les fondements sérieux de notre industrialisation.* » Et d'aligner des chiffres : une production de ciment quatre fois plus importante qu'en 1959, celle d'acier multipliée par dix, une flotte marchande passée de 50 000 tonnes à 650 000 tonnes en 1977. Une production de nickel qui a doublé et doit atteindre 100 000 tonnes en 1983, lorsque les nouvelles installations de la province d'Oriente, construites avec l'aide soviétique, seront terminées.

Trois fois plus de chaussures, deux fois plus de textiles, cinq fois plus d'engrais, six fois plus de tracteurs, une surface irriguée triplée, les plantations d'agrumes multipliées par neuf, une pêche six fois supérieure à son niveau de 1959. Un gros point noir dans ce bilan : le logement. Les Cubains sont 9 500 000. D'un bout de l'île à l'autre, le déficit en habitations est important. Les prévisions sont la construction à partir de 1980 de cinquante mille logements par an. Trente et un mille doivent être livrés en 1978. Bien des quartiers populaires de La Havane sont encore en piètre état malgré le ravalement des façades des immeubles du port et du bord de mer qui donne meilleure allure au célèbre Malecon.

Émulation socialiste et colonies de vacances

Un pays où les moins de vingt ans sont les grands privilégiés : c'est la seconde impression majeure. L'importance des crédits attribués à l'éducation et à la santé rendent mal compte de l'effort exceptionnel, et de qualité, accompli dans ce domaine. Jardins d'enfants, campements de pionniers, en bord de mer ou en montagne, réservés pour le moment aux garçons et filles d'une « élite » dégagée, comme dans les centres de production, par « l'émulation socialiste », écoles secondaires de base où tout — dortoirs, nourriture, salles de classe, terrains de sport et de jeux — est prévu pour le confort des collégiens-paysans ; écoles mixtes d'enseignement pré-universitaire, comme la Lénine de La Havane ou la « Che » Guevara, qui accueillent en moyenne cinq mille étudiants, disposant de bâtiments clairs, modernes, d'ateliers bien équipés (la Lénine, par exemple, produit des petits ordinateurs et des antennes de TV) ; universités, enfin, qui doivent recevoir 140 000 étudiants en 1980. Dès maintenant, avec près de trois millions d'« assistés », le tiers de la population cubaine est scolarisée. « *Le principe de la combinaison étude-travail*, dit Fidel Castro, *régit aujourd'hui tout le système national d'éducation...* » Pas de portraits du premier ministre dans les écoles, mais des effigies de Marti, qui affirmait : « *Que derrière chaque école il y ait un chantier agricole, sous la pluie et le soleil, où chaque étudiant plante un arbre...* » Et partout, le « Che » avec son béret noir, son visage émacié des dernières heures amères de Bolivie, hommage parmi tant d'autres à celui qui préconisait une « *forme d'éducation qui devienne un devoir social agréable* ».

Un peuple pourtant qui a manifestement abandonné le style « guérillero » dépenaillé et les extravagances des premières années. Plus de miliciennes traînant leur fusil au coin des rues de La Havane, mais des femmes, en strict uniforme, réglant la circulation. Plus de « *camarade* » lancé à tout propos à l'étranger de passage, enlevées les banderoles proclamant « *Cuba, premier territoire libre d'Amérique* ». L'accueil à l'aéroport international Jose-Marti est sobre, efficace, rapide. Un seul slogan visible : la « solidarité internationaliste ». Cuba attend, en juillet prochain, trente mille jeunes du monde entier, dont une majorité de non-communistes, et une délégation des Etats-Unis, pour le onzième Festival mondial de la jeunesse.

Sérieux, efficacité, rendement. Les dizaines de milliers de jeunes boursiers, logés depuis près de vingt ans aux frais du gouvernement dans les résidences du quartier de Miramar, commencent à déménager. « *Trop cher pour l'Etat* », dit un ministre. La gratuité totale de certains services publics, par exemple le téléphone, est remise en cause. La coupe de la canne à sucre — qui reste la source principale de devises — est confiée aux seuls « macheteros » professionnels. Encore leur nombre est-il réduit de près de la moitié (cent vingt mille coupeurs) cette année en raison de la mécanisation accélérée. La K.T.P.-I, machine de conception soviétique construite à Cuba (six cents par an) doit permettre une récolte mécanisée à 30 % en 1978. Objectif 1980 : une mécanisation à 80 % pour plus de 2 millions 600 000 hectares de canne à sucre. L'époque où les « volontaires », employés, fonctionnaires, ouvriers, étudiants, encombraient les fronts de coupe tout en désorganisant l'économie est bien révolue.

Une NEP cubaine ?

L'accord international sur le sucre du 1er janvier 1978 n'est pas défavorable à Cuba, son quota de vente sur le marché libre étant augmenté. L'objectif cubain est de produire 8,4 millions de tonnes en 1980, de manière à vendre 5 millions de tonnes à l'U.R.S.S. et deux millions et demi au « libre », le reste étant réservé à la consommation domestique et aux ventes à d'autres nations du camp socialiste. Mais pour exploiter au maximum l'accord de janvier dernier, Cuba devrait dès cette année hausser sa production à environ 7 millions et demi de tonnes, soit deux millions de plus que la moyenne des sept dernières années. Les « engagements » cubains pour 1978 comprennent en effet une vente de 3 millions de tonnes environ à l'U.R.S.S., un million aux pays du Comecon, et 500 000 tonnes à d'autres pays socialistes. Or des pluies persistantes, de décembre à février, ont déjà sérieusement hypothéqué la *zafra* de cette année, primitivement estimée à 6 millions de tonnes.

A la fin de janvier, trente-deux centrales sucrières seulement, sur les cent quarante-huit que compte le pays, avaient réalisé le plan de production. Quand nous avons visité la centrale Jose Smith de Cardenas des pluies diluviennes avaient une nouvelle fois complètement stoppé le travail des K.T.P.-I sur le front de coupe. La désolation régnait dans la salle des ordinateurs.

Par la vitre embuée de la salle de contrôle on distinguait les énormes moulins broyeurs de canne, immobiles, dents dressées sous les halls silencieux et vides. Cardenas, ville portuaire, « dure », rebelle (en 1962, les habitants sont descendus dans la rue pour protester contre les carences du ravitaillement), à moins de 30 kilomètres de Varadero, la plus belle plage de Cuba, l'ensemble touristique le plus raffiné de l'île.

Rationalisation : pour la première fois en dix-neuf ans, un plan quinquennal a été élaboré et il se propose d'atteindre un taux de croissance économique de 6 % par an en moyenne. L'objectif est audacieux, compte tenu de la récession économique mondiale et de facteurs « objectifs » (en particulier les prix du sucre) sur lesquels Cuba n'a aucune prise. Un nouveau système de direction de l'économie « *fondé sur l'expérience des pays socialistes* » tient compte de « *la loi de la valeur* ». Cinq cents entreprises-pilotes doivent en 1978 gérer leur budget et être « *rentables* ». Le système sera étendu à toute l'économie en 1980. « Sondages » d'opinion réalisés par l'Institut de la demande interne pour connaître les véritables « *besoins* » et les « *réactions* » de la population, retour à la notion de budget, de productivité, étude des « *lois du marché* » et du profit, de l'offre et de la demande, orientation des investissements, remise en cause du principe du « *salaire lié à la norme* » : est-ce une NEP cubaine ?

Carlos Rafael Rodriguez s'en défend. « *C'est*, dit-il, *un retour aux principes du marxisme-léninisme. Guevara insistait sur les stimulants moraux mais il préconisait une combinaison des deux, matériels et moraux. Nous procédons de même. Nous avions voulu franchir un pas vers la lointaine société communiste. Mais il faut tenir compte de la nature humaine, du « poids du passé » comme dit Marx. De toute manière, le point de non-retour est atteint...* »

La révolution est un travail de Sisyphe. La chute brutale des cours du sucre, depuis trois ans, a rappelé aux Cubains que leur économie reste terriblement dépendante. De 65 à 50 cents de dollar la livre en 1974, le sucre est tombé à moins de 8 cents. Conséquences : La Havane a dû demander une aide économique supplémentaire à l'U.R.S.S. et Fidel Castro embouche de nouveau les trompettes de Cassandre. Il a annoncé de « *nouvelles années de vaches maigres* ». « *Nous devons*, dit-il, *exporter, exporter, consolider notre économie et modifier sa structure. Nous ne devons pas penser à une augmentation de la consommation. Nous ne devons pas parler d'élévation du niveau de vie. Nous devons maintenir les niveaux existants. Cette génération doit se sacrifier...* »

Prochain article :

CEUX D'EN BAS

(1) Gua-gua : nom familier donné aux autobus cubains qui assurent les longs trajets.

(2) L'Institut de la demande interne, un organisme dont le rôle est croissant, informe le gouvernement sur la manière de coordonner la production en fonction des besoins, qualitatifs et quantitatifs, de la population.

(3) *Le système des écoles secondaires de base à la campagne (Esbec) doit être généralisé.* En 1980, tous les élèves de treize à seize ans seront dans des Esbec, combinant le travail manuel et l'étude.



هكذا من الأصل

EUROPE

Espagne

M. Felipe Gonzalez souhaite que le P.S.O.E. ne se définisse plus comme « marxiste »

De notre correspondant

Madrid. — Quinze jours après l'abandon du léninisme par le parti communiste espagnol, M. Felipe Gonzalez, premier secrétaire du parti socialiste ouvrier, a annoncé, le lundi 8 mai à Barcelone, qu'il proposerait au prochain congrès de sa formation, en décembre, que le mot « marxiste » disparaisse de la définition du P.S.O.E. Cette initiative a pris de court certains dirigeants socialistes, à commencer par le président d'honneur du P.S.O.E., M. Tierno Galvan, qui a indiqué qu'il n'en avait pas été averti. L'un des membres de la commission exécutive, M. Pablo Castellano, a affirmé que « *renoncer aujourd'hui au marxisme c'était la même chose que renoncer à la loi de la gravitation universelle ou à la physique nucléaire* ». La fédération catalane du parti estime dans un communiqué que les déclarations de M. Felipe Gonzalez, « *ne correspondent absolument pas à la position de l'immense majorité des militants* » et rappelle que le P.S.O.E. s'est défini comme marxiste lors de son vingt-septième congrès en 1976. « *Les résolutions du congrès concernent tous les militants de la même façon qu'ils soient ou non dirigeants* » concluent les socialistes catalans.

Bref, la « bombe » lancée par M. Gonzalez a déjà jeté la discorde dans les rangs de sa formation. Le dirigeant du P.S.O.E. a précisé qu'il s'agissait d'une initiative personnelle et l'a justifiée en indiquant qu'en près de cent ans d'existence le parti ne s'était jamais qualifié de « marxiste » et que cela avait été une erreur d'adopter la formule lors du vingt-septième congrès. A l'exemple des communistes qui ont affirmé être fidèles à l'enseignement de Lénine, en renonçant à se définir comme marxistes - léninistes, M. Felipe Gonzalez a déclaré que le mot « *marxisme* » *ne plairait pas à Marx s'il vivait actuellement* ». « *Le parti utilise le marxisme comme méthode* », a-t-il ajouté « *ce que font même les historiens de droite* ». Le numéro deux du parti, M. Alfonso Guerra, a précisé, mardi, que la réalité avait changé depuis Marx et que le marxisme ne pouvait être utilisé comme un dogme. Il a néanmoins insisté sur le fait que la direction du P.S.O.E. n'avait pas encore débattu d'un tel sujet et que toute conclusion était prématurée.

Élargir la base électorale du parti

L'initiative du dirigeant socialiste dépasse cette fois la simple opération de propagande. Des explications données, lundi à Barcelone, ainsi que des propos électoraux tenus par M. Alfonso Guerra aux Asturies montrent que l'abandon du marxisme répond à un objectif précis : élargir la base électorale du P.S.O.E. et confirmer ses possibilités d'accéder au pouvoir.

« *A la gauche du P.S.O.E. l'espace électoral est occupé par le parti communiste*, a déclaré M. Gonzalez, *c'est donc à sa droite que notre parti peut gagner des voix. On me dira que je fais de l'électoralisme. Je ne le nie pas. Mais tout le monde en fait. Ce que je veux c'est conquérir les huit millions de voix nécessaires pour arriver au gouvernement* ». Et M. Felipe Gonzalez a précisé sa position en indiquant qu'il n'avait pas honte d'être qualifié de « *social-démocrate* ».

Il a éclairé l'autre but de l'opération en indiquant que le mot « marxiste » était constamment manipulé par la droite pour faire peur. C'est avec la même intention, dit-il que la droite se sert de l'image du Front populaire, c'est-à-dire de l'union de tous les « marxistes » communistes et socialistes : raison de plus pour le P.S.O.E. de refuser de s'allier avec le P.C. espagnol. Les préférences du chef du P.S.O.E. vont vers la formule qui a la faveur des sondages : un gouvernement à prédominance socialiste et ouvert à diverses alliances.

M. Alfonso Guerra a donné une indication supplémentaire en affirmant, dimanche, au cours d'un meeting électoral à Mieres, aux Asturies, que cinq ministres de l'actuel gouvernement avaient pris contact avec le parti socialiste pour savoir avec quels hommes de l'Union du centre démocratique celui-ci serait disposé éventuellement à gouverner. Cette disposition à gouverner avec des éléments non franquistes de l'U.C.D. nous avait déjà été exposée en octobre par M. Felipe Gonzalez (*le Monde* du 11 octobre 1977). Elle a visiblement séduit certains compagnons de M. Adolfo Suarez. Le premier contact qui ait été rendu public est celui qui a réuni l'actuel ministre des travaux publics M. Garrigues Walker avec deux représentants de l'aile sociale - démocrate du P.S.O.E., MM. Enrique Mugica et Javier Solana.

L'objectif déclaré du P.S.O.E. est donc clair : il vise à diviser le parti gouvernemental pour attirer ses élément les plus libéraux dans une alliance de centre gauche. La presse de mardi a accueilli comme un coup de théâtre les déclarations de M. Felipe Gonzalez. « *Maintenant, oui, Felipe Gonzalez est un ferme candidat à la Moncloa* », écrit le quotidien du soir *Informaciones*. « *L'Eglise, l'armée, la finance, la couronne, ont dû pousser un soupir de soulagement.* »

CHARLES VANHECKE.

Détenu en U.R.S.S.

ÉDOUARD KOUZNETSOV FAIT PARVENIR A SES AMIS UN SECOND MANUSCRIT

De nombreux écrivains ont participé à une « table ronde » organisée mardi 9 mai par le Comité international pour la libération d'Edouard Kouznetsov, à l'occasion du passage à Paris de Mme Sylva Zalmanvon, épouse de ce dernier.

M. Kouznetsov avait été condamné à mort en 1970 parce qu'il avait conçu le projet de quitter l'U.R.S.S. en détournant un avion. A la suite de multiples interventions internationales, sa peine fut commuée en quinze ans d'emprisonnement.

Après avoir rappelé que l'état de santé de son mari était particulièrement alarmant et qu'il convenait de mobiliser toutes les énergies pour obtenir sa libération, Mme S. Zalmanvon a indiqué que l'auteur du *Journal d'un condamné à mort* réussissait à « *survivre en écrivant* ».

Celui-ci a pu faire sortir de son lieu de détention un deuxième Journal écrit dans les mêmes conditions que le premier, à l'insu de ses geôliers. Ce document, qui risque de valoir à son auteur une autre condamnation, est actuellement en voie d'être déchiffré.

Parmi les participants à la « table ronde » on notait Mme Pliouchtch, les écrivains Pierre Emmanuel, Albert Memmi, Jean Cathala, Mmes Hélène Parmelin, Marthe Robert...

Portugal

Dénonçant l'offensive des forces de droite

Le gouvernement de M. Soares veut maintenir le niveau de l'emploi dans l'Alentejo

Lisbonne (*A.F.P.*). — Le gouvernement de M. Soares a décidé de pratiquer une politique de conciliation dans l'application de la loi de normalisation de la réforme agraire.

« *Nous ne pouvons continuer à pratiquer une politique de gendarmes* », a déclaré M. Antonio Campos, secrétaire d'Etat à la restructuration agraire, faisant allusion aux incidents qui ont souvent opposé les travailleurs agricoles à la garde républicaine lors de la restitution des terres aux propriétaires dépossédés. Selon M. Campos, faute d'un climat de paix, c'est toute la réforme qui risque d'être irrémédiablement perdue dans l'Alentejo.

Le responsable gouvernemental estime qu'il est nécessaire d'abaisser le « coût social » de la normalisation de la réforme agraire en évitant que les restitutions de terre, qui vont se poursuivre, ne se traduisent par la mise au chômage de milliers de travailleurs. M. Campos note en effet que chez les propriétaires privés il y a un ouvrier pour 205 hectares alors qu'il y en a un pour 26 hectares dans les unités collectives de production. Or, précise-t-il, il reste environ 350 000 hectares à restituer aux propriétaires, et ce sont quelque vingt mille ouvriers qui sont menacés de chômage. Aussi convient-il, selon lui, de trouver une solution pour le reclassement de ces travailleurs.

Le secrétaire d'Etat estime que la Confédération de l'agriculture portugaise (CAP), organisation fortement inféodée aux forces de droite, qui multiplie ses attaques contre la « réforme agraire collectiviste et coopérativiste de l'Alentejo », vise en fait à restaurer les structures agraires du régime salazariste.

On est très loin du ton employé par les responsables du ministère de l'agriculture du précédent gouvernement Soares, qui dénonçaient la mainmise communiste sur les exploitations collectives de l'Alentejo et attribuaient les mauvaises récoltes à l'incompétence des responsables de ces exploitations.

Les forces de droite, qui en 1977 soutenaient la politique de M. Antonio Barreto, le ministre de l'époque, multiplient maintenant leurs critiques contre son successeur, M. Luis Saias. En revanche, les observateurs notent la disparition totale de toute polémique sur la réforme agraire entre le parti communiste et le gouvernement. Le P.C., rappelle-t-on, a fait de la sauvegarde de la réforme agraire, et notamment du maintien du niveau de l'emploi dans l'Alentejo, la condition *sine qua non* de la paix « sociale » dont le gouvernement a besoin pour conduire sa politique de récupération économique. La trêve dans l'Alentejo est donc de nature à faciliter la tâche de M. Soares.

ASIE

Corée du Nord

La visite de M. Hua Kuo-feng a permis un rapprochement des thèses de Pékin et de Pyongyang

De notre correspondant

Pékin. — Au terme de la visite du président Hua Kuo-feng en Corée du Nord, qui s'achève ce mercredi 10 mai, le fait principal est un sensible rapprochement des thèses des deux pays. Si le président chinois a largement fait écho à son hôte en dénonçant à maintes reprises « *l'impérialisme américain* » et sa responsabilité dans la division de la Corée, le président Kim Il Sung a, pour sa part, présenté la situation internationale dans des termes très proches des schémas en faveur à Pékin.

Dans son discours au meeting qui s'est tenu le 7 mai, à Pyongyang, le chef de l'Etat nord-coréen a en effet accusé « *l'impérialisme américain et les autres forces dominationistes de chercher à désagréger et diviser les pays du tiers-monde pour les faire entrer dans leurs sphères de domination* ». Le mot « *hégémonisme* » — qui, dans le vocabulaire chinois, désigne l'U.R.S.S. — n'a pas été prononcé, mais l'idée est pratiquement la même.

Les formules sont en tout cas nouvelles par rapport aux thèmes habituellement développés à Pyongyang, pour qu'on y voit, à Pékin, le signe d'une harmonie de vues accrue entre les deux pays. Aussi bien les deux dirigeants ont-ils estimé pouvoir se féliciter, mardi soir, d'être parvenus à des positions « *identiques* » — ce qui est peu fréquents dans les relations entre la Chine et ses interlocuteurs étrangers.

Le président Hua peut, d'autre part, s'estimer satisfait du succès personnel qu'a constitué ce premier voyage hors de Chine. On note, en particulier, que M. Kim Il-sung a expressément dénoncé dans ses discours « la bande des quatre », ce qu'il s'était abstenu de faire dans le message de félicitations assez protocolaire qu'il avait adressé à M. Hua lors de son accession à la présidence du P.C.C., en octobre 1976. Il a, en outre, rendu à son hôte un tribut assez exceptionnel, et qui n'est pas dénué de sens dans le présent contexte politique intérieur chinois, lorsqu'il a déclaré, mardi soir : « *Tous les succès actuellement en Chine sont dus à la direction énergique et à la juste politique du camarade Hua Kuo-feng, conformément à la ligne révolutionnaire prolétarienne du camarade Mao Tse-toung.* » Exception faite, encore une fois, de Phnom-Penh, il n'est guère d'autre capitale où le président chinois puisse escompter entendre un tel langage. — A. J.

Afghanistan

M. TARAKI ANNONCE DES RÉFORMES DE FOND

Le nouveau chef de l'Etat et premier ministre afghan, M. Taraki, a annoncé, mardi 9 mai, la mise en place d'un plan de réformes en trente points. S'adressant pour la première fois à la nation, par la voix de Radio-Kaboul, il a notamment déclaré que « *les forces armées seront renforcées pour défendre la révolution* », qu'une réforme agraire sera réalisée, dans le but d'abolir le féodalisme dans les régions isolées et montagneuses, que l'enseignement primaire sera généralisé, et que l'égalité entre les sexes sera strictement observée dans tous les domaines.

Le nouveau gouvernement, qui a établi des contacts avec les imams — les responsables religieux musulmans — continue de rejeter le qualificatif de « *communiste* ». — (*A.F.P., A.P., U.P.I.*).

DIPLOMATIE

LA VISITE DE M. DE GUIRINGAUD A MADRID

Le contentieux économique entre les deux pays n'a pas été réglé

Madrid (*A.F.P.*). — A l'issue d'un « séjour de travail » de six heures à Madrid, M. Louis de Guiringaud, ministre français des affaires étrangères, a confirmé mardi 9 mai que M. Valéry Giscard d'Estaing se rendrait en visite officielle en Espagne « *avant les vacances* ».

M. de Guiringaud s'est entretenu pendant plus de deux heures en tête à tête avec M. Marcelino Oreja, ministre espagnol des affaires étrangères, puis les deux ministres ont participé à une réunion d'experts.

M. de Guiringaud n'a annoncé aucune décision concrète sur les problèmes économiques entre les deux pays. Il a simplement déclaré qu'il rejetait la « *formule de globalisation* » des problèmes franco-espagnols qui avait été proposée au début de l'année par M. Adolfo Suarez, président du gouvernement.

M. de Guiringaud a accepté toutefois de considérer ces problèmes d'un point de vue d'ensemble, mais sans les lier les uns aux autres. Il a déclaré notamment que le contrat pour l'achat par l'Espagne de quarante-huit avions Mirage était toujours « *en cours de négociations* ».

A propos de la demande d'adhésion de l'Espagne à la Communauté européenne, M. de Guiringaud a affirmé : « *La France souhaite l'entrée de l'Espagne dans la C.E.E.* » Il a ajouté « *que toute déclaration sur ce sujet d'homme politique français n'appartenant pas au gouvernement n'engage nullement le gouvernement français* ».

Le gouvernement espagnol, a-t-il souligné, « *reconnaît que cette adhésion pose des problèmes techniques qu'il faudra résoudre suivant la procédure de Bruxelles* ».

Le problème des Canaries a été abordé par les deux ministres. A ce sujet, M. de Guiringaud a déclaré qu'il s'agissait d'« *un problème espagnol et je n'ai pas de raison de vous répéter ce qu'a dit M. Oreja* ». Le gouvernement espagnol recherche l'appui de puissances amies à la suite de la décision des ministres des affaires étrangères de l'O.U.A. à Tripoli, reconnaissant le « *caractère africain* » de l'archipel et appuyant le mouvement séparatiste.

LE PARLEMENT EUROPÉEN APPROUVE LES ENQUÊTES POLITIQUES SUR LES FONCTIONNAIRES DE LA COMMUNAUTÉ

(*De notre correspondant.*)

Strasbourg. — Le Parlement européen, saisi d'une pétition, émanant de son personnel (*le Monde* du 9 mai), a adopté, mardi 9 mai, une résolution favorable à la liberté d'opinion des fonctionnaires de la Communauté. Mais, en même temps, il admettait des restrictions pour les fonctionnaires travaillant sur documents secrets. L'assemblée s'est prononcée à main levée sur le texte final, les communistes votant contre. L'Assemblée a rejeté un amendement de M. Bordu (communiste français), demandant la destruction de tous les dossiers politiques à l'encontre de fonctionnaires européens. Elle a refusé de condamner les enquêtes d'opinion et l'accès des personnels à toute pièce jointe à leur dossier. Cette condamnation était proposée par un socialiste français, M. Pierre Lagorce. La résolution insiste sur le fait que les renseignements politiques ne peuvent en aucun cas influencer la carrière des personnels concernés. Les enquêtes politiques sur les fonctionnaires, en particulier ceux de l'Euratom, pourront donc continuer à condition de respecter... « *les principes démocratiques dont s'inspirent les Communautés européennes* » comme le dit le texte adopté.

J.-C. H.

A TRAVERS LE MONDE

États-Unis

● TROIS EXILES CUBAINS anticastristes, naturalisés américains, ont été inculpés, vendredi 5 mai, de participation à l'assassinat de l'ancien ministre socialiste chilien Orlando Letelier. Le F.B.I. a annoncé que l'un des accusés, M. Ignacio Novo Sampol, a été arrêté jeudi, et que des mandats d'arrêt ont été lancés contre les deux autres, MM. Dionisio Suarez Esquivel et Virgilio Paz Romero.

Un premier accusé, l'Américain Michael Townley, a été ramené du Chili, où il résidait depuis des années, par le F.B.I., le mois dernier, et a été lui aussi inculpé.

Grande-Bretagne

● LA CHAMBRE DES COMMUNES a approuvé mardi soir 9 mai, en troisième lecture, par 292 voix contre 264, le projet de loi de dévolution au Pays de Galles. Ce texte doit maintenant, ainsi que son équivalent écossais, être examiné par la Chambre des Lords. Le projet prévoit que 40 % de l'électorat gallois (pourcentage identique à celui requis pour l'électorat écossais) devra l'approuver par référendum pour qu'il puisse être définitivement adopté. — (*A.F.P.*)

R.D.A.

● LE MINISTERE EST-ALLEMAND des affaires étrangères a démenti, mardi 9 mai, que la police se soit heurtée, le 1er mai à Wittenberge, à des manifestants qui protestaient contre le prix de produits alimentaires importés. Les correspondants de l'agence de presse ouest-allemande D.P.A. et de la chaîne de télévision ouest-allemande Z.D.F., qui avaient diffusé la nouvelle, ont été convoqués au ministère et avertis qu'ils risquaient l'expulsion s'ils ne respectaient pas la loi de 1973 qui demande aux correspondants de rapporter les nouvelles « *honnêtement, cor-*

Rhodésie

● LE GOUVERNEMENT INTERIMAIRE a rejeté, mardi 9 mai, les appels à la réintégration du coministre noir, M. Byron Hove, démis de ses fonctions le 28 avril (*le Monde* daté 30 avril-2 mai) pour avoir refusé de revenir sur ses déclarations en faveur de changements dans la police et le système judiciaire. L'évêque Muzorewa, qui avait menacé de quitter le gouvernement si M. Hove n'était pas réintégré, a réservé sa position. D'autre part, les maquisards ont attaqué, dans la nuit de lundi à mardi, un hôtel de luxe à Juliasdale, près de la frontière mozambicaine, faisant deux morts et trois blessés, tous blancs. — (*A.F.P., Reuter.*)

Roumanie

● DESA TREVISAN, CORRESPONDANT DU « TIMES » POUR L'EUROPE DE L'EST, s'est vu refuser, mardi 9 mai, un visa pour la Roumanie. La journaliste a annoncé que le consul de Roumanie à Belgrade, ville d'où elle couvre les pays de l'Est depuis vingt-trois ans, l'a informée de cette mesure.

LES TRAVAUX DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les représentants des salariés devront disposer du temps nécessaire pour participer aux réunions des instances de la formation professionnelle

Mardi 9 mai, sous la présidence de M. Chaban-Delmas, l'Assemblée nationale poursuit l'examen des articles du projet de loi modifiant certaines dispositions du code du travail relatives à la promotion individuelle, au congé de formation et à la rémunération des stagiaires de la formation professionnelle. (« Le Monde » du 29 avril.)

A l'article 2, qui définit le congé de formation, le rapporteur, M. GISSINGER (R.P.R.), propose de substituer à la durée d'ancienneté de deux ans dans l'entreprise, requise pour bénéficier du congé, celle de deux ans dans la branche professionnelle. M. LEGENDRE, secrétaire d'Etat à la formation professionnelle, s'en remet à la sagesse de l'Assemblée. M. GANTIER (U.D.F.) s'oppose à l'amendement défendu par MM. DELEHEDDE (P.S.) et RALITE (P.C.), puis adopté par l'Assemblée. Il en va de même d'un amendement de M. VOILQUIN (U.D.F.), qui précise que, pour bénéficier d'un congé, les travailleurs devront justifier d'une ancienneté d'au moins vingt-quatre mois non consécutifs.

A l'article 3, qui fixe la proportion d'absences simultanées à partir de laquelle les demandes de congé peuvent être différées, l'Assemblée rejette un amendement communiste qui relevait à 3 % le pourcentage des travailleurs pouvant être absents simultanément. Un amendement socialiste précise que le congé serait de droit pendant toute la durée prévue par l'agrément. Repoussé par le gouvernement et par la commission, il l'est également par l'Assemblée.

A l'article 4, qui fixe les conditions d'obtention d'un congé rémunéré, à la charge de l'employeur, M. GANTIER souhaite que ce dernier n'ait pas à supporter de trop lourdes charges. Le rapporteur présente ensuite une nouvelle rédaction de l'article, qui précise que les dispositions du projet constituent un minimum et s'appliquent sous réserve des dispositions contractuelles plus favorables ; qui simplifie la procédure d'agrément des stages en prévoyant le seul agrément de l'Etat et qui renvoie aux conventions collectives et aux accords paritaires la définition du personnel d'encadrement susceptible de bénéficier de conditions plus favorables. M. LEGENDRE émet quelques réserves et s'en remet à la sagesse de l'Assemblée, qui ne retient pas la rédaction proposée.

M. RALITE propose, sans succès, que les frais de formation ne puissent en aucun cas être mis à la charge du salarié. Un amendement socialiste prévoit l'agrément de plein droit des stages proposés par les établissements publics de formation. Il est soutenu par le rapporteur. M. LEGENDRE, d'accord pour assainir le marché de la formation, s'oppose toutefois à ce qui aboutirait notamment, selon lui, à *« une procédure non conforme au droit budgétaire »*. M. DELANEAU (U.D.F.) exprime également son opposition. Finalement l'amendement est repoussé. Elle n'estime pas souhaitable que la loi renvoie aux conventions collectives pour la définition du personnel d'encadrement. Elle refuse également le recours à un décret.

M. GAU (P.S.) propose ensuite de supprimer l'une des dispositions de l'article 4 et de porter de ce fait à 2 % du personnel le pourcentage maximum des salariés simultanément en congé de formation rémunéré par l'employeur. Il estime que la limitation à 0,5 %, telle que prévue par le projet, est en contradiction avec l'esprit d'un texte qui veut préserver le libre choix des travailleurs. Pour M. LEGENDRE cette proposition n'est pas réaliste. L'Assemblée décide cependant de suivre M. BAU. Elle adopte également un amendement qui affirme la vocation privilégiée des institutions de promotion sociale dans l'accueil des stagiaires en congé de formation.

Après le vote de l'article 5, qui prévoit les modifications de forme rendues nécessaires par la nouvelle codification, et après une suspension de séance demandée par le gouvernement, les députés examinent l'article 6, qui prévoit un congé spécifique de deux cents heures au profit des jeunes de moins de vingt ans.

Un amendement du gouvernement réserve ce congé aux seuls jeunes non qualifiés. La commission s'y oppose mais l'Assemblée l'adopte. Un amendement communiste prévoit que le droit au congé est ouvert pendant les deux premières années de présence dans la branche professionnelle, et non dans l'entreprise, comme le prévoyait le projet de loi. Le rapporteur s'y oppose. M. LEGENDRE l'accepte et l'Assemblée l'adopte. Un amendement communiste prévoit la nécessité d'un agrément de l'Etat pour les stages des jeunes. Le gouvernement s'y oppose. L'Assemblée également.

Après l'article 6, l'Assemblée rejette un amendement communiste qui prévoyait que les absences pour formation ne devaient pas se traduire par une charge de travail accrue pour les autres salariés ou pour le personnel en congé de formation au retour du stage. Un amendement du rapporteur précise que les dépenses prises en charge par l'employeur, en application des dispositions relatives au congé de formation, sont imputables sur la participation obligatoire des employeurs au financement de la formation professionnelle continue. M. Legendre l'accepte. L'opposition y voit *« un pas en arrière »*. L'Assemblée l'adopte.

Au chapitre 2 du projet de loi relatif à la rémunération des stagiaires de la formation professionnelle, l'Assemblée vote sans modification l'article 7, qui pose les principes généraux du financement de la rémunération des stagiaires et l'article 8 relatif à la participation de l'Etat. A l'article 9, un amendement communiste prévoit l'agrément automatique de l'Etat lorsqu'il y a congé de formation rémunéré. Le gouvernement s'y oppose et demande un scrutin public. Par 281 voix contre 201, l'amendement est repoussé.

Sur le texte relatif aux conditions dans lesquelles l'Etat prend le relais de la rémunération des stagiaires, l'Assemblée adopte un amendement du rapporteur précisant que ce sont les stages agréés par l'Etat qui ouvrent droit à cette procédure. En ce qui concerne la participation de l'Etat à la rémunération des stagiaires suivant une formation à l'initiative des employeurs, elle adopte un amendement du rapporteur prévoyant que les stages concernés devront être également agréés par l'Etat. Pour ce qui est de la rémunération des stagiaires demandeurs d'emploi, elle adopte un amendement du rapporteur prévoyant que les stages devront aussi être agréés par l'Etat. A propos de la rémunération des travailleurs non-salariés stagiaires, elle adopte un amendement du rapporteur précisant que l'activité exercée pendant six mois avant le stage peut avoir été salariée ou non.

M. RALITE (P.C.) : de la guimauve !

En séance de nuit, sous la présidence de M. GOUTMANN (P.C.), le rapporteur propose une nouvelle rédaction des articles relatifs aux fonds d'assurance formation (FAF). L'Assemblée l'adopte, après que le gouvernement eut fait préciser qu'il n'y aurait pas agrément par l'Etat des FAF pour les non-salariés.

Après l'article 9, l'Assemblée examine plusieurs propositions d'articles additionnels. Un amendement communiste, voté en commission, prévoit un crédit de cent vingt heures rémunérées pour les représentants des travailleurs siégeant dans les instances traitant de la formation professionnelle. Les socialistes proposaient, pour leur part, de fixer par décret ce crédit tout en précisant qu'il ne pourrait être inférieur à dix heures par mois. Finalement, ils se rallient à l'amendement de la commission. Ce dernier, combattu par M. Legendre, est rejeté au scrutin public par 280 voix contre 203.

De son côté, le gouvernement propose de préciser que l'employeur est tenu d'accorder aux salariés le temps nécessaire pour participer aux réunions des organismes concernés ou à un jury d'examen, à moins qu'il n'estime que cette absence pourrait avoir des conséquences préjudiciables à la production et à la marche de l'entreprise. Son refus doit alors être motivé. En cas de différend, l'inspecteur du travail peut arbitrer. *« De la guimauve ! »*, commente M. RALITE (P.C.). *« On multiplie les obstacles »*, constate M. MEXANDEAU (P.S.). Opinions contestées par M. Legendre. Un sous-amendement socialiste entend préciser que l'autorisation d'absence comporte maintien de la rémunération. Pour M. LEGENDRE, qui repousse cette proposition, il importe de maintenir le caractère facultatif de l'imputation des rémunérations sur le 1 %. Au scrutin public, la proposition socialiste est rejetée par 280 voix contre 206. Puis l'Assemblée adopte l'amendement du gouvernement, l'opposition s'abstenant.

Un article additionnel communiste précise que *« les comités d'entreprise disposent de moyens de contrôle effectifs au niveau de l'élaboration, de l'application et du bilan de la politique de formation dans l'entreprise. L'employeur ne peut passer outre l'avis du comité d'entreprise »*. Combattu par le gouvernement et par le rapporteur, l'article additionnel est repoussé par l'Assemblée. Le rapporteur se déclare prêt à se rallier à la position du gouvernement. M. LEGENDRE reconnaît en effet que dans certains cas *« l'information du comité d'entreprise laisse à désirer »*. Il estime donc souhaitable de préciser que le comité d'entreprise doit donner son avis sur le plan de formation et recevoir communication, trois semaines au moins avant sa réunion, d'un certain nombre de documents d'information dont la liste sera établie par décret. Les députés socialistes voudraient voir reconnaître aux comités d'entreprise un pouvoir de décision. Ils ne sont pas suivis par l'Assemblée, qui adopte, en revanche, l'amendement gouvernemental.

Un amendement communiste propose de porter la contribution patronale à la formation professionnelle de 1 à 2 % de la masse salariale. M. Legendre s'y oppose, évoquant notamment le contexte économique actuel. L'Assemblée le rejette. Un autre amendement communiste prévoit que les jeunes demandeurs d'emploi ayant bénéficié de stages pratiques en entreprise bénéficient d'un contrat d'embauche définitive à la fin de leur stage. Pour M. Gissinger, une telle disposition dissuaderait les employeurs. M. Legendre observe, de son côté, que cette disposition n'a rien à voir avec le texte en discussion. M. ROLLAND (R.P.R.) dénonce *« le procès fait aux entreprises et la démagogie de la gauche »*. Au scrutin public, l'amendement est repoussé par 284 voix contre 201.

A l'issue de la discussion, la commission demande une seconde délibération sur la rédaction qu'elle proposait pour l'article 4 relatif aux conditions d'obtention d'un congé rémunéré à la charge de l'employeur. L'Assemblée se rallie à cette rédaction qui, précise le rapporteur, unifie et simplifie la procédure d'agrément en prévoyant le seul agrément de l'Etat.

A la demande du gouvernement, l'Assemblée décide également de ramener de 2 à 0,5 % du personnel le pourcentage maximum des salariés simultanément en congé de formation rémunéré par l'employeur. Le rapporteur fait adopter une précision relative aux employeurs occupant moins de dix salariés.

Expliquant le vote négatif de son groupe, M. RALITE (P.C.) ironise sur *« un texte plein de wagons vides »*. Pour M. DELEHEDDE (P.S.) il n'y a eu, de la part du gouvernement et de la majorité, *« aucune ouverture, aucun esprit de conciliation à l'égard des propositions de l'opposition »*. Aussi son groupe s'abstiendra-t-il dans le vote final. M. ROLLAND (R.P.R.) souligne, pour sa part, l'œuvre accomplie depuis vingt ans par la majorité *« au profit du monde ouvrier »*. M. LEGENDRE estime enfin que le texte final marquera *« un réel progrès »*.

Le projet de loi est adopté par l'Assemblée. La séance est levée à minuit dix.

PATRICK FRANCÈS.

TROIS GRANDS DÉBATS AU PALAIS-BOURBON

Réunie mardi 9 mai au Palais-Bourbon, la conférence des présidents a établi comme suit l'ordre du jour des prochaines séances de l'Assemblée nationale :

JEUDI 11 MAI : décision sur la création d'une commission d'enquête sur les conditions de navigation des pétroliers et la lutte contre la pollution marine; proposition sur les brevets d'invention (deuxième lecture).

VENDREDI 12 : questions orales.

MARDI 16 (après-midi et éventuellement soir) : projet relatif à l'état civil des Français (deuxième lecture) ; projet, adopté par le Sénat, relatif aux installations du réseau souterrain des télécommunications.

MERCREDI 17 (après-midi et soir) : projet relatif à l'exécution des prophylaxies collectives des maladies des animaux. A partir de 15 heures, il sera procédé dans les salles voisines de la salle des séances aux scrutins pour l'élection des douze juges titulaires et des six juges suppléants à la Haute Cour de justice. Les questions au gouvernement seront appelées exceptionnellement au plus tôt à partir de 16 h. 30.

JEUDI 18 (après-midi et éventuellement soir) : nomination des représentants de la France à l'Assemblée parlementaire des Communautés européennes et à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe ; projet autorisant l'approbation de la convention relative à la protection du Rhin contre la pollution par le chlorure ; projet de loi de programme, adopté par le Sénat, sur les musées.

VENDREDI 19 : questions orales.

Il a également été décidé d'organiser trois grands débats : les 23 et 24 mai sur la sécurité sociale, le 8 juin sur la politique étrangère et le 15 juin sur la défense.

LE VOTE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

Les députés socialistes proposent la création d'une commission de contrôle

Dans une proposition de résolution diffusée le 5 mai à l'Assemblée nationale, les députés du groupe socialiste et apparentés demandent l'institution d'une commission de contrôle de trente membres, qui serait chargée d'examiner dans quelles conditions l'ensemble des services publics placés sous l'autorité des ministres des affaires étrangères et de l'intérieur ont été gérés à l'occasion de l'application de la loi du 19 juillet 1977 relative au vote des Français établis à l'étranger.

Cette commission aurait un champ d'investigation très étendu puisqu'elle examinerait, non seulement le rôle joué par les administrations centrales intéressées, mais également par leurs services extérieurs (ambassades, consulats, préfectures, sous-préfectures), ainsi que par les mairies et les organismes spécialisés : commissions de révision des listes électorales par exemple. Elle sera habilitée à se faire communiquer toutes pièces administratives ou tout document de service relatifs à la mise en œuvre de la loi et notamment le rapport Viaud.

Dans l'exposé des motifs, les députés socialistes observent que la mise en œuvre de la loi a donné lieu, lors des dernières législatives, *« à un grand nombre de contestations et de protestations, voire de manipulations »*. Ils ajoutent : *« Quels que soient les résultats des instances engagées dans les juridictions compétentes et devant le Conseil constitutionnel, il apparaît d'ores et déjà que de grands services publics ont été utilisés, tant en métropole, qu'outre-mer et à l'étranger, de manière à regrouper sur certaines circonscriptions électorales « non choisies au hasard », un très grand nombre d'inscriptions sur les listes électorales, et de votes par procuration. Telle n'est pas la mission des services placés sous l'autorité du ministre des affaires étrangères et du ministre de l'intérieur. Aussi estimons-nous que toute la lumière doit être faite au plus tôt et de la manière la plus large sur cette grave affaire. »*

Tout en estimant que la gravité des faits relevés justifierait la création d'une commission parlementaire d'enquête, ils relèvent que des poursuites judiciaires ayant été engagées, la création ou le fonctionnement d'une telle commission se heurterait à l'irrecevabilité prévue par l'ordonnance du 17 novembre 1958. D'où la procédure choisie.

Les députés communistes avaient, de leur côté, demandé, dès le 3 avril, la création d'une commission d'enquête parlementaire de vingt et un membres sur les conditions dans lesquelles a été appliquée la loi de juillet 1977. Ils estimaient également que *« le respect du suffrage universel avait été violé à cette occasion par les opérations frauduleuses qui constituent une véritable escroquerie électorale. »* Ce « scandale » justifiait à leurs yeux la création d'une commission d'enquête qui devait notamment étudier l'ensemble des documents réalisés en application de la loi, déterminer le rôle et la responsabilité du rassemblement des Français à l'étranger et des partis de la majorité et proposer une réforme de la loi afin *« de rendre impossible à l'avenir la fraude »*.

LES INTERVENTIONS FRANÇAISES EN AFRIQUE

M. Ballanger demande qu'un débat soit organisé rapidement

M. Robert Ballanger, président du groupe communiste, a dénoncé mardi 9 mai à l'Assemblée nationale, dans un rappel au règlement, les propos *« inadmissibles »* tenus dimanche soir, sur une radio périphérique (*le Monde* du 9 mai), par le ministre des affaires étrangères au sujet de l'intervention de la France au Maghreb et au Tchad. Il a précisé : *« M. de Guiringaud a mis en cause la responsabilité de notre Assemblée dans des termes que nous jugeons inacceptables pour la dignité du Parlement. « Les députés, a-t-il dit, se sont satisfaits des informations que je leur ai données à la Commission des affaires étrangères. »* Ce n'est pas vrai. Mon collègue Odru a, au contraire, riposté avec vigueur aux propos du ministre et déclaré qu'aucune réponse valable n'avait été donnée aux questions posées. Si certains députés se satisfont de déclarations floues et peu conformes à la vérité, c'est qu'ils ont une piètre idée de leur devoir d'élus de la nation en face d'une situation grave pour le présent et pour l'avenir de notre pays et de ses relations avec l'Afrique. »*

Dans un texte écrit diffusé au Palais-Bourbon, M. Ballanger estime *« inadmissible »* que *« la politique interventionniste du gouvernement en Afrique soit menée sans que le Parlement ait eu à en débattre et à se prononcer par un vote sur des opérations militaires qui peuvent conduire à un grave conflit »*. Il rappelle qu'il a demandé, dès le 26 avril dernier, au premier ministre qu'un débat ait lieu sur ce sujet à l'Assemblée nationale à partir d'une déclaration du gouvernement. *« Un tel débat,* affirme-t-il, *doit s'ouvrir dès cette semaine. »*

La demande formulée mardi par M. Ballanger en conférence des présidents n'ayant pas été satisfaite, M. Odru (P.C.) a protesté, en séance de nuit, contre ce refus et contre le renvoi au 8 juin d'un débat sur la politique étrangère.

M. GISCARD D'ESTAING A ENTAMÉ SES CONSULTATIONS SUR LE PLAN DE DÉSARMEMENT FRANÇAIS

Le président de la République a entamé, mardi 9 mai, la série des consultations auxquelles il a décidé de procéder avant de présenter, le 25 mai, à l'ONU, le plan de désarmement français. M. Giscard d'Estaing a reçu une délégation du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, conduite par MM. Roger Chinaud (P.R.), président du groupe, et Marcel Bigeard (P.R.), président de la commission de la défense nationale, et comprenant MM. Jean-Marie Daillet (C.D.S.), Jean Bernard-Reymond (C.D.S.), Maurice Arreckx (P.R.), et René Feït (P.R.). Après cette entrevue, M. Chinaud a souligné l'importance de la concertation voulue par le chef de l'Etat.

Mercredi 10 mai, dans l'après-midi, M. Giscard d'Estaing devait recevoir une délégation du groupe R.P.R. conduite par M. Claude Labbé, président du groupe, et composée de MM. Couve de Murville, président de la commission des affaires étrangères, Georges Gorse, Emmanuel Aubert et de Mlle Marie-Madeleine Dienesch (apparentée R.P.R.). Jeudi matin, la délégation socialiste, qui sera reçue par le président de la République, sera dirigée par MM. Gaston Defferre et Marcel Champeix, présidents des groupes de l'Assemblée nationale et du Sénat, et comprendra MM. Chandernagor, Charles Hernu et Jean-Pierre Cot, lequel doit faire partie de la délégation qui accompagnera M. Giscard d'Estaing aux Nations unies.

Vendredi, en fin de matinée, le chef de l'Etat recevra une délégation du groupe communiste de l'Assemblée nationale conduite par M. Robert Ballanger, président du groupe, et comprenant MM. Louis Odru et Gustave Ansart et Mme Marie-Thérèse Goutmann.

LES DIRIGEANTS DE L'U.D.F. ONT ÉTÉ REÇUS PAR LE PREMIER MINISTRE

M. Raymond Barre a reçu à déjeuner, mardi 9 mai, à l'hôtel Matignon, les membres du conseil de l'Union pour la démocratie française, MM. Jean Lecanuet, président, Jean-Pierre Soisson, Jean-Pierre Fourcade et Mme Françoise Giroud, vice-présidents, M. Michel Pinton, délégué général, étaient accompagnés de MM. Jacques Blanc, secrétaire général intérimaire du parti républicain, et Roger Chinaud, président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale.

Le premier ministre et ses hôtes se sont notamment entretenus de la situation économique et sociale, que M. Raymond Barre se propose de commenter, jeudi après-midi 11 mai, devant les sénateurs, qui seront appelés à se prononcer sur la déclaration de politique générale du gouvernement.

Ils ont également discuté de l'organisation des structures de l'U.D.F. au niveau départemental. Les représentants du courant giscardien ont souligné qu'ils ne ménageraient pas leur soutien à l'action du gouvernement, mais que les parlementaires de l'U.D.F. entendaient exercer leur mission de contrôle. Interrogé, à l'issue de ces échanges de vues, sur les relations de l'U.D.F. avec le R.P.R., M. Jean Lecanuet a indiqué : « *Nos relations sont bonnes, comme chacun peut le mesurer.* »

Les Nouvelles-Hébrides éliront en 1979 une Assemblée constituante

Les représentants des gouvernements français et britannique ont entamé, mardi 9 mai, à Paris, l'examen des modalités de l'indépendance du condominium des Nouvelles-Hébrides. Cette réunion conjointe de hauts fonctionnaires devait s'achever mercredi 10 mai par la constatation d'un large accord entre les deux délégations.

Celles-ci ont en effet exprimé le souhait que le Vanuaaku Pati (VAP), principale force politique de l'archipel, soit associé à la gestion des affaires locales, actuellement assurée par le gouvernement que dirige M. Georges Kalsakau, au sein duquel seuls les partis modérés sont représentés (*le Monde* du 9 mai 1978). Elles ont également souhaité que de nouvelles élections générales soient organisées dans le courant de l'année 1979, une fois terminées les opérations de recensement. Les représentants français et britanniques ont arrêté les modalités de ce recensement de la population néo-hébridaise.

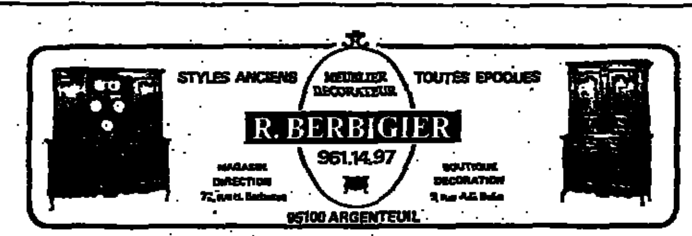
L'Assemblée issue des nouvelles élections devrait être saisie d'un projet de Constitution. Ce texte sera mis au point au sein d'une commission spéciale, chargée également de préparer les élections, regroupant les délégués du gouvernement, de l'Assemblée représentative et du VAP. Cette participation des nationalistes du VAP au sein d'un organisme où seuls sont représentés les partis et les responsables néo-hébridais, devrait les conduire à dissoudre le gouvernement provisoire populaire mis en place en novembre 977 (*le Monde* du 30 novembre 1977). Des commissions analogues vont être constituées dans des domaines qui recoupent les attributions du gouvernement, permettant ainsi au VAP de s'insérer progressivement dans le jeu des institutions mises en place pour préparer l'accession à l'indépendance, prévue pour 1980.

Enfin, les délégations des puissances tutélaires ont décidé la fusion des milices française et britannique.

Mercredi, les participants à cette réunion franco-britannique devaient examiner la revendication du gouvernement de M. Kalsakau tendant à faire de la zone des deux cents milles au large des côtes de l'archipel une zone de pleine souveraineté. Seul le gouvernement britannique y est opposé et préconise l'établissement d'une simple zone de pêche.

Une autre réunion conjointe est prévue dans le courant du mois de juillet, au niveau des ministres.

● *Les radicaux de gauche du Pas-de-Calais* se sont prononcés en faveur de la candidature de M. Michel Crépeau à la présidence du Mouvement. Les quatre délégués, dont M. Jean Defontaine, seul député radical de gauche de la région du Nord, se prononceront donc pour le maire de La Rochelle lors du prochain congrès.







Le Monde

société

JUSTICE

L'ASSASSINAT D'HENRI CURIEL

Le parquet de Paris ouvre une information judiciaire

Le parquet de Paris a ouvert, ce mercredi 10 mai, une information contre X... pour homicide volontaire afin de rechercher les auteurs de l'assassinat d'Henri Curiel commis le 4 mai, 4, rue Rollin, Paris (5e). Le dossier a été confié à M. Guy Joly, juge d'instruction au tribunal de Paris. La femme et le frère de Henri Curiel ont chargé Mes André Weil-Curiel, cousin de la victime, Léo Matarasso et Michèle Beauvillard de se constituer partie civile en leur nom.

Alors que les obsèques d'Henri Curiel, assassiné le 4 mai dernier, doivent avoir lieu, jeudi 11 mai, à 14 h. 30, au cimetière du Père-Lachaise (Paris-20e), plusieurs associations rendent hommage à son action. Ainsi, France terre d'asile écrit : « *Comme tant d'autres apôtres de la paix et de la fraternité humaine, il est* [Henri Curiel] *d'abord la victime de la calomnie et de la haine, dont les auteurs, en particulier dans une certaine presse, sont plus responsables que les tueurs à gages. Cette fois, c'est en France que le crime est commis contre une personnalité internationale à laquelle notre Etat devait protection, sécurité et liberté* (1). »

Le Comité français d'initiative pour une paix juste au Proche-Orient note : « *L'assassinat d'Henri Curiel intervient après ceux de Mahmoud El Hamchari, Basi Al Kubaisi, Mohamed Boudia et Mahmoud Saleh, demeurés impunis.* » Il « *s'élève contre toutes les complicités et les passivités qui permettent que se commettent impunément de tels crimes et demande la recherche active et la punition des coupables* ». Enfin, un groupe de soixante intellectuels (2) déclare : « *Egyptien, juif, communiste, apatride, pour nous il était avant tout un inconditionnel de l'anticolonialisme. Sa remarquable intelligence politique, ses convictions internationalistes, jointes à l'expérience qu'il avait acquise dans sa pratique militante, nous ont permis de donner une nouvelle dimension au soutien que nous apportions aux combattants algériens.* »

Une déclaration de Mme Curiel

D'autre part, Mme Rosette Curiel, veuve d'Henri Curiel, nous a fait parvenir une déclaration dont nous avons extrait les passages suivants :

Je suis contrainte de sortir de la réserve que m'impose mon chagrin, car il n'est plus possible de laisser s'accréditer les contre-vérités qui sont répandues par une certaine presse qui nous a déjà fait trop de mal. Réfuter toutes les accusations absurdes portées contre Henri Curiel serait accaparer des colonnes entières. Les mises au point nécessaires seront faites en temps et lieu voulus, notamment au grand jour des débats judiciaires que je vais engager pour défendre son honneur. (...)

Henri Curiel, espion du K.G.B. ? Pour qui a vécu dans l'intimité quotidienne d'un homme pendant plus de trente ans, partagé ses espérances, connu ses pensées et recueilli ses confidences, cette accusation pourrait prêter à sourire si elle n'avait abouti au drame de l'Ascension. Le propre de l'espion me paraît être le camouflage. Henri, s'il a toujours été discret, n'a jamais caché ni ses convictions ni les actions auxquelles il a pris part en pleine indépendance.

Depuis notre arrivée en France, nous avons vécu sous le contrôle permanent de la police, qui ne manque pas de moyens de surveillance. Rien, jamais, n'a pu être relevé contre Henri qui puisse être assimilé à une activité d'espionnage au service d'une puissance étrangère. La commission de recours des réfugiés, qui siège au Conseil d'Etat, devant laquelle il a comparu après l'arrêté d'expulsion dont il était l'objet à l'automne dernier, a été frappée par le vide du dossier qui le concernait. Elle a conclu à l'abrogation de l'arrêté d'expulsion. Le ministre, qui n'y était pas tenu, s'est conformé à cet avis. Il lui a même, pour la première fois depuis que nous séjournons en France, délivré une carte de résident et un titre de voyage pour tous pays à l'exception de l'Egypte.

Henri Curiel a repris paisiblement ses occupations professionnelles et autres à Paris. Qui peut croire sérieusement que le gouvernement français aurait remis en libre circulation un « espion » (...), que la police n'aurait pas remis à la justice un agent du K.G.B., en même temps cerveau du terrorisme international (...) ?

Je bornerai là l'expression de mon indignation. J'ajoute que j'ai décidé de poursuivre les journaux qui salissent sa mémoire et tentent de déshonorer un mort.

(1) Au nom de l'Association France terre d'asile (29, rue Saint-Amand, 75015 Paris) : Jacques Debû-Bridel, président ; Georges Hourdin, vice-président ; Alexandre Glasberg, trésorier ; Gérold de Wangen, directeur. Membres du comité d'honneur : Claude Bourdet, Georges Casalis, théologien ; Jacques Chatagner ; Alfred Kastler, prix Nobel ; Henri Lwoff, prix Nobel ; Robert Merle d'Aubigné ; Alexandre Minkowski ; Edgard Pisani ; Mgr Riobé, auxquels se joignent les personnalités suivantes : Denise Barrat ; Me Michèle Beauvillard, avocate ; pasteur Marcel Henriet ; Francis Jeanson et Christiane Philip-Jeanson ; Charles-André Julien ; pasteur Roby-Bois, secrétaire général de la Cimade ; Jean et Simone Lacouture ; André Mandouze ; Daniel Mayer, en qualité de président de la Fédération internationale des droits de l'homme ; le professeur Paul Millies ; Me Jacques Mercier, avocat ; Henri Noguères, président de la Ligue française des droits de l'homme ; Maxime Rodinson et Pierre Vidal-Naquet.

(2) Ce communiqué est notamment signé par Monique Antoine, Etienne Bolo, Gérard Challand, Michel Comtat, Jean-Louis Hurst, Francis Jeanson et Albert-Paul Lentin.

● *M. Lipsky condamné pour injures publiques.* — La dix-septième chambre correctionnelle de Paris a infligé, mardi 9 mai, 2 000 F d'amende à M. Claude Nielsen, directeur des Presses de la Cité, ainsi qu'à M. Claude Lipsky, le fondateur du Patrimoine foncier, auteur du livre *L'Affaire*. Le tribunal constate que cet ouvrage contenait des injures envers l'inspecteur divisionnaire Roland Galy, qui avait enquêté sur l'activité de cette société de placements immobiliers. Il accorde au policier 5 000 F de dommages-intérêts.

● ERRATUM. — C'est par erreur que dans l'article « *Fernand Legros en représentation* » (*le Monde* du 10 mai), Mme Marie-Louise Wilhellm a été mentionnée comme étant le président de la 31e chambre correctionnelle de Paris. Il s'agissait de Mme Thérèse Guilhem.

ARMÉE

Après la « pétition nationale » de soldats du contingent

IL EST POSSIBLE D'« AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXÉCUTION DU SERVICE MILITAIRE » estime la C.F.D.T.

La C.F.D.T. s'élève, dans un communiqué diffusé mardi 9 mai à Paris, contre la « *répression* » dont « *sont victimes des appelés* » et qui « *marque le refus du pouvoir d'améliorer les conditions d'exécution du service militaire* », après la publication (*le Monde* daté 30 avril-2 mai) d'une pétition nationale demandant la gratuité des transports et une permission hebdomadaire de quarante-huit heures pour tous les appelés.

« *Il est possible*, estime la C.F.D.T., *d'améliorer concrètement les conditions d'exécution du service militaire, notamment par l'augmentation de la solde et la gratuité des transports, le droit réel aux permissions et l'attribution de délais de route adaptés, l'amélioration des conditions d'hygiène et de sécurité, la mise en place de délégués chargés de ce problème, la reconnaissance des libertés démocratiques d'opinion, d'information, d'expression, de réunion et d'association.* »

Au Comité défense - armée - nation

De son côté, M. Jean-Christian Barbé, secrétaire général du Comité national de liaison défense-armée-nation (1), présidé par le général François Maurin, ancien chef d'état-major des armées, a déclaré :

« *Cette affaire, purement démagogique, lancée avec l'appui des groupements négativistes d'extrême gauche, est en fait une relance du mouvement en faveur du syndicalisme dans l'armée et, indirectement, des campagnes antimilitaristes. Qu'est allée faire dans cette galère la Ligue des droits de l'homme au lieu de se pencher, par exemple, sur la dérisoire application des décisions d'Helsinki ? Faire croire à l'opinion que l'armée est une entreprise comme une autre est un acte de malhonnêteté intellectuelle.* »

(1) C.N.L. D.A.N., 242 *bis*, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris.

L'ÉVASION DE JACQUES MESRINE

M. Giscard d'Estaing : des défaillances inadmissibles

Le président de la République a reçu pendant une demi-heure, mardi 9 mai, M. Alain Peyrefitte, ministre de la justice, avec lequel il s'est entretenu de l'évasion de Jacques Mesrine. Selon un communiqué publié par l'Elysée, M. Giscard d'Estaing « *a constaté que les circonstances de cette évasion, notamment la présence d'armes à l'intérieur du parloir des avocats et d'une bombe lacrymogène dans la cellule d'un détenu, ainsi que la facilité avec laquelle Mesrine a pu s'évader d'un quartier de sécurité renforcée, constituent des défaillances inadmissibles du système de détention* ».

Le communiqué ajoute : « *Le président de la République a demandé au garde des sceaux de rechercher activement les responsabilités et d'en tirer les conséquences, sur le plan pénal et sur le plan disciplinaire. Il lui a demandé, d'autre part, d'examiner les modifications à apporter au régime pénitentiaire pour rendre impossible le renouvellement de tels faits.* »

Après son entrevue avec M. Giscard d'Estaing, M. Peyrefitte a déclaré que cette affaire « *fait apparaître, à première vue, des complicités, des faiblesses, un relâchement* ». Il a ajouté : « *Des conséquences sérieuses devront en être tirées, tant en ce qui concerne l'organisation du système pénitentiaire qu'en ce qui concerne les sanctions administratives éventuelles à prendre. Je ne peux pas en dire plus pour le moment puisque l'enquête est en cours. Elle a déjà recueilli un certain nombre d'informations précises. D'autres viendront au cours des jours prochains, et je pense que vous serez en mesure d'en savoir davantage d'ici peu.* »

Le Sénat rejette une disposition visant à légaliser les « quartiers de haute sécurité »

Le Sénat a adopté mardi 9 mai en seconde lecture (seul le groupe communiste votant contre) le projet de loi « portant réforme de la procédure pénale sur la police judiciaire et le jury d'assise ». Ce projet, dont la navette avait été interrompue le 21 décembre dernier, a été une nouvelle fois sensiblement modifié et devra retourner devant l'Assemblée nationale.

Les sénateurs, à la demande du rapporteur de la commission des lois, M. TAILHADES (P.S., Gard), ont notamment limité l'extension des pouvoirs de contrôle au profit des policiers en tenue — C.R.S. et corps urbains — qui était demandée par le gouvernement.

Ils ont repoussé une disposition concernant la réforme des jurys d'assises et supprimé, comme étant de mauvaise procédure parlementaire, l'article du projet concernant les « quartiers de haute sécurité ». Cet article visait à légaliser une réforme pénitentiaire prise par décret au mois de mai 1975, et attaquée devant le Conseil d'Etat.

La discussion avait été interrompue, le 21 décembre, à l'article 17 tendant à conférer de nouveaux pouvoirs aux C.R.S. et aux policiers des corps urbains pour la répression des infractions au code de la route. Le garde des sceaux, par souci de conciliation à l'égard du Sénat, a admis que ces fonctionnaires ne pourraient ni fouiller les véhicules, ni décider des mesures de garde à vue. Les sénateurs, sur la proposition du rapporteur, ont voulu toutefois aller plus loin dans le sens restrictif. Ils ont fixé (mesure en définitive acceptée par le ministre) que ces nouveaux officiers de police judiciaire ne pourront exercer que dans les limites de leurs circonscriptions, sans jamais dépasser le cadre du département.

Un amendement gouvernemental défendu par M. ALAIN PEYREFITTE prévoyait que les jurys d'assises seraient constitués d'un nombre égal d'hommes et de femmes. Il a été repoussé par le Sénat, toutes les intervention des sénateurs allant dans un sens hostile à la réforme proposée.

« *Pourquoi séparer hommes et femmes ?* », a déclaré M. TAILHADES. « *Réforme aberrante* », a proclamé M. MARCILHACY (non inscrit, Charente), « *et inconstitutionnelle* », a ajouté M. DE TINGUY (Un. centr., Vendée). Quant à M. CAROUS (R.P.R., Nord), ce système lui a semblé « *impraticable* » et contraire à l'égalité des sexes puisqu'il limite la représentation féminine à la moitié des membres des jurys, alors que les femmes sont majoritaires dans le pays.

Le Sénat a enfin repoussé l'article 31, qui tendait, a déclaré M. ALAIN PEYREFITTE « *à conforter la réforme pénitentiaire consécutive à la révolte des prisons en 1975. (...) Les quartiers de haute sécurité*, a dit le ministre, *n'offrent pas une sécurité absolue, la preuve vient d'en être administrée lundi à la Santé. Faut-il pour autant les supprimer alors que leur objet même est d'isoler des criminels particulièrement dangereux ? Mesrine, qui vient de s'évader, a montré qu'il demeure un criminel prêt à tout. Dans de tels cas, où la réinsertion sociale n'est pas en vue, le souci de sécurité justifie des précautions* ».

« *Nous demandons la suppression de cet article*, a répondu le rapporteur, *parce que nous voulons empêcher le renouvellement d'habitudes vicieuses. Il s'agit bel et bien de vous permettre de prendre immédiatement un décret identique à celui de 1975, le lendemain du jour où il serait cassé ! Un problème tel que la réforme pénitentiaire doit relever d'une libre discussion parlementaire.* »

AGITATION AU PÉNITENCIER DE SAINT-MARTIN-DE-RÉ

Deux cent dix détenus de droit commun de la caserne Thoiras, située dans l'enceinte du pénitencier de Saint-Martin-de-Ré (Charente-Maritime), ont refusé de regagner leurs cellules, mardi 9 mai, en fin d'après-midi. Ils entendaient ainsi manifester leur solidarité envers l'un de leurs codétenus, le frère de Carman Rive, abattu lundi 8 mai alors qu'il tentait de s'évader de la prison de la Santé avec Jacques Mesrine et François Besse. Le directeur du pénitencier a, en effet, refusé d'accorder au frère de Rive une permission de sortir pour assister aux obsèques de celui-ci.

Les compagnies républicaines de sécurité de La Rochelle, envoyées sur place, ne sont pas intervenues. Les C.R.S. n'ont même pas pénétré dans le pénitencier. Les détenus ont regagné leurs cellules, dans le calme, vers 21 heures.

● *Evasion dans le train Marseille-Paris.* — Deux inconnus ont attaqué trois gendarmes qui escortaient un repris de justice, Jean-Pierre Pierre, trente-quatre ans, dans le rapide Marseille-Paris, dans l'après-midi du mardi 9 mai. Le détenu, qui purgeait une peine de six ans de réclusion à Fleury-Mérogis pour vol à main armée, avait été transféré à Valence pour y répondre devant le tribunal d'une affaire secondaire de recel de véhicule. C'est au cours du voyage de retour qu'a eu lieu l'attaque, au cours de laquelle un gendarme a été blessé. Le détenu et ses deux complices ont réussi à prendre la fuite après avoir fait immobiliser le train à Givray (Isère).

Faits et jugements

Prison ferme demandée pour M. Fernand Legros.

M. Jean-Pierre Marchi, substitut, a requis, mardi 9 mai, contre M. Fernand Legros une peine de trois ans d'emprisonnement dont dix-huit mois ferme ainsi qu'une amende dont le tribunal fixera le montant. Il a demandé une peine de treize mois d'emprisonnement avec sursis et 20 000 F d'amende pour le co-inculpé du marchand de tableaux, un expert, M. Malingue.

L'expertise artistique risque, dans ce procès, de perdre le peu de réputation qui lui restait encore. M. Malingue, obligé de dénoncer certaines pratiques pour se défendre, apparaît comme le bouc émissaire d'un monde où le flou tient souvent lieu de rigueur scientifique. Il reconnaît avoir, délivré en 1967, des certificats pour les œuvres incriminées « *mais ce n'était que des duplicata. M. Legros prétendait avoir perdu les originaux* » Il a antidaté ces certificats, « *ce qui est une pratique très courante chez les experts. Une expertise trop récente inquiéterait les acheteurs* » ; enfin son expertise a été confirmée par l'un de ses collègues, M. Epstein, qui a déclaré à l'instruction : « *J'ai eu des doutes à propos du tableau de Marquet, mais j'ai fait le certificat parce que j'étais influencé par l'avis de M. Malingue.* » « *On ne soulignera jamais assez la fragilité de l'expertise artistique* », conclut M. Malingue, en guise d'excuse.

MÉDECINE

A l'Académie

LA DIOXINE N'AURAIT ENTRAINÉ NI AVORTEMENTS NI MALFORMATIONS FŒTALES DANS LA RÉGION DE SEVESO

« *La dioxine n'a entraîné ni avortements, ni malformations particulières après la naissance, à Seveso* », *a déclaré*, le mardi 9 mai, le docteur Tuchmann-Duplessis, à l'Académie de médecine.

« *Les enfants nés après l'accident de Seveso semblent actuellement normaux et ne présentent ni infections, ni troubles du développement* », a commenté le praticien, responsable du laboratoire d'embryologie de l'unité de recherche des Saints-Pères, à Paris.

Rappelons que la dioxine avait été déversée au cours d'une explosion accidentelle survenue en juillet 1976 à l'usine ICMESA, à Seveso, près de Milan. 200 hectares avaient été ainsi contaminés, et six cents femmes enceintes avaient été touchées. On avait craint, alors, que l'intoxication provoque des malformations sur les enfants à naître, car le produit s'est révélé tératogène chez l'animal.

Selon le docteur Tuchmann-Duplessis, la dioxine n'est pas tératogène chez l'homme. L'espèce humaine, et notamment l'embryon humain, serait plus résistant à la dioxine que les rongeurs utilisés en laboratoires. En effet, de nouvelles expériences ont révélé que les primates sont moins sensibles à ce produit toxique.

Une élection

L'Académie de médecine a élu à la majorité, dans sa deuxième section, le professeur Paul-Louis Chigot, chirurgien orthopédiste, spécialiste des traumatismes de l'enfant.

Né en 1906 à Etaples (Pas-de-Calais), Paul-Louis Chigot a obtenu son doctorat en médecine en 1937, et était spécialisé en chirurgie infantile à l'hôpital Trousseau. Depuis 1967, il était professeur honoraire à l'U.E.R. Saint-Antoine de Paris.

Dans sa spécialité de chirurgie orthopédique de l'enfant, il s'était surtout attaché aux conséquences de la poliomyélite.

Au 75e congrès des notaires à La Baule

Vers l'égalité des époux

De notre envoyé spécial

La Baule. — Les travaux du soixante-quinzième congrès des notaires de France ont commencé, lundi 8 mai, à La Baule, sous la présidence de M. Olivier Guichard, maire de cette ville, député (R.P.R.) de Loire-Atlantique, ancien garde des sceaux, et de M. Alain Peyrefitte, ministre de la justice. Ce dernier a défini l'actualité du thème retenu cette année, le « statut matrimonial du Français » (le Monde daté 7-8 mai).

Le Parlement doit, en effet, examiner — « dans les prochaines semaines », a dit M Peyrefitte — le projet de loi récemment déposé au Sénat « tendant à assurer l'égalité des époux dans les régimes matrimoniaux et dans la gestion des biens de leurs enfants ».

De cette « égalité », qui ne prend pas le même sens dans la bouche de tous, il doit être question tout au long de ce congrès qui se terminera le 10 mai. Rappelant qu'en la matière, « la loi fondamentale du 13 juillet 1965 a établi une très large égalité juridique entre l'homme et la femme », le ministre de la justice a ainsi limité l'ambition de son projet : « Il ne s'agit pas de défaire ni de refaire cette loi, il s'agit de la parfaire. »

Mais comment faire pour bien faire, dès lors qu'il s'agit d'assurer la traduction juridique d'une exigence — toujours plus pressante — d'égalité qui est, comme le faisait remarquer un peu plus tard le garde des sceaux, « le produit de l'entrecroisement des mœurs et de l'économie » ?

Telles seront, en fait, la toile de fond et la référence des débats du congrès, même si les notaires présents à La Baule n'ont pas à traiter directement le problème que résumait ainsi Me Jean-François Pillebout, de Crépy-en-Valois, rapporteur général du congrès : « La réforme d'ensemble de 1965 (...) a laissé au mari la qualité d'*administrateur de la communauté* et à la femme quelques avantages dans un souci de protection. Aussi les tenants de l'égalité devaient se lancer à l'assaut de ce dernier bastion de la suprématie masculine. »

On a entendu un certain nombre de notaires, pourtant conscients de cette évolution, mettre en garde le Parlement et leurs confrères contre la précipitation avec laquelle ils semblaient devoir céder à cet assaut. Faut-il, en effet, introduire, en premier lieu et seulement dans les régimes matrimoniaux cette égalité parfaite (ou voulue telle), alors que le droit rural pour les femmes d'agriculteurs, le droit commercial pour les épouses d'artisans et commerçants, etc. pourraient consacrer le rôle joué par les femmes dans ce domaine et corriger l'inégalité de fait dont elles sont souvent victimes ?

La participation aux acquêts

Passant au crible de leur expérience quotidienne les divers aspects de la situation présente et des réformes possibles des régimes matrimoniaux, les notaires se sont d'abord penchés sur l'intérêt personnel des époux dans ces divers régimes : celui de la communauté, qui est le régime légal des neuf-dixièmes des couples qui se marient sans contrat ; le régime de la séparation de biens, et celui de la participation aux acquêts, mal connu du public et, jusqu'à une date très récente, des notaires eux-mêmes.

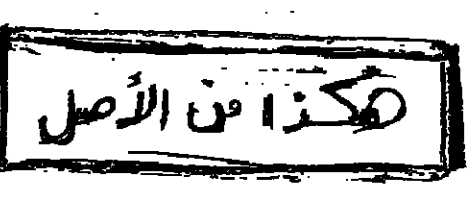
Cet intérêt personnel des époux consiste surtout en pouvoirs de gestion sur les biens du ménage pendant le mariage et en participation, dans le cas de dissolution, à l'enrichissement du conjoint. Dans le régime de la communauté « aux acquêts » (communauté réduite à ce qui est acquis pendant le mariage), deux questions se posent : la protection des biens propres de chaque époux est-elle assurée en cas de vente de ces biens ? Et une communauté marquée par le sceau de l'égalité peut-elle avoir un chef (le mari dans le système actuel), sans rompre précisément le principe d'égalité ?

Dans le régime de la séparation de biens, la notion même d'égalité risque de se trouver bafouée de bout en bout. D'une part, chaque époux reste propriétaire de tous ses biens acquis avant ou pendant le mariage : d'autre part, la communauté de fait qui s'établit inéluctablement pendant le mariage n'est en aucun cas « récompensée » lorsque le mariage se dissout. Si l'épouse se consacre aux enfants pendant que l'époux s'enrichit, elle n'a droit qu'à une part dérisoire des fruits de l'activité de son mari ; de même quand l'un des époux a contribué à la prospérité du commerce possédé par l'autre.

Le régime de participation aux acquêts, introduit dans le code civil par la réforme de 1965, est encore mal connu. Il correspond à une séparation de biens pendant le mariage, mais prévoit qu'en cas de dissolution, l'époux qui s'est le plus enrichi doit remettre à l'autre 50 % de l'excédent de son enrichissement.

Beaucoup de notaires ont manifesté à La Baule un intérêt inédit pour ce régime matrimonial, jusqu'ici négligé sous prétexte qu'il serait particulièrement difficile à fixer. Si ce renversement de tendance se confirme et contribue à faire entrer dans les mœurs le régime de participation aux acquêts, le désir d'égalité de nombreux futurs époux pourrait se trouver satisfait. Au moins le désir. Car en ce domaine les contraintes économiques et les pesanteurs sociales risquent de prendre le pas pour longtemps encore sur la légitime revendication d'une égalité de principe. En sorte que la correction des inégalités qu'assurerait en cas de malheur l'application du régime de participation aux acquêts constituerait déjà une garantie et un progrès réels.

MICHEL KAJMAN.



ÉDUCATION

APRÈS LA SUPPRESSION DU « DOSSIER »

Des discussions vont s'engager pour élaborer de nouveaux livrets scolaires

Le dossier scolaire à peine enterré — ainsi que M. Beullac l'a déclaré le 8 mai (« le Monde » du 10 mai), — chacun s'interroge sur la manière dont il sera remplacé. Nul ne songe à supprimer purement et simplement un « outil pédagogique » permettant aux enseignants de connaître leurs nouveaux élèves autrement que par leurs seuls résultats scolaires. Le ministère de l'éducation a indiqué, dès mardi 9 mai, que des discussions auraient lieu à ce sujet. « Si les fédérations de parents, les représentants des enseignants et des chefs d'établissement souhaitent reprendre avec le ministre l'examen d'un livret scolaire plus élaboré destiné à une meilleure orientation de l'élève, M. Christian Beullac est ouvert à toutes discussions à ce sujet. »

Cette proposition — de même que la suppression du dossier scolaire créé par M. Haby — a été bien accueillie par la plupart des organisations intéressées. Dans la satisfaction générale, on a toutefois enregistré quelques fausses notes : M. Antoine Lagarde, président d'une fédération de parents, a déclaré qu'on avait fait « un mauvais procès » à ce dossier. D'autres organisations — minoritaires dans le milieu enseignant — reprochent au ministre d'avoir cédé trop vite aux syndicats de gauche.

Les discussions qui vont s'engager maintenant pourraient être marquées, de la part du ministère, par une volonté de ne pas réglementer dans les moindres détails un document qui, jusque-là, était conçu dans les écoles et les établissements secondaires avec une variété de formules qui permettait d'éviter tout risque de « fichage » au niveau national.

● M. André Henry, secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale : « *La décision de M. Beullac aura un impact psychologique certain. Cependant il faudrait être bien naïf pour croire qu'une telle mesure suffit à elle seule à remettre en cause la loi Haby. Le dossier scolaire n'en était qu'un élément et ce n'était pas le plus fondamental. Les problèmes essentiels — la formation initiale des jeunes et la préparation à la vie — demeurent.* » Selon M. Henry, la FEN est « *ouverte à des recherches à mener avec le ministre pour améliorer l'actuel livret scolaire dans le sens d'un meilleur suivi pédagogique et d'une amélioration positive de l'orientation* ».

● Le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES) « *se félicite de la décision du ministre. Cette suppression est le résultat de l'action syndicale. En effet, (...) dès le 6 septembre, le SNES avait demandé aux enseignants de se refuser à porter sur les élèves toutes appréciations qui n'auraient pas un caractère strictement pédagogique. (...) C'est l'application très largement suivie par les enseignants de ces consignes syndicales qui a permis de bloquer le mécanisme de fichage destiné à faciliter la sélection qui était l'objectif du dossier Haby* ». Le SNES se prononce « *pour la mise à l'étude, avec la participation de toutes les parties concernées, des mesures permettant d'assurer le suivi pédagogique de l'élève par l'équipe éducative* ».

● *La Confédération nationale des groupes autonomes de l'enseignement public (C.N.G.A.)* a appris « *avec étonnement* » la décision de M. Beullac, prise « *sans attendre la fin d'une première année d'expérience, pour faire le bilan des avantages et des inconvénients de cette innovation* ». Pour la C.N.G.A., M. Beullac s'est « *contenté de céder à des pressions de nature essentiellement sinon exclusivement politiques* ».

● L'Union syndicale nationale des enseignants de France (U.S.N.E.F.-C.G.C.) estime qu'on a fait au dossier scolaire « *une fausse querelle menée à des fins partisanes* ». Pour cette organisation, il est regrettable que « *le ministre, sans se préoccuper de l'intérêt pédagogique que constituait le dossier, cède aussi facilement à certaines pressions* ».

● L'Union nationale des comités d'action lycéens (UNCAL) : « *Devant l'opposition grandissante des lycéens, des parents et des professeurs, Beullac a dû céder. La lutte a payé.* »

● La Confédération syndicale des familles (C.S.F.), qui avait été l'une des premières organisations à lutter contre le dossier scolaire, se félicite de la « *première grande victoire des malmenés de l'école contre la réforme Haby* ». Pour la C.S.F., le dossier « *n'était qu'un élément ségrégatif de plus d'une réforme qui en comporte bien d'autres : sélection autoritaire, soutien illusoire, appauvrissement des contenus pédagogiques, effectifs surchargés* ». Aussi, appelle-t-elle, « *après ce premier succès* », à poursuivre la lutte contre la réforme dans son ensemble.

● L'Union nationale des associations autonomes de parents d'élèves (UNAAPE) déclare : « *La vie personnelle et sociale des élèves et de leurs familles sont des notions qui requièrent toujours une grande discrétion et peuvent même dans certains cas relever du secret professionnel. Dans la mesure où le dossier scolaire aurait permis la mise en cause de ces notions, il n'y a pas lieu de regretter cette suppression.* »

● M. Antoine Lagarde, président de la Fédération des associations de parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP), a déclaré, à l'issue d'une entrevue qu'il a eue le 9 mai avec M. Beullac, qu'il regrettait que sa décision ait été prise sans consultations préalable. Il s'est toutefois félicité que le ministre ait insisté sur « *la nécessité d'évaluer un élève non seulement sur ses notes, mais aussi sur sa personnalité* » et ait annoncé son intention de « *ne pas revenir purement et simplement à l'ancien livret mais de l'améliorer pour tenir compte de la globalité de l'enfant* ».

● Le groupe communiste de l'Assemblée nationale « *enregistre avec satisfaction le recul du gouvernement (...) et réaffirme que le nécessaire suivi pédagogique des élèves au long de leur scolarité doit être assuré par une amélioration sensible de la formation des enseignants, l'attribution de moyens nécessaires pour le bon fonctionnement d'équipes éductives au complet, une participation plus active des parents à la vie de l'école* ».

● *L'université de Dijon a fermé ses portes mardi 9 mai* pour protester contre sa situation financière. Le conseil avait voté son budget le 31 mars pour éviter qu'il ne soit imposé par le ministère des universités, mais ce vote avait été accompagné de la décision de fermeture de l'établissement durant vingt-quatre heures. Selon le président de l'université, M. Pierre Feuillée, les crédits de fonctionnement et d'entretien sont stationnaires depuis trois ans. Quant aux crédits pédagogiques ils ne connaissent qu'une augmentation de 3 % en francs courants.

La bibliothèque universitaire s'est associée à cette opération : son budget ne lui permet pas de renouveler l'abonnement à cent cinquante revues cette année alors que les chercheurs dijonnais se voient déjà obligés de se rendre à Paris et à Lyon pour consulter revues et ouvrages. — *(Corresp.)*.

L'UNEF (ex-Renouveau) VA RENCONTRER DES MEMBRES DU GOUVERNEMENT

L'Union nationale des étudiants de France (UNEF ex-Renouveau) sera reçue le 18 mai au secrétariat général de la présidence de la République, et le 1er juin au cabinet de M. Raymond Barre. Le principe d'une rencontre a déjà été fixé avec les cabinets de MM. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, et Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie. Seul le cabinet de Mme Alice Saunier-Seïté n'a pas répondu. C'est ce qu'a annoncé M. Jean-Luc Mano, président de l'UNEF, au cours d'une conférence de presse, mardi 9 mai, à Paris.

M. Mano a présenté, avec retard, le rapport élaboré au collectif national du 28 mars. « *Le maintien de la droite au pouvoir* », affirme-t-il, a fortement touché les étudiants, comme ceux qui, candidats au CAPES ou à l'agrégation, espéraient un doublement des postes offerts cette année aux concours.

Le président de l'UNEF a aussi présenté les perspectives de lutte de son syndicat. La « *plate-forme revendicative* », déjà présentée pendant la campagne électorale aux partis de gauche, le sera au nouveau gouvernement. Elle demande notamment une augmentation de 30 % du montant global des bourses, une allocation d'attente du premier emploi et dénonce le « démembrement » des œuvres universitaires ainsi que la remise en cause des réductions que la S.N.C.F. accorde à certains étudiants.

L'UNEF entend « *élargir aussi son intervention à tous les thèmes qui préoccupent les étudiants* » : les problèmes des femmes, l'écologie ou l'autonomisme régional. Elle prévoit aussi une campagne « *contre les atteintes qui se perpétuent contre la liberté d'expression des étudiants* ». Il faut, en effet, selon M. Mano « *défendre les acquis de la loi d'orientation contre ceux même qui l'ont faite* ». Sur le thème : « *Mai 68 dix ans après* », aura lieu à la mi-juin, à Paris, la fête de « *Campus* », mensuel de l'UNEF.

AU LYCÉE DE PONTOISE

Quarante-cinq professeurs en grève contre un collègue

Quarante-cinq professeurs (sur cent douze) du lycée de Pontoise (Val-d'Oise), ont fait grève mardi 9 mai pour protester contre l'exclusion de certains élèves d'un cours de sciences naturelles.

L'affaire remonte au 27 février. Ce jour-là, un débat sur les élections avait été organisé par le club « Information » du foyer socio-éducatif, avec la participation d'un candidat gaulliste de gauche soutnu par le parti communiste, M. Dominique Gallet. Dix élèves de première B se présentent en retard à leur cours de sciences naturelles, le débat ayant largement « débordé » sur l'horaire de classe. Le professeur demande aux élèves des billets de retard, mais ceux-ci refusent, expliquant qu'ils participaient à une activité éducative organisée dans le cadre du lycée. Le professeur, membre du Syndicat national des lycées et collèges (SNALC), refuse de les accueillir tant qu'ils n'auront pas signé une lettre d'engagement à se bien conduire.

Après plusieurs semaines, sept d'entre eux finissent par écrire leur « lettre d'engagement » et sont réintégrés.

La directrice du lycée, Mme Montaland, demande alors aux trois réfractaires de se présenter à leur cours de sciences naturelles avec un billet d'excuses signé par le conseiller principal d'éducation. Mais le professeur exige toujours une lettre d'ngagement et demande à la directrice de convoquer les dix élèves exclus le 9 mai pour une interrogation écrite portant sur le programme étudié en leur absence.

Les quarante-cinq professeurs grévistes, soutenus par le SNES (FEN) et le SGEN-C.F.D.T., demandent la réintégration sans condition des élèves exclus et la garantie que les décisions du conseil de classe seront prises collégialement.

[Si un professeur est en droit d'exiger que ses élèves arrivent à l'heure à son cours et se présentent avec un billet d'excuse en cas de retard, on peut difficilement admettre qu'il exige de ses élèves une lettre d'engagement à quoi que ce soit. De toute manière, ce n'est pas au professeur de choisir ses élèves, et il ne peut les exclure que pour raison grave, dûment motivée. Est-ce une faute grave, pour un élève de première, que d'assister à un débat électoral avec un candidat communiste ? Au demeurant, seul le conseil de discipline est habilité à prononcer des exclusions durables. — R. C.]

Le Syndicat des instituteurs va étudier la décentralisation de l'enseignement

Le Syndicat national des instituteurs et des professeurs de collège (SNI-P.E.G.C.) propose qu'à la rentrée prochaine des groupes d'effectifs réduits soient constitués dans les classes de sixième et de cinquième pour les élèves qui éprouvent des difficultés généralisées ; cela à titre transitoire. Quant au soutien par matière, il devrait intervenir en plus des horaires normaux tels qu'ils étaient avant la réforme Haby dans les trois disciplines : français, mathématiques, langue vivante.

Selon le SNI, l'*hétérogénéisation* des classes, c'est-à-dire la suppression des filières, ne devrait pas être réalisée de manière bureaucratique, mais progressive, et les modalités devraient en être laissées à l'initiative des équipes pédagogiques. Ainsi commenceraient à entrer dans les faits une décentralisation de l'institution scolaire, que le SNI-P.E.G.C. examinera les 16 et 17 mai, au cours d'une session d'études à Paris sur le thème : « Pour une gestion démocratique de l'école ».

Lors de son congrès à Nancy, en juillet 1977, le syndicat avait demandé que la gestion des moyens de l'enseignement soit transférée aux départements, en affirmant : « *On ne gère pas la Lozère comme les Hauts-de-Seine.* » Le SNI, toutefois, tient fermement à ce que la gestion du personnel, le déroulement des carrières, restent à l'échelon national. C'est dans l'exercice de l'acte éducatif et le fonctionnement de l'équipe pédagogique que la décentralisation et la cogestion tripartite (administration, personnel, usagers) doivent être recherchés.



RELIGION

A PARIS

Une messe célébrée par le cardinal Marty a été perturbée par des intégristes

Une messe concélébrée à Paris le 9 mai par le cardinal François Marty, archevêque de Paris, en l'église Notre-Dame-des-Victoires, en l'honneur de la Vierge de Fatima, a été perturbée vers 21 heures par des intégristes. Ceux-ci accusaient notamment le cardinal d'avoir refusé le passage dans la capitale d'une statue de la Vierge de Fatima, qui est arrivée à Lourdes le même jour, après avoir effectué le tour du monde, dans le cadre d'un « *pèlerinage pour la paix* » organisé par l'association l'Armée bleue, créée pour obtenir « *la conversion de l'U.R.S.S.* ».

A LOURDES : des dispositions sont prises contre le pèlerinage organisé par l'abbé Coache

D'autre part, les autorités religieuses des sanctuaires de Lourdes viennent, nous signale notre correspondant, à quelques jours du déroulement du pèlerinage traditionaliste prévu à la Pentecôte par l'abbé Coache, de publier un règlement destiné à « *tenir éloigné des sanctuaires tout ce qui pourrait apporter troubles, désordres, abus ou scandales* ».

Ce règlement rappelle que les pèlerinages officiels sont organisés avec l'accord de la direction des sanctuaires et qu'ils se déroulent « *sous la responsabilité et la conduite d'un évêque, en communion avec l'Eglise catholique et le pape, soit de prêtres mandatés pour cette activité pastorale par un tel évêque* ». (Tel n'est pas le cas, on le sait, de l'abbé Coache.)

Quant à l'utilisation de l'eau de la grotte, il est rappelé « *qu'elle est offerte gratuitement sur place aux fontaines, mais que toute expédition en quantité est effectuée exclusivement par un bureau spécial des sanctuaires* ».

Enfin, des sanctions sont prévues pour les manquements au règlement, « *procès-verbaux par les gardes du domaine des sanctuaires, expulsion immédiate au besoin avec l'intervention de la force publique et menaces de poursuites pénales* ».

SPORTS

FOOTBALL

P.S.V. EINDHOVEN BAT BASTIA 3 À 0

La victoire du moins mauvais

De notre envoyé spécial

Eindhoven. — Qu'est-il arrivé mardi 9 mai, à Eindhoven, au Sporting Etoile Club de Bastia, en finale de la Coupe de l'union européenne ? Comment une équipe aussi brillante tout le long d'une saison a-t-elle pu subir une telle métamorphose et devenir, pour le match le plus important de son histoire, l'ombre de son ombre ? Vidée d'énergie, d'inspiration, incapable de construire le moindre jeu collectif, résignée, bref méconnaissable. Battu par 3 buts à 0 dans la finale match « retour » par P.S.V. Eindhoven (0 à 0 en match aller), Bastia est tombé sans panache, contrairement à Reims et à Saint-Etienne.

L'aventure bastiaise a donc pris fin dans la médiocrité et l'ennui, tant il est vrai que c'est le moins mauvais des deux finalistes qui a gagné. Si P.S.V. Eindhoven a tout à fait mérité sa victoire, personne n'osera affirmer qu'elle a été obtenue avec brio, et, sans doute, a-t-on éprouvé de la difficulté à reconnaître dans cette équipe néerlandaise, émoussée elle aussi, la vaillante formation qui, par deux fois, avait été éliminée par Saint-Etienne en Coupe des champions. Décidément, un match ne se juge pas au nombre de buts marqués. P.S.V., tenu deux fois en échec par les Stéphanois, absolument bredouilles au score après deux matches et trois heures de jeu, avait laissé une bien meilleure impression que ce 9 mai à Eindhoven, malgré les trois buts placés à Bastia.

A force de jouer trois fois par semaine, de mener de front championnat, Coupe de France et Coupe d'Europe, les Corses ont craqué, et il ne reste rien, au plan européen, pour l'année prochaine, de cette activité débordante. Et ce n'est pas le magot empoché par le club dans son petit fond de commerce de Furiani qui assurera à coup sûr l'avenir.

La page est tournée, mais, ce serait injuste de l'oublier, Bastia a vécu une folle saison, a donné de fort bonnes soirées de télévision et peu de clubs ont réussi à conquérir en si peu de temps l'estime de l'Europe. Qui, il y a neuf mois, aurait avancé le moindre pari sur les chances corses de parvenir en finale de la Coupe de l'U.E.F.A. ? On se souviendra en tout cas de Bastia au Portugal, en Angleterre, en Italie, en R.D.A., en Suisse, et sans doute aussi aux Pays-Bas, malgré le rendez-vous manqué pour la clôture.

Car les Bastiais sont passés à côté de tout à Eindhoven. Que dire d'autre d'une équipe qui en quatre-vingt-dix minutes n'a jamais porté réellement le danger devant le but adverse ? Si Van Beveren, le gardien du P.S.V., est comme on le dit le meilleur du monde, il ne devra pas sa réputation aux Corses, c'est sûr. Les Bastiais aux jambes lourdes lui ont offert la plus tranquille des soirées sportives. Tout juste un tir de Rep, au-dessus, et un autre de Papi, à côté. Plus quelques tirs que le grand Beveren ramassait comme à la cueillette. C'est peu en une heure et demie, et tout le match tient précisément dans cette incapacité qu'ont montrée les Corses à marquer le moindre but.

Les quatre mille supporters bastiais ont perdu la voix, rangé les drapeaux. Leur déception était aussi vive, palpable, que l'espoir avait été grand. Le premier coup porté à leurs illusions le fut par Willy Van de Kerkhof (vingt-quatrième minute) à la suite d'un relais avec Lubfe dans une défense bastiaise figée, qui le disputera en maladresse au reste de l'équipe. A ce moment-là, et malgré la tournure que prenait la rencontre, on y croyait encore dans le camp corse. Ce n'était pas forcément un but catastrophique dans la mesure où il aurait suffi aux Bastiais d'égaliser pour que la Coupe d'Europe prenne le chemin de l'île de Beauté. A 1 à 1 au bénéfice des buts marqués à l'extérieur, dont le règlement veut qu'ils comptent double, la victoire changeait de camp.

Encore aurait-il fallu être en mesure de le marquer, ce but providentiel ! C'est au contraire en deuxième mi-temps, un peu après une heure de jeu, P.S.V. qui donna l'estocade comme Anderlecht à Austria, il y a une semaine, en une heure de jeu, P.S.V. qui donna au Parc des Princes de Paris. Deux buts en deux minutes pour P.S.V. (Deijkers et Van der Kuylen) sur deux nouvelles fautes de la défense corse. La cause était entendue.

FRANÇOIS JANIN.

● *Dans une lettre adressée à M. Maurice Vidal*, président de l'Union syndicale des journalistes sportifs de France (U.S.J.S.F.), M. Louis de Guiringaud, ministre français des affaires étrangères, souligne que « *le gouvernement est intervenu à plusieurs reprises auprès des autorités argentines, en faveur du respect des droits de l'homme et des libertés. Il constate qu'en acceptant d'organiser la Coupe du Monde le gouvernement argentin a pris la responsabilité de veiller au déroulement normal de cette manifestation, y compris de la couverture que la presse doit lui donner dans les conditions habituelles.* » Lors d'une récente réunion de son comité directeur, l'U.S.J.S.F. avait fait part de ses préoccupations au sujet des conditions de travail et de sécurité des journalistes qui se rendront en Argentine à l'occasion du championnat du monde de football. « *Nous ne manquerions pas de rappeler aux autorités argentines ces engagements si l'exercice par les journalistes de leur activité se trouvait entravé* », poursuit le ministre français.

● *Mohamed Ali* (Cassius Clay), l'ancien champion du monde poids lourds de boxe, vient de déclarer, à Los Angeles, qu'il ne prendrait pas sa retraite après le combat revanche — qu'il a annoncé victorieux — contre le nouveau tenant du titre Leon Spinks. Toutefois, après avoir définitivement raccroché ses gants, Mohamed Ali travaillera pour le compte d'une firme saoudienne, la First African Arabian Corp., qui vend des boissons gazeuses au Moyen-Orient.

HISTOIRE

De l'affaire Dreyfus à la Ligue des droits de l'homme

par MADELEINE REBÉRIOUX (*)

Antenne 2 diffuse jeudi 11 mai la dernière des quatre émissions que Stellio Lorenzi a consacrées à Emile Zola.

13 janvier 1898 : Zola dénonce dans « J'accuse » les responsables de l' « *abominable affaire Dreyfus* ». Immédiatement diffusée à 300 000 exemplaires par *l'Aurore*, cette lettre ouverte au président de la République va connaître une fortune multiple. Elle suscite souvent la fureur, parfois l'admiration critique — « *Zola est crâne, mais trop verbeux et pas assez net* » écrit le jeune sociologue Célestin Bouglé (1), — enfin diverses manifestations d'enthousiasme : Jules Guesde y voit « *le plus grand acte révolutionnaire du siècle* », un poète catholique anonyme la met en alexandrins :

J'accuse et je serai pour tous im-
[pitoyable
Les juges, le ministre encore
[plus coupable
D'avoir de deux huis clos par nos
[mœurs condamnés
Trahi la vérité sous nos yeux
[étonnés.

Février 1898 : Ludovic Trarieux forme le projet d'une ligue pour la défense des droits de l'homme pendant le procès au terme duquel Zola est condamné sans que l'affaire Dreyfus ait pu être évoquée. De semaine en semaine, toute l'année 1898 est ainsi placée sous les couleurs de l'Affaire et des droits de l'homme. Cela s'est passé il y a quatre-vingts ans. Pourtant peu de moments de notre histoire restent aussi présents parmi nous, comme l'attestent films, pièces de théâtre, savants articles, documents neufs, graves ouvrages, voire thèses en cours.

Plus encore que par cette abondance on est frappé par le renouvellement des points de vue. A l'histoire « policière » de l'Affaire, nullement close, à la chronique linéaire de la Ligue des droits de l'homme, à peine entamée, se superposent aujourd'hui et souvent se substituent d'autres regards. On tente, comme y appelait il y a une quinzaine d'années Jean-Pierre Peter (2), de lire autrement l'année 1898, ce moment de crise violente au cours duquel, à travers quelques héros symboliques, la société française a pénétré, sans toujours bien le savoir, dans le vingtième siècle et a découvert, à travers les problèmes de son temps, ceux du nôtre.

L'ampleur de l'antisémitisme

Sur l'émergence d'un nouvel antisémitisme, synthèse virulente des antisémitismes catholique et anticapitaliste, plus ou moins fondus depuis le boulangisme dans l'idéologie de « l'unité nationale », nous voyons plus clair aujourd'hui. Zola le dénonçait, un mois avant « J'accuse », dans sa belle « Lettre à la jeunesse » : « *Des jeunes gens antisémites ça existe donc, cela ? Quelle tristesse, quelle inquiétude pour le vingtième siècle qui va s'ouvrir !* » Mais en prenait-il la juste mesure ? Et comment la prendre ? Les travaux de Jeanine Ponty, de Stephen Wilson, d'Eric Cahm, de Jean-Pierre Rioux (3), mettent en lumière à la fois le caractère sectoriel et l'ampleur du phénomène. Les manifestations de janvier 1898 sont plus antisémites à Nancy, à Marseille, à Bordeaux, sans parler d'Alger, qu'à Paris où il n'y a pas à cette date de violences contre les magasins juifs. *Le Petit Journal*, dont les responsabilités dans l'hostilité des milieux populaires au dreyfusisme sont à la mesure de son énorme tirage — plus d'un million d'exemplaires, — ne dénonce pas Dreyfus comme juif, mais comme Alsacien et donc « *sujet fidèle du Kaiser* », de même que « *Emilio Zola* » est accusé de travailler pour l'Italie, sa vraie patrie, et donc contre la France. Dans un livre récent (4), Zeev montre bien la résistance au discours antisémite non seulement de la très conservatrice Ligue de la patrie française, mais même de la Ligue des patriotes de Déroulède. Et pourtant... l'antisémitisme est là, diffus, latent dans nombre de journaux, même si *la Libre Parole* de Drumont et la presse assomptionniste ou diocésaine (5) s'en sont fait une spécialité.

L'analyse des souscriptions envoyées pour le « Monument Henry » met en évidence ses bases urbaines, ses forces régionales — le Nord-Est, le Midi, le Bassin parisien — et son implantation sociale : ouvriers et militaires, étudiants, membres des professions libérales et du clergé (auxquels il convient sans doute d'ajouter la boutique). N'y a-t-il, comme le croient beaucoup de républicains, que la « cléricaille » derrière les troupes de choc de la Ligue antisémitique animée par Jules Guérin ? Il faut en douter. Toutes les haines que l' « étranger » inspire au nationalisme ascendant tendent à se rassembler sur les juifs. Et d'une certaine manière c'est à la rafle du Vel' d'Hiv' que l'antisémitisme militant ouvre la porte.

Le développement des ligues attire au reste l'attention de l'historien sur un phénomène qui les dépasse : l'inadéquation des formes d'organisation, voire des slogans mis au point par la classe politique, aux besoins de groupes sociaux très divers maintenus dans une manière de marginalité. La classe ouvrière n'a pas attendu la fin du siècle pour commencer à construire ses organisations, mais on est frappé par la diversité des groupes que l'affaire éveille à une conscience spécifique. Du seul côté des dreyfusards, elle aide les femmes qui font vivre *la Fronde*, le quotidien fondé par Marguerite Durand en décembre 1897, à s'insérer dans la société politique. Elle assure pour un temps aux organisations socialistes de jeunesse, qui mettent aussitôt l'accent sur la dénonciation de l'institution militaire, une autonomie que les partis socialistes n'étaient guère portés à leur reconnaître. Elle conduit une partie des Etudiants collectivistes à rompre avec le POF et à fonder en janvier 1899, avec Jean Longuet et Hubert Lagardelle, une revue indépendante, *le Mouvement socialiste*.

Chez les universitaires, les écrivains, bref ceux que, dès 1888, Barrès, dans *Sous l'œil des barbares*, désignait sous le nom d'intellectuels (6), mais qu'on préférait, jusqu'aux grandes pétitions de janvier 1898, qualifier d' « ouvriers de la pensée » ou de « professionnels de l'intelligence », l'entrée en lice, la « politisation », sont plus spectaculaires encore. Par-delà les choix des individus, on en cerne mieux aujourd'hui les motivations, mais aussi les difficultés. Les correspondances livrent à chaud l'isolement, longtemps, des universitaires provinciaux : au lycée de Saint-Brieuc, Bouglé n'a trouvé que deux âmes sœurs ; encore l'une d'elles cherche-t-elle aussitôt le moyen de se rétracter...

Chez les historiens, comme Gabriel Monod, le directeur de la *Revue historique*, on vit dramatiquement la tension entre la fonction nationale assumée depuis 1870 par la discipline historique et les valeurs critiques liées à la mise en œuvre de la « méthode » : culte du « fait » si difficile à établir, refus de toute complaisance et de toute rhétorique. Du côté des écrivains enfin, Christophe Charle a montré (7) que, dans un champ littéraire lui aussi en expansion, c'est du côté du « pôle dominé » que se recrutent les dreyfusards : pendant que l'establishment dominant leur est ouvertement ou passivement hostile, poètes d'avant-garde, écrivains symbolistes et naturistes, prennent assez vite position pour Dreyfus, cependant que la position littéraire contradictoire de Zola — auteur à succès, mais non conformiste — a rendu possible sa précoce conversion.

Une terre nouvelle

En lançant l'affaire, les grands universitaires, les écrivains, ont eu à juste titre le sentiment de fouler une terre nouvelle, de participer à la création d'un nouveau découpage politique, lors même qu'ils se référaient à l'idéologie universaliste, apparemment traditionnelle, des droits de l'homme. Douloureuse ou glorieuse, cette conscience les a profondément marqués. Mais peut-on, dans cette voie, s'en tenir aux proclamations : lettres ouvertes, témoignages, pétitions ? L'engagement civique exige une organisation. Elle ne pouvait être que neuve : ce sera la Ligue des droits de l'homme.

Le premier comité central de la Ligue, élu lors de son assemblée constitutive le 4 juin 1898, est en effet dominé par les « grands intellectuels ». Les hommes politiques de la gauche militante n'y ont pas place, même lorsque le journalisme, l'origine ou la pratique normalienne les rapprochent des universitaires : ni Clemenceau, ni Jaurès, ni Lucien Herr. Cinq sénateurs y siègent — les plus « avancés » sont membres du groupe de la gauche radicale — contre une quinzaine de membres de l'Institut et de professeurs d'Université, deux médecins, trois hommes de lettres et... un ouvrier tailleur, vierge de tout militantisme antérieur. Les grands intellectuels sont chez eux. Aussi la présidence de Ludovic Trarieux, ex-ministre de la justice, et dont Victor Basch dira que « *sa nature morale était celle d'un magistrat plutôt que d'un avocat* » (8), ne fut-elle pas toujours bien reçue. Mais quoi, l'initiative venait de lui.

La Ligue, au reste, sut très vite répondre aux exigences et aux besoins d'intellectuels plus modestes, plus jeunes, plus provinciaux. Exigences : une trésorerie transparente fondée pour l'essentiel sur des cotisations individuelles ; un fonctionnement démocratique reposant sur des sections locales en relation constante avec le comité central ; une orientation programmatique et des objectifs non électoralistes. Besoins : une implantation nationale qui permit de pallier, par la diffusion de brochures, le comportement de la grande presse. Comment faire progresser les idées ? Problème lancinant. Davantage peut-être : la création d'une section de la Ligue rendait possible l'organisation des conférences pour lesquelles Francis de Pressensé et Jaurès se multiplièrent ; elle facilitait les contacts officiels avec les groupes politiques qui assuraient le service d'ordre face aux antisémites.

Du coup, comme le montre Jean-Pierre Rioux, la Ligue recruta bien au-delà des rangs de ses fondateurs : voici les syndicalistes et les socialistes non guesdistes, les anarchistes et les radicaux, les pasteurs protestants. Sa vertu unificatrice fut testée par la pétition nationale pour Picquart qui, en moins de trois semaines, rassembla plus de trois mille noms. Ses membres découvraient le militantisme et très vite voyaient surgir de nouvelles « injustices » politiques, sociales, couvertes, voire suscitées par l'Etat républicain. Dès 1898, le comité central défendit les ouvriers victimes des « lois scélérates » de 1893-1894, et il ouvrit le dossier algérien. Il s'avérait que la Ligue des droits de l'homme ne disparaîtrait pas avec l'affaire.

Sa fonction dès lors mérite attention. La Ligue des droits de l'homme a fait sortir de leurs bibliothèques, de leurs bureaux, des salons aussi qu'ils fréquentaient, de nombreux intellectuels ; elle a socialisé des hommes que jusque-là peu de choses y prédisposaient. Elle les a plongés dans l'action aux côtés d'autres militants qu'ils ont, souvent, souhaité éduquer mais de qui ils se rendirent compte, souvent, qu'ils avaient aussi quelque chose à apprendre. Dans certains cas elle leur a ouvert le chemin des grands partis en gestation : parti radical-socialiste, parti socialiste.

Il est vrai pourtant que nombre d'intellectuels dreyfusards, fiers de leur différence, orgueilleux de leur statut minoritaire, n'y ont jamais adhéré. Certains d'entre eux auraient à la rigueur admis un cénacle, un « parti des intellectuels », ils ne pouvaient se décider ni à l'alliance organique avec le monde du travail que Jaurès leur proposait (9), ni même au militantisme ligueur où la nécessité d'être quotidiennement efficace supposait la décision collective et exigea bien vite que, sans faire de « politique », on tînt compte de « la politique ». Ces difficultés du dreyfusisme dont on a coutume de ne parler qu'au travers de Georges Sorel ou de Charles Péguy, est-on bien sûr que de notre temps elles aient cessé d'être ressenties ?

(*) Maître de conférences à l'université de Paris-VIII.

(1) Dans une lettre à celui qui le convertit au dreyfusisme : Elie Halévy. Cf. archives privées de C. Bouglé.

(2) J.-P. Peter, « Dimensions de l'affaire Dreyfus », *Annales E.S.C.*, novembre-décembre 1961.

(3) J. Ponty, « La presse quotidienne et l'affaire Dreyfus en 1898-1899 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 1974, et « *le Petit Journal* et l'affaire Dreyfus (1897-1899) : analyse de contenu », *ibid.*, 1977 ; S. Wilson, « The antisemitic riots of 1898 in France », *The Historical Journal*, 1973, n° 4, et « Le monument Henry : la structure de l'antisémitisme en France, 1898-1899 », *Annales E.S.C.*, mars-avril 1977 ; E. Cahm, « Pour et contre Emile Zola : les étudiants de Paris en janvier 1898 », à paraître dans le *Bulletin de la Société d'études jaurésiennes* ; J.-P. Rioux, *Nationalisme et conservatisme : la Ligue de la patrie française, 1899-1904*, éditions Beauchesne, 1977.

(4) Z. Sternhell, *la Droite révolutionnaire, 1885-1914 : les origines françaises du fascisme*, Le Seuil, 1978.

(5) Cf. P. Sorlin, *la Croix et les Juifs*, Grasset, 1967, et J. Verdès-Leroux, *Scandale financier et antisémitisme catholique*, le Centurion, 1969.

(6) Cf. V. Brombert, *The Intellectual Hero. Studies in the French Novel, 1880-1935*, New-York, 1961.

(7) Ch. Charle, « Champ littéraire et champ du pouvoir : les écrivains et l'affaire Dreyfus », *Annales ESC*, mar-savril 1977.

(8) V. Basch, « Les trois présidents », *Hommage de la Ligue à Ferdinand Buisson, Livre d'or des droits de l'homme*, 1927.

(9) Cf. L'article intitulé « La classe intellectuelle », *la Petite République*, 6 janvier 1899.

LE CAS ESTERHAZY

par HENRI GUILLEMIN

Sur un point capital, l'affaire Dreyfus est aujourd'hui bien claire : le capitaine Dreyfus, deux fois déclaré, par la justice militaire, coupable de trahison (Paris, décembre 1894 ; Rennes, septembre 1899), était innocent. Mais l'affaire garde encore des ombres, des épaisseurs d'ombre.

En ceci, d'abord, qui concerne la pièce autour de laquelle tout se déroula, le fameux « bordereau » imputé à Dreyfus et dont il n'était pas l'auteur (dix notes, précises et graves, des secrets de défense nationale, et qu'on accusait Dreyfus d'avoir remis à l'attaché militaire allemand à Paris, le colonel Schwartzkoppen; (document qui aurait été happé par le service français des renseignements dans la corbeille à papier dudit Schwartzkoppen). D'une part, il est aujourd'hui établi que l'Allemand n'avait jamais eu connaissance de ce papier. D'autre part, l'arrivée du « bordereau » n'est pas mentionnée sur le registre du S.R. ; un registre bien tenu cependant, où toutes les pièces ont leur date d'entrée et leur numéro. Le « bordereau » n'y figure pas. D'où les déclarations littérales faites les 26 et 28 décembre 1898 devant la chambre criminelle de la Cour de cassation, par Dupuy, le président du conseil, et par Poincaré, son ministre, tous deux persuadés qu'à l'origine de l'affaire réside une « mystification ».

Le lieutenant-colonel Picquart, qui a succédé à Sandherr à la tête du S.R., découvre, au printemps 1896, que le « bordereau » est d'Esterhazy, et non pas de Dreyfus. Le major Esterhazy est un personnage, à tous égards, nauséabond. Il n'est pas surprenant qu'il trahisse la France pour se faire de l'argent. Les Carnets de Schwartzkoppen, révélés en 1931 par sa veuve, attesteront que, depuis juillet 1894, Esterhazy s'est constitué l'informateur salarié de l'ambassade d'Allemagne. Picquart sera puni par ses chefs, Boisdeffre et Gonse, de leur avoir dénoncé Esterhazy. On lui retirera ses fonctions au S.R., et on l'expédiera en Tunisie. La vérité éclate néanmoins, grâce aux informations recueillies par Scheurer-Kestner et Mathieu Dreyfus, le frère du capitaine, qui désigne nommément Esterhazy comme le coupable. Aussitôt, l'état-major engage ce criminel à faire front, à réclamer lui-même son passage en conseil de guerre. Toutes assurances lui sont données : il sera couvert et blanchi. Un jugement en sa faveur est indispensable ; de la sorte, il deviendra, et à jamais, invulnérable, en vertu de l'axiome juridique : Res judicata pro veritate habetur *(autrement dit : la chose jugée se hisse au rang de vérité légale et obligatoire). Le conseil de guerre du 11 janvier 1898 proclame l'innocence d'Esterhazy, et Dreyfus restera au bagne.*

Un étonnant manque de curiosité

Le colonel Henry ayant avoué, en septembre 1898, le « faux » qu'il avait glissé dans le dossier Dreyfus, la « révision » a lieu, tout de même, et le jugement de décembre 1894 est cassé. Deuxième procès du capitaine ; Rennes, septembre 1899. Mais une bombe explose en juillet. Esterhazy, réfugié à Londres, a reconnu dans une lettre au Matin, *que, oui, c'est vrai, c'est lui qui a rédigé le « bordereau » ; mais, dit-il, « par ordre », par ordre du S.R., et, sans doute, pour tromper l'Allemagne. A Rennes, par conséquent, il y a toujours au centre de l'affaire ce « bordereau » imputé à Dreyfus, lequel nie l'avoir écrit, mais dont Esterhazy vient de se déclarer l'auteur. Or les juges militaires n'ont pas la curiosité d'entendre Esterhazy. Prodigieux. Les commissions rogatoires ont fait leur travail. Esterhazy peut être contraint de comparaître. Pas question. Cette comparution, l'état-major s'y oppose, l'interdit.*

Deux ans plus tôt, le 17 octobre 1897, les propos de Scheurer-Kestner sur la « révision » qu'il veut entreprendre ayant alarmé Boisdeffre à l'extrême, Gonse a réuni ses plus étroits collaborateurs et leur a dit qu'il fallait à tout prix avertir et protéger Esterhazy. S'il s'affole, a dit Gonse, « ce sera terrible ». Terrible ? Oui, s'il prend peur et perd la tête, il prononcera tel nom qui jamais, en aucun cas, ne doit être prononcé ; il placera l'armée dans une position impossible. Quel est donc ce nom terrifiant ? Celui du personnage, assurément considérable, auprès duquel Esterhazy, simple major d'infanterie, et bien incapable à ce titre d'avoir directement accès aux secrets de la défense nationale, se procurait néanmoins ces informations dont Schwartzkoppen, qui les transmettait aussitôt à Berlin, se voyait félicité, en haut lieu : des renseignements vérifiés, recoupés, sûrs, et de première importance. Esterhazy puisait donc à une source. Cette source, pour rien au monde, ne devait être avouée.

On a parlé (avec Paléologue) du général Rau, directeur du cabinet de Mercier en 1894. Il ne semble pas que cette piste soit la bonne. Le plus probable est qu'il s'agit du vieux Saussier, « généralissime » en cas de guerre, Saussier qui entretenait une liaison avec cette Autrichienne, Mlle Weil, avec laquelle Esterhazy est en rapport. Saussier, bien entendu, n'aurait été qu'à son insu le fournisseur d'Esterhazy. En 1894, le S.R. tient Esterhazy à l'œil. On y sait ses visites régulières et troubles à l'ambassade d'Allemagne. Mais toucher à Esterhazy est infiniment délicat, Saussier le reçoit à sa table depuis qu'Esterhazy lui a rendu, en 1892, un service éminent : il a stoppé une dangereuse campagne de presse contre le « généralissime » ; et le colonel Sandherr, chef du S.R., n'a aucune envie d'attirer sur lui la malveillance de ce haut seigneur. Hypothèse de travail : Esterhazy n'aurait pas menti en parlant de ce « bordereau » « écrit par ordre ». Il est possible que Sandherr l'ait convoqué pour lui dicter ce document, en soi-même sans danger tant que l'on ne le prétendra pas sorti des mains allemandes. Une lettre qui n'est ni datée ni signée, et que le S.R. conserve par devers soi, mais dont il fait tirer des photographies. L'une d'elle passera sous les yeux de Saussier, qui reconnaîtra l'écriture et veillera mieux sur ses documents. Et comme, à l'état-major, le lieutenant-colonel d'Aboville a orienté spontanément les soupçons du côté de Dreyfus, double bénéfice pour Sandherr : la source où s'alimentait le major va se tarir et il y aura un juif de moins dans l'armée.

Une chose, dans ce brouillard, est du moins certaine : Boisdeffre, Gonse, Mercier, savent qu'Esterhazy est coupable. Mais, « pour l'honneur de l'armée » — et la protection de quelqu'un, — tout sera mis en œuvre afin qu'Esterhazy l'immonde échappe à des ennuis d'où pourrait sortir une catastrophe. Et Boisdeffre veillera, autant qu'il sera en son pouvoir, à écraser Dreyfus, même après sa « grâce », inventant contre le Juif des incriminations nouvelles, sauvages et délirantes.



l'homme

AZY

AUJOURD'HUI

Pour la Pentecôte

LES SERVICES OUVERTS OU FERMÉS

● PRESSE : les quotidiens parisiens et la plupart des régionaux paraîtront normalement le lundi 15 mai.

● GRANDS MAGASINS : les grands magasins parisiens seront fermés toute la journée le lundi 15.

● BANQUES : fermées du vendredi 12 au soir au mardi 16 mai au matin.

● P.T.T. : les bureaux de poste seront fermés le lundi 15 mai. Toutefois, resteront ouverts en province les bureaux situés au chef-lieu de département et, à Paris, les bureaux habituellement ouverts le dimanche. L'ensemble de ces bureaux assureront les services téléphonique et télégraphique, la vente des timbres-poste au détail et, jusqu'à 11 heures, la distribution aux guichets des objets de correspondance en instance ou adressés soit poste restante, soit aux abonnés aux boîtes postales. Il n'y aura pas de distribution de courrier à domicile.

● SECURITE SOCIALE : les guichets resteront ouverts le vendredi 12 mai dans les centres de paiement ou dans les services chargés de régler les prestations au public jusqu'à 14 heures. Pour les prises en charge et les renseignements, une permanence sera assurée jusqu'à 15 h. 30. Les centres et les services seront ouverts normalement au public le mardi 16 mai.

● ALLOCATIONS FAMILIALES : la caisse d'allocations familiales de la région parisienne communique que ses guichets et services d'accueil situés 10-12 et 18, rue Viala, Paris-15e ; 64-68, rue du Dessous-des-Berges, Paris-13e ; 9, rue de Liège, Paris-9e ; 78, rue du Général-de-Gaulle, Maisons-Alfort, tour Ouest, carrefour Pleyel, Saint-Denis ; 36, avenue F.-Joliot-Curie, Garges-les-Gonesse, et 119-121, avenue Jules-Quentin, Nanterre, seront fermés du vendredi 12 mai à 12 heures au mardi 16 mai au matin.

Cependant, le vendredi 12 mai après-midi, les centres de diagnostic et de soins ainsi que les cliniques dentaires resteront ouverts aux heures habituelles.

● R.A.T.P. : service réduit des dimanches et jours fériés le lundi 15 mai.

● S.N.C.F. : nombreux trains supplémentaires mis en circulation au départ des gares parisiennes à l'occasion du week-end de Pentecôte.

● MUSEES : tous les musées nationaux seront ouverts le dimanche 14 mai. Le lundi 15, seront ouverts seulement : le Musée national du château de la Malmaison et du Bois-Préau, musées des châteaux de Fontainebleau et de Compiègne, Musée national des monuments français, musée national de Cluny et des Thermes, l'exposition « les Nympheas de Claude Monet » à l'Orangerie des Tuileries, l'exposition « Cézanne » au Grand Palais, le musée Jean-Jacques Henner.

Le Musée des arts décoratifs sera fermé les dimanche 14 et lundi 15 mai, mais les expositions seront ouvertes. La Bibliothèque nationale sera fermée, mais les expositions seront ouvertes les dimanche 14, lundi 15 et mardi 16 mai. Le Palais de la découverte sera ouvert le dimanche 14 et fermé le lundi 15 mai. Le Centre Georges-Pompidou sera ouvert les samedi 13 et dimanche 14 mai, de 10 heures à 22 heures ; le lundi 15, de 12 heures à 22 heures.

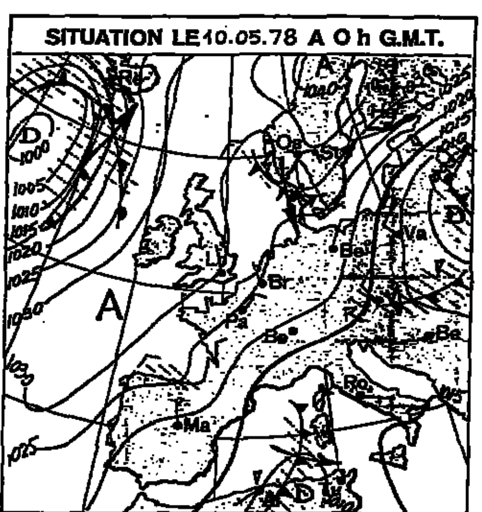
Le musée Marmottan sera ouvert le dimanche 14 et fermé le lundi 15 mai.

Le Musée de l'armée, l'église des Invalides et le dôme royal (tombeau de l'Empereur) seront ouverts les samedi 13, dimanche 14 et lundi 15 mai, de 10 heures à 18 heures. Au cours de ces trois journées, le public pourra avoir accès au tombeau de Napoléon jusqu'à 19 heures. La projection permanente de documentaires et de grands films en exclusivité sur les guerres de 1914-1918 et 1939-1945 aura lieu dans la salle de cinéma du Musée de l'armée, de 14 heures à 18 heures. Comme d'habitude, le Musée des plans-reliefs sera fermé le dimanche matin, mais il sera ouvert à partir de 14 heures ainsi que le samedi et le lundi toute la journée.

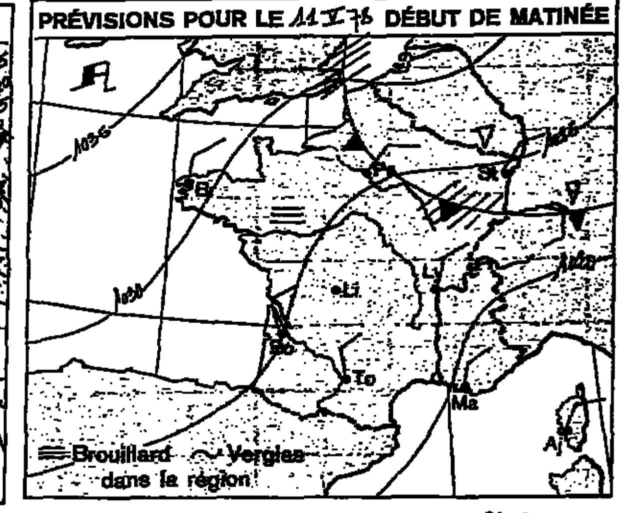
● SPECTACLES : voir « le Monde des arts et des spectacles ».

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 10.05.78 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 11.5.78 DÉBUT DE MATINÉE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ▽ averses orages ➞ Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 10 mai à 0 heure et le jeudi 11 mai à 24 heures :

Le régime de vents de nord-est qui s'est établi sur la Fance persistera au cours de ces deux jours.

Jeudi 11 mai, le temps sera bien ensoleillé dans les régions méditerranéennes, mais les vents de secteur nord, assez forts près des côtes, seront parfois forts en mer.

Sur le reste de la France, le temps sera localement brumeux le matin ; il deviendra assez ensoleillé l'après-midi. Les éclaircies les plus importantes se situeront de la Bretagne à l'Aquitaine tandis que les nuages seront un peu plus nombreux dans le nord-est et le nord de la France. Les vents de nord-est, seront modérés et irréguliers.

Les températures minimales s'abaisseront, et quelques gelées blanches risquent de se produire de l'Alsace à la Champagne. Les températures maximales varieront peu par rapport à celles de mercredi.

Mercredi 10 mai, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 027 millibars, soit 770,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 9 mai ; le second, le minimum de la nuit du 9 au 10) : Ajaccio, 17 et 7 degrés ; Biarritz, 14 et 12 ; Bordeaux, 16 et 10 ; Brest, 12 et 4 ; Caen, 14 et 4 ; Cherbourg, 14 et 7 ; Clermont-Ferrand, 13 et 8 ; Dijon, 15 et 6 ; Grenoble, 19 et 10 ; Lille, 18 et 7 ; Lyon, 17 et 8 ; Marseille, 20 et 10 ; Nancy, 15 et 3 ; Nantes, 17 et 7 ; Nice, 18 et 10 ; Paris-Le Bourget, 19 et 7 ; Pau, 14 et 11 ; Perpignan, 18 et 14 ; Rennes, 15 et 5 ; Strasbourg, 15 et 3 ; Tours, 15 et 6 ; Toulouse, 15 et 11 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 25 et 12 degrés ; Amsterdam, 18 et 5 ; Athènes, 21 et 15 ; Berlin, 17 et 5 ; Bonn, 18 et 3 ; Bruxelles, 19 et 7 ; îles Canaries, 25 et 17 ; Copenhague, 16 et 4 ; Genève, 17 et 9 ; Lisbonne, 17 et 12 ; Londres, 18 et 5 ; Madrid, 18 et 7 ; Moscou, 18 et 6 ; Nairobi, 23 et 14 ; New-York, 20 et 12 ; Palma-de-Majorque, 20 et 12 ; Rome, 19 et 10 ; Stockholm, 9 et 0 ; Téhéran, 24 et 18.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 10 mai 1978 :

DES ARRETES

● Portant fixation des taxes applicables dans les relations téléphoniques France-pays européens et extra-européens ;

● Portant fixation des taxes applicables dans les relations télex entre la France et les pays du régime européen ;

● Portant fixation des taxes applicables dans les relations télex entre la France, d'une part, les territoires français d'outre-mer et les pays étrangers de régime extra-européen, d'autre part ;

● Portant fixation des taxes applicables dans les relations télégraphiques entre la France, d'une part, les territoires français d'outre-mer et les pays étrangers, d'autre part ;

● Fixant la composition de la commission nationale d'urbanisme commercial.

DES TARIFS de transports routiers de marchandises.

Visites, conférences

JEUDI 11 MAI

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h. 15, 46, rue du Bac, Mme Barbier : « De l'hôtel de Jacques-Samuel Bernard à la demeure de Chateaubriand ».

15 h., 24, rue Pavée, M. de La Roche : « Le Marais ».

15 h., métro Etienne-Marcel : « Vieilles rues de Paris » (A travers Paris).

15 h., métro Cité : « L'île de la Cite méconnue » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Ferrand : « L'hôtel de Lauzun ».

15 h., 12, rue Charles-V : « L'hôtel de Brinvilliers et son curieux quartier » (Histoire et Archéologie).

15 h., métro St-Paul, Mme Just : « L'île Saint-Louis » (Mme Hager).

15 h., 3, boulevard Edgar-Quinet : « Le cimetière Montparnasse » (Paris et son histoire).

14 h. 30, 135, rue Saint-Martin : « La peinture moderne au Centre Georges-Pompidou » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 14 h. 30, chez Mme Wisdorff, 18, rue Greuze : « Histoire de Versailles » (Arts et histoire).

18 h., Institut culturel italien, 30, rue de Varenne, MM. A. Jouffroy, L. Trucchi, J. Damase : « Giorgio de Chirico est-il compris ? ».

19 h. 30, 26, rue Bergère, M. Etienne Zeisler : « Zen et vie quotidienne » (L'homme et la connaissance).

A L'HOTEL DROUOT

Jeudi

EXPOSITION

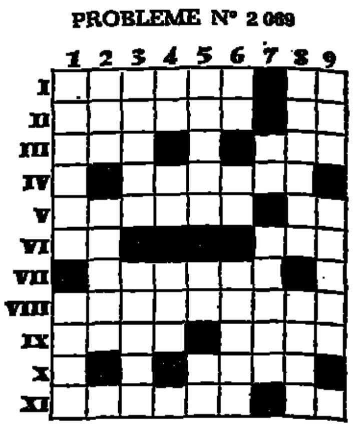
S. 2. - Obj. d'art. Meubl. anc., rust.
S. 3. - Argenterie. Meubles.
S. 6. - Argenterie.
S. 11. - Tablx anc. Bijoux. Argent. Tapisseries.
S. 16. - Objets de marine.

VENTE

S. 7. - Argenterie. Métal. Extrême-Orient. Art nègre. Maquettes bateaux.
S. 9. - Dessins. Tableaux modernes.
S. 12. - Beaux meubles.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 069



HORIZONTALEMENT

I. Resta au bout du fil ; Abréviation. — II. Joua un rôle dans l'Eglise ; Fait partie du paysage audomarois. — III. Possessif ; A tout lieu d'être satisfait d'une consultation. — IV. Bouillant enfant de la Corse. — V. Point d'appui ; S'opposent. — VI. Bruit ; Suite alphabétique. — VII. Eut un bon fils. — VIII. Certains les ont dans le nez. — IX. Se laissa tenter par des farineux ; Pilier. — X. Fait un réel effort d'imagination. — XI. Permettent maintes améliorations ; L'accord de Gênes.

VERTICALEMENT

1. Ne pas laisser que des regrets ; *Purement et simplement mis à la porte.* — 2. Invite à ne pas rester sur place ; Petite éminence. — 3. Ne peut que réjouir ceux qui pensent à l'avenir ; Prénom. — 4. Pronom ; Participe ; Son château n'est pas tellement joli. — 5. Est sombre ; Implique une détente ; Précède un total. — 6. Fin de participe ; Désigne une personne haut placée ; Certains évoquent encore leur époque avec une nostalgie plus apparente que réelle. — 7. Pronom ; N'est plus très jeune quand elle devient mère. — 8. Ajoutent à la grandeur humaine ; Reviennent périodiquement. — 9. Soutien ; Arrêt non obligatoire.

Solution du problème n° 2 068

Horizontalement

I. Songes. — II. Eveil ; Lev. — III. Legs ; Ta. — IV. Résédas. — V. Etel Roui. — VI. Oslo. — VII. Miséreuse. — VIII. Oté ; Erses. — IX. Issues. — X. Tsé-tsé. — XI. Séné ; Sien.

Verticalement

1. Selle (cf. « assiette ») ; Moins. — 2. Ove ; Toits. — 3. Négresses. — 4. Giselle ; Ute. — 5. El ; Orées. — 6. Ver (cf. « Mignonne ») ; Erses. — 7. Dodus ; Ti. — 8. Etau ; Sensé. — 9. Evasives ; En.

GUY BROUTY.

Mutualité

● *La Fédération mutualiste de la région parisienne* vient de célébrer son soixante-quinzième anniversaire. Avec un million cinq cent mille adhérents, c'est la plus importante organisation sociale de l'Ile-de-France.

LES GRANDES ÉCOLES

Les grandes écoles sont une des singularités du système d'enseignement supérieur français. Elles jouissent du maximum de prestige : elles sont la destination normale des jeunes « héritiers » comme la récompense finale des boursiers méritants. Elles sont la pépinière des cadres supérieurs de l'industrie, qui, à leur tour, y enverront leurs fils. Leurs associations forment des réseaux concurrents qui assurent le placement des diplômés, occupent des entreprises, se réservent des territoires.

On les confond parfois avec les écoles d'ingénieurs, qui en forment, il est vrai, la masse : quelque cent cinquante établissements accueillant environ 35 000 élèves. Mais une vingtaine d'écoles de gestion (8 000 élèves) peuvent aussi prétendre au titre. Et l'Ecole nationale d'administration... Les limites sont difficiles à tracer avec précision. Ce qui fait la grande école, c'est, théoriquement, le recrutement sur concours après un ou deux ans de classe préparatoire, alors que tout bachelier a le droit de s'inscrire à l'université.

Faut-il y inclure tous les établissements qui recrutent leurs élèves de cette façon, mais ne sont pas tous glorieux, tant s'en faut ? Faut-il en écarter ceux qui prennent leurs étudiants parmi les diplômés des universités, comme les instituts régionaux d'administration, ou ceux qui sélectionnent sur dossier, comme les instituts nationaux de sciences appliquées ?

En définitive, ce qui fait la grande école, c'est l'élitisme, proclamé et non honteux comme la sélection universitaire. Un élitisme qui s'accompagne souvent de l'obsession du « niveau » : celui des élèves qu'on accepte, celui que l'on occupe dans la hiérarchie de sa spécialité, une hiérarchie que ne mesurent pas seulement les salaires des diplômés...

Les grandes écoles forment, face aux universités, un second « pôle » de l'enseignement supérieur. Certaines font pourtant partie des universités depuis la loi d'orientation de 1968. Mais les plus importantes et les plus prestigieuses — Polytechnique et ses « écoles d'application », Centrale, l'ENA — en sont toujours indépendantes. En nombre d'étudiants, les écoles « pèsent » peu face aux universités, même si on leur ajoute les classes préparatoires. Mais il sort chaque année plus d'ingénieurs diplômés que de maîtres ès sciences et plus de « gestionnaires » des écoles que des U.E.R. spécialisées des universités. C'est ce qui fait la force des écoles : ce sont elles qui répondent aux « besoins de formation » de l'économie, laissant les universités prendre en charge, tant bien que mal, les « besoins d'éducation ».

Le « programme de Blois », présenté par le gouvernement de M. Raymond Barre avant les élections, vient de confirmer ce partage des tâches, même si ses auteurs se défendent d'avoir eu cette intention et prévoient des crédits pour encourager la formation professionnelle dans les universités : M. Barre demande aux écoles de doubler leurs effectifs dans les cinq ans à venir, pour donner davantage de cadres techniques à l'industrie française. Cette orientation est pourtant considérée par certains comme un cadeau empoisonné : en accueillant davantage de diplômés des universités, les écoles ne risquent-elles pas de perdre en partie leur originalité ? En accroissant très rapidement leurs promotions, ne vont-elles pas restreindre les privilèges accordés aujourd'hui à leurs diplômés ?

Doubler les effectifs en cinq ans ?

LES SURPRISES DU PROGRAMME DE BLOIS

par GUY HERZLICH

« *DOUBLER les effectifs des grandes écoles en en cinq ans ?* » Dans le milieu des grandes écoles, actuellement, l'interlocuteur paraît souvent surpris, plus qu'embarrassé. Certes, il avait lu le paragraphe du programme de Blois sur ce sujet mais il croyait que *« ce n'était qu'une promesse électorale »*.

Le projet pourtant provocateur — il faut remonter à la période 1962-1967 de « l'explosion universitaire » pour retrouver un exemple de doublement d'effectifs en cinq ans dans l'enseignement supérieur — n'a eu jusqu'à présent qu'un écho assourdi dans ce petit monde feutré. Fait caractéristique : la conférence nationale des grandes écoles qui réunit les établissements les plus importants, n'a pas encore jugé bon d'en débattre.

Pour les enseignants, pragmatiques, l'idée n'acquerra réalité que lorsqu'il sera question de l'appliquer dans leur établissement. Pour les directeurs eux-mêmes, elle n'en a souvent guère plus. Même les fonctionnaires — nommés à leur poste par arrêté ministériel — paraissent assez indifférents aux objectifs gouvernementaux.

Les réactions varient d'abord selon les secteurs. Cela correspond à l'évolution des dernières années. La plupart des grandes écoles de gestion ont beaucoup accru leurs effectifs sous la pression de la demande, et pour ne pas laisser les multiples écoles et instituts qui ont fleuri « à l'étage au-dessous » occuper le terrain.

L'heure est plutôt à la pause, à « la stabilisation » après le « boom », comme dit M. Boudet, responsable de la formation à l'assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie. Cependant, l'attitude reste relativement ouverte : on répondra aux besoins du marché. Il y a encore des projets de développement : l'école de commerce de Nice, qui va s'installer sur le terrain de Sophia-Antipolis, à Valbonne, compte faire passer ses promotions de soixante à quatre-vingt-dix élèves, première étape d'un programme ambitieux... Et le directeur de l'ESCAE de Lyon, M. Jacques Lagarde, déclara : « *Nous « sortons » aujourd'hui deux cents diplômés contre quatre-vingt-dix il y a quatre ou cinq ans. Mais je pourrais placer quatre cents personnes sans difficultés.* »

Risqué mais bénéfique

Le changement de rythme serait surtout sensible pour les écoles d'ingénieurs. Au cours des cinq dernières années, le nombre de diplômes délivrés y a augmenté de... 15 % : on oppose volontiers cette gestion prudente, *fondée* dit-on sur la connaissance des entreprises et de leurs « besoins », à la politique de « porte ouverte » et d'accroissement des effectifs des universités jugée quelque peu irresponsable...

Cependant, ce n'est pas l'avis général. Par exemple, M. Pierre Laffitte, directeur de l'Ecole nationale supérieure des mines de Paris (E.N.S.M.P.), juge l'occasion bonne pour reprendre les projets prévus par un « programme de développement » de 1971 et resté en sommeil depuis : installer à Sophia-Antipolis un établissement jumelé avec l'E.N.S.M.P. et formant une soixantaine d'ingénieurs par an (contre quatre-vingts à Paris). Parmi les écoles recrutant sur le même concours que les mines, les « Télécom » ont déjà obtenu la création à Brest d'une Ecole nationale supérieure des télécommunications - Bretagne, qui doublerait celle de Paris, mais n'existe encore que sur le papier. Et M. André Pélegrin, directeur de Sup' Aéro, qui juge un doublement en cinq ans « *affreusement risqué* », ajoute : « *En dix ans, pas de problème. C'est bénéfique pour nous que l'on nous demande de doubler notre entreprise.* »

Dangereux ou bénéfique ? Le programme de Blois pose, en réalité, trois problèmes : « technique », économique, et politique. Le premier est évidemment le plus facile à formuler : en pratique, peut-on doubler en cinq ans les effectifs des grandes écoles (et si oui, comment ?) ou bien la proposition serait-elle, comme le dit un fonctionnaire, « *irréalisable, même à 10 %* » ? La réponse est moins claire. Multiplier par deux le nombre d'écoles ou doubler le recrutement de celles qui existent est difficilement réalisable, même si l'on ne ménage pas la dépense : il faut, estime-t-on, deux ans au minimum pour organiser le financement et obtenir le déblocage des crédits, et deux ans pour construire les bâtiments.

Mais il faut tenir compte aussi des extensions prévues ou possibles à l'occasion de transferts d'établissements déjà décidés ou même en cours (comme l'Ecole nationale supérieure de l'électronique et de ses applications, à Cergy, ou celle de céramique, qui doit quitter Sèvres pour Limoges). Surtout, beaucoup d'écoles d'ingénieurs ont de petits effectifs (quarante, voire trente élèves par promotion) et pourraient sans grandes difficultés les accroître : « *Former quarante-quatre élèves ou quatre-vingt huit* [le chiffre actuel des promotions de Sup' Aéro] *revient au même* », estime M. Pélegrin. D'autres écoles, plus importantes, comme l'Ecole centrale lyonnaise, n'ont pas fait le plein... Tout cela ne fait pas un doublement, loin de là, mais ce que l'on souhaite avant tout, dans l'entourage du premier ministre, c'est pousser les écoles à proposer des « plans de développement », et créer un choc, afin de rompre avec la logique malthusienne qui a trop souvent prévalu.

Augmenter le recrutement des écoles, estime-t-on d'autre part, est indispensable pour donner davantage de vie intellectuelle à des établissements qui ne sont pas tous très innovateurs : le programme de Blois prévoit notamment de développer « *les enseignements scientifiques* » et « *les centres de recherche* ». Cette orientation, déjà affirmée à plusieurs reprises (1), est prônée depuis longtemps par la conférence nationale des grandes écoles. Mais elle n'est mise en pratique que dans un petit nombre d'écoles. Selon un rapport récent du comité consultatif de la recherche scientifique et technique, vingt seulement ont atteint un niveau international. Une dizaine d'autres pourraient y parvenir à condition d'être soutenues ; les autres devraient être associées à des centres universitaires (2).

On peut citer à ce propos l'exemple des écoles d'ingénieurs et de gestion américaines. Les premières comptent en moyenne mille quatre cents élèves, les secondes mille huit cents et les plus renommées font généralement partie de grandes universités scientifiques (3). Si tout le monde est d'accord pour souhaiter que les établissements atteignent une « *masse critique* », selon l'expression de M. Alain Caurier, président de la commission du titre d'ingénieur, faut-il pour autant accroître globalement le nombre d'ingénieurs formés ? Pour M. Caurier et pour beaucoup de directeurs d'écoles mais aussi d'employeurs, ce n'est pas réaliste : le chiffre actuel de dix mille ingénieurs diplômés par an correspond à peu près aux « besoins de l'industrie ».

Dans certains secteurs en crise, la capacité actuelle de formation dépasse déjà les besoins : par exemple, les écoles de chimie — qui comptent parmi les établissements les plus petits — forment huit cents ingénieurs par an alors qu'elles pourraient en « produire » mille deux cents, mais la moitié seulement des diplômés entrent dans l'industrie chimique... D'autres secteurs paraissent capables de recruter davantage : l'agro-alimentaire, par exemple, l'aéronautique ou l'armement. Mais pour combien de temps ?

Dans un rapport rédigé en décembre 1977 pour l'établissement public de la région Rhône-Alpes, M. Lagarde estime que les perspectives de recrutement permettent pratiquement à toutes les écoles d'ingénieurs et de gestion de la région d'envisager d'accroître sensiblement leurs effectifs. De son côté, M. Laffite pense qu'il existe des débouchés dans des domaines nouveaux pour lesquels il y a très peu d'ingénieurs formés : le génie biologique et alimentaire, l'énergétique. D'autre part, davantage d'ingénieurs pourraient trouver place dans le technico-commercial ou dans certains secteurs tertiaires, où leur formation permettrait, estime-t-il, d'accroître la productivité. C'est sur une hypothèse du même ordre que repose la proposition du programme de Blois : pour être concurrentielle, l'industrie française doit incorporer davantage de « matière grise », davantage de technicité.



★ *Dessin de PLANTU.*

Le nombre et le statut

Il s'agit évidemment « *d'un acte de foi dans l'industrie française* », comme le dit un spécialiste des écoles d'ingénieurs. Mais si on élargit rapidement le nombre de postes occupés par des gens ayant reçu une formation d'ingénieur, à quel niveau seront-ils embauchés ? Aujourd'hui le titre d'ingénieur, reconnu dans les conventions collectives, garantit une fonction, un statut, un salaire. Si la fonction change, si les « nouveaux ingénieurs » n'occupent pas les mêmes responsabilités hiérarchiques, sera-t-il possible de leur maintenir le même statut et la même rémunération ? « *L'accroissement du nombre d'ingénieurs entraînerait une baisse relative des rémunérations*, dit sans fard, M. Laffitte. *Mais il est peut-être excessif qu'un ingénieur débute à 6 000 francs par mois, salaire nettement supérieur à celui qui est accordé dans les pays voisins, notamment en Grande-Bretagne.* »

Certains, au gouvernement, ne seraient pas loin de partager ce point de vue. On conçoit qu'une telle perspective inquiète les associations d'ingénieurs (et les élèves des écoles). Aussi certains envisageraient-ils plutôt deux catégories d'ingénieurs, dont une seule correspondrait à celle des actuels ingénieurs diplômés. Mais, la meilleure façon de garantir à tous le statut actuel est évidemment d'en limiter le nombre.

Faut-il maintenir une « aristocratie » d'ingénieurs — qu'elle soit comme aujourd'hui formée sur la base du diplôme ou recrutée à l'intérieur des diplômées — afin de lui maintenir sa situation actuelle — ou fait-il risquer une dégradation pour une partie des diplômes ? Le choix en fait est politique. Mais toutes les écoles d'ingénieurs ne peuvent le considérer du même œil. Les plus cotées ne risquent pas grand-chose : leurs diplômés tireront toujours leur épingle du jeu. Mais pour les autres écoles, le système actuel garantit de placer des élèves — et même d'en trouver.

---

(1) *Le Monde* du 18 mai 1977.

(2) *Le Monde* du 8 mars.

(3) Une enquête auprès des doyens des écoles, publiée dans la revue américaine *Change* de novembre 1973, classait au premier rang, pour la formation des ingénieurs, dans l'ordre : le M.I.T., Stanford, Berkeley, l'université d'Illinois, celle du Michigan et l'Institut de technologie de Californie ; pour la gestion : Harvard, Stanford, Chicago, l'université de Pensylvanie et l'université Carnegie.





DEUX POINTS DE VUE SUR LA FORMATION DES INGÉNIEURS

Un certain gâchis

par JEAN NORDON (*)

TOUS ceux qui connaissent l'existence des classes de mathématiques spéciales savent qu'elles préparent à l'Ecole polytechnique. En fait ces classes conduisent à beaucoup d'autres grandes écoles (à caractère scientifique). Les classes de deuxième année sont d'ailleurs distinguées par des lettres (avec ou sans accent) M (prédominance mathématique), P (prédominance physique) ou T (prédominance technique) suivant les programmes et les écoles auxquelles elles préparent. Les classes M' et P' ont pour vocation de préparer principalement aux Ecoles normales supérieures et à l'Ecole polytechnique : une grande partie de leurs deux mille cinq cents élèves se présentent à cette dernière école.

Les classes M, P, ou T préparent plutôt aux Ecoles des mines, des ponts, centrale et beaucoup d'autres grandes écoles, bien que certains de leurs élèves présentent avec succès les concours d'entrée aux E.N.S. et à l'X.

Les programmes scientifiques de toutes les classes de spéciales sont d'un niveau élevé. Si ces programmes diffèrent en principe peu de ceux du premier cycle des universités, l'étude qui en est faite est très poussée. Nos élèves sont entraînés, non seulement à maîtriser la théorie sans laquelle rien ne peut être entrepris, mais aussi à l'appliquer sur quantité d'exemples (exercices et problèmes). Ceux qui sont au niveau des concours — c'est-à-dire une grande majorité — ont, tant en mathématiques qu'en physique ou chimie, des connaissances poussées et solides. Ils savent travailler vite et bien.

Le rôle des grandes écoles est de continuer cette formation scientifique dans des voies très différentes, à caractère souvent plus concret. Mais, à la sortie de ces écoles, nos anciens élèves sont des ingénieurs à haut niveau scientifique, et cela est dû en partie aux bases acquises en spéciales.

Un usage constant veut, qu'en France, l'administrateur et le gestionnaire aient le pas sur leurs « administrés ». Il en résulte que l'ingénieur à fonctions techniques ou de recherches, même de très haut niveau, est moins considéré que celui qui a des fonctions de direction ou de vente. Cette moindre considération, qui a d'ailleurs des conséquences sur la rémunération, est vivement ressentie par les intéressés. Il est difficile de reprocher à certains d'entre eux de chercher à passer de l'autre côté, celui de l'administration.

Pour nous, professeurs de spéciales, il est désolant de constater que nos anciens élèves, parfois très brillants, n'utilisent plus les notions scientifiques qu'ils ont acquises. Ceci est, hélas ! particulièrement vrai pour nos anciens élèves passés par l'X.

Comme l'écrivait le professeur Laurent Schwartz dans *le Monde* du 18 novembre 1977, il s'agit essentiellement d'un problème de société. Peut-on continuer à admettre, sans protester, le gâchis de cerveaux qui se produit dans notre pays ? Nous sommes arrivés à cette *situation* paradoxale qu'une grande partie de ceux qui pratiquent effectivement la recherche, que ce soit en laboratoire *ou sur le terrain,* sont moins qualifiés que certains scientifiques devenus administrateurs. En revanche, ces administrateurs participent à une gestion pour laquelle ils n'ont pas, ou peu, été formés : ce fait réduit singulièrement l'investissement que représente leur formation scientifique.

La majorité des industriels, grands et petits, portent peu ou pas d'intérêt à la recherche et achètent des brevets à l'étranger. Il serait pourtant beaucoup plus important pour la nation que ces industriels créent les services qui inventeraient de nouveaux procédés. Les pouvoirs publics, qui mettent l'université et le Centre national de la recherche scientifique à la portion congrue en réduisant leurs crédits, donnent malheureusement le mauvais exemple.

Notre désir est que le présent article, qui, comme celui de M. Schwartz, est un appel, réveille les responsables de l'Etat comme de l'économie en France et les amène à une meilleure compréhension de la recherche et des possibilités du métier d'ingénieur.

(*) Président de l'Union des professeurs de spéciales.

La fonction et l'honneur

par FRANÇOIS GUIBERT et STEPHANE SCHMOLL (*)

AUX élèves ingénieurs comme aux ingénieurs, on pose toujours les mêmes questions : *« Ingénieur en quoi ? », « De quelle école ? »,* etc.

Nous pouvons attester que ces questions stéréotypées sont embarrassantes. L'amalgame que révèlent leurs réponses peut rendre perplexe, mais mener aussi à de faux débats. Ainsi, M. Laurent Schwartz tentait voici quelques mois dans les colonnes du *Monde* d'amorcer une réflexion de fond. Hélas ! cela n'a fait que « polariser » celle-ci sur l'Ecole polytechnique ; or, chacun sait que la vénérable institution est essentiellement le réceptacle des meilleurs « taupins » (1), mais certainement pas l'archétype des écoles d'ingénieurs. Ce qui nous inquiète, c'est qu'on ne sait plus ce qu'est un ingénieur, et donc qu'on ne sait pas les former. Fonction ou titre honorifique ?

La preuve en est donnée par l'absurdité des clichés, des dichotomies, et des critères de hiérarchie. Ainsi, *toutes les écoles prétendent former des « ingénieurs de haut niveau »,* alors que, dans la réalité, des hiérarchies de fait, fonctionnelles et sociales, se sont établies entre des « écoles d'ingénieurs » formant des techniciens supérieurs, des chercheurs, des fonctionnaires, des managers, et quand même parfois des concepteurs de systèmes techniques.

De même, le débat ingénieurs généralistes-ingénieurs spécialistes est complètement dépassé. Il y a des universités pour former des chercheurs, et des écoles de commerce pour des gestionnaires ; par contre, les ingénieurs doivent être formés à *communiquer* avec les commerciaux, les administratifs, les juristes, etc. Aussi, les écoles d'ingénieurs qui se complaisent dans telle ou telle catégorie sont en marge des principaux courants actuels, qui rejettent toute dichotomie ; c'est peut-être une des raisons du déclin de certaines d'entre elles, car les entreprises attachent désormais moins d'importance au prestige des diplômes qu'à la valeur intrinsèque de leurs titulaires.

C'est, selon nous, ce qui nécessite une ouverture pluridisciplinaire impliquant l'abandon de disciplines peu utiles ou peu utilisables, au profit d'une meilleure préparation des élèves ingénieurs à l'exercice de leurs fonctions, notamment dans ses aspects humains, mais sans négliger l'essentiel : l'apprentissage du goût de créer et de réaliser.

L'originel « engéniour » concevait des machines de guerre ; aujourd'hui, la société réclame des hommes capables d'utiliser ses ressources matérielles et humaines (on sait le faire) pour répondre à ses attentes (on ne sait pas le faire). Pour y parvenir, l'important est moins le savoir que le savoir-faire, le savoir n'étant qu'un outil au service de l'apprentissage du savoir-faire : savoir innover, savoir entreprendre, animer, dialoguer...

Pas des gamins

Nous présumons que les quelque trente mille élèves ingénieurs français ne sont pas tous satisfaits de leur formation. N'est-il pas choquant que tant d'écoles, et non des moindres, croient encore pouvoir « produire » des ingénieurs en traitant leurs étudiants comme des gamins pendant leur scolarité ?

Il paraît que nos taupes et nos concours constituent un des meilleurs et des plus justes systèmes du monde. Mais on sait au prix de quelles privations (voire aliénations !) le taupin peut espérer accéder à une école d'ingénieurs.

Les écoles *doivent* considérer l'élève ingénieur en adulte responsable de sa formation et l'aider à se « détaupiniser » : gérer lui-même son temps de travail ; prendre des initiatives ; exercer sa créativité ; s'épanouir et développer de façon naturelle et motivée les qualités humaines qui lui seront indispensables.

Elles peuvent alors conduire une *pédagogie de contrat* en suggérant aux élèves de participer aux expériences pédagogiques, pour diversifier et pratiquer intelligemment l'enseignement et abolir les archaïsmes déplacés, tels les classements d'entrée et de sortie ou la pondération des matières.

Il est heureux qu'un nombre croissant d'écoles *favorise* l'osmose avec la vie extérieure et l'industrie, et encourage le développement des activités parascolaires ou extrascolaires. C'est ainsi que des étudiants peuvent s'initier *in vivo* à la vie professionnelle en traitant directement des contrats avec l'industrie, grâce aux « Junior-Entreprises » fonctionnant dans une trentaine de grandes écoles d'ingénieurs ou de commerce, qui remportent un succès enthousiaste tant auprès des étudiants que des industriels.

En matière de formation, ces idées ne sont pas nouvelles : elles sont largement répandues et très souvent admises, mais trop peu d'écoles essaient de les appliquer. Ce n'est pas à nous de dire si l'enseignement supérieur doit former ce qui lui paraît bon, ou bien si c'est l'industrie qui doit commander au premier un produit précis, mais nous sentons qu'une évolution est nécessaire. Et si l'initiative n'est pas encore venue des multiples pouvoirs, organismes et divers comités d'études, c'est peut-être qu'elle doit davantage venir des grandes écoles elles-mêmes, voire de leurs élèves, pour que les efforts prometteurs entrepris ça et là ne demeurent pas des cas isolés.

(1) N.D.L.R. : élèves des classes préparatoires scientifiques.

★ Elèves à l'école supérieure d'ingénieurs de Marseille.

POUR EN SAVOIR PLUS

Plusieurs brochures et études sur les grandes écoles ont été publiées récemment :

DOSSIER DE L'ETUDIANT Nº 3 : « LES GRANDES ECOLES ».

Il s'agit vraisemblablement du document le plus complet sur le sujet. En plus d'une liste détaillée de deux cent trente écoles précisant le contenu de la formation, les frais de scolarité, les débouchés et la rémunération à la sortie, on y trouve un dossier sur les études aux Etats-Unis, des prises de positions de plusieurs syndicats et partis politiques et un entretien avec le responsable du recrutement d'I.B.M. France.

★ « L'Etudiant », 7, rue Thoral, 75002 Paris, 160 pages, 10 F.

GUIDE DES OPPORTUNITES DE CARRIERE.

Ce guide présente environ cent trente entreprises et administrations et quarante centres de formation supérieure et fournit des conseils et adresses aux diplômés de l'enseignement supérieur pour la recherche de leur premier emploi.

★ Editions formation-carrières, 34, r. Vital, 75016 Paris, tél. 504-78-56; 320 pages, 15 F (plus 6 F pour frais d'envoi).

COMMENT PREPARER LES GRANDES ECOLES DE COMMERCE.

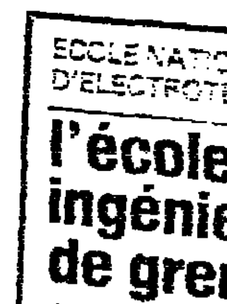
Cette brochure de deux cent huit pages fournit divers renseignements et conseils sur les principales écoles, les concours d'entrée et leur préparation et... les possibilités en cas d'échec.

★ Groupe SIGMA, 16-18, rue du Cloitre-Notre-Dame, 75004 Paris, 15 F.

LES PARTIS POLITIQUES ET LE SORT DES GRANDES ECOLES.

★ Plaquette diffusée par le Comité national pour le développement des grandes écoles, 11, avenue Delcassé, 75008 Paris ; 31 pages, 3 F.







« Sup' Aéro » dix ans après sa décentralisation à Toulouse

L'École nationale supérieure de l'aéronautique et de l'espace (E.N.S.A.E.), plus connue sous le nom de Sup'Aéro, est installée à Toulouse depuis 1968. Le transfert d'une école prestigieuse, qui avait toujours été dans la capitale depuis sa création en 1909 — sauf pendant une courte période de la dernière guerre où elle avait été repliée sur une caserne de Toulouse — ne s'est évidemment pas fait sans résistance, tant de la part des enseignants que des élèves... et surtout des anciens élèves.

Sup'Aéro a-t-elle pâti de cette décentralisation forcée ou, au contraire, su profiter de l'occasion ? Dix ans après son installation sur le complexe aérospatial de Lespinet, à 4 kilomètres du centre de Toulouse, on peut déjà faire un bilan.

LES VERTUS DE L'EXIL

« UNE *véritable césarienne* », c'est ainsi que définit le transfert à Toulouse M. Georges Conscience, colonel de l'armée de l'air et ancien chef de la scolarité à Sup'Aéro pendant douze ans (1). Pour lui, la décision a été emportée « *à l'arraché* » par M. Pierre Messmer, alors ministre des armées, contre l'avis de tous ou presque, à commencer par lui-même. « *J'étais résolument hostile à ce projet. J'étais sûr qu'on allait tarir le recrutement de l'école.* »

Parmi les ingénieurs généraux de l'armement susceptibles de prendre en main la direction de l'école, un seul accepte — en 1964 — la délicate mission de préparer le transfert : l'ingénieur général en chef Marc Pélegrin, polytechnicien, chargé de cours à Sup'Aéro.

Mais M. Pélegrin pose ses conditions : que la future école dispose d'un centre de recherches voisin, d'un avion laboratoire... et d'un chalet dans les Pyrénées ! Il obtient satisfaction sur ces trois points et, en 1968, prend la direction de Sup'Aéro, en même temps qu'il devient administrateur du Centre d'études et de recherches de Toulouse (CERT), encore en chantier.

Toulouse a beau être une capitale de l'aéronautique, beaucoup estiment que « *le support logistique industriel est plus important à Paris* ». Le fait que Sup'Aéro se consacre de moins en moins à l'aéronautique proprement dite (près de la moitié des élèves s'orientent vers l'informatique et les automatismes) donne des arguments supplémentaires aux adversaires de la décentralisation. Certains industriels envisagent même de créer à Paris une école privée pour remplacer Sup'Aéro...

Pont aérien

Une fois le transfe[illegible] effectué, envers et contre tout, de nouvelles difficultés surgi[illegible]. Il faut organiser un véritab[illegible] pont aérien » pour assurer l'e[illegible]gnement, car, les deux [illegible]mières années, les promotio[illegible] sont réparties entre Paris e[illegible] Toulouse. « *En 1969 et 1970,* [illegible] *isais la navette trois fois p*[illegible] *naine* », explique M. Pierre [illegible]t, ancien élève de Sup'Aéro, [illegible]jourd'hui attaché au CERT [illegible] professeur à l'université [illegible] Sabatier.

Aujourd'hui enc[illegible] l'État paye la note de la décen[illegible]sation. Sur les quelque quatre[illegible]nts professeurs et maîtres [illegible]conférences chargés d'ens[illegible]nement à Sup'Aéro (dont [illegible] % d'ingénieurs), plus d[illegible]e centaine viennent de la ré[illegible]n parisienne. En avion, naturel[illegible]ment. Il faut compter environ [illegible] deux cents passagers par a[illegible]ur Air-Inter. « *Cela double le* [illegible] *ix de la vacation* », reconnaît [illegible] M. Pélegrin.

L'implantation [illegible] Toulouse, si elle a soulevé bie[illegible] des objections, n'est pratiquemen[illegible] plus remise en cause par perso[illegible]e aujourd'hui. Tout d'abord, le [illegible] recrutement ne s'est pas modifi[illegible] comme beaucoup l'avaient craint. Bon an mal an, environ 30 % des élèves ingénieurs continuent à venir de la région parisienne. « *Que Sup'Aéro soit à Toulouse, à Brest ou à Marseille, pour nous, c'est pareil : il faut partir.* » Certains — rares — ne s'y résignent pas et préfèrent une école parisienne de moindre rang. D'autres, au contraire, sont attirés par Toulouse et sa région, et il arrive même qu'un fanatique du ski choisisse Sup'Aéro pour sa proximité des Pyrénées et son chalet d'Ax-les-Thermes...

Ces goûts contraires finissent par s'annuler, de sorte que la « population » de l'école reste sensiblement ce qu'elle a toujours été. Est-ce à dire que l'image de marque de Sup'Aéro n'a pas varié ? « *Incontestablement*, dit un élève de deuxième année, *le transfert de l'école à Toulouse a entraîné une légère décote par rapport aux Mines de Paris, aux Ponts et Chaussées, et surtout aux « Télécom », qui sont maintenant souvent préférées à Sup'Aéro parce qu'elles sont restées à Paris.* » Les statistiques l'indiquent : Sup'Aéro qui avait longtemps figuré à la troisième place du classement officieux des grandes écoles accessibles par le concours commun, a rétrogradé à la quatrième place, derrière les « Télécom ».

Pour l'administration militaire comme pour les enseignants, le transfert à Toulouse a permis de « *rebâtir l'école de fond en comble* ». Beaucoup se rendent compte maintenant à quel point l'école de Paris est restée « artisanale » malgré sa nationalisation en 1930. Locaux étroits et peu fonctionnels, laboratoires dispersés jusqu'en banlieue, corps enseignant volatile (quatre ou cinq professeurs titulaires à plein temps), etc.

Une équipe pédagogique

« *Les élèves perdaient beaucoup de temps en transports* », explique M. Jean Brodin, professeur à l'école depuis 1958 et chef du département de physique. *Deux cars militaires amenaient chaque matin les élèves hébergés à la Cité universitaire et les ramenaient pour déjeuner. C'était beaucoup de temps perdu.* »

L'installation à Toulouse a permis de constituer une véritable équipe pédagogique permanente, composée actuellement de douze professeurs « *à occupation principale* ». Les laboratoires voisins du CERT abritent quelque trois cents ingénieurs-chercheurs, qui assurent à eux seuls 25 % de l'enseignement à l'école. Les laboratoires restent grands ouverts aux élèves, même à ceux de première année qui préparent un « *travail d'étude personnel* ». Pour M. Pélegrin, qui abandonne l'année prochaine la direction de l'école pour se consacrer entièrement au CERT, la présence du centre de recherches justifie à elle seule l'installation à Toulouse. Enfin se réalise la liaison enseignement-recherche-industrie, puisque 80 % des ressources du CERT proviennent aujourd'hui de contrats passés avec l'industrie (« *trop souvent avec Paris ou l'étranger*, reconnaît le directeur administratif, M. Jean Coulom, *mais les Toulousains croyaient au début que nous ne nous occupions que d'avions* »).

Les enseignants sont les premiers à se féliciter de la présence du CERT. « *J'estime qu'il est impossible de faire de la recherche sans enseigner et vice versa* », déclare M. Michel Laug, chef du département d'optique au CERT, et qui doit prendre en charge le département de physique à l'école dès la prochaine rentrée. L'osmose semble donc complète entre l'école et le centre de recherches, surtout si l'on considère le fossé qui subsiste entre Sup'Aéro et la faculté des sciences voisine (université Paul-Sabatier), distante seulement de la largeur du canal du Midi...

Même si la greffe de Sup'Aéro dans le tissu toulousain n'a pas vraiment « pris », l'opération délicate du transfert a réussi et l'école est repartie sur de nouvelles bases. Plusieurs professeurs veulent en profiter pour « dynamiser » Sup'Aéro et lui redonner une vocation aéronautique et spatiale qu'elle n'a plus toujours. « *Quitte à rétrograder dans le classement, il nous faut insister sur notre spécialité* », ose dire M. Serge Laroze, chef du département « Structures, Matériaux et Technologie ». Un obstacle demeure, cependant : comme la plupart des grandes écoles d'ingénieurs, Sup'Aéro a, au contraire, tendance à devenir une école d'enseignement général, encouragée en cela par le système du concours commun qui, pour une note obtenue en maths ou en physique, aiguille les candidatures sur la fabrication des avions... ou des ponts.

ROGER CANS.

(1) Les statuts de l'école, parus au *Journal officiel* en 1972, précisent que celle-ci « est placée sous *l'autorité du ministre chargé de la défense nationale* » et qu'elle a « *pour mission de former des ingénieurs de l'armement et des ingénieurs civils* ». Sup'Aéro n'est donc pas une école militaire, mais une école civile sous tutelle militaire.

Des « polars » déboussolés

C'EST entendu : tous les taupins sont des « *polars* », complètement obsédés par les mathématiques, les concours et les rangs de sortie. Et si cela n'était plus qu'un cliché ?

En première année de Sup'Aéro, comme dans toutes les grandes écoles, on observe un remarquable phénomène de décompression. Tous veulent sortir, faire du sport, aller au cinéma, « vivre » enfin après deux ou trois ans de privations plus ou moins volontaires.

Sur place, cependant, les élèves ingénieurs se sentent loin de toute vie réelle. « *On peut rester ici quinze jours sans voir une boulangerie.* » Quitter le campus : une obsession d'autant plus tenace qu'elle se réalise rarement. « *On a tout sur place, nourriture, logement, confort, alors on a tendance à se laisser vivre.* » La liaison avec les étudiants en sciences de l'université Paul-Sabatier, de l'autre côté du canal, s'avère difficile : « *En première année, une vingtaine de Sup'Aéro s'inscrivent à la fac pour une licence de sciences éco. Beaucoup abandonnent. Ça n'accroche pas. Ils nous considèrent comme des « polars » — ce qui est parfois vrai — ou comme des militaires — ce qui est faux.* »

Les élèves de deuxième ou troisième année n'ont plus les mêmes préoccupations. La plupart sont de nouveau obligés de travailler, mais beaucoup ne savent toujours pas pourquoi. « *Je voulais faire khâgne à Condorcet, mais on m'a dit que la taupe était d'un meilleur niveau, alors j'ai fait taupe. Et je me retrouve maintenant à Toulouse sans savoir ce qu'est un avion ni même un ingénieur* » (élève de deuxième année). « *Je voulais faire de la recherche, mais maintenant je ne sais plus. Je vais peut-être faire un diplôme d'études approfondies en fac pour gagner du temps, pour me sécuriser. Car on me harcèle de questions et il faut toujours me justifier* » (élève de troisième année). Une jeune fille : « *Moi, être ingénieur ?... Je pense plutôt à la recherche... Peut-être l'astronomie...* »

A l'insouciance des élèves de première année répond la résignation blasée ou l'inquiétude des élèves des deuxième et troisième années, partagés entre la morne certitude de l'avenir (débouchés assurés pour les ingénieurs de Sup'Aéro) et la désagréable impression de « *passer à côté des vrais problèmes* ». Plusieurs se jettent dans la sociologie ou l'alphabétisation des immigrés, comme pour échapper au sort de « jeune cadre » qui les attend. Alibi ? Fuite du réel ? Psychodrame collectif amplifié par la vie étroitement communautaire des « résidences » ?

Tous ces éléments s'ajoutent. Doublement déracinés par le transfert dans une ville que la plupart ne connaissent pas (Toulouse) et l'« exil » dans un campus de banlieue, les « Sup'Aéro » sont un peu déboussolés. En même temps, la perspective de devoir entrer dans la vie active alors qu'ils se trouvent à l'école en milieu protégé les pousse à retarder les échéances. Même les « polars » — nombreux — qui ne savent pas plus que les autres ce qu'est véritablement le métier d'ingénieur.

R. C.

Nouvelles pistes pour la pédagogie

Entre les modes et les contraintes

« Pédagogie par projet, par objectifs, par le choix, développement personnel, audiovisuel, pluridisciplinarité, alternance... » Les quatre cents participants à la journée d'étude sur la pédagogie dans les grandes écoles, organisée le 27 avril à Lille par la Conférence des grandes écoles, ne distinguaient pas toujours clairement, en relatant leurs expériences, les véritables innovations des évidences baptisées d'un vocable à la mode.

A l'Ecole des ponts et chaussées, des stages de douze mois dans des entreprises sont proposés à une vingtaine d'élèves qui, à leur retour, sont davantage motivés pour suivre les enseignements spécialisés. A l'Institut supérieur d'électronique du Nord, les étudiants disposent d'un choix de douze « modules » en plus du tronc commun et décident eux-mêmes de leur passage dans la classe supérieure. A l'Institut national agronomique, chaque étudiant peut choisir la manière dont son travail sera contrôlé. Dans le même établissement, après s'être mutuellement présenté des exposés de « *connaissances minimales* », les élèves vont observer et tenter de résoudre un problème réel d'exploitation agricole. A l'Ecole nationale supérieure des télécommunications, une option de troisième année cherche à donner aux élèves les moyens d'analyser les impacts psychologiques, sociologiques, économiques des technologies qu'ils mettent en œuvre. A l'Ecole nationale supérieure des techniques avancées, les étudiants disposent en libre-service de documents audiovisuels pour les aider dans leur travail personnel et pour pallier l'hétérogénéité de leurs connaissances.

Presque partout, l'enseignement magistral régresse, remplacé parfois par des polycopiés, au profit de travaux pratiques qui donnent aux enseignants un rôle de conseillers.

Mlle Josette Théophile, du Centre de formation supérieure au management de Châtenay-Malabry, a fait, à la demande de la conférence des grandes écoles, un inventaire critique des innovations pédagogiques dans ces établissements.

Trois tendances

« *Quelle que soit la forme que prenne l'innovation introduite, il est possible*, affirme-t-elle, *de la rattacher à l'une des trois tendances suivantes : redonner aux enseignements une plus grande proximité avec la réalité; rechercher une meilleure adaptation à la personnalité des élèves, en développant les occasions d'initiative individuelle et collective ; mettre en évidence le projet de formation de l'école et faire apparaître la cohérence des enseignements* dispensés. » Mlle Théophile a établi un premier bilan de ses recherches. « *Ainsi*, constate-t-elle, *quand les possibilités d'initiative et d'autonomie des élèves s'accroissent, les processus d'apprentissage et de mémorisation s'améliorent, le degré de motivation progresse, tandis que le taux d'insécurisation augmente.* »

« *Les expériences étrangères ne sauraient en tout cas fournir une solution miracle aux problèmes français* », déclare M. Claude Maury, secrétaire général du comité d'études sur les formations d'ingénieurs. M. Maury insiste néanmoins sur la place modeste accordée au travail personnel en France par rapport à l'Allemagne fédérale, aux Etats-Unis, ou au Canada par exemple.

Les débats de Lille ont permis de saisir, à travers l'échange de réflexions et d'expériences dans seize commissions, certains aspects parfois méconnus des innovations pédagogiques à la mode. Ainsi, donner à l'élève des possibilités de choix (« modules », « options », filières ») pour qu'il participe à l'élaboration de son plan de formation coûte cher aux écoles mais peut permettre un meilleur engagement personnel. Les choix sont cependant déterminés parfois par les horaires ou le « hit-parade » des professeurs au lieu de l'être par les aspirations ou les besoins de l'étudiant.

La question ne se pose pas dans les mêmes termes pour les écoles d'ingénieurs et pour les écoles commerciales. Dans les premières l'importance des enseignements de base communs jugés indispensables est une contrainte de taille. Dans les secondes l'aspect de formation de l'étudiant à la prise de responsabilités, que permet cette « pédagogie de choix », l'emporte. Certains professeurs considèrent qu'à l'intérieur de l'école l'enseignement fondamental doit être obligatoire et que la liberté de choix ne doit être laissée à l'étudiant que pour des enseignements complémentaires à l'extérieur de l'école. Cela pour éviter, affirment-ils, le risque de détruire l' « image de marque de l'école » : « *La réputation des écoles d'architecture, qui étaient autrefois considérées comme des grandes écoles, s'est dégradée à cause de l'introduction de possibilités de choix trop larges* », a estimé l'un des participants. — M. S.

Alternance à l'École des affaires de Paris

« *L'ENTREPRISE britannique est moins efficace que la française. Entre la pause café, la pause thé etc., on perd beaucoup de temps.* » Les soixante élèves de seconde année de l'Ecole des affaires de Paris (E.A.P.) se retrouvant à Oxford après trois mois d'expérience du monde du travail outre-Manche ont parfois la dent dure lorsqu'ils en tirent les premières leçons.

« *Les Anglais ont moins l'habitude des stagiaires que les Français. Il faut faire preuve de plus d'initiative pour s'intégrer. Ensuite on est vraiment « immergé » au point de parler plus facilement anglais même entre Français... mais pas au point d'adopter leurs habitudes alimentaires.* »

Les difficultés rencontrées pour décrocher des stages rémunérés auprès des firmes britanniques garantissent, en cas d'accord, que celles-ci attendent de l'étudiant un véritable service et ne le cantonneront pas dans un rôle de touriste ou dans un travail d'exécution. Françoise, 21 ans, a ainsi mis sur informatique la paye de l'entreprise John Menzies à Edimbourg. Christophe, 22 ans, s'est occupé de l'amélioration de la sélection du personnel pour un laboratoire de recherches d'Unilever. Anne, 23 ans, a dû s'adapter à l'accent écossais pour résoudre les difficultés posées à l'entreprise Atkins dans l'élaboration d'un projet d'aciérie au Maroc avec un partenaire français à cause de l'usage de systèmes différents de comptabilité.

Avant de se lancer dans ces aventures, les étudiants de l'E.A.P. ont acquis, pendant leur première année en France, une certaine expérience de la vie des entreprises grâce à plusieurs enquêtes et à un stage de trois mois au second trimestre.

A leur arrivée en Grande-Bretagne, des « reportages » sur divers aspects de la vie politique économique et sociale ont permis pendant deux semaines une « immersion culturelle ». Pendant deux mois ils se sont ensuite attelés, par groupes de huit et sous la direction d'enseignants britanniques, à résoudre un problème particulier se posant à une entreprise : stockage pour une usine de transformateurs, obstacle des normes françaises et allemandes pour les exportateurs britanniques de vêtements par exemple. Le dernier trimestre est utilisé à la consolidation et à l'homogénéisation sous forme de cours traditionnels (droit, finances, etc.) des connaissances acquises « sur le tas » de façon disparate selon les étudiants.

La troisième année de scolarité a lieu en République fédérale d'Allemagne sous une forme voisine.

Les dénominations des enseignants de l'E.A.P. (« régulateurs », « moniteurs », « mentors ») et certaines formules visant à faire ressortir la nouveauté de la pédagogie (« *se prendre en charge* », « *analyser son propre comportement* », *etc.*) peuvent apparaître comme des « gadgets». La section qui requiert une admissibilité aux concours d'H.E.C., ou de l'ESSEC, ou de l'Ecole supérieure de commerce de Paris, et est suivie d'entretiens visant, avec le concours de psychologues et de responsables de services du personnel de plusieurs entreprises, à évaluer la motivation des élèves, peut être jugée comme situant l'E.A.P. en dessous des trois principales grandes écoles de commerce et comme assurant un filtrage idéologique.

La pédagogie employée semble pourtant réellement novatrice, non seulement par l'alternance des études et de l'expérience pratique dans trois pays, mais également par la possibilité d'organiser « à la carte » une partie de l'enseignement donné aux élèves. Ceux-ci sont d'ailleurs parfois désorientés par cette liberté après la rigidité du lycée et des classes préparatoires.

Enfin, la sélection semble avoir pour but essentiel de « trier » les candidats les mieux aptes à s'adapter à des environnements différents. Elle n'empêche pas certains étudiants de l'E.A.P. de déclarer leur attirance pour bien d'autres activités que celles de la vie des entreprises.

Les autres représentent pour des filiales de multinationales ou des P.M.E. désireuses d'exporter des éléments particulièrement intéressants. Certaines entreprises allemandes l'ont d'ailleurs déjà compris et embauché des diplômés de l'E.A.P. afin d'accroître leurs ventes vers la France.

MICHEL SIDHOM.

1 610 CANDIDATS 60 ADMIS

L'ECOLE des affaires de Paris, établissement créé en 1973, est administrée et gérée par la chambre de commerce et d'industrie de Paris et reconnue par l'Etat.

Les candidats issus des classes préparatoires au haut enseignement commercial doivent s'inscrire aux épreuves d'admission avant le 31 janvier (en 1977, sur mille six cent dix candidats inscrits, six cents ont été admissibles et soixante admis, dont environ un tiers de jeunes filles).

Les étudiants titulaires d'un diplôme d'études universitaires générales (DEUG) ou d'un diplôme étranger équivalent peuvent se présenter à un concours spécial en septembre, dont la date limite d'inscription est le 31 juillet.

Les frais de scolarité sont de 6 000 F pour l'année universitaire 1977-1978. En plus des possibilités de bourses du ministère des universités, l'E.A.P. peut aider ses étudiants grâce aux ressources de la taxe d'apprentissage.

★ Ecole des affaires de Paris, 108, boulevard Malesherbes, 75017 Paris. Tél. : 766-51-34.

هكذا من الأصل

TROIS EXEMPLES ÉTRANGERS

ÉTATS-UNIS : ni les poisons ni les délices du système français

LE phénomène est suffisamment curieux pour avoir attiré l'attention des sociologues français : il n'y a pas, au *sens strict, de « grandes écoles »* aux Etats-Unis. Comme de juste, les interprétations et les avis diffèrent dès qu'on s'avise de chercher l'origine du phénomène : est-ce la société qui est, là-bas, plus démocratique, plus « égalitaire » ? *Est-ce la spécialisation* plus poussée, dès le début des études supérieures, qui supprime du même coup l'intérêt d'établissements toujours plus ou moins pluridisciplinaires tels que les grandes écoles françaises ?... *Le fait, lui, est* indéniable et se mesure à la surprise de l'étudiant, du chercheur ou du professeur américain découvrant à son arrivée sur le Vieux Continent les poisons et les délices du très élitiste système français...

La lecture du *Who's Who* des Etats-Unis est également édifiante : quelle diversité dans la formation des « dirigeants » quand on la compare à la courte *list* (ENA, Polytechnique, etc.), des institutions d'où viennent la majorité des « grands commis » de l'Etat, des diplomates, des chefs d'entreprises et des chercheurs en France. Cette variété d'origines qui va à l'encontre du mythe français de l'« école libératrice » (complaisamment opposé au « monstre » supposé du capitalisme américain compétitif, effréné et sans âme) s'est peut-être encore accentuée avec l'arrivée des « Georgiens » de M. Carter à la Maison Blanche.

Voilà des jeunes gens, parfois autodidactes, en tout cas issus d'obscures « high schools » (« lycées ») du Sud profond, et qui n'ont manifestement pas eu accès aux prestigieuses universités de la côte Est (l'« *ivy league* »).

Des réservoirs de matière grise

Si l'on veut à toute force trouver un équivalent américain au système français des grandes écoles, il faut sans doute le chercher du côté de certains instituts prestigieux (*California Institute of Technology, Massachusetts Institute of Technology*, etc.) qui jouent un grand rôle dans l'évolution scientifique, industrielle (et militaire) des Etats-Unis. A ... des universités proprement dites, qui absorbent une gr... part des activités qui ser... en France confiées aux gra... écoles, ces centres d'études et de recherche indépendants font l'office de réservoirs de matière grise. Mais cela vaut, semble-t-il, uniquement pour les sciences, qu'elles soient théoriques ou appliquées.

Pour les disciplines « littéraires », en revanche, il n'existe pratiquement rien en dehors des universités publiques et privées. L'étudiant ou l'homme politique français sera frappé par l'influence et le poids d'institutions telles que les *Departments of Government* de Harvard (Massachusetts), de Columbia (New-York), etc. *Henry Kissinger*, par exemple, a longtemps exercé ses talents à Harvard avant d'entrer en politique, et M. Zbigniew Brzezinski, conseiller présidentiel pour les affaires de sécurité nationale, était, jusqu'à son élévation récente par la grâce de M. Carter et de la commission trilatérale (dont il fut le « patron »), professeur de sciences politiques à Columbia.

Ces *Departments of Government* sont des « *facultés de sciences politiques* » au sein des universités, et ne sont en rien assimilables à une grande école : ils ne délivrent pas de diplôme qui donnerait un droit d'entrée obligé dans un quelconque corps de l'Etat.

L'absence de tradition humaniste ou jésuitique (les deux sont liées) aux Etats-Unis est sans doute une des causes de cette situation. L'idée de donner un enseignement supérieur « non spécialisé », embrassant plusieurs champs du savoir n'est pas américaine. L'idée de recruter les futurs hauts fonctionnaires ou les futurs dirigeants d'entreprise sur la base de leurs résultats à un « concours » plus ou moins littéraire l'est *encore moins*.

Le président Lyndon Johnson avait pourtant souhaité l'apparition d'une institution de ce type, comme il l'indiquait le 12 mai 1966 en inaugurant le nouveau bâtiment de l'*Institut Woodrow Wilson pour les affaires publiques et internationales* de l'université de Princeton (*le Monde* du 13 mai 1966). Les espoirs mis dans cet établissement n'ont pas été remplis, vraisemblablement parce qu'il s'agissait d'une création étrangère à l'Amérique profonde.

DOMINIQUE DHOMBRES.

CHINE : l'élitisme en marche

LE domaine de l'enseignement, et particulièrement celui de l'enseignement supérieur, est l'un de ceux qui ont été les plus secoués par les bouleversements politiques des dernières années. Là plus qu'ailleurs, les idées et les *méthodes* apparues avec la *révolution culturelle sont remises en* cause, voire dénoncées comme nocives. En *même temps, toutefois, un* débat se poursuit : si des erreurs ont été commises depuis dix ans, faut-il pour autant revenir complètement au passé ? Certains acquis *ne méritent-ils pas d'être* conservés ? Débat difficile et qui dominait encore au début du mois de mai une conférence nationale sur l'éducation réunie à Pékin.

Quelques grandes tendances se dessinent néanmoins assez clairement.

Quant au recrutement, la révision des méthodes héritées de la révolution culturelle est radicale aussi bien pour les grandes écoles que pour les universités. Non seulement les étudiants peuvent être recrutés directement à la sortie des établissements d'enseignement secondaire — sans avoir à accomplir entre-temps, comme depuis 1968, une période plus ou moins longue de « travail productif », — mais le rétablissement des examens d'admission assure la sélection des meilleurs suivant les critères les plus classiques. Théoriquement, priorité est encore donnée aux enfants de familles ouvrières et paysannes. Cela ne vaut toutefois qu'à qualification égale, ce qui rend aux sujets issus de milieux relativement aisés, ou bénéficiant d'un niveau culturel au-dessus de la moyenne depuis plusieurs générations, l'avantage qu'ils avaient perdu pendant dix ans.

Pour l'organisation des études, l'accent est mis de plus en plus sur la formation de spécialistes, auxquels il est demandé de s'appliquer beaucoup plus à devenir « experts » *que « rouges ». Le principe de* l'éducation « à portes ouvertes » n'est pas abandonné et c'est encore l'une des grandes originalités des établissements chinois d'enseignement supérieur qu'on puisse y voir des ateliers où enseignants et étudiants travaillent côte à côte sur les mêmes machines.

La recherche de débouchés ne pose pour sa part guère de problèmes en Chine où la pénurie de cadres *qualifiés assure immédiatement* tout diplômé d'un poste correspondant à ses aptitudes. Le fait nouveau toutefois est qu'un effort plus systématique va être fait pour faire coïncider plus exactement la « production » des établissements d'enseignement supérieur avec les besoins du plan de développement de l'économie.

Bien que le régime s'en défende, l'ensemble du système s'oriente vers un élitisme marqué. Ce phénomène est particulièrement évident pour ce qui concerne les établissements correspondant en Chine à la notion de « grandes écoles » et qui sont en *général des Instituts d'enseignement supérieur désignés comme « pilotes »* ou « clés », dépendant directement *du pouvoir central (et non des autorités provinciales ou locales) pour* lesquels les sujets les plus doués sont systématiquement sélectionnés *à travers le pays et où le diplôme* de fin d'études s'assortit d'un classement au moins officieux. Aussi *bien toute idée d'« égalitarisme »* est-elle explicitement condamnée.

La justification de cette politique est que le temps presse et que l'objectif des « quatre modernisations » (de l'agriculture, de l'industrie, de la science et de la technologie, de la défense nationale), ne pourra être atteint dans les délais voulus, c'est-à-dire avant l'an 2000, qu'à la condition de donner dès aujourd'hui le maximum de chances aux éléments les mieux placés pour *acquérir les qualifications nécessaires*. Si l'on objecte que la promotion de ces élites risque d'accroître l'écart entre elles et le commun des mortels, la réponse est que seule la réalisation des plans de modernisation permettra, à terme, d'élever le niveau culturel de l'ensemble de la population.

ALAIN JACOB.

ALGÉRIE : de la quantité à la qualité

LORS de son accession à l'indépendance en 1962, l'Algérie a dû faire face à *une grande pénurie de cadres*.

Dans les années suivant l'indépendance, les dirigeants algériens donnèrent la priorité à l'extension de l'enseignement primaire et secondaire et à l'accroissement du nombre d'étudiants. La nécessité faisant loi, la quantité fut privilégiée par rapport à la qualité. Le problème de ce qu'on appelle en France « *les grandes écoles* » ne se posait pas encore : les cadres supérieurs étaient toujours formés à l'étranger ou allaient y recevoir une spécialisation.

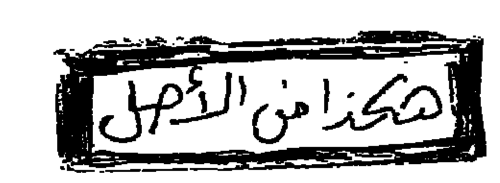
L'accession au pouvoir du président Boumediène, le 19 juin 1965, a accéléré la mise en place des structures administratives et économiques. *Le* plan triennal 1967-1969 a rendu les besoins d'encadrement encore plus aigus.

Le développement économique du pays a provoqué la naissance *de « grandes écoles »*, et leur multiplication. Recrutant des bacheliers pour en faire des ingénieurs ou des spécialistes de haut niveau, la plupart dépendent du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, comme l'Institut national agronomique et l'Ecole nationale vétérinaire, à El-Harrach, l'Ecole polytechnique d'architecture et d'urbanisme, etc. Mais d'autres relèvent quand même de ministères techniques, comme l'Institut supérieur maritime (transports), qui forme les capitaines au long cours et des officiers mécaniciens, le Centre d'études et de recherches informatiques (Plan) *ou l'Ecole nationale* d'administration (intérieur), qui forment tous les hauts fonctionnaires et des magistrats.

Au fil des années, les ministères *techniques ont eu tendance* à étendre le cycle des études des instituts de technologie pour former des ingénieurs, ce qui a créé un conflit avec l'enseignement supérieur, ce dernier estimant qu'une telle formation lui revient de droit.

Depuis le remaniement ministériel d'avril 1977, l'accent est mis sur la qualité. Le ministère de l'enseignement supérieur a élevé la barre pour l'entrée en faculté, de sorte que nombre de bacheliers devront s'orienter vers les instituts de technologie ; on ne peut donc exclure que ce ministère récupère, à la longue, les établissements qui assurent une formation au-delà du baccalauréat.

PAUL BALTA.



RADIO-TÉLÉVISION

VU

AUX DOSSIERS DE L'ÉCRAN

Trois victimes du général de Gaulle

Où étaient-ils passés ? Passion du football ou crainte de remuer trop de vieux souvenirs ? Les grands premiers rôles survivants du 13 mai 1958 n'étaient pas là, à l'exception du général Massu, blanchi et désabusé.

Alors, MM. Delbecque et de Sérigny ont réglé de petits comptes à titre posthume avec le général de Gaulle. L'ancien directeur de l'Echo d'Alger, seul Français d'Algérie, a quelque peu gâché son rôle en multipliant les incidents de séance, dans le plus pur style parlementaire. M. Delbecque, comme lui, s'est aperçu trop tard que le général, qu'il avait contribué à amener au pouvoir, n'était pas partisan de l'Algérie française — ou pas de la même manière que lui. Le général Massu, qui oppose le calme des vieilles troupes aux banderilles de M. René Andrieu, aussi. Avant le 13 mai, il ne savait rien. Après, il ne savait pas ce qu'il fallait savoir.

Trois hommes trompés. Lorsque ce n'est pas du vaudeville, c'est un peu long. Le rédacteur en chef de l'Humanité, supposé représenter l'« opposition » au 13 mai, garde le beau rôle et, en même temps, multiplie les coups de chapeau à de Gaulle, qui ne fut pas le dictateur qu'on avait cru.

Il revenait à M. Guichard, à sa manière bonhomme, d'écraser le coup : le général de Gaulle voulait d'abord changer les institutions. Sur l'Algérie, son opinion a évolué. C'est ce qu'on appelle la doctrine des circonstances.

Le film, lui, était intéressant.

J. P.

LES NOUVEAUX PROGRAMMES DE FRANCE-INTER

M. Wiehn : nous n'avons pas l'intention de changer de cap

M. Pierre Wiehn, directeur de France-Inter, a commenté, mardi 9 mai, la nouvelle grille des programmes de cette station (*le Monde* du 10 mai). « *La question est de savoir*, a-t-il dit, *si nous pourrons conserver une audience nationale à une radio financée par les fonds publics ; à l'étranger, ces radios sont devenues des radios de complément ; nous devons, d'une manière ou d'une autre, nous maintenir dans le peloton de tête des radiodiffusions.* » M. Wiehn a rappelé que, entre 1970 et 1976, France-Inter avait perdu environ le tiers de son public et que depuis deux ans cette baisse était stoppée. « *C'est le moment*, a-t-il dit, *de faire d'autres offres au public. Nous n'avons pas l'intention de changer de cap, d'abdiquer ce qui fait notre spécificité, de gommer la « différence ». Nous maintenons les objectifs d'une radio de service public.* »

M. Wiehn a ensuite passé en revue les différentes « tranches » de la journée :

— 7 heures - 9 heures : Jacques Paugam. — « *Avant 9 heures*, a dit M. Wiehn, *l'attente est celle de l'information ; l'élément moteur est donc l'équipe des journalistes.* »

— 9 heures-11 h. 30 : Gérard Holtz. — Selon M. Wiehn, le public stable est essentiellement féminin. Il convient à la fois d'apporter « un palliatif » à sa solitude et d'« ouvrir des portes sur le monde extérieur ». Des spécialistes — Evelyne Sullerot, Françoise Dolto — animeront des séquences périodiques. Une rubrique quotidienne sera destinée aux consommateurs. M. Wiehn a souhaité que cette nouvelle émission « élimine le côté psychodramatique » de celle d'Anne Gaillard, à laquelle elle succédera, et qu'elle soit « utile », c'est-à-dire que « le spectacle ne l'emporte pas sur le contenu ». Le directeur de France-Inter a affirmé que le départ d'Anne Gaillard ne résultait d'aucune pression et qu'il était sans rapport avec la suppression du secrétariat d'Etat à la consommation dans le gouvernement de M. Barre.

— 11 h. 30-14 heures : Les programmes de la mi-journée continueront d'être consacrés à l'information et à la détente.

— 14 heures-15 heures : José Artur. — L'animateur du « Pop Club » fera « vivre des rencontres entre les auditeurs et des personnes du monde de l'écriture, du théâtre, du cinéma », afin d'essayer, ici aussi, « de casser ce qui sépare les milieux ».

— 15 heures-16 heures : Jean-Michel Damian. — H. Wiehn a souligné que le maintien de cette heure de musique classique témoignait de la volonté de France-Inter de rester fidèle à sa mission.

— 16 heures-17 heures : Jacques Chancel. « Radioscopie » est avancée d'une heure afin de libérer la tranche 17 heures-19 heures destinée aux jeunes.

— 17 heures-19 heures : Claude Vilers et Patrice Blanc-Francard. — Selon M. Wiehn, l'audience insuffisante de France-Inter auprès des jeunes (moins de 15 % des quinze-vingt-cinq ans) est la « grande faiblesse » de la station. La nouvelle émission qui succédera à « Marche ou rêve » sera « *différente de son contenu et dans sa forme, mais non dans ses objectifs* ». Elle mettra à contribution un grand nombre de « *correspondants spontanés* » à travers la France.

— 20 heures-21 heures : Henri Gougaud et Jacques Pradel. — « *Face à la concurrence de la télévision*, a dit M. Wiehn, *la radio a toujours tenu le cap quand elle a su qu'elle n'était pas la radio de tous, mais de quelques-uns.* » Le début de la soirée s'intéressera à « *tout ce qui n'est pas le monde de la raison raisonnante* », ouvrira « *une porte sur l'imaginaire* ».

— 21 heures-22 heures : Bernard Lenoir. — Une heure de musique pop, rock, folk...

— 22 heures-24 heures : Pierre Bouteiller. — Ces deux heures seront consacrées à la vie culturelle.

Il n'y aura pas de changement dans les programmes de la nuit.

CORRESPONDANCE

Le départ d'Anne Gaillard

CINQ PROCÈS DONT DEUX GAGNÉS

A la suite de la publication dans le Monde *du 10 mai d'un article intitulé « A point nommé » sur la suppression dans la nouvelle grille de France-Inter de l'émission d'Anne Gaillard, nous avons reçu de l'intéressée la lettre suivante :*

Je vous remercie des propos tenus à mon égard dans vos colonnes sous la plume de Josée Doyère. Je prends acte de la conclusion globalement favorable à l'action que j'ai menée pour défendre les consommateurs. Je tiens simplement à préciser que, comme vous le faites remarquer, nous abordions des sujets très divers, tous plus techniques les uns que les autres, mais cependant les actions juridiques dont nous avons été l'objet (cinq en sept ans) ne sont pas dues, comme on pourrait le croire à la lecture de votre article du *Monde* du 10 mai, à des erreurs techniques au sens propre du mot, c'est-à-dire susceptibles d'une contre-démonstration, mais à des réactions contre cette trop grande liberté d'expression dont vous dites que j'ai abusé parfois et qui devrait être sans limites dans une société libérale.

Je tenais également à vous signale que; en ce qui concerne les procès qui nous été intentés, deux jugements viennent d'être rendus. En effet, les éditions Bernardini et les éditions Touret, qui nous attaquaient en diffamation, ont été l'une et l'autre déboutées par les tribunaux.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 11 MAI

— Ivan Levaï reçoit *M. Jean-Pierre Cot*, député socialiste de la Savoie, membre de la délégation française à l'ONU, sur Europe I, à 8 h. 30.

MERCREDI 10 MAI

CHAINE I : TF 1

18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 45, Comment faire ; 18 h. 55, Feuilleton : Le village englouti ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, Eh bien, raconte ; 19 h. 55, Loto ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Jeu policier : L'inspecteur mène l'enquête (Un rôle ambigu) ; 22 h., Magazine médical, d'I. Barrère : Indications.

Avec un reportage sur un médicament récemment découvert, la cimetidine ; la nouvelle technique de consolidation osseuse ; la vie quotidienne avec un mongolien de cinquante-six ans ; polémique sur les valves cardiaques.

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Enrico Macias) ; 20 h., Journal.

20 h. 10, Football : Liverpool-Bruges (finale de la Coupe d'Europe des clubs champions. En direct de Wembley) ; 20 h. 55, Journal ; 21 h. 10, Football (suite).

22 h., Feuilleton : Septième Avenue.

Jay Blackman affronte la mafia de la confection.

22 h. 50, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Cinéma 16 : La photo souvenir, de E. Sechan, avec J.-C. Carrière, V. Vilers et B. Lecoq.

Le chirurgien, la photographie et la mort. Fantastique pour petit écran.

22 h., Journal ; 22 h. 5, Magazine : Ciné regards : Objectifs cinéma (avec G. Oury, D. Boulanger).

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « De la vie d'un vaurien », de R. Barthes, d'après J. von Eichendorff ; 19 h. 25, La science en marche : les mathématiques à l'assaut de la cellule vivante ;

20 h., La musique et les hommes : Darius Milhaud au Brésil (1917-1918) ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... L'espace des hommes, par N.-L. Bernheim ; « Amour sans lambeaux ou corps morcelé ? » ; à 23 h 50, Entretiens avec Bernard Noël, par J. Daive.

FRANCE-MUSIQUE

19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Soirée lyrique ; à 20 h., En direct du grand auditorium : « les Amants turcs », de Cimarosa, par les chœurs de Radio-France et le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. R. Norrington, avec C. Chateau, J. Chamonin, M. Beod ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... Les critiques musicaux : « Monsieur Croche Antidilettante », de Debussy ; à 23 h., La dernière image ; à 0 h. 5, Musique pour deux pianos et quatre mains (Messiaen, Ohana, Busoni) à 0 h. 30, Introduction à l'année Schubert.

JEUDI 11 MAI

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 25, Faire : l'habillement ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 50, Objectif santé (les produits toxiques à la campagne) ; 14 h., Les vingt-quatre jeudis ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 45, Comment faire ; 18 h. 55, Feuilleton : Le village englouti ; 19 h 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, Eh bien, raconte ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Série : Ce diable d'homme, de C. Brulé, mus. de J. Loussier, réal. M. Camus (second épisode : Contrebandier de la liberté), avec D. Manuel, C. Dauphin, G. Caillaud, N. Garcia.

Sous la pression de l'opinion, l'emprisonnement (le cachot) est commué en exil. Voltaire débarque donc en mai 1726 à Londres, où il fait une série de découvertes qui vont changer sa vie.

21 h. 25, Magazine : L'événement.

22 h. 30, Concert retransmis de Jérusalem à l'occasion du trentième anniversaire de l'Etat d'Israël : Orchestre national d'Israël, direction Z. Mehta (œuvres de Bach, Beethoven, Brahms, Saint-Saëns, Tchaïkovski, Haydn et Verdi).

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

10 h., Télévision scolaire.

13 h. 30, Emissions régionales ; 13 h. 50, Feuilleton : Malaventure... Aux innocents les mains pleines (6e et dernier épisode) ; 14 h., Aujourd'hui madame (Peter Ustinov) ; 15 h., Feuilleton : La planète des singes ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine : C'était hier ; 17 h. 55, Fenêtre sur... Entretiens Julien Green-Marcel Jullian (1re partie) ; 18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les formations politiques : L'opposition ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Série : Emile Zola ou la conscience humaine (dernier épisode : J'attends toujours), de S. Lorenzi, adapt. et dialogues A. Lanoux et S. Lorenzi. Avec J. Topard, D. Davray, M. Schiltz, F. Chaumette.

Les Anglais sont des barbares et Zola est très malheureux. A Paris, l'affaire Dreyfus rebondit avec le suicide du colonel Henry. La révision du procès est annoncée, Zola rentre.

23 h. 5, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Le parti républicain ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : THÉRESE DESQUEYROUX, de G. Franju (1962), avec E. Riva, P. Noiret, E. Scob, S. Frey, J. Perez, J. Monod, R. Devillers (N.).

Adaptation conforme au roman de François Mauriac. Dans la tradition du cinéma français d'analyse.

22 h. 10, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Nouveau répertoire dramatique : « la Locomotive folle », de S. I. Witkiewicz ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... L'espace des hommes, par N.-L. Bernheim : « Hommes avec un h majuscule » ; à 23 h. 50, Entretiens avec Bernard Noël, par J. Daive.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., En direct d'Helsinki [illegible] la SIMC ; 20 h. 30, « Stabat Mater » (Pergolèse), « Requiem en ré mineur » (Cherubini), par l'Orchestre national de France, dir. N. Bonavolonta, avec la maîtrise et les chœurs d'hommes de Radio-France ; 23 h., France-Musique la nuit... Actualité des musiques traditionnelles ; à 0 h. 5, Musique pour deux pianos et quatre mains (Busoni) ; à 0 h. 30, Introduction à l'année Schubert.

Après l'ordonnance de Montpellier

Le gouvernement et les radios libres définissent leurs positions

Après l'ordonnance de non-lieu rendue en faveur de Radio-Fil-Bleu par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Montpellier, qui a estimé que la loi ne prévoit aucune sanction contre la violation du monopole, le gouvernement devait répondre, ce mercredi après-midi 10 mai, à l'Assemblée nationale, à une question de M. Robert-André Vivien, député R.P.R. du Val-de-Marne. En attendant, les poursuites judiciaires et les saisies de matériel continuent. De leur côté, les radios libres sont divisées. Radio-Fil bleu les appelle à se réunir ce mercredi à Montpellier, tandis que la coordination parisienne, qui refuse de s'associer à cette manifestation, organise un « sit-in » devant le siège de T.D.F., à Paris, dans le 19e arrondissement.

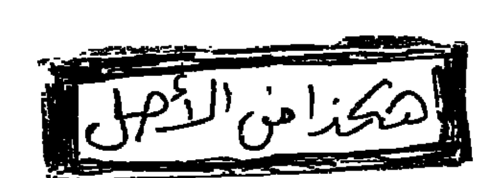
● La police est intervenue, lundi soir, dans les locaux de la radio libre parisienne Génération-2 000. M. Fernand Thomas directeur de la société T.B.S., Mlle Michèle Thomas, sa sœur, gérante de cette société, M. Bernard Tilloloy, ingénieur, travaillant à temps partiel pour le compte de cette firme, et Mlle Catherine David, présentatrice-animatrice à France-Inter, ont été déférés au parquet pour avoir organisé des émissions de radios clandestines. Laissés en liberté, ils ont fait l'objet, le 9 mai, d'un rendez-vous judiciaire pour le 1er juin, devant la dix-septième chambre correctionnelle où ils devront répondre, assistés de Me Alain Treitag, d'infractions au code des télécommunications. Le matériel dont ils disposaient a été saisi au studio d'émission, 35, rue Boileau (16e).

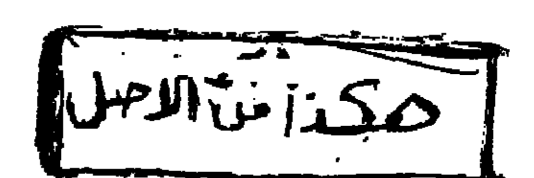
M. Marcel Bleustein-Blanchet, président de Publicis, avait participé à la première émission de Génération-2000.

● Le collectif de soutien aux radios libres se demande « *comment comprendre les contradictions apparentes du pouvoir sur la question des radios libres* ». Il constate que, alors que Radio-Fil bleu « *reçoit une sorte de feu vert* » de la part de la chambre d'accusation, « *la répression s'accentue contre les radios parisiennes* ». « *En fait*, dit-il, *le gouvernement est décidé à en finir avec le monopole d'Etat, mais à la condition de garder le contrôle de la situation : il entend être le maître des dérogations, des autorisations, le tuteur des futures radios.* » Le collectif estime que « *la liberté d'expression, en matière de radio, ne saurait être découpée en tranches* ». Une souscription est organisée pour le remboursement du matériel saisi (chèques au nom de Gérard Soulier, collectif de soutien aux radios libres, 9, rue de Condé, 75006 Paris).

● La première émission de la semaine d'action des radios libres s'est achevée dans la morosité. Echaudée par les saisies, Radio-Dédalus, qui se réclame de l'autonomie, avait en effet choisi la prudence.

● Les Radiotteuses diffuseront en direct leur émission publique « Les femmes et les médias » le jeudi 11 mai, à 20 h. 30, « Autour de 105 MHz ». Elles invitent « *celles et ceux qui travaillent dans les journaux, la vidéo et le spectacle à venir nombreux* », à cette occasion, 9, rue du Pré-Saint-Gervais, Paris-19e.





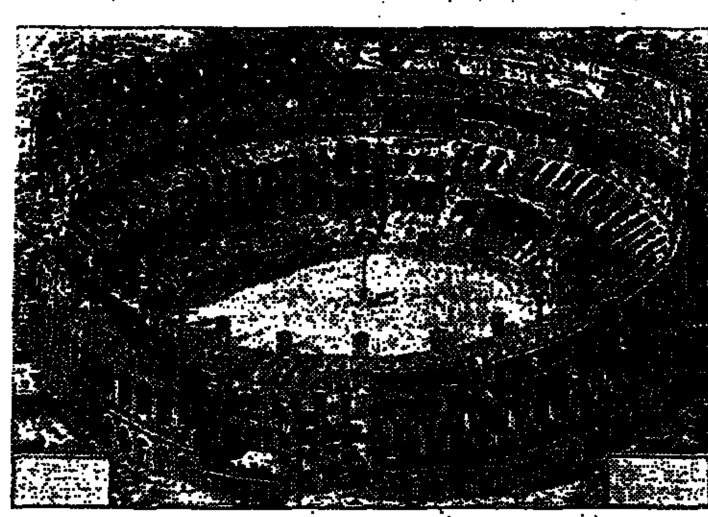
Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

Le second centenaire de la mort de Piranèse

Les ombres fortes du Siècle des Lumières

IL existe, au Louvre, un candélabre de marbre que Piranèse destinait à son tombeau. Un empilement sur cinq ou six étages de fragments antiques et de pièces modernes : griffes, têtes et acanthes. Il faudra, au moins, les voiler de crêpe au début de novembre, car cela fera deux cents ans exactement que le graveur disparut en plein travail. Deux cents ans seulement ? Deux cents ans déjà ? La commémoration ne peut rien ajouter, rien déplacer. La gloire du dessinateur des *Prisons* et des *Antiquités de Rome*, n'est pas seulement intacte, comme on dit ; elle est en expansion. La signification de l'œuvre ne cesse de s'approfondir et d'intéresser. Elle se creuse facilement des sur-interprétations, des dérives littéraires chères à l'époque. Par l'autorité du métier et la décision formelle, Piranèse est en prise directe sur notre imagination. Il nous défie toujours.

L'Académie de France à Rome a pu anticiper l'événement et présenter il y a deux ans, non sans succès, des ouvrages variés et peu connus propres à expliciter les liens entre Piranèse et la France. Le colloque rituel accompagna l'exposition ; il mit en évidence l'écho international, la résonance européenne des initiatives romaines. Les *Actes* paraissent au moment où vient de s'ouvrir, à Londres, une exposition impeccable et clarificatrice ; naturellement, on insiste un peu sur les relations privilégiées de Piranèse avec les mécènes, les amateurs, les archéologues britanniques qui pullulaient à Rome au milieu du dix-huitième siècle et qui ont vu très vite à qui ils avaient à faire. Une présentation d'estampes est annoncée à Washington pour la fin du mois ; une autre a lieu à Copenhague. L'ubiquité de l'estampe permet aux visions architecturales d'un génie inspiré de balayer de son rayon tout l'horizon de l'Occident.



Le Colisée.

Le meilleur choix

Les dessins, admirablement choisis à Londres, éclairent tout. Il a fallu aller les prendre dans les cabinets les plus célèbres. Ils permettent de saisir la *tension* qui court sous l'aspect accompli et si noblement satisfaisant des eaux-fortes. Comme tous les Vénitiens de son temps, Piranèse, à ses débuts, a deux manières de ramasser l'espace dans une composition : l'arabesque décorative qui enchaîne les objets en un *capriccio*, et la scène théâtrale qui jette les colonnades au-dessus des têtes. Le jeune Piranèse s'y livre avec un dessin frémissant qui, brusquement, se calme quand il arrive à Rome en 1740 — à vingt ans ! — et s'y fixe en 1743 pour publier sa *Prima parte di architettura* : le dessin, plus serré, à la plume, fixe les linéaments obliques des planches, où apparaissent déjà des entassements de colonnes et d'entablements ornés. Les petits personnages indiqués au sol ont moins de consistance que les statues. Dans les eaux-fortes de la *Prima parte*, il est déjà clair que Piranèse invente des édifices sans héros, une architecture pure, fondatrice...

En 1750, les choses ont beaucoup évolué. Giambattista publie chez un dénommé Bouchard un recueil d'*opere varie*, où l'imaginaire se déchaîne, par exemple dans l'extraordinaire *Port antique monumental*, tout en arches, escaliers, colonnades incurvées... Ce travail est préparé par une foule de dessins à l'encre noire sur bistre, où les formes, toutes identifiables, Vitruve en main, s'enlèvent dramatiquement dans l'espace; l'ornement joue sur les masses. Si l'on isole un objet, c'est un bloc avec rostres, vu d'en dessous, avec des urnes fumantes. On n'avait rien vu de pareil ; ce que Rembrandt avait fait avec les créatures, dans le jeu des nuées, des ombres et des ruines, Piranèse l'obtient avec les seules formes architectoniques, élevées à un coefficient d'énergie et d'expression sans égal. Les jeunes artistes français qui habitaient en face de Bouchard en reçurent un choc durable qui — les *Actes* le montrent bien — par Challe, Legay, Le Lorrain... conduit à Boullée et Ledoux. Cela avait un nom ; la littérature s'en emparera, sous le terme de *sublime*. Les Anglais n'étaient pas en reste ; dès 1750, Chambers s'adressait à Piranèse ; en 1755, Robert Adam, découvrant dans ces planches une formidable source d'inspiration, attirait vers lui toute une vaste et riche clientèle britannique. En 1757, Giambattista répondait par une longue lettre en latin à la Société des antiquaires de Londres, qui venait de l'élire.

Le public voulait des images-souvenirs. Les « nus » de Rome étaient et sont même encore, la photographie aidant, une vieille industrie. « Vous êtes trop peintre, mon ami, pour être graveur », avait dit à Piranèse un de ces entrepreneurs de recueils gravés, destinés aux touristes de qualité, pour qui Giambattista travailla un moment. Naturellement, il releva le défi et produisit avec sa suite de *vedute*, parues en plusieurs fois et sous divers titres, un des ensembles les plus forts et les plus obsédants qui aient été constitués sur une base archéologique : la Rome de Piranèse en cent trente-cinq planches. Un merveilleux choix de tirages soignés rappellent la vibration unique de ces feuilles que des milliers d'artistes, d'amateurs ont accroché au mur de leur cabinet. La précision du trait accentue la valeur du document : pyramide de Cestius, toutes arêtes pointées, basilique de Maxence aux caissons noirs ; mais tout échappe à l'anecdote, tout devient fiction : ainsi, dans la vue du Colisée d'un observatoire aérien, avec les silhouettes infimes dilatant l'échelle. Rome, selon Piranèse, expose une architecture qui tient de l'impossible ; et c'est la bonne.

L'ambition du « visionnaire »

Les *Prisons*, si célèbres — peut-être un peu trop, comme les *Caprices*, de Goya, — ont été magistralement interprétées dans l'ouvrage classique d'Henri Focillon, qui, à soixante ans de distance, reste insurpassé. Dans ces œuvres « visionnaires », Piranèse travaille directement sur la plaque de cuivre, et les dessins, plus rares, ne sont plus que schémas purs et jeux de taches. L'espace est travaillé par l'oblique ascendante, génératrice de vertiges. Ces compositions étaient apparues à divers moments de la carrière de Giambattista, toujours en période de crise ou de dépression. Car c'était un violent, obstiné à peser sur les esprits, à modifier la pensée de ses contemporains. Ces cages d'ombre des *Prisons* veulent illustrer la « *terribilita* » romaine ; la grandeur ne va pas sans un frisson d'effroi. Il en reste quelque chose dans les travaux d'analyse archéologique ; les édifices antiques, surtout les ouvrages d'urbanisme, les grands égouts, les réservoirs massifs, les murs à gros appareil monstrueux, vont occuper le recueil de la « *magnificenza* » *des Romains* (1761), succédant aux étonnantes planches techniques de l'*Antichita* (1756). Piranèse s'était engagé dans la polémique, revendiquant pour Rome la capacité complète de l'art de bâtir, que la redécouverte de la grâce faisait oublier. Sa démonstration est restée essentielle : l'éclectisme romain a réalisé une synthèse technologique qui, seule, dit-il, peut nous être utile aujourd'hui. Ce qu'il explicitait dans des planches de machines, de moufles, etc., tout à fait extraordinaires.

Piranèse avait toujours attaqué avec virulence les architectes contemporains. Il leur reprochait leur stupidité : ils ne savaient pas tirer parti des formidables exemples romains ; ils n'apercevaient pas dans les ruines les leçons de puissance et d'audace technique dont ils avaient besoin. A l'en croire, ses recueils de relevés auraient dû servir de manuels d'architecture moderne. Et cette ambition surprenante allait être satisfaite : sa Rome fantastique, étudiée sur le terrain et projetée dans l'imaginaire, devenait en effet un peu partout un modèle, une incitation, un discours au-delà de l'histoire. Toute l'Europe, dûment préparée, en ressentit l'effet. Piranèse fut si conscient de son rôle d'initiateur qu'il présenta, avec une verve inlassable, des modèles d'ornement, de cheminées, de mobilier, de pendules ; sur un précieux dessin, on le voit même inventer des appliques faites de branchages. Il préconise alors le style « égyptien » : vases, horloges et, naturellement, candélabres. Il faudrait trois ou quatre petits musées pour situer ces initiatives au sein du développement moderne. On le comparait à un violon : « *Sa tête blanche fumait sans cesse.* »

Il y a parmi les derniers dessins de Giambattista un *Temple d'Isis*. Une note profonde d'hermétisme « illuministe » chemine dans cette œuvre, où seule compte une grandeur abolie. Piranèse avait deux fils, qui furent jacobins et qui, après l'échec de la République romaine, en 1798, se réfugièrent en France. Ils apportaient tous les « cuivres » de leur père. Francesco prévoyait une immense édition de l'œuvre. On trouvera dans les « actes » du colloque de Rome des informations nouvelles sur ces projets, ces échecs, la dispersion des planches et des dessins, grâce à l'édition commentée de la première biographie de Piranèse par J.-G. Legrand. Giambattista avait rempli son époque. On l'a trop interprété en clef romantique. Son ambition était de secouer le monde, de révéler par le noir et blanc l'ordre de la pesanteur et le pouvoir des perspectives. On célèbre cette année avec zèle Rousseau et Voltaire. Piranèse a disparu la même année qu'eux ; il peut nous instruire avec fruit sur beaucoup de choses qui échappaient aux deux littérateurs.

ANDRÉ CHASTEL.

★ *Piranèse*, 350 numéros : estampes, dessins, sculptures, photographies, introduction et catalogue par J. Wilton-Ely. Hayward Gallery, Londres (jusqu'au 11 juin).

Piranèse et les Français – 1740-1790, 193 numéros. Rome, Dijon, Paris, 1976.

Piranèse et les Français (colloque mai 1976), études réunies par G. Brunel, Rome, 1978.

LE MAI MUSICAL DE BORDEAUX

Il pleut, il ne pleut plus

BORDEAUX vendredi soir, le Mai musical s'ouvre *sous la pluie*... Sur la scène du Grand Théâtre, Judith triomphante tranche la tête d'Holopherne, au terme d'une *longue nuit d'amour*. Le rideau tombe, applaudissements nourris, le public s'écoule lentement dans les couloirs et se risque dehors : il pleut toujours.

De grosses gouttes froides tombent dans l'entrebâillement du col et dégoulinent lentement le long du dos... On ne s'attarde guère à parler de cette *Juditha Triumphans*, oratorio militaire et sacré de Vivaldi présenté ici dans une adaptation scénique qui tente, sans y réussir, de transformer en opéra une succession d'airs et de chœurs ordonnés selon un plan musical et nullement dramatique. Seule l'arrivée sur une nacelle portée par des pénitents robustes d'un grand prêtre qui semble s'être trompé d'ouvrage produit un certain effet en faisant diversion, mais cela reste un effet sans nécessité, comme les pantomimes imagées pour meubler l'espace scénique. L'eau qui ruisselle emporte les mauvais souvenirs ; on retiendra surtout la Judith de Birgit Finnilä, la fougue de Bernard Thomas et de ses musiciens.

Samedi, encore la pluie, qui oblige à replier dans l'église de Vayres le concert du New York Kammermusiker prévu devant le château. Les morceaux courts succédant aux pièces brèves, et les transcriptions aux arrangements, on se demande pourquoi ces quatre excellents artistes n'ont pas choisi un répertoire qui convenait à leurs instruments et à leur style. La transcription en soi est une pratique tout à fait honorable, mais il faut réinventer le texte si on veut que l'adaptation ne fasse pas regretter l'original. On regrettait, et c'est dommage...

Plus avisée, Christa Ludwig sait s'en tenir à ce qui lui convient : la *Rhapsodie pour alto et chœur d'hommes*, de Brahms, et, surtout, cinq chansons du *Knaben Wunderhorn*, de Mahler : avec la complicité de l'Orchestre de Bordeaux-Aquitaine, qui l'accompagnait, sous la direction de Roberto Benzi, elle en avait même préparé une sixième pour l'inévitable bis, gardant le meilleur pour la fin. Au sortir des joyeuses facéties de *Till Eulenspiegel*, de Strauss, on est un peu surpris: il ne pleut plus ; juste la brise du soir et l'odeur du sol mouillé qui monte. On se tait pour ne pas effacer le souvenir, on marche à travers les rues avec des fragments de lieder dans la tête et le timbre d'une voix.

Dimanche à la campagne, au château d'Issan, à une trentaine de kilomètres de Bordeaux. Anne Queffélec, venue remplacer Maria Joao Pires, dialogue avec Pierre Amoyal : Fauré, Debussy, Franck, enlevés avec un brio qui n'exclut pas la profondeur. En fin d'après-midi, ils cèdent la place à l'Orchestre Pro Arte de Munich, et Kurt Redel conclut avec *la Notte*, de Vivaldi. C'est que le Mai musical de Bordeaux reste un festival très sage sinon tourné exclusivement vers le passé, puisqu'il accueille aussi le Gong Sawan de Bali, la Murray Louis Dance Company et s'associe au Festival des jeunes solistes. Peu importe sans doute : Lili Kraus vient donner un récital Schubert (le 11 mai), Felicia Weather chante Wagner et Strauss (le 16 mai), l'Orchestre du Capitole apporte son *Roméo et Juliette* (le 19 mai) et l'English Chamber Orchestra ses cordes et un hautbois solo (le 20 mai)... On aurait mauvaise grâce à se plaindre ; pourtant, depuis quelques années, on a l'impression d'un festival en sommeil : à peine entrouvre-t-il un œil que le voilà rendormi pour de bon. A moins que, tout simplement, il aime aussi se faire prier. Prions.

GÉRARD CONDÉ.

A propos d'un livre d'Ipoustéguy

Philoscatosophie

LA mort de l'art, l'a-t-on assez conçue, décrite, voire chantée. Ipoustéguy s'inscrit contre (1). En fait, mondialement comme sculpteur. De droit, comme écrivain. Non pas sculpteur-écrivain : tout entier il sculpte et tout entier il écrit, chaque fois replongeant ce qu'il est convenu d'appeler art dans l'incertitude de ses naissances et la mort dans ce que Cambronne y pointa.

« *L'art est chose du passé, dépassée.* » En cette affirmation, ce n'est pas ce qu'on vise, l'art, qui est en cause, ni celui qui énonce (Hegel), mais plus exactement la manière de « *dépasser* » *propre à l'homme poli*tique et au technocrate autant qu'au penseur dialectique. Et impropre au Robin d'Ipoustéguy : « *Me voici, de nouveau, penché au-dessus du puits que le corps de chacun d'entre nous creuse dans le réel. (...) Nous échappons ainsi, par le dedans, aux trois mesures de l'espace pour y introduire le nébuleux mais vigoureux concept d'une quatrième. Dans ce* continuum *où la distance et le temps se courbent comme un chat qui tourne après sa queue et griffe la nuit dans tous les sens, vous allez avec votre curiosité...* »

On nous enseigne que pour penser il faut dominer d'une tête ce qu'on conçoit ou le raccourcir d'autant. Bref, *dépasser* avec cette « justice » qu'Ipoustéguy oppose à l' « amour ». Elle fonctionne en nous. Vous ouvrez les yeux et constatez : il fait beau. Ici. Maintenant. Privilège, par exemple, d'être au lit quand sonnent sept heures. Inscrivez, pour en jouir plus longtemps, l'événement ; le temps du crayon et d'un papier, vous n'y êtes plus, l'heure passe et le ciel a pu tourner. Il fait toujours « beau temps » sur votre papier, qu'une pluie détrempe. Prenez une autre feuille, recommande Hegel, réinscrivez : « *Le temps change.* » D'être à néant, l'instant de votre éveil est devenu devenir ; en route pour la grande logique terroriste, vous avez fait vos adieux à l'ici et au maintenant, à la certitude sensible et à l'incertitude de la sensibilité : vous avez choisi. Contre notre « *mouvement irrégulier, perpétuel, sans patron et sans but* » (Montaigne). Pour la page blanche, support ou ciel de lit de vos vérités définies et définitives. La « justice » y décrétera ses évidences dont la première est qu'elle a dépassé la nuit noire où — décrète-t-elle — tous les chats sont gris.

« Amour » s'inscrit sur corps autant que « justice » sur papier. « *Cependant que dort la ville, toute la ville danse.* » « Amour » n'a pas souci de page blanche ni ne se refuse « *la nuit comme un peu de lait dans une tasse très bleue* ». Il est don, mais *hérétique* au regard du conquérant ou de l'économiste, qui entend *rendre à chacun son dû*. Selon son travail, selon ses capacités ou ses soins, toujours à chacun. Or les comptes de l'amour ne font pas *un* avec un, pas plus qu'un et un n'y sont deux : « ... *les sexes, traités au canif par l'esprit de circoncision, plus ou moins considérés avec dégoût dans leur appendice ou leur cavité* (sont) *absorbés, escamotés au centre de l'accouplement, qui ingère ainsi toute leur vanité consommée au bénéfice de l'orgueil. L'étreinte accomplit l'effacement de leur présence* « obsessive » et « coupable »... *Le nouveau complexe humain, dans sa duplicité, se trouve alors pourvu d'un organe invisible aussi ingénument naturel que le sont, pour chacune des parties prenantes, le cœur et le poumon* ».

Cette relation déborde la sèche séparation de toi et de moi, puisqu'elle habite déjà ce rapport à soi qu'aucun manuel de philosophie n'enregistre et qui n'en est pas moins universellement manuel : la masturbation. Même la distinction des personnes et des objets craque : « *Le caillou fait signe, il séduit ; c'est sa façon de provoquer un homme ; c'est sa façon de déterminer le sculpteur. La couleur fait signe, elle détermine le peintre ; elle vous dépeint un homme.* » La matière n'est grossière qu'en esprit.

Il n'est de relation coupable que coupée par souci comptable ; alors l'orgasme « *ne s'éprouve que dans le mépris du conjoint* ». Citant Freud, Ipoustéguy le commente librement, « *chacun couvrant l'autre de ses ordures, lui jetant à la tête les ordures qu'il n'a pas su consommer pendant l'office* ». Sang et défection, naissance et mort sont originellement mêlés, comme dans la fabuleuse ouverture de Gargantua. Rien ne commence à ce zéro dont rêvent le conquérant et l'épurateur dresseur d'épures : « *La Chine est une page blanche* », proposait Mao Tse-toung. Ce qui signifia : la Chine est une page indéfiniment blanchie de sa merde. Dont nous sommes.

A partir d'elle, un schizo campagnard peut monter de merveilleux modèles réduits pour l'ébahissement d'un futur sculpteur. Ou un singe s'ausculter. Ou un père aimer : « *Mon propre enfant renferme l'odeur. Délicat, je le replie avec respect, je le hume au trouffignon et mes narines entrent en palpation au creux de ses fesses. Il est de ma race. Le fumet ne trompe pas.* »

Et si tous les savants discours sur la mort de l'art, tous les savants commentaires, qui font mourir les œuvres, n'avaient pour inconsciente finalité que d'éliminer l'odeur des naissances en promouvant un maître et possesseur de l'inodeur ? Feinte même par laquelle l'Etat moderne a pris possession de la ville en contrôlant son ordure (2), par où s'assigne le dessein commun des ligues de vertu bourgeoise, des publicités hygiéniques et des campagnes réalistes-socialistes : obliger le moindre rongeur d'ongles à se tenir proprement, occulter qu' « *au plus élevé throne du monde, si ne sommes assis que sus nostre cul* » (Montaigne). Retrouve notre assiette, ô « sophoscatophage » !

ANDRÉ GLUCKSMANN.

★ Une exposition des sculptures d'Ipousteguy et ses amis est organisée au Théâtre Paul-Eluard de Choisy-le-Roi. L'inauguration, ce mercredi 10 mai, donne lieu à un spectacle musical de Michel Chion et Ghédania : *Ou c'est ça, ou pas Beethoven*.

(1) *Sauve qui peut, Robin ! ou le Don hérétique*, essai sur la sophoscatologie (Ed. Grasset, 260 p., 42 F).

(2) *Histoire de la merde*, Dominique Laporte, Christian Bourgois éditeur.

une sélection



Le Festival de Cannes vu par Bonnaffé.

cinéma

MILITIA BATTLEFIELD
de Jana Bokova

Cadette du mouvement cinématographique tchèque connu comme le Printemps de Prague, amie de Jiri Menzel et d'Ivan Passer, Jana Bokova filme à Londres avec sa caméra tenue à la main les ébats d'adultes marginaux perdus dans leurs illusions hollywoodiennes. Un pianiste, Sir Laurence, natif du Tennessee, se prend pour Hoagy Carmichael et n'en finit pas d'égrener ses rêves de poésie.

PHARAON
de Jerzy Kawalerowicz

Reprise sur l'écran géant du Kinopanorama (et dans sa version intégrale) d'un film-fresque tourné en 1964 et quelque peu boudé par la critique française en 1967. L'Egypte antique et la vie d'un jeune prince devenu le pharaon Ramsès XIII, disputant le pouvoir au conseil des prêtres. Des intentions politiques modernes (la situation en Pologne) dans une ample reconstitution historique aux images hiératiques. Kawalerowicz, dont on n'a plus rien vu depuis, était aussi l'auteur de Train de nuit *et de* Mère Jeanne des Anges.

MAI 68 PAR LUI-MÊME

Six heures pour voir comment cela se passait dans les rues et les cours d'usines à cette époque-là. Trois programmes différents pour découvrir ce que les cinéastes en retenaient. Oser lutter, oser vaincre, *de l'ancien groupe maoïste Ligne rouge, et* Grands Soirs et Petit Matins, *de William Klein, mettent en lumière les contradiction des rapports ouvriers-étudiants. Mais surtout, il y a les neuf minutes prophétiques de* la Reprise du travail aux usines Wonder.

COMMENT ÇA VA
d'Anne-Marie Miéville et Jean-Luc Godard

Suite de la réflexion de Jean-Luc Godard et Anne-Marie Miéville sur l'information : savoir analyser une photographie, ne pas se contenter de formules toutes faites, assumer ses responsabilités de journaliste. A travers une critique qui semble s'adresser expressément au parti communiste français, des questions posées à la gauche dans un montage très dialectique.

LE ROTI DE SATAN
de Rainer Werner Fassbinder

Un faux poète de la révolution cherche son inspiration, se prend pour Stefan George, trébuche sur ses délires, grince, souffre, ricane. Le burlesque agressif de Fassbinder ne s'adresse ni aux cartésiens ni aux délicats.

LE BAL DES VAURIENS
de John Cassavetes

Le monde coloré du Sunset Strip à Hollywood : des gangsters laids à faire peur, des strip-teaseuses attendrissantes, tout un monde onirique réinventé par le cinéaste de Shadows *et d'*Une femme sous influence.

LA CHAMBRE VERTE
de François Truffaut

On doit tromper l'absence et sauver nos morts, dit le dernier film de Truffaut. Au dernier étage de sa maison, Julien a retenu Julie, disparue. Son combat fou et tranquille contre le temps conduit très simplement, prosaïquement, aux frontières de l'irréel et de l'ineffable.

ET AUSSI : *Un papillon sur l'épaule*, de Jacques Deray (Lino Ventura en proie aux forces parallèles dans un *thriller* bien mené) ; *Outrageous*, de Richard Benner (il était une fois un travesti et une schizophrène).

théâtre

INGRID CAVEN CHANTE
au Pigall's

C'est la folie pour Ingrid-l'actrice, pour Ingrid-la-chanteuse, pour la Caven et sa violence authentique et son humour sophistiqué ? Ingrid Caven, déesse trouble des nuits amères, règne sur le cabaret le plus kitch du monde.

DAVID COPPERFIELD
à la Cartoucherie du Soleil

Il reste jusqu'au 13 mai pour partir avec le Théâtre du Campagnol sur les chemins de la mémoire, vers les greniers de l'enfance pour retrouver Dickens.

JEAN-JACQUES ROUSSEAU
au Petit Odéon

Très singulière, attachante, entreprise théâtrale qui rappelle un peu les expériences parapsychiques : en touchant des livres de Rousseau, des plantes qu'il a étudiées, en « goûtant » comme un vin des phrases qu'il a écrites, l'acteur Gérard Desarthe fait resurgir le visage et les gestes de cet écrivain aux heures de la nuit où il inventait des idées qui allaient redresser l'histoire. On voit aussi Rousseau perdre le fil de ses idées, et ce n'est pas moins remarquable. (Jusqu'au 14 mai.)

LA MANIFESTATION
à l'Odéon

A l'époque du théâtre populaire, dans une ville du Midi, des militants communistes manifestent contre un meeting d'extrême droite. Adaptation très fouillée d'un beau roman de Paul Nizan et une foule d'excellents jeunes acteurs bien orientés par Jacques Rosner. (Jusqu'au 13 mai.)

PAS MOI et PAS
au Théâtre d'Orsay

Une bouche lumineuse flotte dans la nuit et saisit des bribes de vie. Une femme dialogue avec ses fantômes. Les paroles sont une musique humaine, il suffit qu'elles soient là. La voix invisible de Madeleine Renaud enchante la nuit, charme la détresse, la domine, domine et charme le public.

ET AUSSI : *Parade*, de Jean Bois, à l'Aire libre (fracassante beauté des oubliés de la nuit) ; *France Lea* à la Cour des miracles (un clown parle, une femme) ; *Gotcha*, au Marie-Stuart (grandiose violence du quotidien) ; *Louise Michel*, au La Bruyère (une dame vraiment bien) ; *les Peines de cœur d'une chatte anglaise*, au Montparnasse (un conte de fées en forme de chef-d'œuvre) ; *Maître Puntila et son valet Matti*, au TEP (pour la clarté de Brecht et la précision de son ironie) et à Grenoble (quand le cinéma interroge le théâtre et quand le théâtre interroge Brecht).

musique

PRINTEMPS A POITIERS

Un festival qui est d'abord pour les habitants de sa région, mais où l'on vient de loin ; un festival éducatif, mais qui est une fête, c'est le printemps musical de Poitiers consacré cette année à l'Europe baroque de Lully à Bach. Dans des lieux historiques divers, un ensemble de concerts remarquables avec la Cappella Academica de Vienne (dir. E. Melkus) avec H. Dreyfus, l'Orchestre Pro Arte de Munich (K. Redel), le Quatuor de Moscou, l'Orchestre B. Thomas, F. Hardy, J.-A. Villard, etc.

UN FESTIVAL DU LONDON SYMPHONY

Quatre jours de suite, le London Symphony Orchestra donne à Paris un véritable Festival, sous la direction de Claudio Abbado, avec M. Pollini et Y. Minton, avec Bartok, Beethoven, Mahler à ses programmes. Un événement (Champs-Elysées, du 16 au 19.)

LES QUATUORS D'ÉVIAN

La tension monte à Evian : les épreuves du concours de quatuor à cordes révéleront-elles des ensembles aussi extraordinaires que les deux dernières années ? Un Festival de la jeunesse avec d'excellents concerts dans le cadre enchanteur du printemps et du lac. (Jusqu'au 14 mai, Château de Blonay.)

L'« ORMINDO » A STRASBOURG

Dans l'excellente production de l'Opéra de Lyon, réalisée par de jeunes Anglais, Strasbourg va découvrir un chef-d'œuvre délicieux de Cavalli, l'Ormindo, *chef-d'œuvre d'émotion et d'humour, une musique qui est, presque à l'égal de celle de Monteverdi, l'apothéose de la liberté, de la parole transfigurée par le chant à un degré que l'on ne retrouve que chez Mozart et Verdi. Toute la gaîté baroque, un livret coquin et farfelu où l'on ne s'ennuie pas un* instant. *(Opéra du Rhin, les 11, 12, 16, 17, 23, 24.)*

RETOUR DE « PORGY AND BESS »

Après une tournée en Suisse et en Italie, la superbe troupe de Porgy and Bess *revient au Palais des Congrès pour un nouveau mois. Un spectacle dont on sort ébloui, la tête bourdonnante de rythmes, de chansons et de « spirituals », le cœur touché par tant d'aventures, où la misère, la brutalité, la violence sexuelle, la veulerie sont rachetées par la tendresse, la poésie, l'humour, la fraternité dont déborde le cœur de Gershwin. (Du 16 mai au 18 juin.)*

— ET AUSSI : R. Serkin (Champs-Elysées, le 10 mai) ; Orchestre de Paris, dir. Giulini, avec B. Rigutto (Palais des congrès, les 10 et 11, à 20 h. 30) ; Orchestre de Lyon, dir. S. Baudo, avec P. Tortelier : Roussel, Dutilleux, Ravel (Lyon, le 11) ; Lili Krauss (Bordeaux, le 11) ; *le Petit Ramoneur* de Britten (Cherbourg, le 11) ; *Stabat Mater* de Pergolèse et *Requiem* de Cherubini, dir. N. Bonavolonta (Saint-Louis-des-Invalides, le 11) ; Schubert, par U. Reinemann et C. Ivaldi (Gaveau, le 11) ; S. Accardo (Champs-Elysées, le 11) ; S. Maroto, guitare (Cardin, les 11, 12, 13) ; l'Ensemble intercontemporain en Charolais : œuvres de Guezec, Marcland, Pasquet, Mestral (Digoin, le 11, à 10 h. 30 ; Montceaux-les-Mines, le 11, à 15 h. ; Sanvignes, le 12, à 15 h. et 21 h.) ; *Histoires de Cendrillon* (Opéra de Lyon, le 12) ; *le Roi David*, dir. J. Pernoo (Bordeaux, le 16) ; Schubert, Strauss, Schumann, par Teo Adam (Radio-France, le 17) ; Chœur Madrigal de Bucarest (Bordeaux, le 17) ; Vingt-quatre études de Chopin, par J. de Sequeira - Costa (Pleyel, le 17 mai).

expositions

CÉZANNE
au Grand Palais

1895-1906. Les dernières années à Aix. Soixante toiles, quarante aquarelles ; des natures mortes, mais surtout des paysages, dont une quinzaine de versions des Vues de la montagne Sainte-Victoire *et une dizaine de compositions sur le thème des* Baigneuses. *Un rassemblement exceptionnel qui, pour la première fois, permet de mieux comprendre l'« effet Cézanne » sur les jeunes peintres du début* du siècle.

JASPER JOHNS...

La trajectoire d'un artiste américain qui, au milieu des années 50, a marqué le passage de la peinture expressionniste abstraite au pop'art et ses objets courants. Une première rétrospective en Europe qui, après Paris, sera présentée à Cologne, à Londres, à Tokyo, pour finir à San-Francisco.

... MALEVITCH...

Une cinquantaine de tableaux, beaucoup de dessins, des maquettes d'architecture, des documents : la première grande exposition à Paris d'un peintre de l'avant-garde russe au temps de la révolution. Elle réunit la majeure partie de l'œuvre connue en Europe et permet sur pièces de suivre les péripéties d'une quête exigeante de peinture pure.

... et HENRI MICHAUX
au Centre Georges-Pompidou

Depuis les premiers « alphabets » de 1927, où Michaux glissait de l'écriture alphabétique au graphisme libre, jusqu'aux dernières peintures acryliques de 1977, images de villes détruites dérivées des célèbres « fissures » mescaliniennes des années 50. On verra aussi les fonds noirs de 1938, les têtes effarées et les paysages absents de 1942, les batailles rangées de 1950 : toute une vie affairée.

AFFICHES AMÉRICAINES
au Musée des arts décoratifs

Deux cent cinquante affiches, de 1945 à 1975, qui annoncent, dénoncent, soutiennent, illustrent les événements politiques et sociaux. Elles sont regroupées par thème : les campagnes politiques, les manifestes, la vie culturelle, la ville et l'environnement, la guerre, la drogue, les minorités, les campagnes de produits et de santé publique. Affiches, reflet d'une époque, qui peuvent être signées Jasper Johns, Roy Lichtenstein, Ben Shahn, Frank Stella, Andy Warhol. Une exposition qui a déjà circulé aux Etats-Unis et dans une grande partie de l'Europe.

RODIN ET LE MONUMENT DES BOURGEOIS DE CALAIS
au musée Rodin

Le dossier complet du monument des Bourgeois depuis sa commande en 1884 jusqu'à son inauguration en 1895, et même au-delà, quand Rodin en exploite les figures pour de nouvelles créations. Il permet l'étude du monument à la fois du point de vue de l'histoire de l'art et en tant que commande municipale, avec toutes les contraintes que cela a représenté pour l'artiste.

ET AUSSI : *Voltaire, voyageur de l'Europe*, au château de Sceaux (pour célébrer un bicentenaire, l'atmosphère des voyages du dix-huitième siècle) ; *Dürer*, au centre culturel du Marais (gravures et dessins prêtés par des grands musées d'Allemagne, de Suisse, de Belgique et de France, pour le 450e anniversaire) ; *Takis* (un environnement sonore) et *Alain Jacquet* (rétrospective d'un jeune artiste vivant entre Paris et New-York), à l'Arc-Paris ; *Mathieu*, au Grand Palais (les œuvres récentes).

variétés

JACQUES VILLERET
à la Gaîté Montparnasse

Soliloques, monologues, dialogues de Jacques Villeret dans une série de sketches inédits (20 h. 30).

JORGE BEN
à l'Olympia

Sambas et bossa novas avec l'un des compositeurs et guitaristes brésiliens les plus populaires (le 10 mai à 21 heures).

KOLINDA
au Théâtre de la Ville

La nouvelle musique populaire hongroise : une musique sortie de la terre et jouée, chantée au temps présent (18 h. 30).

WARDA EL DJEZAIRIA
au Palais des congrès et au Pavillon de Paris

La plus en vue des chanteuses actuelles du Proche-Orient. Elle est accompagnée par les vingt musiciens de l'orchestre Ahmed Fouad Hassan. (A 20 h. 30, le 12 mai, au Palais des congrès, et le 13, au Pavillon de Paris, porte de Pantin.)

Le trente et unième Festival de Cannes

OUVERT par un film soviétique (ce qui ne s'était jamais vu), le trente et unième Festival de Cannes finira sur un hommage à Billy Wilder. Le nouveau délégué général, Gilles Jacob, voulait faire rire cette année. On ne rira qu'à la fin, avec les films de Billy Wilder que lui-même a choisis. Et le cinéaste américain remettra la Caméra d'or à un jeune réalisateur désigné par les critiques.

Moins de films et des surprises : « On s'est aperçu, dit Gilles Jacob, qu'il y avait une trop grande tension à Cannes. Les gens ne pouvaient pas tout voir, il en résultait un sentiment de frustration. Dans les bilans, les journalistes disaient en substance : « Terne, le palmarès d'un fes- » tival gris. » L'effort était trop grand, on ne peut pas passer sans respirer de l'univers d'un grand cinéaste (dont on ne sort pas indemne) à celui d'un autre. »

Au lieu de soixante-dix films, le comité de sélection en a retenu trente-sept. Les trois sections de l'an dernier, Les yeux fertiles, Le passé composé, L'air du temps, ont été réunies en une seule, Un certain regard, qui comprend douze titres. « L'idée, en dégageant des respirations, dit Gilles Jacob, était de favoriser les rencontres, les échanges d'idées, et nous avons du personnel supplémentaire pour organiser des déjeuners et des petites réunions. » En revanche, il n'a pas été possible de réduire la durée de la manifestation : la qualité de la production est bonne cette année, on n'allait pas en priver les festivaliers.

Ni la compétition ni la section Un certain regard ne semblent contenir beaucoup de révélations. Bien que des noms connus, même si Claude Chabrol n'avait jamais été sélectionné, même si l'Italien Olmi est resté dans l'ombre ces dernières années. « Les surprises sont les films eux-mêmes », explique Gilles Jacob, qui a obéi à une sorte d'injonction ambiante — « Etonnez-nous » — sans faire de révolution car, dit-il, « Cannes est une machine bien rodée ».

Quatre-vingt-dix pour cent des films sélectionnés sont des premières mondiales. Même les Américains ont accepté en partie le risque. En échange, on a convaincu la télévision américaine de venir au Festival. Le comité de sélection a été réduit et une procédure d'appel mise en place.

Le principe a été la rigueur, et, selon le délégué général, « la qualité était chez les auteurs confirmés ». Le trente et unième Festival marquera « un retour au grand cinéma artistique et populaire, avec moins de films-laboratoire », a conclu Gilles Jacob.

CL. D.

SÉLECTION OFFICIELLE

UN ACCIDENT DE CHASSE, d'Emile Lotianiou (U.R.S.S.), le 16 mai.
L'ARBRE AUX SABOTS, d'Ermanno Olmi (Italie), le 17 mai.
MIDNIGHT EXPRESS, d'Alain Parker (Grande-Bretagne) ; UNE NUIT TRES MORALE, de Karoly Makk (Hongrie), le 18 mai.
L'EMPIRE DE LA PASSION, de Nagisa Oshima (Japon) ; LA FEMME GAUCHERE, de Peter Handke (Allemagne fédérale), le 19 mai.
VIOLETTE NOZIERE, de Claude Chabrol (France) ; DESPAIR, de Rainer Werner Fassbinder (Allemagne fédérale), le 20 mai.
WHO'LL STOP THE RAIN, de Karel Reisz (Grande-Bretagne) ; CRI DE FEMME, de Jules Dassin (Grèce), le 21 mai.
THE SHOUT, de Jerzy Skolimowski (Grande-Bretagne) ; PRETTY BABY, de Louis Malle (Etats-Unis), le 22 mai.
UNE FEMME LIBRE, de Paul Mazurski (Etats-Unis) ; LES RESTES DU NAUFRAGE, de Ricardo Franco (Espagne), le 23 mai.
LE RECOURS DE LA METHODE, de Miguel Littin (Mexique), le 24 mai.
SPIRALE, de Krzysztof Zanussi (Pologne) ; REVE DE SINGE, de Marco Ferreri (Italie), le 25 mai.
LA COMPLAINTE DE JIMMY BLACK SMITH, de Fred Schepisi (Australie) ; COMING HOME, d'Al Ashby (Etats-Unis), le 26 mai.
ECCE BOMBO, de Nanni Moretti (Italie) ; LES YEUX BANDES, de Carlos Saura (Espagne), le 27 mai, et THE LAST WALTZ, de Martin Scorsese (Etats-Unis), hors compétition.
MOLIERE, d'Ariane Mnouchkine (France), le 28 mai.
BRACO MAESTRO, de Rajko Grlic (Yougoslavie), et un « film surprise », le 29 mai.
FEDORA, de Billy Wilder (Etats-Unis), le 30 mai, hors compétition.

UN CERTAIN REGARD

CORONEL DELMIRO GOUVEIA, de Geraldo Sarno (Brésil).
ALYAM-ALYAM, d'Ahmed El Maanouni (Maroc).
LE DOSSIER 51, de Michel Deville (France).
GRAND HOTEL DES PALMES, de Mémé Perlini (Italie).
KOKO, LE GORILLE QUI PARLE, de Barbet Schroeder (France).
UN BALCON EN FORET, de Michel Mitrani (France).
NAAPET, de G. Malian (Arménie).
PRETTY GOOD FOR A HUMAN BEING, de Raoni Mollberg (Finlande).
LE RETOUR DU VIEUX MONSIEUR, de V. Jasny (Autriche).
DIX GARÇONS A LA NOUVELLE-ORLEANS, de G. Goldman (Etats-Unis).
OCEANIA, de Ventura Pons (Espagne).
THE NEW KLAN, de Leslie Schatz et Eleanore Bingham (Etats-Unis).
HITLER, UN FILM D'ALLEMAGNE, de Hans-Jurgen Syberberg (Allemagne fédérale).

(Les dates de projection ne sont pas encore fixées.)

LA SEMAINE DE LA CRITIQUE

LA FEMME D'EN FACE, d'Hans Noever (Allemagne fédérale), le 17 mai.
UNE BRECHE DANS LE MUR, de Jullali Ferhati (Maroc), le 18 mai.
UN ET UN, d'Ingrid Thulin, Erland Josepgson et Sven Nykvist (Suède), le 19 mai.
L'ODEUR DES FLEURS DES CHAMPS, de Srdan Karanovic (Yougoslavie), le 20 mai.
POUR CETTE NUIT, de Carlo di Carlo (Italie), le 21 mai.
ROBERTE, de Pierre Zucca (France), le 22 mai.
ALAMBRISTA, de Robert M. Young (Etats-Unis), le 23 mai.
JUBILEE, de Derek Jarman (Grande-Bretagne), le 24 mai.

LA QUINZAINE DES RÉALISATEURS

THE MAFU CAGE, de Karen Arthur (Etats-Unis) ; LES BELLES MANIERES, de Jean-Claude Guiguet (France), 17 mai.
INSIANG, de Lino Brocka (Philippines) ; THE SCENIC ROUTE, de Mark Rappaport (Etats-Unis), le 18 mai.
THE GETTING OF WISDOM, de Bruce Beresford (Australie) ; UN ET UN, d'Ingrid Thulin, Erland Josephson, Sven Nykvist (Suède), le 19 mai.
GIRLFRIENDS, de Claudia Weill (Etats-Unis) ; LA SAINTE ALLIANCE, d'Edmondo Geada (Portugal), le 20 mai.
RENALDO ET CLARA, de Bob Dylan (Etats-Unis), le 21 mai.
SUSETZ, de Yaky Yosha (Israël) ; LES MARGINAUX, de Mrinal Sen (Inde), le 23 mai.
ALICE DANS L'ESPAGNE DES MERVEILLES, de Jordi Felin (Espagne) ; LA VEDETTE, de Reinhard Hauff (Allemagne fédérale), le 23 mai.
LE ROYAUME DE NAPLES, de Werner Schroeter (Allemagne fédérale) ; BILBAO, de J.-J. Bigas Luna (Espagne), le 24 mai.
MATERNALE, de Giovanna Gagliardo (Italie), le 25 mai.
GAMIN, de Ciro Duran (Colombie) ; CHUVAS DE VERAO, de Carlos Diegues (Brésil), le 26 mai.
ZOO ZERO, d'Alain Fleisher (France) ; LES VIEUX ET LES JEUNES, de Marco Leto (Italie), le 27 mai.

PERSPECTIVES DU CINÉMA FRANÇAIS

LES BELLES MANIERES, de Jean-Claude Guiguet (17, 18 et 19 mai).
COMME LES ANGES DECHUS DE LA PLANETE SAINT-MICHEL, de Jean Schmidt (18, 19 et 23 mai).
LA TORTUE SUR LE DOS, de Luc Béraud (19 et 20 mai).
GENRE MASCULIN, de Jean Marbœuf (20 et 21 mai).
EN L'AUTRE BORD, de Jérôme Kanapa (21 et 22 mai).
UTOPIA, d'Iradj Azimi (22, 23 et 27 mai).
LA FILLE DE PRAGUE AVEC UN SAC TRES LOURD, de Danielle Jeaggi (23 et 24 mai).
LE PARADIS DES RICHES, de Paul Barge (24 et 25 mai).
PASSE-MONTAGNE, de Jean-François Stévenin (25 et 26 mai).
COULEUR CHAIR, de François Weyergans (26, 28 et 29 mai).
L'OMBRE ET LA NUIT, de Jean-Louis Leconte (27, 28 et 29 mai).
ZOO ZERO, d'Alain Fleisher (27 et 28 mai).

ARLETTY PAR ELLE-MÊME

Ne pas oublier l'âme, et trouver le ton

TAILLEUR de tussor blanc, un turban enserrant et cachant ses cheveux, et, penché en avant, un panama, bords baissés devant et avec, plantées sur le côté, deux fleurs de laurier-rose cueillies dans les jardins de la villa Borghèse, ou en pantalon et casquette, elle n'a l'élégance d'aucun couturier, elle n'a l'élégance que d'elle-même, qui tient du sensationnel, du chic. Elle est Paris. Ça la ferait rire, mais elle est la France. Elle demanderait, moqueuse, pour atténuer dans le rire l'enflé de la métaphore : *« Mais alors ? Si je suis la France, je ne peux plus m'expatrier ? »* C'est ainsi qu'ils ont fait, parce qu'elle a un ton, un genre, on lui a prêté mots et légendes, mais à son encontre, elle ne craint pas l'erreur.

« J'ai blindé mon cœur j'avais cinq ans. Vous pouvez me battre, ça ne me fera rien. Je ne connais ni la haine ni la rancune. C'est présomptueux de se venger : la vie est là, tellement plus forte. On fait quelque chose à mes amis, je ne pardonne pas, mais ce qu'on me fait à moi... On ne peut pas m'atteindre, mais la grande amitié, c'est très grave. On risque sa vie.

» Je suis née l'année de l'affaire Dreyfus, 1898. C'étaient des métallos. Mon père était chef de traction aux tramways, il avait commencé manœuvre. Je mets les métallos au-dessus de tout. Pour moi c'est l'aristocratie. Ce sont eux qui ont fait 36. Le métallo parisien, c'est sensationnel. Ils sont comme des petits ingénieurs : outilleurs, ajusteurs, régleurs de tours... il y a cinq machines... tourneurs, metteurs au point... J'entends les métallos, ne confondons pas. Pas les ouvriers... Attention ! Mon frère a fini chez Hispano.

» L'industrie, la banque, les paumés, j'ai connu toutes les sociétés... J'ai travaillé à l'usine. Mais pour ça, et l'enfance, il faut gazer si vous voulez le raconter... Ça fait mélo pour paumés.

» Avec mes films, j'ai malgré tout honoré la race des métallos... Quand une fois le peuple a été ému par un artiste, par un humain quelconque, c'est pour toujours. Même s'il tue, vole, il ne sera pas touché. »

Elle habite deux pièces blanches d'un immeuble moderne, rive droite, derrière la Maison de la Radio. Un lit, un transistor, un fusain sous verre, des roses rouges dans un vase. *« Ce qui est matériel ne m'a jamais intéressé. »* Son seul luxe depuis qu'elle ne peut plus lire : une lectrice. Les films qu'elle a tournés, elle ne les voit qu'une fois, mais les livres, elle a toujours lu. Le mot juste lui vient toujours, et vite, il est à elle, de la situation avec laquelle on la surprend toujours en flagrant délit de complicité. *« Le théâtre m'a toujours intéressée, et le théâtre s'est intéressé à moi... si vous voulez. »* De ses effets, certains, elle rit comme d'une bonne blague et passe vite à autre chose, par curiosité des êtres et du verbe, de ce qu'il va lui apporter. Dans sa conversation, parfois l'accent d'une petite fille, elle ralentit, une respiration plus qu'un silence, mais pas d'entracte. Des éclairs.

Le rideau tombe un soir

Les visions que l'on conserve d'elle sont des coups de foudre. Chacun se les chuchote comme des bonheurs vécus dont on ne peut s'empêcher de faire part : la loge des *Enfants du Paradis*, le départ de la chute du rideau du *Tramway nommé désir*, quand, devenue folle, entre un médecin et une infirmière, elle se couronne d'un diadème. *« On n'avait jamais vu pareille reine de tragédie. »*

Parce qu'elle est fière, elle peut paraître dure. Elle est douce, attentive. Audacieuse, elle est le tact. On sent la force vive et des blessures. Proche de vous dans la joie comme dans la douleur ou les simples soucis, elle établit la distance. Maligne, elle est toujours franche. Réfléchie, elle est vérité immédiate. *« J'ai fait ce métier comme j'étais faite pour faire quinze, vingt et trente métiers. Le genre* Pierre qui roule... *Je n'avais pas cette vocation de la petite fille qui veut faire du théâtre. J'ai fait ça par accident en me disant : je vais y rester six mois. Raimu n'était pas non plus un homme de théâtre, pas du tout. C'est peut-être pour ça que je suis restée toute ma vie comme si j'étais une débutante...*

» C'est quand j'ai eu la chance de jouer dans des distributions aussi belles que celle de l'Ecole des cocottes *des Variétés, les grandes Variétés, où il y avait Raimu et Mme Spinelly et Max Dearly, que j'ai admirés, que je me suis dit : c'est un métier merveilleux. C'est là que le théâtre m'a retenue. A mon avis c'est surtout un métier de femme. C'est un grand métier, comme n'importe quel métier. Couturière par exemple... La question de beauté, c'est ridicule ! Des femmes qui comptent rattraper le client par les jambes ou par les beaux yeux, c'est pas possible ça ! D'abord c'est un métier, je trouve, assez intelligent alors malgré tout, à part de jouer les navets, que voulez-vous... Ça, quand il faut en vivre et moi après...*

» J'ai appris par les planches. Les revues de Rip. Quand on apprend ce métier par les pieds, on vous apporte une petite scène et puis ça monte, monte au fil des années. Je n'ai pas eu d'école. Pas de maître. J'aurais peut-être aimé...

» Le jeu de l'acteur est une science intime et particulière. Et l'âme ! qu'il ne faut pas oublier, il ne faut pas oublier l'âme... Les présents étant exclus, précise-t-elle, avant de continuer, je crois que ça vient de l'intelligence. Et d'un sens artistique, auditif, musical. Des gens comme Jeanson et Prévert avaient trouvé la musique des acteurs. Ils avaient trouvé le ton.

» Se dépouiller le plus possible. C'est le dépouillement qui fait la valeur d'un acteur. Ça arrive à être rien ce qu'on fait, quand on ne peut plus analyser... J'ai admiré un type qui n'avait peut-être pas une intelligence rare, c'est lui que j'allais le plus souvent regarder, j'ai eu la chance de jouer deux pièces avec lui, je crois que Lucien Guitry l'admirait encore plus que moi. Ainsi que Sacha. C'était Montel. Je regardais sans saisir, c'était insaisissable. Il avait le don. Impossible de le copier.

» C'est un art qui enrichit beaucoup... On doit pouvoir jouer tous les personnages. »

A une débutante qui vient lui demander des conseils :

« Ce qu'il faut, c'est bien étudier le rôle. Beaucoup étudier le rôle des autres. Servir le partenaire. C'est la classe dans le métier... Ne demandez pas comment on fait le naturel. Cherchez à être naturel le plus possible et ne cherchez pas d'histoire à tout. Et vous dire que vous vous foutez de l'opinion des gens, c'est, à mon avis, la façon d'être naturel. A moins d'être mal élevé. »

Sa vie privée, elle n'en parle jamais. Le plus qu'elle peut dire : *« L'amour avec de la folie ? Engageant ma situation et tout ? Je vous dirais que ça m'est arrivé deux fois dans ma vie. Engageant ma tête à couper. Trompée ? Cela ne me touche pas. On n'a pas besoin d'un amant pour vous comprendre.*

» Sacha (Guitry) me disait : « Tout le monde, Arletty, joue la » comédie. Tout le monde. » On se trouvait dans un dîner ; pendant le repas, sous un prétexte quelconque : il me disait : « Regardez, ils jouent. » Mais ils jouent mal. » J'éclatais de rire. Alors il fallait que j'invente quelque chose pour dire pourquoi je riais...

» Si vous observez... les gens jouent aux enterrements. Il y a le chagrin brutal et le chagrin vrai. La brutalité de l'annonce d'un malheur ; mais après, c'est de la redite. C'est faux. »

Jamais elle ne se laisse entraîner à dire ce qu'elle veut taire et ses sentiments sur la vie, les êtres, son métier, elle les dit net, le mot à l'emporte-pièce. *« Paul Morand... Morand ? Par les yeux, il était plus chinois que Mao, et puis alors il avait les jambes tellement arquées qu'on cherchait le cheval partout. Mon grand ami c'était Marcel Herrand. Il était né à Puteaux. Alors Courbevoie, Puteaux... C'était un fou de théâtre. J'aime les fous, même de peinture ! — mais les fous... on manque de fous. »*

Sa rencontre avec Céline. *« Il était chez des amis où il savait que je serais. Il était à un bout de la pièce, moi à l'autre. Il a dit « — Courbevoie ? » J'ai répondu : « — Courbevoie. » Et on s'est jeté l'un dans les bras de l'autre. A mon avis, c'est l'écrivain du siècle. Il y a* le Voyage au bout de la nuit *et on ne parle pas d'autre chose. Il est venu avec cet immense don poétique, et la prophétie. Il ne parlait jamais de son métier. Il me disait ce qui lui venait à la tête et moi aussi. Il n'avait pas besoin de crâner. Il n'avait pas d'amis. Marcel Aymé peut-être le plus... Marcel Aymé ne parlait pas du tout, alors... (rires) presque pas. Adorable, Marcel Aymé. Il ne fera pas cave, celui-là... Céline l'admirait. De temps en temps, il tombait un mot. Un visage avec des paupières en capotes de fiacre. Il a inventé un système aussi celui-là.*

» Ce Céline était un sauvage, mais pas cultivant la sauvagerie. Pas du tout agressif. Il avait besoin d'une présence. D'une présence féminine. C'est un cas. Il aimait la solitude. Il aimait les types bizarres, les phénomènes. Ou des types qui l'engueulaient. Il aimait ce genre-là. Je trouve que pour les génies, on ne devrait rien savoir sur eux.

» J'aurais pu connaître Proust. Par Reynaldo. Par des tas de copains. A vingt ans près, c'est ma génération. Mais moi, Proust... je dis comme Céline : c'est de la littérature de malade.

» Van Dongen, j'aimais l'homme. Son type, même. La tête...

» Ecoutez, j'ai peut-être pas beaucoup de culture, mais la culture que j'ai, elle est agréable !

» Comme femmes, j'ai a d m i r é Colette et Marie Laurencin. Elle avait marqué Apollinaire, mais lui ne l'avait pas marquée.

» Dorziat, c'est une dame du faux monde, très sympathique du reste; pas une grande actrice, pas une artiste ni une comédienne, c'est une actrice...

» Prévert, c'est un poète du cinéma. Il y a Walt Disney et lui. Carné dirigeait, mais Prévert poétisait tout. »

Des rôles, elle en a raté. *« Et heureusement ! »*, dit-elle. Il y a aussi ceux qui lui ont échappé, mais ça ne l'a jamais marquée. *« Comme je disais à ceux qui avaient le plus de trac : « N'y a » pas de mort avec ça. Pas de » catastrophe. Y a rien. Un mort » au théâtre, ça se relève. »*

» J'ai fait ma vie. J'ai pris tous les risques, même le risque des yeux.

» J'ai décidé de ne pas soigner le général, je m'en fous complètement.

» Dans les ennuis que j'ai eus... on a toujours quelque chose à voir... Malgré tout, j'ai su, un jour, que le rideau tombait un soir pour toujours. Fini, n'est-ce pas... et le soir même. Eh bien, entre-temps... Voir les types qui iront dans la Lune, réaliser mes rêves de Jules Verne, voir Armstrong danser sur la Lune, ce n'est pas mal, ça ! Je n'avais pas encore vu ça », dit-elle avec gaieté.

« Elle est au bout de ma chanson si déchirée », écrivait Céline à propos d'elle.

Honneur de sa profession, respectée unanimement, on le lui rapporte, elle répond : *« Le peuple reconnaît un des siens en haut de l'échelle quand il l'a vu gravir un à un tous les échelons. »*

Même son courage, elle ne le prend pas au sérieux : *« Je n'ai pas peur, je n'ai pas peur ! Je n'ai pas peur des hommes en tout cas. J'ai peur des rats. Une bande de rats... Et encore j'essaierais de leur faire un charme aussi. Si j'en voyais beaucoup, j'aurais peur... mais j'essaierais de faire une combine avec eux.*

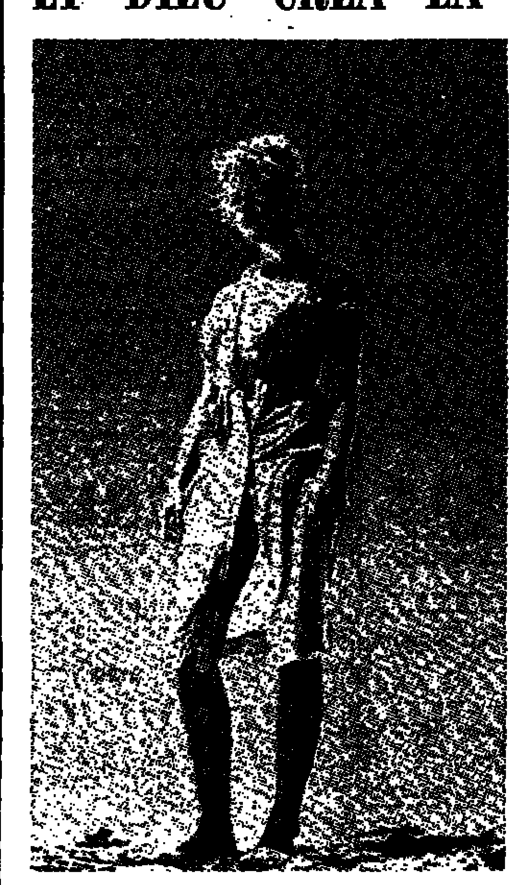
» Ce serait pour m'assassiner, ben, qu'est-ce que vous voulez, tant pis ! C'est inévitable ! Il faut claquer ! Si c'est ce type-là, c'est ce type-là et puis c'est tout. »

Philosophe, Léonie Bathiat, dite Arletty, n'est pas sage.

FRANÇOIS-MARIE BANIER.

Séductrices du cinéma français 1936-1956

ET DIEU CRÉA LA FEMME...



Brigitte Bardot : tempête sur Saint-Tropez.

ROMANCIÈRE, journaliste à Elle, *Françoise Ducout appartient à une génération de femmes qui ne peuvent plus accepter les représentations mystifiantes de la femme « regardée » par les hommes, représentations que souligne le cinéma romanesque. Il n'y a donc pas de nostalgie dans le regard qu'elle pose sur cette période 1936-1956 des films français, années si chères à la mode rétro qu'on se contente facilement d'égrener des souvenirs attendris à l'égard des images qu'elles nous ont laissées. Une chose est de reconnaître le talent, le charme, la séduction d'actrices, de vedettes, qui ont marqué l'histoire du cinéma français ; une autre est de savoir distinguer, aujourd'hui, la manière dont elles ont été utilisées pour produire des archétypes, selon des codes moraux et sociaux bien établis.*

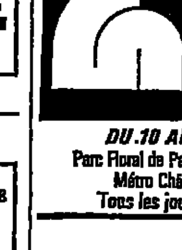
Ces codes, Françoise Ducout montre fort justement que, de la naissance du Front populaire aux débuts de la guerre d'Algérie, en passant par l'occupation et la « reconstruction » des années 50, ils n'ont guère varié. L'étouffoir de Vichy n'avait servi qu'à renforcer certains personnages — la mère, la jeune fille évanescente — aux dépens de l'aventurière, la demi-mondaine, la prostituée, destinées à renaître sous d'autres apparences.

Françoise Ducout écrit à grands traits rapides, qui portent juste. *Par des figures de style incisives, elle évoque tout un décor, toute une atmosphère trompe-l'œil autour de ces femmes qu'ont incarnées Annabella, Danielle Darrieux, Florelle, Arletty, Edwige Feuillère, Simone Simon, Viviane Romance, Mireille Balin, Michèle Morgan, Annie Vernay, Odette Joyeux, Renée Faure, Madeleine Robinson, Ginette Leclerc, Micheline Presle, Madeleine Sologne, Danielle Delorme, Martine Carol, Françoise Arnoul et tant d'autres, jusqu'à l'arrivée de Brigitte Bardot. Car l'interprète de* Et Dieu créa la femme *fit éclater, par son mythe provocant, les barrières qui avaient retenu la sexualité féminine.*

Le texte se lit avec d'autant plus de plaisir et d'intérêt qu'il se trouve constamment confirmé par des illustrations intelligemment mises en pages, et accompagnant sa « course ». Photographies rares de films, portraits posés, idéalisés par une esthétique savante, cette iconographie très précieuse participe autant à l'histoire des robes, des fourrures, des chapeaux, des coiffures à l'écran qu'à celle de visages façonnés par le maquillage, soumis à l'idéologie qu'ils devaient proposer, imposer.

Beaucoup, certes, retrouveront leur jeunesse dans cet album-mémoire. Mais tout le monde peut y trouver la reconsidération sociologique d'un cinéma français qui a reflété, pendant vingt ans, l'immobilisme, voulu par les hommes, de la condition féminine. — J. S.

★ Editions Veyrier. Collection Flash-Back, 208 p., 65 F.



L'ALLEMAGNE ET LES JEUNES CINÉASTES A ORLÉANS

QUESTION DE CHANCES

DONNER une « deuxième chance » à des films français d'auteurs qui n'avaient pas eu, à Paris, une audience suffisante dans les salles d'art et essai, en les faisant découvrir par un public de province, en les mettant en compétition devant ce public et un jury de jeunes cinéastes internationaux, telle fut l'idée d'où naquirent, en 1975, « Les journées cinématographiques d'Orléans », dirigées par Janine Bazin. Dès 1976, l'Association orléanaise du Festival, dotée d'une subvention municipale de 170 000 F (présidée par René Thinat, maire d'Orléans, jusqu'à son récent décès, elle a maintenant pour directeur général M. Pierre-Aimé Touchard qui en fut, d'abord, le secrétaire général) engageait une action commune avec le centre d'animation culturelle (M.C.O.) dirigée par Mme Irène Ajer, pour élargir la manifestation par une rétrospective historique (cette année le cinéma allemand).

La concentration des locaux culturels d'Orléans contribue, tout autant que les programmes proposés, à la réussite du festival. A raison de trois ou quatre séances par jour, auxquelles s'ajoutent, parfois, des « nocturnes », les trois salles du Carré Saint-Vincent proposent, en même temps, un très grand nombre de films parmi lesquels il faut forcément choisir selon ses goûts, ses curiosités, ses désirs de voir ou revoir. La boulimie cinématographique se trouve aiguisée par le regret de ne pouvoir entrer partout à la fois. Ainsi, du 20 au 28 avril, le Carré Saint-Vincent se présentait-il comme une vaste cinémathèque permanente où bourdonnait la foule (beaucoup de jeunes gens) et sur laquelle planait l'ombre d'Henri Langlois, ce grand rassembleur de films.

La rétrospective historique, de *Caligari* à *l'Ami américain*, était d'ailleurs complétée par une programmation spéciale des cinémas Martrol (au centre de la ville) qui offraient, outre *le Rôti de Satan*, de Fassbinder, des œuvres de Werner Herzog et Wolkler Schlöndorff. Les Journées d'Orléans sont donc un véritable festival de décentralisation. Elles déplacent, au profit d'un public qui tient à son particularisme provincial, le pôle artistique et culturel de la capitale, et ce public se passionne aussi bien pour les films de Wim Wenders qu'il veut connaître, sur place, chez lui, que pour les classiques allemands muets, invisibles ailleurs qu'en cinémathèque, tels *le Cabinet du docteur Caligari*, de Robert Wiene, *la Poupée*, d'Ernst Lubitsch, *Loulou*, de Pabst, les œuvres de Murnau et de Fritz Lang.

Découvertes germaniques

Il y a forcément des trous dans une rétrospective couvrant une soixantaine d'années. Des copies ont été perdues, détruites, d'autres sont difficiles à obtenir. Pour les années 30 et 40, ce furent surtout, après *l'Ange bleu* de Sternberg (période pré-hitlérienne), *Khule wampe* de Brecht et Dudow et *M. le Maudit* de Lang, *Maître après Dieu* (Daquin), *les Damnés* (Visconti), *le Dictateur* (Chaplin), *Les SS frappent la nuit* (Siodmak), *To be or not to be* (Lubitsch), *Der Verlorene* (Peter Lorre), *les Honneurs de la guerre* (Jean Dewever), films tournés en d'autres temps, qui rendirent compte du climat et des évènements de l'Allemagne nazie. Il est plus facile de retrouver *Mascarade*, comédie viennoise de Willi Forst, très proches d'Ophüls, et *Le Congrès s'amuse*, d'Eric Charell, que les productions qui véhiculent ouvertement l'idéologie nazie, et forment toujours une sorte de continent cinématographique perdu, « interdit ». Même *la Lumière bleue*, de Leni Riefensthal, ne risquait pas de provoquer passions et refus comme *le Juif Süss*, même si cette légende des Alpes dolomites attira l'attention de Hitler sur la cinéaste qui allait devenir son égérie Mais le seul *Robert Koch*, de Hans Steinhoff, était parfaitement représentatif d'une conception national-socialiste du héros historique.

En ces jours-là, réalisé en 1946 par Helmut Kautner, auparavant cinéaste raffiné et « résistant silencieux » du régime abattu, montrait comment on pouvait, après la fin de la guerre, du côté ouest-allemand, détourner la culpabilité collective (le nazisme y est considéré comme une fatalité qui s'abat sur des individus.

Le nouveau cinéma allemand des années 60-70 tenait, en revanche, une place très importante avec Fassbinder, Fleishmann, Herzog, Kluge, Helma Sanders, Shamoni, Schlöndorff, Syberberg et Konrad Wolf, l'équipe Heynowsky-Scheuman. Si bien que cette rétrospective à Orléans a été un événement

C'est dans ce climat que l'on a découvert *Fluchtweg nach Marseille* de Gérard Theuring et Ingemo Engström, longue (trois heures et demie de projection) et passionnante investigation dans la France d'aujourd'hui des lieux où passèrent, à partir de 1933, les exilés et réfugiés politiques allemands, rattrapés ensuite par l'invasion nazie et cherchant à fuir par Marseille. Ce film est inspiré par le roman *Transit* d'Anna Seghers. Autre découverte : *le Pain du boulanger*, d'Erwin Keusch, histoire du déclin d'une petite entreprise familiale de boulangerie en Allemagne de l'Ouest, sous l'effet de l'industrialisation. Toute une réflexion sociale et politique surgit, sans didactisme, de l'observation attentive du quotidien

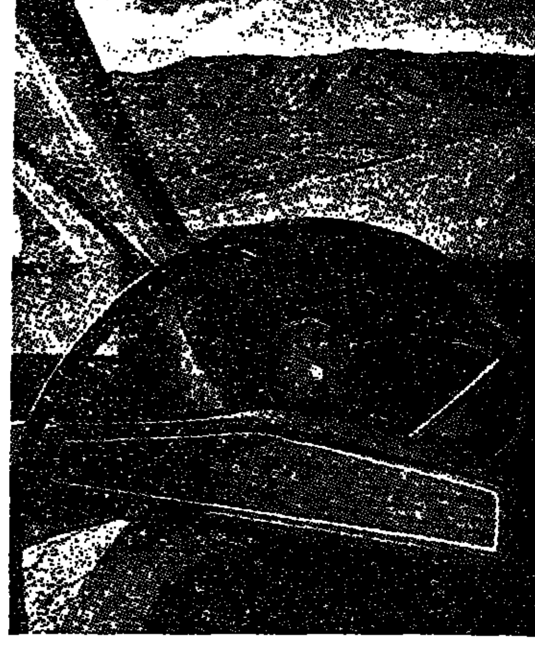
Erwin Keusch faisait partie du jury de la « deuxième chance » pour laquelle étaient en compétition, cette année, quatre films français et quatre films étrangers. Chaque juré, selon la tradition des Journées, présentait une de ses œuvres. Ce furent, pour l'Italien Paolo Breccia, *Terminal* (thème du double et réalisme fantastique) ; pour le Marocain Abdou Achouba, *Kane ya ma kane* (reportage subtilement polémique sur la « présence » du cinéma du tiers-monde au Festival de Cannes 1977) ; pour le Suisse Francis Reusser (auteur du *Grand Soir*), des travaux en vidéo ; pour le Français Luc Béraud, *Ce que savait Morgan* (intelligente adaptation d'une nouvelle d'Henry James). Embarrassé, comme il devait le dire dans son communiqué, par la qualité de la sélection, le jury, après une longue délibération, vota, à l'unanimité, pour *Une sale histoire*, de Jean Eustache. Le prix du public alla à *Paradis d'été*, de Gunnel Lindblom. Ces deux œuvres vont donc bénéficier d'une nouvelle sortie à Paris.

Les autres films de la sélection « deuxième chance » : *l'Ombre des châteaux*, de Daniel Duval, *le Théâtre des matières*, de Jean-Claude Biette, *la Machine*, de Paul Vecchiali, *Je demande la parole*, de Gleb Panfilov *J'me marie, j'me marie pas*, de Mireille Dansereau, et *Carnets de notes pour une Orestie africaine*, de Pasolini, ne sont pourtant pas vraiment perdants.. Ils ont tous eu leur chance devant un public qui ne les aurait peut-être jamais vus. Tel est l'esprit, le rôle du Festival d'Orléans.

JACQUES SICLIER.

Notes photo

Jean-Loup Sieff dans la vallée de la mort



Arrêt respiratoire pour profiter du paysage.

ENFANT, Jean-Loup Sieff a rêvé de mots : Key Largo, Sierra Nevada, la Vallée de la mort ; à eux seuls les mots, en bouffées d'aventure, constituaient des territoires, mettaient du grand vent dans la tête, comme des inhalations mentholées. L'Amérique était celle des bandes dessinées et des westerns du dimanche après-midi : villes fantômes, coyottes et vautours. Des saloons, il ne reste que de la poussière de bois, et, des villes construites sur l'espoir de l'or, des aires vides de boue craquelée.

A quarante ans, Sieff a les « moyens » de réaliser un rêve d'enfant : le projet du livre est un peu un alibi ; l'argent avancé par l'éditeur permet de voyager dans le ciel, de louer un camion-caravane avec salon, réfrigérateur et rideaux. Quelquefois, le déclic de l'appareil semblera incongru au photographe, dans le silence des ciels roses de 6 heures du matin.

La réalité va-t-elle décevoir l'imagination, les paysages vont-ils désenchanter les noms qui leur ont été donnés ? Depuis l'enfance, la mythologie s'est élargie : le journal de Sieff, tenu au jour le jour, photo après photo, cite Kerouac (et Sieff photographie la route derrière le pare-brise de la camionnette, en écoutant de la country-music à la radio), le Big Sur d'Henry Miller, le Zabriskie Point d'Antonioni. Sieff se plonge dans les tempêtes de sable et, à 8 heures du soir, dans son sac de couchage avec Barbara, sa compagne. Il connaît bien les photographes américains : documentaire comme Walker Evans, attentif, comme Edward Weston, « à l'infinie patience des éléments » à se mouvoir et du vent et du soleil à tarauder la terre, à resculpter sans cesse le paysage. Dans son journal, Sieff est à l'affût de toute sensation. Il note les couleurs, l'absence d'odeurs, les rencontres. Un morceau de chocolat, une cigarette suscitent des brises de souvenirs ; chaque instant a l'intensité des premières impressions, que la savane d'épineux se mette à ressembler à un champ de neige, ou que le visage d'une vieille femme se confonde avec le paysage asséché, à peine vivant.

Du 15 février au 24 mars 1977, Sieff a empilé des petits rouleaux de pellicule Tri-X dans un sac étanche; au retour, Barbara a dessiné sur la carte un pointillé de 6 000 kilomètres, entre la Californie et le Nevada. Sieff n'a pas tiré « les belles images de calendrier ».

★ *Journal d'un voyage : I. La Vallée de la mort*, de Jean-Loup Sieff. Ed. Filipacchi-Denoël, 58 F. (Les photos du livre, sont exposées jusqu'au 18 mai à la Hune, 170, boulevard Saint-Germain, Paris-6e).

Les couleurs de John Batho

LA Galerie Zabriskie expose jusqu'au 28 mai une quarantaine de photos de John Batho tirées « au charbon à quatre couleurs » par le petit-fils de l'inventeur du procédé, Michel Fresson. Ce procédé revient à vider l'image de ses reliefs, à la délaver puis à la repigmenter par passages successifs de couleurs de base « fortes » : le rouge, le bleu, le jaune, le vert. Reste un à-plat surcoloré qui se soucie peu des textures, de l'attache des choses entre elles. Il en allait, au départ, d'un désir de conservation : c'est un des seuls procédés qui stabilise vraiment la couleur.

Batho doit bien trouver ses supports de couleurs quelque part, et il « pique » des taches dans l'univers balnéaire, quelques objets dont il pourra presser et pousser les teintes jusqu'à l'exaspération : la bâche d'une tente sur la plage de Deauville, un transat, une méridienne, le ciel. Le cadrage découpe l'objet pour le détacher de son contexte utilitaire et humain.

Le grain est unique : passé, on dirait, avec des variations, des strates subtiles de coloration dues aux pénétrations lumineuses. Les titres des photos (la Bâche ensablée rose, le Parasol orange) *sont de jolis pièges, car les couleurs sont si travaillées, si modelées, qu'on ne peut pas dire du rouge qu'il est coquelicot, ou du bleu qu'il est outremer.*

Batho avance par séries, qui correspondent à des porte-folios. La série la plus récente aligne des vitres embuées derrière lesquelles passent de vagues couleurs, parfois dorées. Aboutissement logique de son propos : la réalité est mise à plat derrière un verre, là l'objectif, là la vitre, puis interprétée là par le procédé de tirage, là par la buée. S'exprime un désir profond de dénaturer le naturel et de ramener la photo à une tendance picturale.

HERVÉ GUIBERT.

★ 29, rue Aubry-le-Boucher, Paris (4e).

Expositions

La plupart des musées nationaux seront fermés le lundi 15 mai.

CENTRE BEAUBOURG

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). — Informations téléphonées : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. : sam. et dim., de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

CASIMIR MALEVITCH. — Jusqu'au 15 mai.

HENRI MICHAUX. Rétrospective. — Jusqu'au 14 juin.

CENT HUIT PORTRAITS DE L'OISEAU QUI N'EXISTE PAS. Sur un poème de Claude Aveline. — Jusqu'au 29 mai.

JASPER JOHNS. — Jusqu'au 29 mai.

ATELIERS AUJOURD'HUI : Nicolas Artheau et Michel Moskoutchenko. Du 12 mai au 19 juin.

ILIAZD. Cabinet d'art graphique. Jusqu'au 25 juin.

LE DYNAMOGRAMME Exposition-Spectacle par Ludmilla Tchérina. Grande salle. Jusqu'au 21 mai.

Centre de création industrielle

VERS UNE NOUVELLE ARCHITECTURE. — Jusqu'au 5 juin.

CONCEPTION ASSISTEE PAR ORDINATEUR. — Jusqu'au 22 mai.

B.P.I.

L'ENFANT ET LE LIVRE. — Jusqu'au 28 août.

ALICE, ULYSSE, OH ! HISSE... — Jusqu'au 28 août.

MUSEES

MATHIEU. — Grand Palais, entrée Clemenceau (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. : le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 9 F ; le samedi : 6 F. Jusqu'au 26 juin.

CEZANNE, les dernières années (1895-1906). — Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (voir ci-dessus). Jusqu'au 23 juillet.

REALISME ET POESIE DANS LA PEINTURE RUSSE, 1850-1905. — Grand Palais (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 mai.

BOROBUDUR, Chef-d'œuvre du bouddhisme et de l'hindouisme en Indonésie. — Petit Palais (265-99-21). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 8 F ; le samedi : 5 F. Jusqu'au 15 juin.

PEINTURES COREENNES CONTEMPORAINES, de style traditionnel. — Musée Cernuschi, 7, avenue Velasquez (522-23-31). Jusqu'au 25 juin.

AUGUSTE RODIN : le monument des bourgeois de Calais (1884-1895). — Musée Rodin, 7, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Entrée : 5 F ; dimanche : 2,50 F. Jusqu'au 25 septembre.

LE DIX-SEPTIEME SIECLE FLAMAND DU LOUVRE. Histoire des collections. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 5 F ; gratuite le dimanche. Jusqu'au 14 mai.

RUBENS, SES MAITRES, ses ELEVES. Dessins du Musée du Louvre. — Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Jusqu'au 14 mai.

LA DESCENTE DE CROIX. Groupe sculpté italien du treizième siècle. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Jusqu'au 4 septembre.

DEFENSE DU PATRIMOINE NATIONAL. Œuvres acceptées par l'Etat en paiement de droits de succession 1972-1977. — Musée du Louvre, entrée porte Denon (voir ci-dessus). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 20 h. Jusqu'au 22 mai.

LE SALON 1978 de la Société des artistes français : Magritte et le surréalisme en Belgique. — Grand Palais, avenue Winston-Churchill (359-52-49). Tous les jours de 10 h. à 19 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 22 mai.

SALON DE MAI. Peinture, poésie, sculpture. — Galerie, esplanade de la Défense (796-25-49). Tous les jours, de 11 h. à 19 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 21 mai.

COLLECTION THYSSEN-BORNEMISZA. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 5 F ; gratuit le dimanche. Jusqu'au 20 mai.

JOAN PONÇ. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 4 juin.

ECRIRE L'ARCHITECTURE - PIERRE FAUCHEUX. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 4 juin.

JOHNNY FRIEDLAENDER. Gravures, peintures, tapisseries 1948-1978. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au début septembre.

TAKIS. Espace musical. — ARC Paris, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 11 juin.

ALAIN JACQUET : Donut flight 6078. — ARC Paris, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 11 juin.

ATELIERS PORTUGAL. — Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 14, quai de New-York (voir ci-dessus). Entrée gratuite pour les enfants et les groupes (animations, prendre rendez-vous au 723-61-27). Jusqu'au 29 octobre.

MUSEE D'ART ET D'ESSAI. Présentation temporaire d'œuvres du musée du Louvre. — Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (723-36-53). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. Entrée : 5 F.

TROIS SIECLES D'AFFICHES FRANÇAISES. — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'à fin août.

AFFICHES AMERICAINES 1945-1975. Reflets d'une époque. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi de 12 h. à 18 h. ; dimanche, de 11 h. à 18 h. Jusqu'au 13 juillet.

SUCRE D'ART. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Entrée : 6 F. Jusqu'au 22 mai.

L'HERBIER DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Entrée : 5 F. Jusqu'au 2 octobre.

MYSTIQUE ET POESIE DANS L'ŒUVRE D'HEBERT. — Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi. Sauf mardi, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 29 mai.

FORAIN : 1852-1931. — Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (224-07-42). Sauf lundi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 25 juin.

SALON DES REALITES NOUVELLES. Parc floral de Paris, bois de Vincennes. Tous les jours, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 28 mai.

ALFRED NICOLAS NORMAND, architecte. Photographies de Rome, Athènes, Istamboul 1851-1852. — Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (277-59-20). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. 30 et de 14 h. à 18 h. 30. Jusqu'au 9 juillet.

CENT ANS DE REPUBLIQUE. — Archives nationales, 87, rue Vieille-du-Temple (277-11-30). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 6 F ; le dimanche : 3 F. Jusqu'au 23 mai.

LA FRANCE EN 1789 D'APRES LES CAHIERS DE DOLEANCES. — Musée de l'histoire de France, 60, rue des Francs-Bourgeois (277-11-30). Sauf mardi, de 14 h. à 17 h. Entrée : 2 F ; le dimanche : 1 F. Jusque fin décembre.

RELIURES : Monique Mathieu, Georges Leroux, Jean de Gonet. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (266-62-62). Tous les jours, de 10 h. à 18 h. Entrée : 4 F. Jusqu'au 21 mai.

SALON DES PEINTRES GRAVEURS FRANÇAIS : Hommage à Vuillard. Bibliothèque nationale (voir ci-dessus). Tous les jours, de 11 h. à 18 h. Jusqu'au 4 juin.

ROLAND DORGELES, de Montmartre à l'académie Goncourt. — Bibliothèque de l'Arsenal, 1, rue de Sully. Sauf dimanche et fêtes. Entrée : 6 F. Jusqu'au 24 juin.

LE VITRAIL. Art et technique. — Palais de la découverte, avenue Franklin-Roosevelt (359-16-65). Sauf lundi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 15 septembre.

CENTRES CULTURELS

DURER. Œuvre gravé et dessins. LA GRAVURE ET SES TECHNIQUES. — Centre culturel du Marais, 28, rue des Francs-Bourgeois (278-66-65). Sauf mardi, de 12 h. 30 à 19 h. 30. Entrée : 12 F. Jusqu'au 4 juin.

CATHERINE IKAM : « Luminetik ». Variations autour d'une structure. — Centre culturel du Marais (voir ci-dessus). Jusqu'au 9 juillet.

LIZZIE OLSSON-ARLE. Peintures, collages, textiles ; ASMUND ARLE. Sculptures. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20), de 12 h. à 18 h. ; sam. et dim. de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 29 mai.

ELISABET HASSELBERG-OLSSON. Tapisseries. — Centre culturel suédois (voir ci-dessus). Jusqu'au 2 juin.

STEFAN WEWERKA. Rétrospective. — Centre culturel allemand, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Sauf sam. et dim., de 10 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 31 mai.

TAPIES. Peintures, gravures et eaux-fortes. — Centre d'études catalanes, 9, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (277-65-69). Jusqu'au 30 juin.

D'UN PAYSAGE A L'AUTRE. Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (755-90-55). Jusqu'au 11 juin.

CENT DIX MUSEES EN ILE-DE-FRANCE. — Fondation Paul Ricard, 35, avenue Franklin-Roosevelt. (266-91-41). Sauf dimanche. Jusqu'au 26 mai.

LES INVITES D'ALBERT KAHN. Portraits 1917-1931. Palmarium des jardins Kahn (604-52-80). De 14 h. à 18 h. Jusqu'au 31 juillet.

FATEHPUR SIKRI. Capitale des Moghols. — Une ville nouvelle au XVIe siècle. Photographies Lucien Hervé. Ecole spéciale d'architecture, 254, boulevard Raspail. Sauf sam et dim., de 9 h. à 19 h. Jusqu'au 19 mai.

LA VILLA SAVOYE ET LE CORBUSIER. Réalisée par les élèves de l'école des beaux-arts. CRIDOC, 24, avenue de Laumière (208-70-00). Tous les jours, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. Jusqu'au 18 mai.

FRANCISKA CLAUSEN. Peintures, gouaches et collages de 1920 à aujourd'hui. — Maison du Danemark, 142, avenue des Champs-Elysées. Jusqu'au 28 mai.

BERNARD PAGES, CHARLES SIMONDS, BERNARD JOUBERT. — Centre américain, 261, boulevard Raspail (633-51-26). De 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 10 juin.

EARTH, MOON, MARS, JUPITER. Video from interplanetary space. Centre culturel américain (voir ci-dessus). Jusqu'au 23 mai.

REGARDS SUR VOTRE ARRONDISSEMENT : le 11e. Mairie, place Léon-Blum. De 10 h. à 18 h. Du 12 au 29 mai.

FIN D'UN MONDE RURAL, photos, et DEBUT D'UN NOUVEAU MONDE. Sculptures de Mario Spirt. Cité internationale, 21, boulevard Jourdan (salle Stéphane-Ariel, 589-67-58). De 17 h. à 21 h. Jusqu'au 27 mai.

HUSSEIN MOHEI-EL-DINE. Céramiques. — Centre culturel égyptien, 111, boulevard Saint-Michel. Sauf sam. et dim., de 16 h. à 21 h. Jusqu'au 19 mai.

LES ETUDIANTS D'AFRIQUE NOIRE, DE MADAGASCAR, DE L'ILE MAURICE ET DES TERRITOIRES FRANÇAIS D'OUTRE-MER - MADAGASCAR. Cent photos présentées par Jacques Hannebicque. — FIAP 30, rue Cabanis (707-25-69). Tous les jours, de 11 h. à 21 h. Jusqu'au 19 mai.

GALERIES

LE MOUVEMENT. — Galerie Denise René, 113, rue Saint-Martin (271-19-61). Mai.

DOMELA, relief - GEORGES KOSKAS, peintures 1951-1952. — Galerie Raph', 12, rue Pavée (887-80-36). Sauf dim. de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 5 juin.

PEINTURES INITIATIQUES DU TANTRISME TIBETAIN. Peintures du monastère de Nor. — Galerie R. Burawoy, 12, rue Le Regrattier (033-67-36). Jusqu'au 24 juin.

HELENA ALMEIDA. — Galerie Bama, 80, rue du Bac (548-87-98). Jusqu'au 20 mai.

EDUARDO ARROYO. Galerie Karl Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'au 17 juin.

SERGIO BIRGA. — Galerie Liliane François, 15, rue de Seine (326-94-32). Jusqu'au 31 mai.

BLONDEL. — Galerie C, 10, rue des Beaux-Arts (325-10-72). Jusqu'au 22 mai.

JOEL CAZAUX. Œuvres sur papier, bronzes. — Galerie la Tortue, 11, rue Jacob (326-09-85). Jusqu'au 27 mai.

GIORGIO DE CHIRICO. Artcurial, 9, avenue Matignon (359-29-80). Jusqu'au 31 août.

TIBOR CSERNUS. Peintures. — Galerie Claude Bernard, 7, rue des Beaux-Arts (326-97-07). Jusqu'au 25 mai.

CUECO. Dessins et lavis (1977-1978). — Galerie le Dessin, 43, rue de Verneuil (261-12-55). Jusqu'au 27 mai.

PARVINE CURIE. Sculptures récentes. Galerie Françoise-Tournié, 10, rue du Roi-de-Sicile (278-13-18). Jusqu'au 5 juin.

DAMVILLE. Epaves dans les paysages 73-74. Portraits 74-78. — Galerie du Ranelagh, 5, rue des Vignes (288-64-44).

GEORGES DAYEZ. — Artcurial, 9, avenue Matignon (256-70-70). Jusqu'au 27 mai.

DEL PEZZO. Paraphrases. — Galerie de Bellechasse, 10, rue de Bellechasse (555-83-69). Jusqu'au 20 mai.

GARDAIR. Peintures. — Galerie 10-22). Jusqu'au 20 mai.

PIERRE FICHET. — Galerie Regards, 40, rue de l'Université (261-Jacob, 28, rue Jacob (633--90-66). Jusqu'au 2 juin.

HENRI GOETZ. — Galerie S. Badinier, 15, rue Guénégaud (633-04-38). Jusqu'au 20 mai.

J.-G. GWEZENNEC. Dessins et eaux-fortes. Galerie Aranella, 18, rue Ortolan (336-16-17). Jusqu'au 31 mai.

IVACKOVIC. Peintures récentes. — Galerie Name (Stern, 25, avenue de Tourville (705-06-46). Jusqu'au 27 mai.

PAUL JENKINS. Grands formats 1973-1977. — Balcon des arts, 141, rue Saint-Martin (278-13-03). Jusqu'au 27 mai.

ISCAN. Carnet de voyages. Peintures récentes. — L'Œil Sévigné, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 3 juin.

JASPER JOHNS, estampes 1967-1978. — Galerie Gillespie-de Laage, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 18 mai.

ALAIN KLEINMANN. Peintures récentes. Galerie Aleph, 38, rue de l'Université (261-29-05). Jusqu'au 27 mai.

LAGRANGE. Grands formats 1959-1977. — Villand et Galanis, 127, boulevard Haussmann (225-59-91). Jusqu'au 20 mai.

LAMSWEERDE. Crayon métallique. Galerie J.-C. Riedel, 31, rue Guénégaud (326-20-76). Jusqu'au 10 juin.

GEORGES LEPAPE (1887-1971). — Galerie du Luxembourg, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67). Jusqu'au 15 juin.

JEAN LEPPIEN. Peintures récentes. — Galerie M. Lechaux, 202, rue Saint-Honoré (296-31-30). Jusqu'au 20 mai.

LOUTTRE. Aquarelles, gravures et plaques. — Galerie Lear, 54, rue du Faubourg-Saint-Honoré (073-77-94). Jusqu'au 17 juin.

VALENTIN MARQ. Galerie Naïfs et Primitifs, 9, rue du Dragon (222-86-15). Jusqu'au 20 mai.

MERKADO. — Galerie d'Amecourt, 4, rue Beaubourg (277-15-12). Jusque fin mai.

MESSAGIER. — Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (271-20-50). Jusqu'au 20 mai.

JEAN-MICHEL MEURICE. — Galerie Baudoin-Lebon, 35, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 20 mai.

HENRI MICHAUX. Œuvres récentes. — Galerie Le Point-Cardinal, 3, rue Jacob (033-32-08). Jusqu'au 31 mai.

MUSIC. Rétrospective. — Galerie de France, 3, rue du Faubourg-Saint-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 20 mai.

JEAN-CLAUDE REYNAL. Etat du ciel/situation générale. — Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye (325-54-06). Jusque fin mai.

NADINE RUSE. Murs, portes fenêtres. Patchworks réalistes. — Le Haut-Pavé, 3, quai de Montebello (033-58-79). Jusqu'au 20 mai.

AUGUST SANDER. — Galerie Nouvel-Observateur - Delpire, 13, rue de l'Abbaye (326-51-10). Jusqu'au 30 mai.

SANDORFI. Galerie L. Brachot, 35, rue Guénégaud (033-22-40).

EMMANUEL SAULNIER. — Galerie Charley-Chevalier, 27, rue de la Ferronnerie (508-58-63). Jusqu'au 25 mai.

SCHNEE. — Galerie Pierre-Lescot, 28, rue Pierre-Lescot (233-85-39). Jusqu'au 25 mai.

DIDIER STEPHANT. Angles, pentes. — Galerie Krief-Raymond, 19, rue Guénégaud (329-32-37). Jusqu'au 27 mai.

DIETER WAGNER. Galerie Tour de Nels, 36, rue Mazarine (633-67-82). Jusqu'au 3 juin.

ZAPKUS. — Galerie Darthea-Speyer, 6, rue Jacques-Callot (033-78-41). Jusqu'au 3 juin.

REGION PARISIENNE

BEAUVAIS. Roger Vieillard et Anita de Caro. — Musée départemental de l'Oise (445-13-60). Jusqu'au 15 juin.

MONTROUGE. 23e Salon de Montrouge : hommage à Georges Braque et art contemporain. — Centre culturel et artistique, 2, avenue Emile-Boutroux (253-21-75). Jusqu'au 28 mai.

PONTOISE. Jeanclos : les dormeurs ; Hervé Dupont : Brodeur à Gilocourt. — Théâtre des Louvrais, place de la Paix (030-33-33). Sauf lundi et jours fériés, de 17 h. à 19 h. ; samedi et dimanche, de 15 h. à 19 h. Jusqu'au 21 mai.

SAINT-DENIS. Corps : peintures et dessins de Jean Kiras. — Tour de la basilique. Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 29 juin.

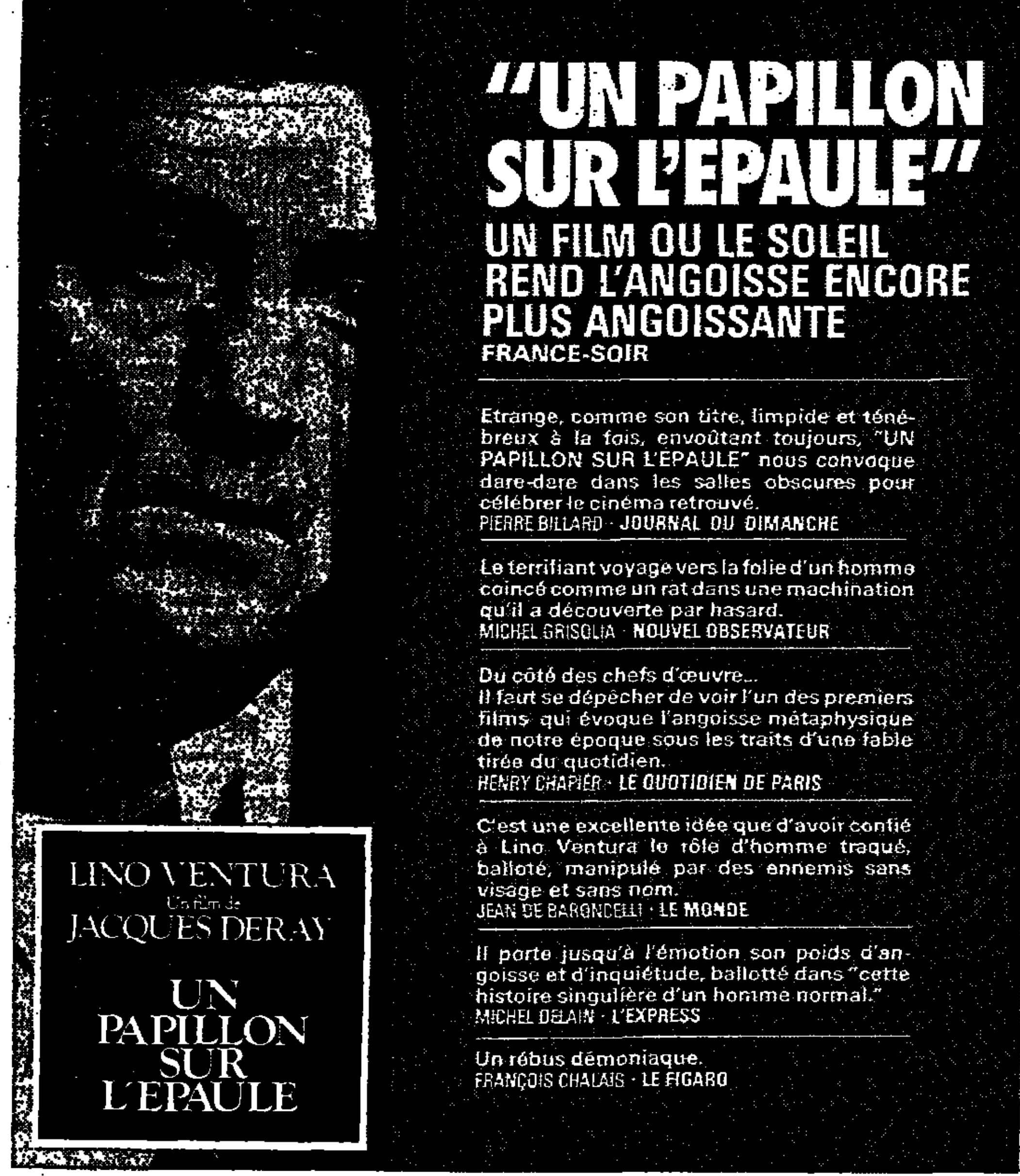
SCEAUX. Voltaire, voyageur de l'Europe. — Orangerie du château (661-06-71). Entrée : 5 F. Jusqu'au 5 juillet.

LE VESINET. Cafés, bistrots et compagnie. — Centre des arts et loisirs du Vésinet (976-32-75), 59, boulevard Carnot. Tous les jours, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 28 mai.

VILLEPARISIS. Michel Gérard. — Centre culturel municipal, place Henri-Barbusse (427-05-05). Mer. et sam., de 14 h. à 19 h. ; dim., de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 28 mai.

VITRY-SUR-SEINE. Lauréats de « Novembre à Vitry 1977 » : Jacques Poli et Régis Deparis. — Galerie municipale, rue de la Glacière (680-37-55). Tous les jours, de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 28 mai.











Théâtres

Les salles subventionnées

OPERA (073-57-50), le 11, à 19 h. 30 : Carolyn Carlson et le G.R.T.O.P. ; les 10, 13 et 16, à 19 h. 30 : Faust ; les 15 et 17, à 19 h. 30 : Coppelia.
SALLE FAVART (266-50-22), le 10, à 15 h. ; les 11 et 17, à 19 h. 30 : Spectacle de l'école de danse de l'Opéra de Paris (ballet de Faust, Danses polovtsiennes, les Deux Pigeons).
COMEDIE - FRANÇAISE (296-10-20), les 13, 14, 16 et 17, à 20 h. 30 ; le 14, à 14 h. 30 : Un caprice ; le Triomphe de l'amour ; le 15, à 14 h. 30 : les Femmes savantes ; le 15, à 20 h. 30 : En attendant Godot ; le 17, à 14 h. 30 : Doit-on le dire ?
CHAILLOT (727-81-15), Grand Théâtre (D. soir, L.), 20 h. 30 ; mat. dim., 14 h. 30 : Cyrano ou les Soleils de la raison. — Gémier (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Dans la jungle des villes.
ODEON (325-70-32), relâche.
PETIT-ODEON (235-70-32), les 10, 11, 12, 13 et 14, à 18 h. 30 : la Nuit et le Moment ; 21 h. 30 : Rousseau ; le 17, à 18 h. 30 : Récital Emile Nelligan.
TEP (636-79-09) (D., L.), 20 h. 30 ; mat. mer., à 14 h. 30 : Maître Puntila et son valet Matti ; le 13, à 14 h. 30 : Films.
PETIT TEP, les 10 et 11, à 20 h. 30 : Naïves hirondelles.
CENTRE POMPIDOU (277-11-12), les 10 et 11, débats ; le 10, à 18 h. : Maître d'ouvrage et qualité architecturale ; le 10, à 20 h. 30 : Conception assistée par ordinateur ; le 11, à 18 h. 30 : La pauvreté, richesse des peuples ; le 11, à 19 h. : La revue parlée : Pierre Emmanuel ; le 12, à 19 h. : La revue parlée : Jean Tortel.

Les salles municipales

CHATELET (223-40-00) (D. soir, L. et Ma.), 20 h. 30 ; mat. sam., à 14 h. 30 ; dim., à 14 h. 30 et 18 h. 30 : Volga.
NOUVEAU CARRÉ (277-88-40), le 13, à 17 h. 30 : Libre parcours récital ; les 10, 11, 12 et 13, à 21 h. : Kibbutz Dance Company ; les 10, 11 et 12, à 14 h. 30 : Ballets d'Ethery Pagava pour enfants. — Salle Papin (D., L.), 20 h. 30 : Yiddish Story ; les 10 et 17, à 14 h. 15 : Mercredis verts.
THEATRE DE LA VILLE (274-66-24), les 10, 11, 12 et 13, à 18 h. 30 : Kolinda ; (D. soir, L.), 20 h. 30 ; mat. dim., 14 h. 30 : Pilobolus Dance Theater.

Les théâtres de Paris

AIRE LIBRE (322-70-78) (D., L.), 20 h 15 : Parade (dernière le 13), à partir du 16 : Venez nombreux, ven., sam., à 18 h. 30 ; dim., à 18 h. et 20 h. 30 : les Amours de Jacques le Fataliste.
ARTS HEBERTOT (387-23-23) (Dim. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Si t'es beau, t'es con.
ATELIER (606-49-24) (D.), 21 h. : la Plus Gentille.
ATHÉNÉE (073-27-24), les 15 et 16 à 21 h. : les Fourberies de Scapin.
BOUFFES-PARISIENS (073-04-23), les 11 et 12 à 14 h. 30 : les Fourberies de Scapin.
CENSIER, M.J.C. (331-44-84) (L.), 21 h., mat. dim. à 16 h. : Vie à Pablo Neruda.
CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Théâtre de la Tempête (328-36-36) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. à 16 h. : Si l'été revenait. — Théâtre de l'Epée de Bois (374-94-07) (Dim. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 17 h. : De la vingt-quatrième à la trente et unième nuit ; Shahrazade, dit. — Théâtre du Soleil (374-24-08), les 10, 12 et 13, à 20 h. 30 ; mat. sam. à 15 h. 30 : David Copperfield (dernière).
CENTRE MANDAPA (589-01-60), le 16 à 21 h. : Augustine.
CITÉ INTERNATIONALE (589-67-57), La Galerie (D., L.), 21 h : l'Intervention. — Grand Théâtre (D., L., Mar.), 21 h. : Dialogues d'exilés. — La Resserre (D., L.), 21 h., mat. les 12 et 16 à 15 h. : la Marmite.
COMEDIE - CAUMARTIN (073-43-41) (J.), 21 h. 10, mat. dim. à 15 h. 10 : Boeing-Boeing.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (359-37-03) (D. soir, L.), 20 h 45, mat. dim. à 15 h. : le Bateau pour Lipaia.
EPICERIE-THEATRE (373-66-41) (L., Mar.), 20 h. 30 : Michael Kohlhaas.
FONTAINE (874-74-40) (D.), 21 h. : Y'a des jours comme ça.
HUCHETTE (326-38-99) (D. et le 15), 20 h. 30 : la Cantatrice Chauve ; la Leçon.
IL TEATRINO (322-28-92) (D.), (le 15), 20 h. 30 : Louise la Pétroleuse ; 22 h. : le Bluff.
LA BRUYERE (874-76-99) (D.), 21 h. : Louise Michel.
LUCERNAIRE-FORUM (544-57-34). — I : mer., ven., lundi, à 18 h. 30 : la Belle Vie ; jeudi, sam., mar., à 18 h. 30 : les Eaux et les Forêts ; (D. soir) 20 h. 30 : Punk et Punk et Colegram ; (D.) 22 h. : la Gioconda. — II : (D., L.) 18 h. 30 : les Ecrits de Laure (dernière le 13) ; (D.) 20 h. 30 : Labiche à l'affiche.
MADELEINE (265-07-09) (Mer., D. soir), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Trois lits pour huit.
MARIGNY (256-04-41), 21 h., mat. dim. à 15 h. (dernière) : Miam-Miam.
MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. : Dom Juan se retourne.
MICHODIERE (742-95-22) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : les Rustres.
MODERNE (874-10-75) (D. soir, L.) 21 h., mat. dim. à 15 h. : la Nuit des tribades ; La plus forte.
MOGADOR (Théâtre et Culture) (950-13-42) les 10 et 11 à 14 h. 30 : le Malade imaginaire.
MONTPARNASSE (320-89-90) (D. soir, L.) 21 h., mat. sam à 17 h., dim à 15 h. : les Peines de cœur d'une chatte anglaise ; (535-57-64) (S., D.), 14 h. 30 : le Barbier de Séville.
NOUVEAUTES (770-52-76) (J.) 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 : Apprends-moi, Céline.
THEATRE OBLIQUE (355-02-94) (D.) 21 h. : Conversation chez les Stein sur monsieur de Goethe absent.
ORSAY (548-38-53) le 10 à 20 h. 30 : Beckett ; le 13 à 20 h. 30, les 14 et 15 à 18 h. 30 : le Rhinocéros, les 11 et 12 à 20 h. 30 : Harold et Maude.
PALAIS - ROYAL (742-84-29) (L.) 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : la Cage aux folles.
PLAISANCE (320-00-06) (D. et le 15) 20 h. 45 : Turandot.
PRESENT (203-02-55) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. à 17 h. : la Tour de Nesle.
RENAISSANCE (208-18-50) (D.) 21 h. : le Journal d'un fou.
SAINT - GEORGES (878-63-47) (D. soir, le 15) 20 h. 30, mat. dim. et le 15, à 15 h. : Plantons sous la sule.
STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10) (D. soir, L.) 21 h. 10, mat. dim. à 15 h. 15 : les Dames du jeudi.
STUDIO THEATRE-14 (766-79-07) 20 h. 30 . Zazoni, le rose-croix (dernière le 13).
THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.) 20 h. 30 : Il était la Belgique... une fois.
THEATRE DU MARAIS (274-14-84) (D.) 20 h. 30 : les Rêves de Pariatev.
THEATRE MARIE-STUART (508-17-80) (D.), 19 h. : les Femmes à poils, 20 h. 45, mat sam. à 16 h. : Gotcha, 22 h. 30 : Fragments d'un discours amoureux.
THEATRE DE PARIS (280-09-30) (D. soir, L.) 21 h., mat. dim. à 15 h. : Hôtel particulier.
THEATRE 347 (874-28-34) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : la Ménagerie de verre.
TROGLODYTE (222-93-54) Mar., J., V., S. à 21 h., Mer. à 14 h. 30 et 21 h., dim à 15 h. 30 : Gugozone.
VARIETES (233-09-92) (L.) 20 h. 30, mat dim. à 15 h. : Boulevard Feydeau.

Dans la région parisienne

AUVERS, église, le 12, à 21 h. : Orchestre de chambre J. Barthe (Vivaldi).
BEAUMONT - SUR - OISE, salle Léo-Lagrange, le 12, à 21 h. 30 : Musique des gardiens de la paix, dir. D. Domdeyne.
BRETEUIL, château, le 14, à 18 h. : R. Milosi et Françoise Parrot, piano (Debussy, Fauré, Franck).
BURES-SUR-YVETTE, M.J.C. (507-74-70), le 11, à 21 h. : la Célestine.
LA CELLE - SAINT - CLOUD, théâtre municipal (969-20-00), le 10, à 20 h. 45 : le Charlatan.
CRETEIL, maison A.-Malraux (899-94-50), les 10, 11 et 12, à 20 h. 30 : Ceux qui font les clowns ; le 11, à 20 h. 30 : Bassistes et contrebassistes.
CHAMPIGNY, le Soleil-dans-la-Tête (886-64-79), le 12, à 21 h. : Douby ; à 23 h. : J. Thollot Sixtet (Jazz) ; le 13, à 21 h. : Théâtr'en poudre. — Eglise Saint-Saturnin, le 12, à 20 h. 30 : Ensemble 2 E 2 M, dir. P. Mefano (Dao, Foccroule, Depraz, Schoenberg.
CHATENAY-MALABRY, église Saint-Germain - l'Auxerrois, le 16, à 20 h. 45 : Quintette de cuivres C. Gouinguene.
CHELLES, C.A.C. (421-20-36), le 12, à 20 h. 30 : Carolyn Carlson.
CHOISY-LE-ROI, théâtre P.-Eluard (890-89-79), le 11, à 21 h. : Herramientas.
CLAMART, C.C. J.-Arp (645-11-87), le 16, à 20 h. 30 : Golden Gate Quartet.
CLICHY, ARC (270-03-18), les 11, 12 et 13, à 20 h. 30 : le Monte-Plats.
COURBEVOIE, Maison pour tous (333-63-52), le 11, à 21 h. : Topaze ; le Défunt.
ELANCOURT, APASC (062-82-81), le 10, à 15 h. : la Poule.
ENGHIEN - LES - BAINS, théâtre du Casino (989-95-95), le 14, à 15 h. : Ma cousine de Varsovie.
EVRY, Agora (077-93-50), le 10, à 21 h. : la Paix chez soi ; la Baby Sitter ; le 16, à 21 h. : Groupe instrumental de l'Ile-de-France (Mozart, Poulenc).
GENNEVILLIERS, théâtre (793-63-12), les 12, 13 et 16, à 20 h. 45 ; le 14, à 17 h. : Heu-reux.
L'ISLE-ADAM, Pavillon chinois, le 14, à 16 h : Quintette à vent de Paris, dir. R. Cazier (Haydn, Vivaldi, Milhaud, Ibert).
MALAKOFF Théâtre 71 (655-43-45), le 11, à 14 h. : Tonton Gégé ; le 16, à 21 h. : Moniners Illadres.
MONTREUIL, auditorium du Conservatoire (858-91-49), le 16 à 20 h. 30 : Prévost-Vandeville, Dupouy-Geliot.
MONTROUGE, C.C., le 16 à 20 h. 45 : Duo ondes Martenot.
NEUILLY, église Saint-Jean-Baptiste, le 12 à 20 h. 45 : P. Ferraris, Ph. Brandeis (Telemann, Mattheson, Bach, Ramish).
PONTOISE, Théâtre des Louvrais (030-46-01), le 12 à 21 heures : Ulysse.
ROMAINVILLE, Palais des Fêtes, le 12 à 20 h. 30 : Cuarteto Cedron.
SAINT-DENIS, Théâtre G.-Philipe (243-00-55), le 11 à 14 h. 30 et 20 h. 30 ; les 12 et 13 à 20 h. 30 ; le 14 à 17 h. ; le 16 à 19 h. 30 : Jennifer Muller and the Works.
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, église, le 11 à 21 h. : orchestre Antiqua Musica, dir. J. Roussel (Vivaldi, Haydn, Mozart, Debussy).
SARTROUVILLE, C.A.C. (914-23-77), le 10 à 21 h. : Sugar Blue et Louisiana Red ; le 11 à 21 h. : Légendes à venir.
SCEAUX, Les Gémeaux (660-05-64), le 11 à 21 h. : New Phonic Art.
SUCY-EN-BRIE (902-25-12), le 12 à 21 h. : orchestre de l'Ile-de-France, dir. J.-C. Hartemann, sol. M. Mesplé (Rossini, Mozart).
VILLEJUIF, Théâtre R.-Rolland (726-15-02), le 12 à 21 h. : Légendes à venir.
VILLEPARISIS, Salle des Fêtes A.-France, le 13 à 20 h. 30 : Gousse d'ail.
VILLEPREUX, Théâtre du Val-de-Gally (462-49 97), le 16 à 20 h. 30 : Max Rongier.
VILLIERS-ADAM, église Saint-Sulpice (469-27-31), le 13 à 20 h. 45 : Quintette à vent de Paris, dir. R. Cazier (Haydn, Vivaldi, Milhaud, Ibert).
VILLIERS-LE-BEL, C.C. M.-Pagnol (992-08-94), le 12 à 21 h. : Chœurs mixtes arméniens de Paris, dir G. Aprikian (Komitas).
VITRY, Théâtre J.-Vilar (680-85-20), les 11, 12 et 13 à 21 h. ; le 14 à 17 h. : Ensemble chorégraphique de Vitry.
YERRES, C.E.C. (948-38-06), le 12 à 15 h. et 21 h. : Mime Duval, M'ame Machon.

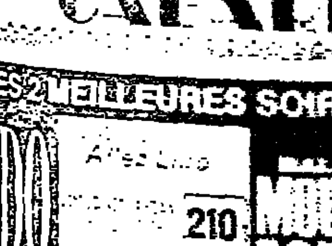
Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 19 h. 45 : la Crosse en l'air ; 20 h. 45 : le Grand Ecart ; 22 h. : la Femme rompue ; 23 h. 15 : F. Bender.
AU COUPE-CHOU (272-01-73) (D.), 20 h. 30 : le Petit Prince ; (D., L.), 23 h. 30 : Francis Perrin.
BLANCS MANTEAUX (277-42-51) (D.), 20 h. 30 : A. Simons ; 22 h. : P. Triboulet
CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D.), I., 20 h. 15 : la Surprise ; 21 h. 30 : Popeck ; 23 h. : les Autruches. — II., 22 h. 15 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
CAFE DE LA GARE (278-52-51) (D., L.), 18 h. 30 : le Prix du Nobel ; 20 h. 30 : Marianne Sergent ; 22 h. 30 : Roger, Roger et Roger.
CAMPAGNE PREMIERE (322-75-93) (D.), 19 h. : les Fantasticks ; 20 h. 30 : Chris et Laure.
COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.), 20 h. 15 : A. Burton ; 21 h. 30 : France Lea ; 22 h. 30 : C. Kummer.
LE FANAL (233-91-17) (D.), 19 h. 30 : le 15 à 16 h. 30 : Un coin dans le sens de la marche ; 21 h. ; le 15 à 18 h. : le Président.
LUCERNAIRE (544-57-34) (L.). — I., 22 h. 30 : A. Faure-Mayol. — II., 22 h. 15 : E. Piaf parmi nous.
LA MAMA DU MARAIS (272-08-31) (L.), 19 h. 45 : Help, Mummy Help ; 20 h. 45 : Zezette ; 22 h. : Kuillèms Valises.
PETIT BAIN, NOVOTEL (858-90-10) (D.), 22 h. 30 : Spectacle Boris Vian.
LES PETITS PAVES (278-30-15) (D.), 21 h. 30 : Flash Dingue ; 22 h. : le Droit à la paresse ; 22 h. 30 : Marlène Fontenay ; 12 h. : D. Gorse.
LE POINT VIRGULE (278-67-03) (D., L.), 20 h. 30, Ah ! les petites femmes ; 21 h. 30 : Un après-midi d'automne ; 22 h. 30 : Horizon Graffiti.
LE PLATEAU (271-71-00) (D., L.), 20 h. 30 : Alain Sachs ; 21 h. 45 : Rosine Favey.
LES 400 COUPS (329-39-69) (D.), 19 h. : Flic frac ; 20 h. 30 : l'Autobus ; 21 h. 30 : la Goutte ; 22 h. 30 : Qu'elle était verte ma salade.
LE SELENITE (033-53-14) (Mar), I., 19 h. 45 : Huis clos ; 21 h. 45 : M. Truffaut ; 22 h. 30 : Rodéo et Juliette. — II., 20 h. 30 : les Bonnes ; 21 h. 30 : le Mensonge, c'est magnifique (Cocteau) ; 22 h. 30 : Qui a tué la concierge ?
LA SOUPAPE (278-27-54) (D., L., Mar.), 21 h. : la Dame au bidule ; 22 h. 30 : D. Veda et P. Bluteau.
LA TANIERE (337-74-39), les 11, 12 et 13, à 20 h. 45 : Berrocal, Nu Creative Method, Paris, Magic Jungle.
LA VIELLE GRILLE (707-60-93) (L.), I. 20 h. 30 : Cécile Ricard ; 22 h. : Cl. Astier. — II., 20 h. 30 : Cl. Jacquin ; 21 h. 45 : Plurielle ; 23 h. : J. Coutureau.

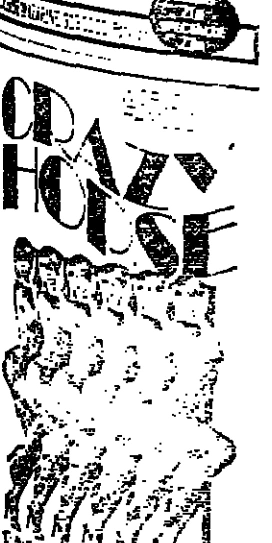
Danse

CENTRE MANDAPA (589-01-60), les 12 et 13, à 21 h. : Kathakali.
MOGADOR (285-28-80), le 16, à 20 h. 30 : Israël Hassidique 78.
THEATRE DE LA PLAINE (842-32-25), les 11, 12 et 13, à 20 h. 30, le 14, à 17 h. : Cie de danse contemporaine Watercress.
THEATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) (D. soir, L.), 21 h., mat. sam. à 17 h., dim., à 15 h. : Fiesta Flamenca.









هكذا من الأصل

Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

CENTRE POMPIDOU

Grande Salle, le 10, à 18 h. 30 : les Amants de Teruel ; *Petite Salle*, les 11 et 12, à 14 h. 30 et 16 h. 15 : Heureux comme le regard en France.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 10 MAI

15 h. : Michel Strogoff, d'E. Visconti ; 18 h. 30 : la Caravane vers l'Ouest, de J. Cruze ; 20 h. 30 : Ombres sur la mer, de J. Negulesco ; 22 h. 30 : la Furie du désir, de K. Vidor.

JEUDI 11 MAI

15 h. : le cinéma de l'étrange : la Charrette fantôme, de V. Sjostrom ; les Trois Lumières, de F. Lang ; 18 h. 30 : Luci del Varieta, d'A. Lattuada ; 21 h. : quatre-vingt ans de cinéma brésilien : Vidas Secas, de Nelson Pereira dos Santos (en sa présence).

VENDREDI 12 MAI

15 h. : *Chevaux de bois*, *le Passe-Partout du Diable* ; 18 h. 30 : le cinéma et le fantastique : les Soleils de l'île de Pâques, de P. Kast ; 20 h. 30 et 22 h. 30 : quatre-vingts ans de cinéma brésilien : 20 h. 30 : Assalto ao trem Pagador, de R. Farias (en sa présence) ; 22 h. 30 : Os Herbeiros, de C. Diegues (en sa présence).

SAMEDI 13 MAI

15 h. : l'expressionnisme allemand : le Golem, de P. Wegener et C. Boese ; Bach, d'E.-A. Dupont ; 18 h. 30 : l'Ange bleu, de J. von Sternberg ; 20 h. 30 et 22 h. 30 : quatre-vingt ans de cinéma brésilien ; 20 h. 30 : Os Inconfidentes, de J.P. de Andrade (en sa présence) ; 22 h. 30 : Sao Bernardo, de L. Hirszman (en sa présence).

DIMANCHE 14 MAI

15 h. : Cléopâtre, de J. Mankiewicz ; 20 h. 30 et 22 h. 30 : quatre-vingts ans de cinéma brésilien ; 20 h. 30 : Amuleto de Ogum, de Nelson Pereira dos Santos (en sa présence) ; 22 h. 30 : Rio Quarante Graus, de Nelson Pereira dos Santos (en sa présence).

LUNDI 15 MAI

15 h. : les Enfants du Paradis, de M. Carné ; 18 h. 30 : le Bandit, d'A. Lattuada ; 20 h. 30 et 22 h. 30 : quatre-vingts ans de cinéma brésilien ; 20 h. 30 : Os Condenados, de Z. Viana (en sa présence) ; 22 h. 30 : A Estrela Sobe, de B. Barreto (en sa présence).

MARDI 16 MAI

Relâche.

Les exclusivités

ADIEU A ELVIS (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

L'AFFAIRE MORI (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22).

A LA RECHERCHE DE M. GOODBAR (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40), Luxembourg, 6e (633-97-77), Balzac, 8e (359-52-70), Colisée, 8e (359-29-46) ; V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse 83, 6e (544-14-27).

L'AMOUR VIOLE (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

L'ANGE ET LA FEMME (Can.) (*) : La Clef, 5e (337-90-90).

ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio Médicis 5e (633-25-37), Galerie Point Show, 8e (225-67-29) ; V.f. : Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

ATTENTION LES ENFANTS REGARDENT (Fr.) (*) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).

LE BAL DES VAURIENS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées Point-Show, 8e (225-67-29), Marignan, 8e (359-92-82) ; V.f. : Français, 9e (770-33-88).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Grands-Augustins 6e (633-22-13).

LA BARRICADE DU POINT DU JOUR (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98)

LE BEAUJOLAIS NOUVEAU EST ARRIVE (Fr.) : A.B.C., 2e (236-55-54), Quintette, 5e (033-35-40), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82), Balzac, 8e (359-52-70), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

BRANCALEONE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

LA CHAMBRE VERTE (Fr.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23).

LE CERCLE INFERNAL (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), France-Elysées, 8e (723-71-11) ; V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse 83 6e (544-14-27), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Murat, 16e (288-99-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

CINQ LEÇONS D'ANTOINE VITEZ : Palais des Arts, 3e (272-62-98), h. sp.

COMMENCEZ LA REVOLUTION SANS NOUS (A., v.o.) : Ursulines, 5e (033-39-19).

COMMENT ÇA VA (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

LE DERNIER AMANT ROMANTIQUE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Calypso, 17e (754-10-68) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

DIABOLO MENTHE (Fr.) : Lord-Byron, 8e (225-04-22).

L'EAU CHAUDE, L'EAU FRETTE (Can.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Studio Cujas, 5e (033-89-22) ; La Pagode, 7e (705-12-15).

EMMANUELLE 2 (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34).

L'EPREUVE DE FORCE (A., v.f.) (*) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).

L'ETAT SAUVAGE (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Panthéon, 5e (033-15-04) ; St-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) (*) : St-Michel, 5e (326-69-17) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Tourelles, 20e (636-51-98).

LA FRANCE DE GISCARD (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14).

FREDDY (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

Les films nouveaux

MILITIA BATTLEFIELD, film anglais de Jana Bokova (v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).

ADIEU, JE RESTE, film américain de Herbert Ross (v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

DROLES DE MANIERES, film américain de Michael Linsay-Hogg (v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

LE GRAND SOMMEIL, film américain de Michael Winner (v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LA GUERRE DES ETOILES (A., v.f.) : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Haussmann, 9e (770-47-55).

HOTEL DE LA PLAGE (Fr.) : Le Paris, 8e (359-53-99).

L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; v.f. : St-Ambroise, 11e (700-89-16).

IPHIGENIE (Grec, v.o.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82).

JAMAIS JE NE T'AI PROMIS UN JARDIN DE ROSES (A., v.o.) (*) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Murat, 16e (288-99-75) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

JESUS DE NAZARETH (It.) (1re et 2e partie) (v.f.) : Madeleine, 8e (073-56-03).

JULIA (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

LA JUMENT VAPEUR (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

MAI 68 PAR LUI-MEME, films collectifs (3 programmes) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).

MAIS QU'EST-CE QU'ELLES VEULENT (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LA MAITRESSE LEGITIME (It., v.o.) (**) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

NOS HEROS REUSSIRONT-ILS... ? (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42).

LE NOUVEAU CARTOON A HOLLYWOOD (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; V.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) (*) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).

OMBRE DE SOIE (Can.) : Olympic, 14e (542-67-42), à 18 h (sf S. et D.).

ONE, TWO, TWO, 122 RUE DE PROVENCE (Fr.) (*) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

OUTRAGEOUS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f./v.o. : Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).

POURQUOI PAS ? (Fr.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).

QUI A TUE LE CHAT ? (It., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

LA RAISON D'ETAT (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

RENCONTRES DU 3e TYPE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

LE ROTI DE SATAN (All. v.o.) (*) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

LES ROUTES DU SUD (Fr.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

SALE REVEUR (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-42) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).

SWINGMEN IN EUROPE (A., v.o.) : Action Lafayette, 9e (878-80-50).

STAY HUNGRY (A., v.o.) (*) : Racine, 6e (633-43-71).

SYBIL (A., v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25).

LA TERRE DE NOS ANCETRES (Finl., v.o.) (*) : Studio Logos, 5e (033-26-42).

LE TOURNANT DE LA VIE (A., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).

UN PAPILLON SUR L'EPAULE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont Gambetta, 20e (797-02-74).

VA VOIR MAMAN, PAPA TRAVAILLE (Fr.) : George-V, 8e (225-41-46) ; Ternes, 17e (380-10-41).

UN VENDREDI DINGUE, DINGUE, DINGUE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

VERA ROMEYKE N'EST PAS DANS LES NORMES (All., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99) H. sp.

LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (742-83-90) ; J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).

LA VIE, T'EN AS QU'UNE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) ; La Pagode, 7e (705-12-15).

VOYAGE A TOKYO (Jap., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

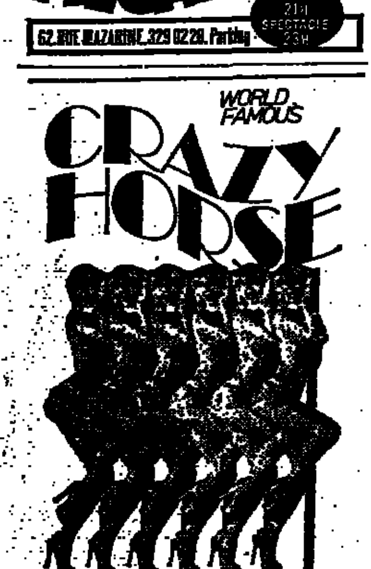
VOYAGE AU JARDIN DES MORTS (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) H. sp.

LA ZIZANIE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (326-65-13).

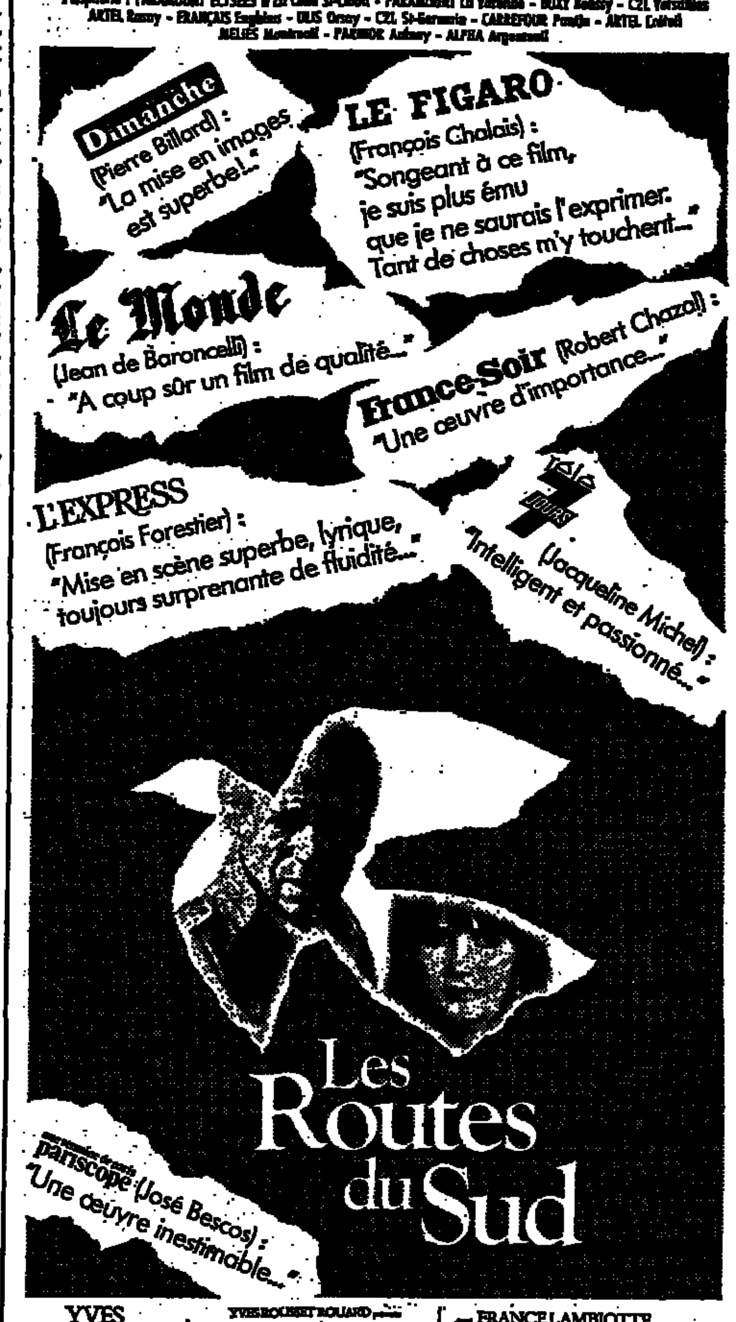
CABARETS













Cinema

Les grandes reprises

A L'EST D'EDEN (A., v.f.) : Eldorado, 10e (208-18-76).
A CHEVAL SUR LE TIGRE (It., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39). Jusqu'au 13.
AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-777), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT ((A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
BRONCO APACHE (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o., v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04) (Mar.).
CHARLES MORT OU VIF (Suisse) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LES CHEVAUX DE FEU (sov., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LES DIABLES (Ang., v.o.) (**) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.f.) (**) : J.-Renoir, 9e (874-40-75).
L'ENIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Lucernaire, 6e.
FELLINI-ROMA (It., v.f.) : Club, 9e (770-81-47).
HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66). H. Sp.
LES HOMMES DU PRESIDENT (A., v.o.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).
LE JARDIN DES FINZI-CONTINI (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
MAI 68 (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
MARATHON MAN (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sf Mar.).
MOBY DICK (A., v.o.) : A.-Bazin, 13e, à partir du 14.
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
PHASE IV (A., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55) (sf Mar.).
LA PENDAISON (Jap., v.o.) : Théâtre Présent, 19e (203-02-55).
PHARAON (Pol., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LA PLANETE SAUVAGE (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
QUOI DE NEUF, PUSSY CAT ? (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e.
SALO (It., v.o.) (**) : Les Templiers, 3e (272-94-56).
UNE SALE HISTOIRE (Fr.) : Marais, 4e (278-34-15).

Les séances spéciales

L'AUTRE (A., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90) à 12 h. et 24 h.
DELIVRANCE (A., v.o.) (**) : La Clef, 5e à 12 h. et à 24 h.
EL TOPO (Mex., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (544-57-34) à 12 h. et 24 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) à 24 h.
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44) à 20 h. 30. S., D., L. à 14 h., 17 h. 30 et 21 h.
FAMILY LIFE (Ang., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) à 12 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) à 10 h., 12 h. et 24 h.
L'HONNEUR PERDU DE KATHARINA BLUM (All., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97) à 20 h. 15 ; S., D., L. à 16 h. 30 et 20 h. 30.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) à 12 h. 15 (sf D.).
JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : Le Seine, 5e à 12 h. 15 (sf D.).
KING OF MARVIN'S GARDEN (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) à 18 h. (sf S. et D.).
LE LOCATAIRE (Fr.) : Daumesnil, 12e (343-52-97) V., S., D. à 0 h. 30.
LA MARQUISE D'O (All., v.o.) : Olympic, 14e à 18 h. (sf S. et D.).
LA MONTAGNE SACREE (A., v.o.) (**) : Le Seine, 5e à 20 h. et 22 h. 15.
PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e à 12 h. et 24 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e à 10 h., 12 h. et 24 h.
LA SALAMANDRE (Suis.) : Saint-André-des-Arts, 6e à 12 h.
SECRETE ENFANCE (Fr.) : Olympic, 14e à 18 h. (sf S. et D.).
TAXI DRIVER (A., v.o.) : Daumesnil, 12e 20 h. 15, S., D., L. à 18 h. 30 et 22 h. 30.
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (Ang., v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83) à 13 h. et 24 h.
TROIS FEMMES (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), le 16 à 21 h.
UN APRES-MIDI DE CHIEN (A., v.o.) : La Clef, 5e à 12 h. et 24 h.
UN VRAI CRIME D'AMOUR (It., v.o.) : Lucernaire, 6e à 12 h. et 24 h.

Les festivals

J.-L. GODARD : Châtelet-Victoria, (508-94-14), 14 h. 15 : No 2, 20 h. 20 + V. 24 h. : A bout de souffle, 22 h. 10 : Pierrot le Fou ; Le Seine, 5e (325-95-99) : 14 h. 30 : A bout de souffle, 16 h. 20 : Alphaville.
CHATELET - VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.) I : 12 h. 30 : la Mort d'Alexandre, 14, 15, mer., J., V., S. : Au-delà du bien et du mal, dim., L., Mar. : Lenny, 16 h. 20 : Taxi Driver, 18 h. 10 : le Dernier Tango à Paris, 22 h. + S. à 24 h. : Cabaret. — II : 13 h. : le Sang d'un poète, 16 h. + V. à 24 h. : Accident, 18 h. : la France de Giscard, 20 h. + S à 24 h. : l'Année dernière à Marienbad.
HOMMAGE A JOHN CASSAVETES (A.) v.o. : Olympic, 14e (542-67-42) : Mer., S., Mar. : Husbands, J., D. : Une femme sous influence, V., L. : Ainsi va l'amour.
GEORGES MELIES, 28, rue Dunois (584-72-00) à 19 h. 30, tous les jours, deux programmes.
STUDIO 28, 18e (606-36-07) v.o. : Mer. : le Bal des sirènes, J. : le Bois de bouleaux, V. : Hôtel de la Plage, S. : la Maîtresse légitime, D., L., Mar. : l'Argent de la vieille.
JACQUES TATI : Champollion, 5e (033-51-60) : Mer., V., D., Mar. : Jour de fête ; J., S., L. : les Vacances de M. Hulot.
ACTION - REPUBLIQUE, 11e (805-51-33) : Semaine vidéo : Une bande de femmes présente des bandes de femmes.
BOITE A FILMS, 17e (754-51-50) v.o. : I. : 13 h., Easy Rider, 14 h. 40 : Frankenstein Junior, 16 h. 30 : John and Mary, 18 h. 10 : Flesh Gordon, 19 h. 45 + V., S., D. à 0 h. 15 : The Song Remains the Same, 22 h. : Cabaret. — II : 13 h. : la Horde sauvage, 15 h. 30 : le Lauréat, 17 h. 30 : les Damnés, 20 h. : Mort à Venise, 22 h. 15 : Phantom of the Paradise, V., S., D. : Délivrance.
STUDIO GALANDE, 5e (033-72-71), v.o. : 12 h. + V., S., D. à 0 h. 30 : L'homme qui venait d'ailleurs, 14 h. 15 et 22 h. 30 : Chiens de paille, 16 h. 15 : le Fantôme de la liberté, 18 h. : Qui a peur de Virginia Woolf ?, 20 h. 15 : Un tramway nommé désir.
FILMS AMERICAINS SUR « LES RADIOS PEUVENT-ELLES ETRE LIBRES ? », v.o. : Action La Fayette, 9e (878-80-50) (Débat V. et L.).
MARLENE DIETRICH : Action-Christine, 6e (325-85-78), v.o. : Mer. : Désir, D., J. : l'Impératrice rouge, V. : Blonde Vénus, S. : Changai Express, L. : Morocco, Mar. : Ange.
CHARLIE CHAPLIN : Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07), v.o. : Mer., L. : la Ruée vers l'or, J. : l'Emigrant, V. : les Lumières de la ville, S. Mar. : le Kid, D. : les Temps modernes.
FELLINI - PASOLINI : Acacias, 17e (754-97-83), v.o. : 15 h. : le Casanova de Fellini, 17 h. 30 : Fellini-Roma, 19 h. 30 : Satyricon, 22 h. : les Mille et Une Nuits.
WESTERNS CLASSIQUES : Olympic, 14e (542-67-42), v.o. : Mer., J. : les Cheyennes, V. : la Captive aux yeux clairs, S. : Fureur Apache, D. : Pat Garret et Billy le Kid, L. : les Chasseurs de scalp, Mar. : les Charognards.

Les cinémas de banlieue

YVELINES (78)

CHAVILLE, Chaville (926-51-96) : le Prête-nom ; l'Epreuve de force ; lun. : les Trois Caballeros.
CHATOU, L.-Jouvet (966-20-07) : Rencontres du troisième type ; mar. soir : Pain et Chocolat. — Olympia (966-11-53) : Comment se faire réformer.
CONFLANS - SAINTE - HONORINE, U.G.C. (972-60-96) : la Fièvre du samedi soir (*) ; l'Homme araignée ; le Grand Sommeil.
LA CELLE-SAINT-CLOUD, Elysées II (969-69-65) : Drôles de manières ; les Routes du Sud.
LE CHESNAY, Parly II (954-54-00) : les Nouveaux Monstres ; l'Etat sauvage ; le Cercle infernal (*) ; Un papillon sur l'épaule ; le Grand Sommeil.
MAULE, Etoiles (478-85-74) : Mort d'un pourri ; l'Homme araignée ; Va voir maman, papa travaille.
LES MUREAUX, Club AB (474-04-53) : les Routes du Sud ; la Fièvre du samedi soir (*). — Club YZ (474-94-46) : One, two, two, 122, rue de Provence. — II : le Grand Sommeil ; mar. soir : Yessongs.
LE VESINET, Médicis (966-18-15) : l'Œuf du serpent. — Cinécal (976-39-17) : la Vie devant soi ; Barry Lyndon.
ELANCOURT, Centre des Sept Mares (062-81-84) : la Zizanie ; l'Homme araignée ; lun. soir : Dupont Lajoie.
MANTES, Domino (092-04-05) : Un papillon sur l'épaule ; le Cercle infernal (*) ; Le beaujolais nouveau est arrivé. — Normandie (477-02-35) : la Trappe à nanas.
POISSY, U.G.C. (965-07-12), I : l'Etat sauvage. — II : One, two-two, 122, rue de Provence. — III : Rencontres du troisième type ; IV : la Fièvre du samedi soir ; mar. soir : Jimmy Plays Berkeley.
SAINT-CYR-L'ECOLE (045-00-62) : l'Amant de poche ; Et vive la liberté.
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, C 2 L (963-04-08) : les Routes du Sud ; le Grand Sommeil. — Royal (963-09-72) : le Cercle infernal (*) ; sam., 17 h. : Pourquoi pas ?
VELIZY, Centre commercial (946-24-26) : la Fièvre du samedi soir (*) ; Un papillon sur l'épaule ; Le beaujolais nouveau est arrivé ; l'Etat sauvage.
VERSAILLES, C 2 L (950-55-55) : les Routes du Sud. — Cyrano (950-58-58) : Adieu, je reste ; Jamais je ne t'ai promis un jardin de roses ; la Fièvre du samedi soir (*) ; la Raison d'Etat ; Un vendredi dingue, dingue, dingue ; Le Beaujolais nouveau est arrivé. — Club (950-17-96) : Autant en emporte le vent ; sam. à 17 h. et mar. à 21 h. : Regain.

ESSONNE (91)

BOUSSY - SAINT - ANTOINE, Buxy (900-50-82) : les Routes du Sud ; la Zizanie ; Drôles de manières ; Rencontres du troisième type.
BURES - ORSAY, Les Ulis (907-54-24) : Jamais je ne t'ai promis un jardin de roses ; les Routes du Sud ; Un vendredi dingue, dingue, dingue ; le Grand Sommeil.
CORBEIL, Arcel (088-06-44) : l'Affaire Mori ; les Routes du Sud ; le Mystère du triangle des Bermudes. — C. Pablo-Neruda : m., v., le Miroir ; j., le Théâtre des matières.
EVRY, Gaumont (077-06-23) : le Grand Sommeil ; Un papillon sur l'épaule ; l'Etat sauvage ; le Cercle infernal ; Le beaujolais nouveau est arrivé.
GIF, Central-Ciné (907-61-85) : sam., dim., Et vive la liberté.
GRIGNY, France (906-49-96) : la Fièvre du samedi soir (*) ; les Trois Caballeros. — Paris (905-79-60) : la Coccinelle à Monte-Carlo ; Tendre Poulet.
PALAISEAU, Casino (014-26-60) : le 10 à 21 h., l'Ombre des châteaux ; jeu., ven., lun., le Toboggan de la mort.
RIS-ORANGIS, Cinoche (906-72-72) : la Maman et la Putain ; le Messager ; Accident, Monsieur Klein.
SAINTE - GENEVIEVE - DES - BOIS, Perray (016-07-36) : la Raison d'Etat ; la Fièvre du samedi soir (*) ; Julia ; Rencontres du troisième type.
VIRY-CHATILLON, Calypso (921-85-72) : la Fièvre du samedi soir (*).

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : l'Etat sauvage ; Un papillon sur l'épaule ; Le beaujolais nouveau est arrivé.
BOULOGNE, Le Royal (605-06-47) : le Tournant de la vie ; Va voir maman, papa travaille.
LA GARENNE, Voltaire (242-22-27) : Attention... les enfants regardent.
MALAKOFF, Palace (253 - 12 - 69) : les Petits Calins ; le Bois de bouleaux ; les Trois Caballeros.
NEUILLY, Village (722-83-05) : Drôles de manières.
LEVALLOIS, G.-Sadoul (270-22-15) : le Kid ; Mais qu'est-ce qu'elles veulent ?
RUEIL, Ariel (749-48-25) : l'Etat sauvage ; Un papillon sur l'épaule. — Studio (749-19-47) : Attention... les enfants regardent ; la Jument vapeur.
SCEAUX, Trianon (661 - 20 - 52) : l'Homme - Araignée ; l'Amour violé (*) ; Une femme à sa fenêtre.
VAUCRESSON, Normandie (970-28-60) : la Zizanie, American Graffiti.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AUBERVILLIERS, Studio (833-16-16) : l'Incompris (v.o.) ; Secrète enfance.
AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (931-00-05) : les Routes du Sud ; Sale rêveur ; Jamais, je ne t'ai promis un jardin de roses ; Le beaujolais nouveau est arrivé. — Prado : l'Epreuve de force ; le Diable probablement.
BAGNOLET, Cinoch (360 - 01 - 02) : Mais qu'est-ce qu'elles veulent ? le Crabe-Tambour.
BOBIGNY, Centre commercial (830-89-70) : Rencontres du troisième type ; l'Affaire Mori ; Bruce Lee, héros légendaire.
DRANCY, Trianon (284-00-10) : Lola ; l'Homme-Araignée.
EPINAY, Epicentre (826-89-50) : l'Homme-Araignée.
LE BOURGET, Aviatic (284-17-85) : le Grand Sommeil ; le Cercle infernal (*) ; Un papillon sur l'épaule.
LE RAINCY, Casino (927 - 11 - 98) : Rencontres du troisième type.
MONTREUIL, Méliès (858 - 45 - 33) : les Routes du Sud ; Jamais, je ne t'ai promis un jardin de roses ; Un vendredi dingue, dingue, dingue.
PANTIN, Carrefour (843-28-02) : Drôles de manières ; la Fièvre du samedi soir (*) ; One, two, two, 122, rue de Provence ; les Routes du Sud ; Le beaujolais nouveau est arrivé ; Un vendredi dingue, dingue.
ROSNY, Artel (528-80-00) : les Nouveaux Monstres ; les Routes du Sud ; la Fièvre du samedi soir (*) ; la Raison d'Etat ; Attention ! les enfants regardent ; la Coccinelle à Monte-Carlo.
SAINT-OUEN, Alhambra (254-02-27) : Pitié pour le prof ; l'Homme-araignée ; Va voir maman, papa travaille.
VINCENNES, palace (328-22-56) : Julia.

VAL-DE-MARNE (94)

CACHAN, Pleiade (253-13-58) : la Zizanie ; mar. soir : la Griffe et la Dent.
CHAMPIGNY, Pathé (880-52-97) : le Grand Sommeil ; Un papillon sur l'épaule ; le Cercle infernal ; Le beaujolais nouveau est arrivé ; l'Etat sauvage.
CRETEIL, Artel (898-82-54) : la Raison d'Etat ; les routes du Sud ; l'Epreuve de force ; la Fièvre du samedi soir (*) ; Jamais, je ne t'ai promis un jardin de roses ; Un vendredi dingue, dingue, dingue. — C.M.A. (899-94-50) : Prends l'oseille et tire-toi.
JOINVILLE-LE-PONT, Royal (883-22-26) : A la recherche de Mr Goodbar.
LA VARENNE, Paramount (883-59-20) : Drôles de manières ; Un vendredi dingue, dingue, dingue ; les Routes du Sud.
LE PERREUX, Palais du parc (324-17-04) : Un vendredi dingue, dingue, dingue.
MAISONS-ALFORT, Club (376-71-70) : Sale Rêveur ; Rencontres du troisième type ; Dans l'enfer des hommes (**).
NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-52) : Rencontres du troisième type ; la Zizanie ; la Fièvre du samedi soir ; Jamais, je ne t'ai promis un jardin de roses. — Port : les Nouveaux Monstres.
ORLY, Paramount (726-21-69) : One, Two, Two, 122, rue de Provence ; Drôles de Manières.
THIAIS, Belle-Epine (686-37-90) : Un papillon sur l'épaule ; l'Etat sauvage ; les Nouveaux Monstres ; Rencontres du troisième type ; Le beaujolais nouveau est arrivé.
SAINT-MAUR, M.J.C. (883-41-00) : Semaine-cinéma enfants.
L'HAY-LES-ROSES, Tournelle (350-96-41) : Diabolo menthe.
CHOISY-LE-ROI, Théâtre Paul-Eluard (890-89-79) : le Diable, probablement ; Elles deux.
VILLEJUIF, Th. Romain-Rolland (726-15-02) : Barberousse (v.o.).
VITRY, Th. Jean-Vilar (680-85-20), mardi soir : Neuf mois.
VILLENEUVE - SAINT - GEORGES, Artel (389-08-54) : American graffiti ; l'Incompris ; Rencontres du troisième type.

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (981-00-07) : la Fièvre du samedi soir (*), le Cercle infernal (*), le Grand Sommeil, le Mystère du triangle des Bermudes, la Raison d'Etat, Un vendredi dingue, dingue, dingue. — Gamma (981-00-03) : les Routes du sud, Drôles de manières, Le beaujolais nouveau est arrivé, Rencontres du troisième type.
CERGY - PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : le Cercle infernal (*), Un papillon sur l'épaule, l'Etat sauvage, Attention !... les enfants regardent.
ENGHIEN, Français (417-00-44) : la Fièvre du samedi soir (*), les Routes du sud, Adieu, je reste, l'Etat sauvage, Jamais, je ne t'ai promis un jardin de roses. — Marly : Un papillon sur l'épaule. — Hollywood : Attention !... les enfants regardent.
ST-GRATIEN, Toiles (989-21-89) : Iphigénie, les Aventures de Robin des Bois (v.o.), le Tournant de la vie, Qui a tué le chat ?
SARCELLES, Les Flanades (990-14-33) : la Fièvre du samedi soir (*), la Raison d'Etat, l'Homme-Araignée, One, two, two, 122, rue de Provence, Un papillon sur l'épaule.

Concerts

MERCREDI 10 MAI

RADIO - FRANCE (grand auditorium), 20 h. : Nouvel orchestre philharmonique de Radio-France, dir. R. Norrington (Cimarosa : « les Amants turcs »).
PALAIS DES CONGRES, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. C.M. Giulini, sol. B. Rigutto (Messiaen, Ravel, Beethoven).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Rudolf Serkin.
SALLE CORTOT, 20 h. 45 : Trio Deslogères, ensemble vocal et instrumental Animato (Meunier, Pascal, Beugniot, Richer, Mari, Bourrel).
SALLE GAVEAU, 20 h. 45 : Quatuor français, A. Ringart et R. Benedetti et les chœurs H. Rasquiert, dir. Petitgirard (Mozart, Ravel).
LUCERNAIRE, 19 h. : Nadia Tagrine, piano ; 21 h. : Duo Milani-Giannoni, violon et piano (Beethoven, Schubert).
BASILIQUE SAINTE - CLOTILDE, à 20 h. 45 : M.-L. Jaquet (Franck, Tournemire, Langlais).
GALERIE NANE STERN, 19 h. : A. Pinto, M. Podeur, Ch. Whitfield (musique des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles italiens, français et anglais).
FIAP, 21 h. : Corinne Charpentreau (Bach, Bartok, Schubert, Messiaen).

JEUDI 11

PITIE - SALPETRIERE, 12 h. 30 : A. Roussin, F. Fortier, Ch. Stigliani (Debussy, Haydn, Paganini, Hallet).
EGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 20 h. 30 : Orchestre national de France, dir. N. Bonavolonta, sol. J. Chamonin et M. Zakai (Pergolèse, Cherubini).
CONSERVATOIRE NATIONAL SUPERIEUR DE MUSIQUE, 20 h. 30 : Maxime Tholange (Bach, Beethoven, Paganini, Sarasate, E. McGuire).
PALAIS DES CONGRES, 20 h. 30 (voir le 10 mai).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Salvatore Accardo (Bach, Paganini).
LUCERNAIRE, 19 h. : J.-P. Bourillon, C. Gaston et O. Lusinchi (trios pour flûtes traversières) ; 21 h. (voir le 10).
EGLISE DES BILLETTES, 21 h. : Trio Ravel (Brahms).
SALLE GAVEAU, 21 h. : Udo Reinemann et Christian Ivaldi (Schubert).
EGLISE DE LA MADELEINE, 21 h. : Ensemble d'archets français, Cantores de Paris, dir. C. Ricard (Mozart, Schubert).
CENTRE MANDAPA, 21 h. : Kishor Gosh, S.K. Chaterjee (musique de l'Inde du Nord).
GALERIE NANE STERN, 19 h. : voir le 10.
FACULTE DE DROIT, 20 h. 45 : Association symphonique de Paris, dir. C. Bonneton (Mozart, Schumann, Chopin).
SALLE CORTOT, 21 h. : Duo Crommelynck (Schubert).

VENDREDI 12

LUCERNAIRE, 19 h. : Javier Hinojosa (Vihuela) (musique ancienne), 21 h. : voir le 10.
GALERIE NANE STERN, 19 h. : voir le 10.

SAMEDI 13

LUCERNAIRE, 19 h. : N. Lee et Ph. Bride, violon et piano, 21 h. : voir le 10.
GALERIE NANE STERN, 19 . : voir le 10.
EGLISE SAINT - MERRI, 21 h. : Quatuor de flûtes G. Grognet, S. Beltrando et E. Duval (musique baroque et contemporaine).

DIMANCHE 14

NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 45 : Lucienne Antonini (Reger, Mendelssohn, Alain).
EGLISE ST-LOUIS-DES-INVALIDES, 16 h. : Christian Maestri et Christian Rasquier (Leroy, Telemann, Giuliani, Albeniz, Andersen, Burkhard, Ibert).
LUCERNAIRE, 19 h. : voir le 13, 21 h. : voir le 10.
CONCIERGERIE, 17 h. 45 : voir le 13.
EGLISE ST-THOMAS - D'AQUIN, 17 h. 45 : Geraldo Gorisito (Bach, Buxtehude).
MUSEE GUIMET, 15 h. : Orchestre de chambre de Transylvanie, dir. S. Ruha (Vivaldi, Rossini).
SALLE ROSSINI, 21 h. : Quatuor Napoca (Beethoven, Dvorak).
EGLISE SAINT-MERRI, 16 heures : Ensemble instrumental Gerson, F. Sabatier (musique baroque).

LUNDI 15

HOTEL INTERCONTINENTAL, 16 h. 30 : Quatuor Parennin (Schoenberg).

MARDI 16

THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE, 21 h. : Sarmila Roy (poèmes chantés de R. Tagore).
CENTRE CULTUREL SUEDOIS, 20 h. 30 : Dag Achatz (Haydn, Schubert, Scriabine, Rangström, Chopin).
PALAIS DES ARTS, 20 h. 30 : Ensemble intercontemporain, dir. J. Mercier (Marie, Pasquet, Guezec, Marcland, Mestral).
SALLE PLEYEL, 20 h. 30 : Homero Fransesch (Mozart, Schumann, Brahms).
THEATRE DES CHAMPS - ELYSEES, 20 h. 30, London Symphony Orchestra, dir. C. Abbado, sol. M. Pollini et Y. Minton (Bartok, Mahler).
EGLISE SAINT - SEVERIN, 21 h. : Orchestre et Chorale P. Kuentz (Vivaldi).
SAINT-PAUL - SAINT-LOUIS, 21 h. : R. Tambyeff, B. Gabel (Bach, Haendel, Pachelbel, Purcell, Telemann, Raison, Franck).

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois internationaux

EXPANSIAL

Recherche pour la Direction des Projets d'une Société Nationale Algérienne de Construction, en vue de la réalisation d'importants complexes universitaires

ingénieurs d'études et ingénieurs de chantiers

spécialisés en

- Génie civil — réf. 6011 M
- Electricité — réf. 6012 M
- Plomberie sanitaire et chauffage — réf. 6013 M
- Chauffage et climatisation — réf. 6015 M
- V.R.D. — réf. 6014 M
- Coordination et pilotage — réf. 6016 M
- Electromécanique chargé de la maintenance et de la gestion du matériel T.P. et du matériel bâtiments — réf. 6017 M
- Préparation et programmation des chantiers suivi des planning — réf. 6018 M
- Etudes et calculs de prix T.C.E. — réf. 6019 M

experts comptables

- Spécialisés dans la comptabilité de bâtiment — réf. 6057 M

Il est exigé :
- une formation supérieure sanctionnée par un diplôme
- une expérience professionnelle de 5 ans minimum

Il est offert :
- un logement ou une indemnité de logement
- le bénéfice de la sécurité sociale et de la retraite cadre conformément à la convention algéro-française
- une rémunération selon compétence, nette d'impôts et en partie transférable.

Les candidatures sont à adresser, sous référence correspondante, à EXPANSIAL - 6, rue Halévy - 75009 Paris

HAVAS CONTACT

OFFRES D'EMPLOIS outre-mer, étranger par répertoires hebdomadaires. Ecr. Outre-Mer Mutations, 47, r.. Richer, Paris (9e)

GESTION 2000
Chantier Tunisie
INGÉNIEURS CHEFS CHANTIER
CHARPENTE METALLIQUE
Supervision montage
Expérience chantier exigée
246-42-01

Importante société d'engineering française recherche ECONOMISTE chargé des études

DE PLANIFICATION DES TRANSPORTS

à l'échelon national, régional et sectoriel d'un pays d'Afrique Noire francophone. Ce spécialiste, diplômé de l'enseignement supérieur, âgé de trente-cinq ans minimum, a acquis une première expérience des problèmes qui se posent aux organisations et services publics en ce domaine, si possible à l'étranger.

Vous voudrez bien écrire en joignant votre C.V. et en indiquant dernière rémunération sous la référence 8.129 à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.



UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

recherche immédiatement pour

INSTITUT DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

ORAN - ALGÉRIE

A. **1 INGÉNIEUR** conseiller en organisation études ingénieurs de conception des télécommunications publiques.
- Formation ingénieur grandes écoles ou agrégation Université. Expérience pratique sept ans minimum.
- Contrat un an, possible trois ans.

B. **1 INGÉNIEUR** enseignant sur systèmes logiques et informatique pour création cours et centre de calcul.
- Formation école ingénieur spécialisée ou Université. Expérience pratique hardware et software sept ans minimum.
- Contrat un an, possible deux ans.

Adr. C.V. détaillé avec proposition rémunération U.I.T., place des Nations - 1211 GENÈVE 20.

IMPORTANTE ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS ROUTIERS

recherche pour sa Division Internationale (CHANTIERS AU MOYEN ORIENT)

CADRE ADMINISTRATIF COMPTABLE

Il aura pour mission la gestion du Personnel, la comptabilité des stocks, l'organisation du coût comptable en liaison avec le Siège, la supervision d'une équipe comptable.
L'expérience d'un gros chantier à l'étranger est souhaitable.
Séjour en célibataire de 100 jours sur place 20 jours de congés en France.

Adresser CV, photo et salaire actuel en rappelant la référence PO 4918 à :
L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75002 Paris qui transmettra

IMPORTANTE SOCIETE DE DIMENSION INTERNATIONALE

recherche pour OUTREMER

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Le candidat retenu de formation supérieure (Ecole d'Ingénieurs) aura une expérience dans la télémesure de 3 à 5 ans et plus particulièrement dans le domaine des antennes, des formats de réception télémesure et des asservissements.

Séjour de longue durée en famille.

Ecrire avec CV, photo et prétentions s/réf. 1277/M à SWEERTS, B.P. 259, 75424 Paris Cedex 09 qui tr.

SODEXHO

GROUPE FRANCAIS INTERNATIONAL SPECIALISTE DE LA RESTAURATION DES COLLECTIVITES
725 millions de C.A. — croissance 30% par an
recrute pour sa filiale d'AFRIQUE

SON RESPONSABLE ADMINISTATIF et COMPTABLE

Vous êtes attirés par une société en expansion dont un quart de son chiffre d'affaires se réalise sur les marchés internationaux.
Vous avez une expérience de la fonction au sein d'une entreprise depuis 5 ans au moins.
Vous parlez couramment l'anglais.
Vous êtes tentés par une (nouvelle) expérience d'expatrié.
Vous serez chargé sous l'autorité du Directeur de la filiale et en liaison étroite avec la Direction Financière du Groupe de
- l'Administration et la Comptabilité
- des affaires juridiques et fiscales
- de la gestion financière, du contrôle budgétaire et de la paie.

Adressez-nous votre candiciature (lettre manuscrite, C.V., prétentions) avec la certitude qu'elle sera examinée avec discrétion à SODEXHO 3, av. Newton 78390 BOIS D'ARCY

Entreprise Bâtiment et Génie Civil à vocation internationale recherche un

Directeur de Travaux

pour un important chantier Bâtiment Génie Civil
Ingénieur de formation, le candidat aura une expérience min. de 5 années. Une connaissance de l'AFRIQUE serait un atout supplémentaire.
Envoyer CV et photo sous référence 9122 à : L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75002 Paris q.t.

Société Parisienne de Second Œuvre Bâtiment recherche pour déplacements et séjours à l'étranger

CONDUCTEUR DE TRAVAUX

qui serait chargé de diriger l'assistance technique de montages en charpente métallique, charpente bois, couverture, électricité, mécanisation diverse. Cette assistance sous contrat, se situant au Moyen-Orient, l'ANGLAIS EST INDISPENSABLE.

Ecr. av. C.V. détaillé et prétentions à P.E.C. - 199, 12, avenue de la Grande-Armée - 75017 PARIS.

emplois régionaux

Région Lyonnaise

Chef de projet

Spécialiste des transistors de puissance en commutation
Supelec ou équivalent

Unité autonome de conception et de réalisation d'ensembles électroniques de puissance, filiale en expansion d'un groupe international travaillant sur de grands projets cherche un Chef de projet (Supélec ou équivalent), 30 ans min.

Le candidat devra posséder une expérience réelle de l'électronique de puissance utilisant des thyristors, acquise dans un service d'études et une bonne spécialisation dans le domaine de l'électronique de puissance faisant appel à des transistors en commutation, acquise dans un service études ou dans un laboratoire d'application.

Sa formation de base doit lui permettre de participer, en tant que Chef de Projet, à des affaires complexes, pour lesquelles il aura à discuter des cahiers des charges avec les clients et les fournisseurs. Il participera aux études et à la définition des schémas de puissance et il aura à gérer les interfaces avec les domaines de spécialités voisins. Dans sa spécialité, il devra suivre la gestion de ses affaires sur le plan des coûts et des délais, depuis la phase d'appel d'offres jusqu'à la mise en service.
Allemand souhaité, ou anglais.



sélé CEGOS — Adresser lettre man. + C.V. détaillé, photo, rémunération souhaitée, sous réf. 73445/M, à Mme CLERE, Sélé-CEGOS, 33, quai Gallieni, 92152 SURESNES.

Recherchons PERSONNE ayant bonnes connaissances des Techniques de la Protection Incendie Industrielle.

Définition du Poste :
— Responsable des Achats, gestion des stocks et des finitions, prix de revient.

Lieu de travail : MIGENNES (Yonne)

Envoyer C.V. et prétentions à KIDDE FRANCE 19, rue Lantiez, 75017 PARIS

LA MISSION D'EDUCATION PERMANENTE
Montbéliard 25200
recrute
UN ANIMATEUR SOCIO-CULTUREL

Le candidat devra posséder :
— une expérience en matière d'éducation des adultes ;
— une pratique de l'action communautaire dans le cadre de vie ;
— une expérience et un goût du travail en équipe ;
— une formation universitaire, éventuellement.

Envoyer C.V. et prétentions à : LYCEE TECHNIQUE D'ETAT VIETTE (M.E.P.) - B.P. 327 25206 MONTBELIARD Cedex avant le 22 MAI 1978.

Le Service de Prévention du Co.D.A.S.E. embauche un EDUCATEUR SPECIALISE pour travail en équipe avec animateurs sur le quartier Villeneuve à GRENOBLE (Convention collective enfance inadaptée 1966) - Envoyer le curriculum vitae à :
SERVICE de PREVENTION du CODASE
26, rue Honoré-de-Balzac
(38) GRENOBLE. Tél. : 23-11-63



Dans le cadre de sa forte expansion le GROUPE MAISON FAMILIALE recherche pour son siège de CAMBRAI.

CHEFS DE PROJET INFORMATIQUE

Profil :
- grandes écoles d'ingénieurs, grandes écoles commerciales,
- deux ans d'expérience minimum de la fonction
- bonne connaissance des matériels et logiciels de télétraitement.

Fonction :
- direction d'un projet de la préétude, réalisation et mise en place d'un système d'information.

Adresser curriculum vitae à RL.YC
GROUPE MAISON FAMILIALE
Boite Postale 18 - 59403 CAMBRAI

IMPORTANTE SOCIÉTÉ recherche pour RENNES

ingénieur bâtiment

Diplômé : École Centrale - ETP - ESTP - AM.
Il sera responsable de la réalisation des opérations qui lui seront confiées sur les plans technique, administratif et financier.
Il devra avoir le goût des contacts ainsi que du travail en équipe.
Une expérience de quelques années dans une fonction analogue serait appréciée.
Adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous référence 5626 à :

O/P organisation et publicité — 2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN

Le Groupe BSN-Gervais Danone recherche pour sa plus grande usine française de verre plat, située près de Maubeuge à Boussois-s/Sambre, un ingénieur électricien.

Ingénieur diplômé de l'Ecole Supérieure d'Electricité, il aura acquis au cours d'une expérience de 3 à 5 ans une bonne connaissance des problèmes d'automatisme, ainsi que de la moyenne et basse tension.

Dans un premier temps il contribuera grâce à ses compétences, à la construction d'une nouvelle unité de fabrication de verre plat (procédé du "Float Glass"). Par la suite il aura l'entière responsabilité de l'ensemble des problèmes d'électricité de l'usine.

Adressez votre candidature avec c.v. détaillé et photo, sous réf. 0IM au Service Recrutement, BSN-Gervais Danone, 7, rue de Téhéran, 75008 Paris.

bsn. gervais danone

HAVAS CONTACT



TOULOUSE

Société de Télé-Traitement Informatique en Temps Réel opérant sur toute la France recherche

UN ANALYSTE

- conception, analyse et définition des solutions de gestion auprès des clients,
- installation des systèmes et suivi du fonctionnement des programmes.

Formation IUT ou équivalent avec expérience similaire en matière d'informatique de gestion.

Adresser lettre manuscrite + C.V. sous référence 8160 N à :

ORES — 54 bis, rue d'Alsace 31000 TOULOUSE
Groupe BOSSARD

sperar

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIEES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

TRÈS IMPT GROUPE INDUSTRIEL
Branche Électronique professionnelle
recherche pour CENTRE PRODUCTION
Grande ville de la MANCHE

INGÉNIEUR MÉCANICIEN

Responsabilités techniques et humaines.
Secteur de 200 personnes.
Expérience industrielle 3 à 4 ans appréciée en usinage méthodes et ordonnancement (petites et moyennes séries).
Langue anglaise souhaitée.

DISCRETION TOTALE ASSUREE

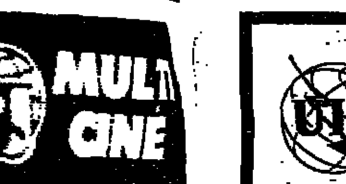
Ecrire avec curric. vitae détaillé ss le nº 62.213 à : CONTESSE Publ. 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

BANQUE REGIONALE D'ALSACE
à statut spécial
recherche

COLLABORATEUR de HAUT NIVEAU

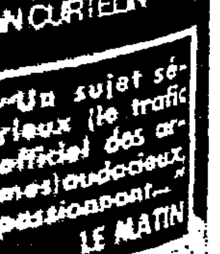
Dépendant directement de la Direction Générale, le titulaire du poste se verra confier très rapidement l'ensemble des fonctions habituelles d'un Secrétaire Général.

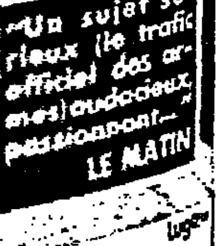
Ecrire avec C.V. détaillé, photo et indication des prétentions sous no 62321 à CONTESSE PUBLICITE 20 avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

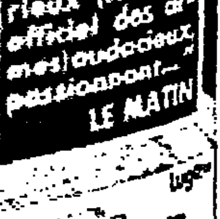


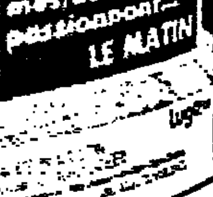








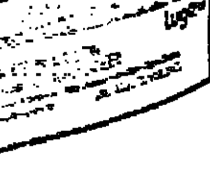






























offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

CGR

UN DES PREMIERS MONDIAUX EN APPAREILLAGES MEDICAUX pour son laboratoire de recherches

INGENIEUR LOGICIEL

pour applications scientifiques sur mini-ordinateurs.
Expér. programmation temps réel en assembleur nécessaire. Connaissance matériel DATA-GENERAL et microprogrammation souhaitée.

TECHNICIEN (V-2)

Spécialiste en électronique digitale avec au moins deux ans d'expérience dans la mise au point de systèmes digitaux (logique rapide, électronique de calculateurs).

TECHNICIEN (V-1)

avec formation de base en électronique digitale (BT - BTS) et bonne connaissance des calculateurs pour écriture de programmes assembleurs destinés aux tests de prototypes et mise en oeuvre de ces tests (2 ans d'expérience en assembleur).

Adresser C.V. à C.G.R., Service du Personnel B.P. No 3 - 93240 STAINS.

MINISTERE DES TRANSPORTS (Rosny-sous-Bois-93) recherche

AGENT ADMINISTRATION SPÉCIALE

Niveau baccalauréat, connaissance en informatique souhaitée, pour assurer la gestion des informations relatives aux encombrements du réseau routier.

Adresser C.V. et prétentions sous nº 42 490 Havas Contact, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS.

Centre hébergement de Créteil, 16, rue de Joly à Créteil, ch. EDUCATRICE ou assimilé avec P.C. emploi immédiat. Tél. 899-38-03 ou écr. pr R.-vs.

---

ingénieur, directeur technique adjoint

Un des premiers fabricants français de matériels de conditionnement de l'air de renommée mondiale, cherche pour son siège en banlieue ouest de Paris un INGENIEUR ELECTRICIEN.
Il est l'adjoint direct du directeur technique pour tout ce qui concerne la recherche-développement : création de nouveaux produits, amélioration des produits existants (B.E. essais, proto., qualité, fiabilité). Son expérience : B.E., fabrication, recherche en aéraulique.
Des compétences en asservissements, en froid industriel et la connaissance de l'anglais sont souhaitées.
Ecrire à G. BARDOU, réf. 3319 LM

ingénieur b.e.

pour assurer chez un important constructeur aéronautique (banlieue parisienne) les études de maintenabilité et de maintenance des systèmes embarqués : radar, radio, radio-navigation.
Définir les procédures et les moyens de maintenance, les coordonner et les développer en liaison avec le client et les services internes ; c'est la mission confiée à un ingénieur électronicien, âgé d'au minimum 32 ans, de formation Sup. Elec., par exemple, ayant acquis chez un constructeur une expérience des équipements et des calculateurs embarqués et la maîtrise des techniques nécessaires à leur mise au point.
Ecrire à Y. CORCELLE, réf. 3361 LM

ingénieur technico-commercial

Pièces d'abrasion - MAROC

Nous sommes une fonderie marocaine filiale d'un important groupe français ; notre directeur général souhaite confier ce poste à un ingénieur âgé de 28 ans minimum ayant une bonne expérience (fabrication, commercial) de matériaux résistants à l'abrasion ou une compétence réelle en métallurgie des produits ferreux. Sa mission : prospecter la clientèle potentielle, suivre et assister les utilisateurs, définir avec eux leurs besoins et adapter nos produits à ces nouvelles exigences. Sa réussite dans ce poste le conduit à des responsabilités plus importantes dans le groupe.
Ecrire à Y. CORCELLE, réf. 3293 LM



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENÈVE - LONDRES

CADRE COMMERCIAL EXPORT

Filiale d'un des premiers groupes industriels français, nous sommes un des leaders mondiaux dans notre domaine : le conditionnement de très haute qualité.

Pour développer encore nos exportations (35 % de notre C.A.), nous souhaitons rencontrer un jeune diplômé de l'enseignement commercial supérieur ayant un à deux ans d'expérience professionnelle Après une période de formation à nos techniques, nous lui confierons des responsabilités d'études et d'analyses de marchés et un secteur de prospection. Ensuite, il prendra progressivement des responsabilités opérationnelles de vente.

La connaissance de l'Anglais est indispensable, celle d'une autre langue étrangère souhaitée.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous référence M4197 L, à

egor 5 rue Meyerbeer, 75009 Paris

Leader sur son marché et en constante expansion, notre société (1.200 personnes), recherche pour l'une de ses usines située en région parisienne

INGENIEUR

Responsable SERVICE QUALITE

Rattaché au Directeur d'usine et ayant autorité sur le laboratoire, il sera chargé:
- *du contrôle et du suivi de la qualité*
- *de l'assistance technique aux responsables de production*
- *de mener des études pour améliorer le contrôle qualité et les process de fabrication.*

Vous avez environ 30 ans, une formation en CHIMIE et quelques années d'expérience en laboratoire de contrôle ou en assistance technique.

La pratique de l'Anglais et des connaissances en thermique seraient appréciées.

Merci d'envoyer C.V. et prétentions sous référence BLF 02 à

placoplatre SERVICE RECRUTEMENT
B.P. 316 - 92506 RUEIL-MALMAISON.

CENTRE DE RECHERCHES APPLIQUÉES D'UN TRÈS GRAND SECTEUR INDUSTRIEL

recherche

JEUNES INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

(X, Mines, E.C.P., E.P.C.I., A.M.)

Vous souhaitez, en début de carrière, compléter votre formation dans le domaine des applications industrielles concernant l'ELABORATION de l'ACIER, sa TRANSFORMATION et son UTILISATION.

NOUS VOUS OFFRONS DE PARTICIPER

- à la conception, la réalisation et l'exploitation de pilotes semi-industriels ou industriels ;
- à l'automatisation de procédés métallurgiques ;
- aux études relatives aux propriétés et à l'utilisation de l'acier et à la mise au point de procédés de contrôle.

VOUS AUREZ LA POSSIBILITÉ

- d'utiliser des moyens modernes d'investigation et de traitement de l'information ;
- d'avoir de nombreux contacts avec l'industrie et les laboratoires des Universités et des Grandes Ecoles ainsi qu'avec des organismes étrangers ;
- de poursuivre, après quelques années au service de la recherche, votre carrière dans l'industrie de notre Profession.

Une connaissance de la langue anglaise suffisante pour aborder une discussion technique est souhaitée.

Envoyer C.V., photo et prétentions à nº 61.195 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Etablissement public d'aménagement de la Ville nouvelle de Marne-la-Vallée recherche pour sa Direction des Services collectifs et des Equipements publics

CHARGÉ DE MISSION FINANCIER

- Formation : droit public, IEP (service public) ;
- Expérience : 2 à 3 ans travail similaire ds une grande ville ou un organisme d'aménagement.

Ce Chargé de mission financier sera chargé :
1) Trois fonctions :
a) Gestion administrative et financière
1) Programmation financière annuelle et pluri-annuelle des subventions et des emprunts nécessaires à la réalisation des équipements publics, suivi de la consommation des crédits correspondants.
2) Etablissement des fiches financières des équipements et propositions des coûts d'objectif de référence aux chargés de mission géographique.
3) Gestion administrative des contrats (d'étude et de maîtrise d'œuvre).
b) Etudes financières (pilotage d'études).
1) Etude de la structure des coûts de construction des équipements publics.
2) Etude des coûts de gestion des services collectifs.
3) Mise sur pied d'un tableau de bord financier de la D.S.C. et tenue à jour.
c) Conseil en matière de droit public et de finances publiques auprès des responsables d'opérations d'équipement en matière de contrats de subventions, de réglementation.

- Rémunération selon références et expérience.

Adresser C.V. manuscrit à : M. le Secrétaire général de L'EPA-MARNE Parc de Noisiel, à Noisiel, 77420 CHAMPS-SUR-MARNE.

SOCIÉTÉ ÉQUIPEMENTS HOSPITALIERS recherche

ingénieur technico-commercial

Il sera chargé des études, des appels d'offres et de l'analyse des propositions au sein d'une équipe de quelques ingénieurs.

IL EST DEMANDÉ :
- une formation en génie électrique,
- une expérience de plusieurs années dans le domaine des équipements hospitaliers (radiologie, radiothérapie, hautes énergies, blocs opératoires...),
- une excellente pratique de l'Anglais et/ou de l'Espagnol,
- l'aptitude aux contacts à haut niveau et à la négociation.

Le lieu de travail est Paris.
De nombreux déplacements en France et à l'Étranger sont à prévoir.
Le poste est à pourvoir dans les meilleurs délais.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous référence 5623 à :

OP organisation et publicité

SG2 Société Générale de Service et de Gestion

recherche

INGÉNIEURS-INFORMATICIENS

Débutants ou quelques années d'expérience

INGÉNIEURS SYSTÈMES

PROGRAMMEURS SYSTÈMES

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Ces postes sont à pourvoir en Région Parisienne

Écrire avec C.V., prétentions et disponibilité sous référence PHT 5/78 à

SG2 12 av. Vion-Whitcomb 75016 PARIS

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS recherche

PROMOTEUR

possédant expérience approfondie de la

DISTRIBUTION PRODUITS QUINCAILLERIE et MÉNAGE

Le candidat devra avoir de bonnes connaissances techniques dans cette branche et une longue pratique commerciale.

Il devra avoir aussi expérience et intérêt pour les actions de formation.

Il sera basé à PARIS et effectuera des voyages fréquents sur l'Afrique Noire.

Ecrire avec C.V. lettre manuscrite sous réf. 752 115 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, q. t.

MINISTERE DES TRANSPORTS (Rosny-sous-Bois-93) recherche

UN DESSINATEUR

Niveau baccalauréat, chargé de la mise au net des études et projets, d'établir les vues, sections, coupes ou profils, histogrammes maquettes, etc.

Adresser C.V. et prétentions sous nº 42.492, Havas Contact, 156, bd Haussmann, Paris-8e.

Le secrétaire général d'un holding de sociétés bâtiment et T.P. recherche un (e)

ASSISTANT (E) DIRECTION

pour le seconder dans le suivi et la gestion des dossiers « droits des sociétés, immobilier, financement » du groupe.
Une formation supérieure et une expérience de 3 à 5 ans dans une fonction du même type est souhaitée.
Lieu de travail : Proche banlieue NORD PARIS.
Adress. lettre manuscrite, C.V., photo, prétentions sous réf. S. 3 C.I.S., 44, av. du Prés.-Wilson, 75116 PARIS.

S.A.T.A.I.C. LA DEFENSE, recherche

ASSISTANTE SERVICE ACHAT

Conn. SECRETARIAT appréciée. Expérience professionnelle dans un poste similaire souhaitée.

Tél pour rendez-vous : 775-17-93 Mme MACHERE.

Important Comité d'Entreprise recherche Banlieue Sud Paris

UN OUVRIER D'ENTRETIEN

bonne connaiss. électricité Bât., posséd. permis conduire B.C.D., déplacements périodiques prov.

UN MÉCANICIEN GARAGE

Très bonnes références exigées, notions diéséliste.
Ecr. à C.C.E. A.F. Europe 103, 94532 RUNGIS CEDEX.

SI VOUS SOUHAITEZ

- des conditions de travail agréables
- une ambiance jeune et dynamique
- un restaurant d'entreprise
- un horaire mobile

LES COMPAGNIES D'ASSURANCES REUNIES

recherchent pour LOUVECIENNES (78)

UN ANALYSTE

5 à 7 ans d'expérience dont 2 au moins d'analyste sur des systèmes temps réel utilisant les bases de données (CICS - DL1).

Salaire annuel 80.000 Francs.

Adresser C.V. et prétentions

SERVICE DU PERSONNEL
36/38, rue de la Princesse
78430 LOUVECIENNES.

MINISTERE DES TRANSPORTS (93-Rosny-sous-Bois) recherche :

UN INFORMATICIEN

possédant diplôme de : programmeur d'application ou programmeur d'études. Bonne connaissance du langage COBOL.
EMPLOI : Etablissement de statistiques nationales sur les encombrements et le trafic.

Adresser C.V. et prétentions à : nº 42.491, HAVAS-CONTACT, 156, bd Haussmann, Paris (8e).

RECHERCHE

HOMMES

- 45 ans minimum ;
- Très bonne présentation ;
- Bonnes connaissances anglais parlé.

POUR

POSTES D'ACCUEIL RECEPTION ET CONTROLE

Lieu de travail : Centre Paris ou Défense.

Adresser C.V. avec photo à : A.M.P., sous référ. 4.834/MI, 40, rue Olivier-de-Serres, Paris (15e), qui transmettra.

SOCIETE DE CONSEIL recherche sur PARIS et R.P. des

COMMERCIAUX

- Ayant le goût des contacts.
- Souhaitant promotion rapide.
- Aptes à négocier au plus haut niveau.

Si libre rapidement et possédant téléph., appelez M. Bardon au 885-41-19 pour r.-vous ou env. C.V. à R.E.O., 177, bd Créteil, 94100 SAINT-MAUR.

Jeunes Hommes

dégagés des obligations militaires désireux de faire carrière dans la distribution alimentaire

FELIX POTIN

Vous offre l'occasion de faire vos preuves :
- Vous remplacerez, en tant que responsables, nos gérants (tes) titulaires pendant leurs congés.
- Période de Juin à Septembre (possibilité d'effectuer plusieurs déplacements).
- Formation indemnisée.

Les meilleurs d'entre vous se verront proposer par la suite des postes à responsabilités dans nos :

SUPERETTES - SUPERMARCHÉS
SHOPPING et GRANDES SURFACES

Dès aujourd'hui, écrivez à S.A. PRIMISTERES, 108, avenue de Villiers - 75017 PARIS.



emplois régionaux

BANQUE PRIVÉE

recherche pour

ANNECY - LYON - CLERMONT-FERRAND

ATTACHÉS COMMERCIAUX

CLASSE IV OU V

- 27 ans minimum ;
- ayant 4 ou 5 ans d'expérience commerciale bancaire en agence ;
- aimant la vie active, la réussite commerciale, le travail « sur le terrain ».

Dans un premier temps, ils seconderont un chef d'agence, mais pourront rapidement accéder à la pleine responsabilité d'une agence en acceptant une mobilité géographique indispensable à leur promotion.

Adresser C.V., photo et prétentions Nº 56.476 PUBLICITE ROGER BLEY 101, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transm.

BANQUE INTERNATIONALE A PARIS

recherche

pour son service des crédits

UN CADRE

Ayant plusieurs années d'expérience dans le domaine de la gestion des dossiers de crédit internationaux.

Anglais indispensable.

Envoyer C.V. et prétentions à REGIE PRESSE Nº T 05130 M, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

MAISON D'ÉDITIONS

recherche pour emploi à plein temps

RÉDACTEUR SCIENTIFIQUE

• Mathématiques — • Physique
• Chimie — • Technologie

CONFIRMÉ

Envoyer curriculum vitae sous numéro 752.368 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

---

offres d'emploi

INGENIEUR d'AFFAIRES confirmé

MICHELIN

CADRES COMMERCIAUX

T. R. T.

INGÉNIEUR-ÉLECTRONICIEN

INGÉNIEURS Technico-Commerciaux

GROUPE MULTINATIONAL

ORGANISATEUR CONFIRMÉ



offres d'emploi

Importante Société Multinationale
recherche

INGENIEUR d'AFFAIRES confirmé

Ingénieur Grandes Ecoles, bilingue Français/Anglais, possédant 3 à 5 ans d'expérience de la vente d'installations complètes dans l'industrie agro-alimentaire ou chimique en Europe. Autonome et entreprenant.

(La connaissance de l'allemand et une formation complémentaire, telle qu'un M.B.A., seraient des atouts supplémentaires).

Pour introduire et développer la vente d'installations complètes mettant en œuvre des procédés chimiques ou biologiques utilisant des technologies avancées.

Perspectives de carrière intéressantes.
Région Parisienne.

Ecrire à n° 19268 P.A. SVP 37 rue du Général Foy. 75008 PARIS.

PA-SVP

Société de Distribution
exploitant chaîne de magasins
de Décoration, Cadeaux, Artisanat et Vêtements

recherche

pour un de ses grands points de ventes parisien

UN DIRECTEUR DE MAGASIN

Il pourra justifier qu'il a acquis l'expérience de la direction d'un magasin :
- Gestion des stocks ;
- Achats/Ventes ;
- Optimisation du rendement des surfaces ;
- Dynamisation du personnel.

Son expérience du produit « Cadeaux » et son sens commercial lui permettront de participer efficacement à l'évolution de la politique des achats au niveau général du groupe.

Salaire motivant + intéres. pourcentage sur ventes.

Envoyer Curriculum vitae à :
REGIE PRESSE
N° T 005.099 M, 85 bis, rue Réaumur - PARIS-2°.

Pour faire face à l'accroissement de son Commerce International

MICHELIN

recherche des

CADRES COMMERCIAUX

Leur personnalité et leur formation (H.E.C., E.S.S.E.C., etc...) doivent leur permettre d'aborder avec le dynamisme et la réflexion nécessaires, les problèmes de la vente proprement dite.

Après une formation sur le terrain, apportant la connaissance des produits et des clients, ils se verront confier d'importantes responsabilités en France ou à l'Etranger.

Adresser C.V. à MICHELIN
Service du Personnel - SP.33/5607 D
63040 CLERMONT FD CEDEX
Discrétion assurée.

T. R. T.

recherche

INGÉNIEUR-ÉLECTRONICIEN

Bonnes connaissances en mécanique et expérience en analyse de la valeur.
Ayant le goût des contacts et des disponibilités au niveau étude et production.

INGÉNIEURS Technico-Commerciaux

Intéressés par des activités en téléinformatique ou commutation ou transmissions de données ou télécommunications faisceaux hertziens.

Adresser curriculum vitae et prétentions à : T.R.T., 5, avenue Réaumur, 92350 LE PLESSIS-ROBINSON.

GROUPE MULTINATIONAL

recherche

pour rejoindre une équipe pluridisciplinaire intervenant tant au siège que chez nombreuses filiales à l'étranger appartenant à différents secteurs d'activités.

ORGANISATEUR CONFIRMÉ

— diplômé grande école d'ingénieurs ou commerciale ;
— 2 à 5 ans d'expérience dans cabinet d'organisation ;
— bonne pratique de la comptabilité et de l'informatique ;
— anglais courant.

Déplacement hors de la France 3 mois/an en missions répétées de brève durée.

Adresser C.V. et prétentions à n° 4626.

COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris q. tr.

IMPORTANTE SOCIETE
DE DIMENSION INTERNATIONALE

recherche

INGÉNIEUR ARTS ET MÉTIERS ou ÉQUIVALENT

Le candidat retenu aura quelques années d'expérience professionnelle. Il participera au sein d'une équipe pluridisciplinaire à la conception et à la réalisation de travaux d'électrification (lignes, caténaires...).

Notre Société intervenant dans tous les domaines de l'électrotechnique et de l'automatique, de larges possibilités de carrière sont possibles pour un élément de valeur.

Ecrire avec C.V., photo et prétent. sous réf 1.278 M à SWEERTS, BP 269, 75424 Paris Cedex 09 qui tr.

Groupe multinational spécialisé en produits chimiques, agricoles, pharmaceutiques, recherche

1 CHEF DE PRODUIT JUNIOR

et

1 CHEF DE PRODUIT EXPERIMENTE

Ces postes peuvent conduire à court terme à des responsabilités importantes au sein du groupe pour les candidats de valeur.

Les candidats auront :
- 30 ans minimum
- une formation supérieure (grandes écoles, médecine, pharmacie)
- une expérience à un poste de responsabilité marketing et vente
- une connaissance parfaite de l'anglais

Envoyer C.V. avec photo à no 62545 CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

IMPORTANTE CENTRALE D'ACHATS PARIS
recherche

RESPONSABLE ACHATS

DÉPARTEMENT ÉQUIPEMENT de la MAISON

Souhaité : expérience travail similaire, connaissance gds magasins spécialisés, problèmes d'organisation et de gestion

Excellent contact humain et apt. à diriger indisp.
Situation : 100 000 F.

Adresser C.V. manuscrit à : CLAIR
38, rue des Mathurins, 75008 PARIS
qui transmettra. Discrétion assurée.

CENTRE DE RECHERCHE

SIPSY

appartenant à un Groupe Pharmaceutique français, nouvellement installé à Fresnes (94), souhaite, dans le cadre de son développement, compléter son équipe de recherche en

synthèse organique

par la création d'un poste d'

ingénieur responsable de recherche

à qui seront confiés des sujets impliquant un haut niveau de connaissances scientifiques et une solide expérience en chimie thérapeutique.
Age : 35 ans minimum.
Formation :
Grande École de Chimie ou Université.
Les dossiers de candidatures – sous référence 1506 M à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

Nous sommes le Service informatique du siège (Paris) d'un

GROUPE CHIMIQUE FRANÇAIS
disposant d'un ordinateur I.B.M. 370/158 sous OS-VS1 et utilisant IMS.

Pour nous renforcer, nous recherchons des

PROGRAMMEURS DÉBUTANTS DE FORMATION DUT

Ecrire à N° 62.726 - CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS - CEDEX 01.

Etablissem. financier Champs-Elysées, recherche
PROGRAMMEUR-ANALYSTE-ASSEMBLEUR
370/138 OS/VS1.
5 x 8 x 13, primes et intéressement, restaurant d'entrepr. Envoyer C.V. et prétentions à Chef du Personnel, B.P. 720-08, 75361 PARIS CEDEX 08.

URGENT
ECOLE DE LANGUES cherche
PROFESS. HÉBREU
Tél. pour rendez-vous 508-08-50.

SOCIETE HECHTER
recherche pour service clients
TELEXISTE
langue américaine obligatoire + petits travaux de bureau. Ecrire av. C.V. et prét., Mme Lasague, Sté Hechter, 35, r. de Trévise, PARIS-IX°.

IMPORTANTE SOCIETE rech. pour son Département INFORMATIQUE DE GESTION
JEUNE TITULAIRE
MAITRISE INFORMATIQUE OU EQUIVALENT.
Ecr. avec C.V. et prét. ss réf. 7.930 à SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX.

— Vous êtes A.M. qualifié en découpe sur massicots platines, cisailles ;
— Vous connaissez le matériel et le papier-carton ;
— Vous avez l'esprit jeune et dynamique ;
— Vous savez organiser et animer une équipe ;
— Vous souhaitez un emploi stable et évolutif dans moyenne entreprise proche banlieue Paris.
Env. C.V. man., photo, prétent., n° 17808, Centrale d'Annonces, 121, rue Réaumur, Paris (2°).

DOCKS DE FRANCE
(SUMA-MAMMOUTH)

Dans le cadre de la diversification de ses activités, recherche pour sa nouvelle filiale DOC SPORTS (chaîne de magasins spécialisés dans la vente d'articles de sports).

CHEF SERVICE COMPTABILITÉ

Il sera chargé de mettre au point et d'assurer le démarrage du service administratif et comptable.

Conditions requises :
— niveau D.E.C.S. ;
— une expérience de quelques années dans l'exercice de la comptabilité ;
— le goût de l'organisation et des procédures ;
— des qualités d'animation et de commandement.

Lieu de travail région parisienne (banlieue sud).

Adresser C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions à M. GUENIN, DOCKS DE FRANCE, 17, avenue de la Résidence, 92160 ANTONY.

VILLE D'ATHIS-MONS 91200 (Essonne) recrute :
SOUS-BIBLIOTHECAIRE
C.A.F.B. Jeunesse et/ouDiscoth. Libre 1er juill. Adr. cand. et CV à *Madame le Maire Mairie d'ATHIS-MONS* 91200 ATHIS-MONS

Centre hébergement de Créteil, 16, *rue de Joly à Créteil*, ch. EDUCATRICE ou assimilé avec P.C. emploi immédiat. Tél. 899-38-03 ou écr pr R.-vs.

Mairie d'union de la gauche de *CHELLES (77) - 40.000 habit.,* recrute :
DIRECTEUR Centre de Loisirs (40 heures par semaine)
Ecr. n° 7145, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9°, qui transmettra.

CLUB de PREVENTION, commune banlieue Ouest, recherche EDUCATEUR (TRICE) pour travail de rue, expér. exigée. T. : 971-76-06 ou 965-66-81.

secrétaires

Importante Société
de Travaux Publics Routiers
Située à Paris 13e arrt, métro Porte d'Ivry
recherche pour le Service du Recrutement

SECRETAIRE STENODACTYLO

Agée de 28 ans minimum, la candidate aura acquis une expérience professionnelle de plusieurs années.

Adresser CV, photo et salaire actuel en rappelant la référence CO.227 à : COFRARAN
Service Recrutement
11, Bd Jean Mermoz
92202 Neuilly s/Seine Cedex

DACTYLO SECRETAIRE **RUSSE**
Bilingue. 770-81-33.

IMPORTANTE SOCIETE
PARIS (15°)
recherche
SECRÉTAIRE BILINGUE FRANÇAIS-ANGLAIS
(Sténo anglaise appréciée)

Formation B.T.S. ou équivalent. Travail demandant initiatives. Expérience indispensable.

Adresser C.V., photo et prétent., n° 60929, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Importante Société Nord-Ouest de Paris
recherche
pour ses Directeurs :
SECRÉTAIRES STENODACTYLOS
Expérimentées. Dynamiques. Bonne présentation. Postes stab. Adr. C.V., photo : Mme LINOT, SELECTION - 40, r. de Chabrol, 75010 Paris
Téléph. : 246-41-57

Import company working mainly with asia requires

English mother tongue or perfect bilingual

SECRETARY

english shorthand required availibility for flexible hours 10.30 to 19.30) necessary
working place near Opéra
we offer excellent salary and very interesting situation.
Write with recent picture and C.V. to n° 3934, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris

---

Importante Sté de TRAVAIL TEMPORAIRE
recherche
sa SECRÉTAIRE cciale
libre de suite pour siège Paris Champs-Elysées.
Elle sera chargée du recrutement et de la délégation du personnel à notre clientèle avec suivi de gestion.
— Age minimum : 25 ans.
— Formation B.T.S.
— Expér. dans même activité appréciée. Salaire motivant.
Travail stable et très intéressant.
Ecrire sous référence n° 4412 à **I.R.P.** 39, rue de l'Arcade (8°), qui transmettra.

Sténos et dactylos

IMPORTANTE Sté EDITION

recherche

personnes expérimentées dans qualifications suivantes :

1 H. ou F. STÉNO-DACTYLO
(Service Commercial)

1 J. F. AIDE-COMPTABLE DACTYLO
(discrète, bonne présentation)

1 F. SECRÉTAIRE STÉNO-DACTYLO
(Service Exportation)

1 J. F. STÉNO-DACTYLO CORRESPONDANCIÈRE
(Bonne connaissance allemand)
3 × 5 × 13 mois et demi
Retraite complémentaire
Restaurant d'entreprise

Ecrire avec curric. vitae, photo et prétentions à : C.A.P., n° 900, 120, boulevard Raspail, 75006 PARIS

Service de *Médecine* Inter-Entreprise du Travail NANTERRE, rech. :
STÉNODACTYLO
expér. - Tél. pr RV au 204-08-76

travail à domicile

FRAPPE de vos manuscrits, thèses, sr I.B.M. sphère, rapide. Téléph. : 926-95-80.

demandes d'emploi

Centre de Formation Professionnelle pour adultes cherche EMPLOIS pour

AIDES COMPTABLES

connaissant dactylo, disponibles immédiatement. Tél. 735-18-30 postes 79 ou 64.

POSSIBILITE PRISE EN CHARGE PARTIELLE DU SALAIRE

CADRE 41 ANS I.C.I./E.S.C.

Exportation produits industriels/métallurgiques techniques.

Expérience Direction Exportation Administrative/Commerciale - Développement marchés - Anglais/Allemand.

Recherche poste Responsable Exportations

Possibilité déplacements.

Ecrire N° 7141 « Le Monde » Publicité
5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9°.

GESTIONNAIRE EXPORT
— 34 ans —
E. S. C.

Dix ans expérience en gestion et coordination administratives, financières et comptables en France et à l'étranger de contrats à participation multinationale de vente à l'exportation d'ensembles industriels.

Anglais - Espagnol - Portugais

Accepte longs détachements à l'étranger.

Ecrire N° T 005095 M. REGIE PRESSE
85 bis, rue Réaumur - PARIS 2°.

CADRE COMMERCIAL
Français - Anglais - Portugais
32 ans

Marketing management. International business. M.C. Gill University Montreal.

Rompu aux techniques nord-américaines de marketing et au commerce international.

Plusieurs années d'expérience de vente et gestion. Afrique, Europe et Amérique du Nord.

Recherche poste de responsabilité en Afrique francophone, anglophone ou lusophone.

Ecrire N° 7.129, « LE MONDE » Publ.,
5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9°).

JEUNE HOMME 28 ANS, LICENCIÉ EN DROIT
- *Responsable du personnel, entreprise 400 personnes, filiale d'un groupe important ;*
- *Responsable du recrutement, bilan social, logements, formation continue, etc.*

cherche poste

ASSISTANT DIRECTION RELATIONS HUMAINES
Offrant possibilités d'avenir.

Ecrire N° T 005075 M - REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2°).

Expert-comptabe mémorialiste 33 a., commissaire aux comptes inscrit, angl., rech. empl. même à temps partiel. Ecr. référence n° T 05 151 M REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H. 30 a., maîtrise lettres mod. parl. angl., all., espagnol, 7 a. expér. lycée pratique, dynamique de groupe et bio-énergie. Libre imméd. Ecr. M. J.-M. Terrasse, 187, rue de Fontenay, 94300 Vincennes. Tél. : 374-01-91.

H., 25 a., certif. compt. DECS, 15 a. d'expér. en cabinet compt., étant en fin de contrat Afrique francophone, cherche situation France ou Etranger.
Ecr. à 7.132, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9°.

J. F., 31 ans, célibataire, assistante de Direction, bilingue dipl. Proficiency de Cambridge, 6 ans expérience presse, relations publiques, étudierait toutes propositions.
Ecr. à 2.565, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9°.

J. Fme, 31 a., lic. fac. de lettres, diplôme de l'Association des bibliothécaires français, anglais, dactylo débutante, expér. profess. en qualité de documentaliste, bibliothécaire, rédactr., b. cont. ch. sit. st. sept.-oct. 78. Ecr. à 2586, « le Monde » Pub, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9°.

J.F. 25 a., franç., bil. angl., G-B dep. 18 m., b. G1, niv. BTS secr. dir., rech. empl. stable. Etudie toutes prop. Libre juillet. Ecr. n° 7 137, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9°.

INGÉNIEUR THERMICIEN
32 ans, 10 a. expér. en B.E.T. ch. place stable Paris, banlieue. Ecr. n° T 05161 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2°.

CADRE BANQUE
44 ans
25 ans expér. tous services. Siège ou Agence dont 10 ans responsable. TRESORERIE FRANCS
Ch. sit. banque ou établissem. financier Paris ou banlieue.
Ecr. n° 2.585 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9°.

CADRE TECHNIQUE
42 ans. Formation MARINE B.S. MECANIQUE. 20 ans d'exp. en AFRIQUE dt 8 en qualité de chef de centrale électrique. Adjoint au directeur technique. Technicien tous Diesels. ANGLAIS TECHNIQUE
Libre de suite, ch. situation similaire en AFRIQUE NOIRE, EXTREME-ORIENT ou BRESIL. Ecr. n° T 05162 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2°.

DOCTEUR EN DROIT
36 ANS
10 ans d'exp. professionnelle (administr. du personnel, relations sociales, personnel expatrié, cons. jur.) dans direction du personnel importante entrepr. métallurg. désireux élargir champ d'activ. à ensemble fonction personnel.
Cherche Paris emploi adjoint directeur de personnel ds moyenne, grande entreprise. Ecr. n° T 05158 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CADRE SUPÉRIEUR
35 ans. DIRECTEUR D'IMPRIMERIE exp. et DIRECTEUR des ACHATS ds Imp, Entp, très sér. Réf. rech. poste de direction (ou gérance). Libre immédiat. Ecr. n° T 05163 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2°.

E.S.C. 30 ans
Allemand, anglais, italien cour. Expérience société de service et gestion P.M.E. (Animation et contrôle)
Pouvant voyager. Libre de suite. Téléphoner au 637-46-54, ou écr. n° 2561, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9°

H., 32 ans, lic. droit privé, dipl. notaire, droit de la constr., refus contentieux. Libre ss 3 mois. Ecr. à 2.577, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9°.

Dame aimant les arts assurerait un secrétariat. Ecr. n° 2.588, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9°.

J.F. 34 ans, 10 ans d'expérience
ATTACHEE DE PRESSE JOURNALISME
cherche emploi permanent ou collaboration FREELANGE. Ecr. n° T 05 147 F Rég.-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2°.

capitaux ou proposit. com.

Nouveau MEDIA VIDEO
Créneau mondial.
Très gros rapports financiers. Ecrire LK, 6 avenue Duclos, 94450 BREVANNES - F -

---

SOCIETE DE SERVICES
(Prêts, investissements, renseignements Cciaux), rech. Paris et prov. collabor. autonomes ayt bur. Ecr. H. Lagadec, 25, Hauts-Denouval. — 78570 ANDRESY.

cours et leçons

Cours d'anglais par prof. d'origine, résult. garant., tous nivx. Téléphone : 233-37-81, le matin.

Jeune Suissesse donne des leçons d'allemand pour débutants ainsi que des leçons complémentaires. TEL. : 1605-1585.

autos-vente

5 à 7 C.V.

LEYLAND BOURSAULT
Mini spécial noire, neuve, disponible. Crédit au leasing possible. - Téléphone : 293-65-65
11, r. Boursault, PARIS (17°)

divers

LANCIA AUTOBIANCHI
Expos. tous modèles
11, rue Mirbel - Paris 5°
336.38.35 +

---

104 - 304 - 504 - 604
Ex. tt 77 et 78, peu roulé. Auto-Paris-XV. Tél. : 533-69-95, 63, r. Desnouettes - Paris (15°)

B.M.W. OCCASION
316 - 320 - 5 - 25 - 5 - 28
7 - 28. EX. TT. 77-78, peu roulé. Auto-Paris-XV
63, rue Desnouettes - 533-69-95

autos-achat

COMPTANT Ts modèles RECENTS
PORSCHE - FERRARI
BMW - ALFA-ROMEO
ETS LE CALVEZ
6, rue Vulpian - PARIS (13°)
535-81-55 - 535-98-69

caravanes

CARAVANE STAR 68, 3,80 m., 4/5 places, réf. nf., 10.000 F. Tél. : 958-04-25, domicile ou à : 827-57-40, heures de bureau.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

Mº Gambetta, studio, vide + contigu, 2 Pces, cuis., occupé, le tout : 94.000 F Le Propr. : 885-20-27 - 255-11-46.

AV. FOCH Près PORTE DAUPHINE
Etage élevé, ravissant 2 P. sur jardins. 580.000 F. NEVEU ET CIE. 743-96-96.

XVIe IENA
dans bel imm. Pierre de taille, **GRAND 5 PCES** Salon Sal. à manger, 3 chbres sur rue et cour dégagée, petits travaux.
PRIX : 880.000 F.
Sur place mercredi de 13 h. 30 à 17 h. 30 et jeudi de 14 à 18 h. 30
11, RUE DE BASSANO OU TEL. 722-96-05.

IMM. RENOVE - GD CONFT
MALESHERBES STUDIOS DUPLEX
3 PCES CARACTERE - COUR-JDIN - Balcon - Asc. A partir 140.000 F. - 296-12-93.

17e 188, RUE CARDINET 3 PCES. 60 m2. 4e étage. JAMAIS HABITE. Tél. 766-41-24.

URGENT
FACE BOIS Vue imprenable
Réception 120 m2 + 6 chbres, 2 s. de bains, 4 cab. toilette. Etat impeccable - Cuisine éq., sanitaires neufs, 2 chbres serv. Profess. accepté. PRIX EXCEPT. 6.450 F le m2. Tél. propriétaire : 380-67-15.

18e REZ-DE-CHAUS. 130 m2 s/ JDIN TTE PPTE + 200 m2 RARE. S/place les 10 et 11 : 4, RUE CORTOT (15 - 19 hres).

PASSY Vue sur SEINE Imm. gd standing
Splendide appt 3 P. 2 récept., 4 chbres, 2 bains, cuis. + office. Libre de suite. Px exceptionnel. Visite ce jour 15/19 heures : 16, av. du Président-KENNEDY.

XIIe Bel immeuble pierre de t. 3 PCES. 50 m2 à rénover. Cuisine, w.-c. Plein soleil. 4e ét. 161.000 F. GIERI - 373-05-81.

19e Mº Botzaris, rue de Crimée Bon imm. brique. 2 P. Tout confort, s/rue. Idéal placement. Soleil. 120.000. Gieri 373-05-81.

CHARONNE
IMMEUBLE RECENT
4 P. Sur JARDIN et RUE Cuis. aménagée, 3 chbr., 2 bains, park. dble en ss-sol.
EXCELLENT ETAT
Renseignements et visite : 755-98-57 et 227-91-45

2e, près place des VICTOIRES Part. à Part., 128 m², asc., clair. Prix 590.000 Fél. Tél. 508-88-19.

Mº VILLIERS. Part. Atelier de caractère, vue jard. et rue, gdes verrièr. S.-O., arbr. intér., extér. 80m² aménag. luxueux. 550.000 F T. 755-93-08, dom. 770-43-09 bur.

MURAT. 5 P., 126 m², LIVG + 3 chbres. 2 sur jardin, calme, soleil. 750.000 F - 535-86-37.

CHATEAU VINCENNES. Réc., beau 3 P., entrée, cuis., wc, s. de bains, loggia, ascenseur, 300.000 - 344-71-97.

Rue JOSEPH-DE-MAISTRE
3 p., entr., cuis., wc, bains, chauffage électrique, 58 m², bel immeuble bourgeois. - Prix : 230.000 F - 229-44-61.

PARC MONCEAU
Imm. Pierre de T., étg. élevé, soleil, calme, ravissant atelier + 3 chambres, bureau, 2 bains, cuisine, état impecc. 1.150.000 F. MONTESFORT - 544-13-34.

PASSY - TROCADERO
Immeuble pierre de T., 175 m², 5 p., 3 bains, cuisine équipée, 2 chambres de service, box, jardin privatif 45 m². 1.250.000 F - 544-13-34.

DOMINANT TOUT PARIS
20e - Part. cède 125 m2, loggias, 17e ét. Liv., 3 ch., 2 bns, gd st. Panorama extraordinaire. Park. 3 v. T. 362-01-90 et 797-03-37, h.b.

AV. ST-MANDE (près), grand 5 p.+terrasse, immeuble récent, excellent état, plein Sud, box. 705-24-10.

16e - JASMIN
Appart gd conft - Soleil - Calme 3 P. 70 m2 + terrasse. Et. él. 5 P. 138 m2 + terrasse. Et. él. S/PL. JEUDI 11 de 10 à 12 h. et 14 à 18 h. - Tél. : 727-53-99.

AV. CHAMPS-ÉLYSÉES
PROPRIETAIRE VEND
grand studio 41 m2, à rénover. 6.000 F le m2. Px 250.000 F. 734-99-75 heures bureau

XVIIe - WAGRAM
PROPRIETAIRE VEND
dans bel immeuble pierre de taille - rénové
GD 6 P. en DUPLEX
Entièrement refait neuf
TRES ORIGINAL
PRIX : 1.250.000 F
Voir mercredi, jeudi, 14-18 hres, 4, RUE PUVIS-DE-CHAVANNES ou 723-91-28.

TROCADÉRO
Imm. neuf - Très gd standing 2 PIECES - 67 m2 S/JARDIN. 48, R. DE LONGCHAMP (16e). Tél. : 720-17-54

RÉPUBLIQUE - VOLTAIRE
5/6 P. 180 m2. 4e ét. Tout conft. Convient profession libérale MICHEL & REYL - 265-90-05

RUE SPONTINI
IMM. STANDING - Liv. dble Entrée - Cuisine - Bains TT CONFT - 82 m2 - S/RUE 723-38-53

13, PLACE DES VOSGES
IMMEUBLE RESTAURE
APPTS DE 100 m2 A 235 m2
Sur place tous les jours, sauf dimanche, de 14 h. à 18 h., ou 227-91-45 et 755-98-57.

Paris Rive gauche

RUE DU VIEUX-COLOMBIER
MISE EN VENTE
11 STUDIOS, sur jardin ; 6 DEUX PIECES dont un avec jardin privatif + maisonnette. RENOVATION GRAND STAND. Idéal Placement : 265-05-49.

Mº CONVENTION
double living, 50 m2, immeuble 1972, standing, box : 310.000 F. Téléphone : 331-86-22.

BD ST-GERMAIN - Mº ODEON
duplex 140 m2 + terrasse, chbr. serv., 5e et 6e étg., asc., tél., chff. cal. Propriét. : 857-36-80.

CARDINAL-LEMOINE
charmant duplex, sur toits, 2 P., 52 m2, confort, dernier étage, ascens., refait neuf. — 266-27-55.

ECOLE-MILITAIRE. Dans imm. neuf, gd séj., 2 chbres, balc., soleil. — Téléphone : 705-24-10.

ALMA - 83 m2
MAGNIFIQUE
living double + chambre. Grand stand. Tél. 567-22-88.

OBSERVATOIRE Imm. p. de t. Gd 3 p. Tt cft Balc. 670.000 F. — Tél. 325-97-16.

15e Beau 2 P. Tt confort + jardinet - Exceptionnel 165.000 F. - Ce jour 14/18 heures 131, rue Brancion. 206-15-30 - 366-07-38

MONGE 50 m2 - Asc. Séjour + chbre
Verdure - Soleil - ODE. 95-10

CLAUDE-BERNARD
Dans bel imm. - Beau 90 m2, cuis., bns+balc. **4 P.** + BELLE TERRASSE - Tél. 550.000 F - 723-91-44

7e UNIVERSITE - Etage élevé. BALCON. Salon, salle à manger, chbre + bureau. Cuisine équip. Moqu. Parfait état. 580.000 F. 555-82-33 ou 200-36-01 apr. 20 h.

219, bd RASPAIL - Luxueux duplex original, terrasse, 85 m2 env. + 10 m2 de terrasse. Etat impeccable. Double living, 1 chambre, cuisine, bains, téléph. Cave. - Sur place : jeudi, de 14 h. 30 à 16 h. 30. Cabinet J. COURTOIS, 261-80-02

RARE DANS LE QUARTIER
MONTPARNASSE
Atelier + 4 chbres 210 m2, 7e ét. asc. Bel imm. pierre de taille. Prix élevé justifié. PROMOTIC 322-10-74.

PLACE D'ITALIE
dans immeuble rénové
IDEAL PLACEMENT
STUDIOS et 2 PIÈCES
Tout confort. Prix intéressant. Le propriétaire. 265-11-66.

PASTEUR. Pptaire vend 2 P. tt cft. état neuf. 210.000 F. 293-62-16.

6e - SAINT-MICHEL
300 m2, 3e étage, immeuble grand standing. Possibilité professionel 567-22-88.

PRÈS LUXEMBOURG
PPTAIRES VDENT DIRECT.
dans immeuble en rénovation STUDIOS ET UN 2 PCES bains, w.-c., cuis. équipée. Tt cft sur place 15 h./18 h. MERCREDI, JEUDI 7, RUE ROYER-COLLARD Tél. : 723-38-48.

PORT-ROYAL - 55 m2
Gd living dble + 1 chbre SUPERBE RENOVATION tt cft. Bel imm., asc. 359.000 F. Vis. jeudi, vendredi, 15/19 h. 29, RUE BERTHOLLET ou PROMOTIC 322-10-74.

BARBET-DE-JOUY
Ravissant hôtel du 19e siècle complètement remis à neuf. A vendre : appart de grande classe 4 pièces, 2 s. de bains + service. - Parkings. - Splendide récept. Soleil. Calme. 2.500.000 F. Vis. s/pl. jeudi 11 mai 11 h. 30 à 16 heures, 26, r. Barbet-de-Jouy. FRANK ARTHUR 134, bd Haussmann — 766-01-69.

Mº BAC, studio, bains, confort, Immeuble de caractère. Téléphone : 325-89-31.

Région parisienne

Restent 4 appartements du 3 au 5 pièces

4, Rue Soyer, Neuilly-sur-Seine

à 100 m du Pont de Neuilly - Un petit immeuble de 6 étages, 13 appartements du 3 au 5 pièces. Jardins privatifs au rez-de-chaussée - Prestations de grand standing - 8 000 F le m² (prix moyen)

Livraison immédiate.

Visite de l'appartement-témoin, lundi et jeudi de 14 à 19 h.

Pour recevoir une documentation, écrivez ou téléphonez à CODA, 4, rue de Vienne 75008 PARIS

Tel. : 293.32.21

POUR PLACEMENT
prox. St-Germain, à Port-Marly, ds bel imm. restauré, vends : STUDIO LOUE. Prix 110.000 F. Loy. mens. 800 + ch. 918-53-27.

VERSAILLES - PRES PARC
dans immeuble de classe : très bel appartement 330 m2 dont vaste réception avec cheminées, boiseries, tout confort, 3 chambres de service, garage. Prix 1.250.000 F. Tél. 950-19-24.

Rueil pl. centre, Part. vd appt 90 m2, ds pet. imm. s/jard., constr. rec., gd balc. et box fermé. Prix: 450 000 F. 977-32-74.

BRUNOY, Part. vend dans site boisé exceptionnel : appt, stdg, 4 P., 80 m2, gd balc. 12 m2, très belle vue s/parc écologique, cave, park., calme, 20 min. gare de Lyon. Prix 210.000 F + poss. C.F. 110.000 F. Tél. : 046-18-98.

MEUDON-BELLEVUE
5 Pces, 122 m2, 4 chambres + 110 m2 jardin priv., 910.000 F, 2 park. compris. Visite, sur pl., 34, av. Galliéni, tous les jours, de 18 à 20 h., Tél. : 027-14-13, ou COCIM : 387-84-30.

MEUDON-BELLEVUE
4 Pces, 95 m2 + 10 m2 loggia, 3 chbres, 635.000 F + park. Vis. s/pl., 34, av. Galliéni, tous les jours, de 18 à 20 h., Téléphone : 027-14-13, ou COCIM : 387-84-30.

MEUDON-BELLEVUE
Studio, 30 m2, sur jardin, prix : 197.000 F + parking. Visite, sur place, tous les jours, de 18 à 20 h., 34, av. Galliéni. Tél. : 027-14-13, ou COCIM : 387-84-30.

VERSAILLES/CHATEAU. Dans imm. refait nf, propr. vd beau DUPLEX av. mezzanine, caract. poutres, S. de B., kitchenette équipée, 155.000 F. T. 953-86-56.

Fontenay-le-Fleury, 23' Montparnasse, P. à P. vend 4-5 Pièces, résidentiel, tt conft. - 460-28-89.

BOULOGNE, Près Mº, 7e étage, balcon, imm. récent, séj. dble, 2 chbres, cuis., S. de B., park. Impeccable. Prix : 415.000 F. ROUSSEL : 620-36-49.

NEUILLY - BD Gal-LECLERC, imm. réc., 1973, superbe 2 P., cuis. équip., bains, park., tél. 340.000 F. Téléphone : 504-75-80.

Courbevoie - Charras (92) Part. vend 4 Pièces, 107 m2, cellier, parking, dans immeuble standing 1970. Tél. : 788-86-79. 380.000 F + C.F. 27.500 F.

LOUVECIENNES
1 km. gare de Bougival dans résidence grand standing Situation très calme Part. vd appt 171 m2, état neuf, r.-de-ch., s/jard., tr. gd liv., S. à M., 3 ch., 2 S. de B., 1 dche, cuis équ., tél., gar., cave. Prix : 760.000 F. Téléphone : 460-82-47.

ST-CLOUD Dans petit immeuble de 3 APPTS GRAND STANDING RESTE 1 TRES BEAU 5 P., 135 m2. 4.900 F le m2 + park. Livraison mai 1978 - Tél. : 918-59-45.

IMMEUB. NEUF ST-GRATIEN RESIDENT. 4e et dernier étage. 5 P. 106 m2. + 16 m2 terrasse. 2 park. Cave. Prix 550.000 F. - Tél. 989-31-74.

SAINT-DENIS 64, bd Marcel-Sembat. Ds bel imm. récent, 9e étage, 3 PCES. 68 m2. - Tél. 924-24-88.

PORTE D'ITALIE
KREMLIN-BICETRE
4 P. Tt cft. 95 m2. Parking. Loggia. Soleil. — 331-89-46.

COURBEVOIE (Gare)
Beau 2 p. entièrement refait à neuf. Cuis., wc, bains. 145.000 F. Possib. crédit. — 522-95-30.

CREIL
IDEAL PLACEMENT.
Imm. récent - Très beaux
3 PCES - TT CONFT
Balcon - 107.000 F
Avec 20.000 F comptant + crédit. Gros rapport. Location assurée. Documentation sur demande. 345-86-41

Province

AU CŒUR DE TOULOUSE
15, rue de la Bourse
Le raffinement du XVIIIe s. Le confort du XXe
IMMEUBLE RESTAURÉ A NEUF EXCEPTIONNEL

Photo YAN.

APPARTEMENT 6 P. terrasse, coursive locataire 1er ordre Bail 9 ans, indexé Rapport : 6 % PRIX : 750 000 F

APPARTEM. ORIGINAL NEUF CONTEMPORAIN Prêt à décorer Patios intérieurs Plein soleil PRIX : 543 000 F

(Avantages fiscaux. Monuments historiques)

Renseignements : 8, rue des Couteliers, S.C.I. HOTEL PARTICULIER DE NUPCES 31000 TOULOUSE - Téléph. : (61) 52-67-04.

ST-TROPEZ (port) - Pptaire vd magnifique 3 pièces 75 m2, dble livg + balc. + 2 ch. + 2 s. bns + tél. Vue except. sur le port, 615.000 F. Ecr. : M. Lacrampe, 20, r. de la Pépinière, Paris-8e ou tél. Paris : 293-40-15 St-Tropez : (94) 97-37-27

Etranger

Vds, Costa-del-Sol, Appt 60 m2, meublé, 4 pers., petit immeuble, piscine, vue s/mer : 95.000 F. Ecr. nº 7142, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

locations non meublées Offre

Paris

NOGENT - Splendide 6 p., cuis., 2 wc, s. bains + s. eau, balcon, téléph. Box. 2.500 F - 345-82-72

CADET - Bail 6 ans. Studio, cuis., salle d'eau, wc, 850 F charges comprises - 742-99-09

(19e) PLACE DES FETES
Sans commission - Nf, 2 pièces 47,50 m2. Loy. : 1.046,42 + ch. : 228,69 F. Ressources à justifier. Lafaury, 101 B-4, 25-29, r. Lilas

NATION ou BOULETS
Beau 2 P., entrée, cuisine, wc, s. d'eau, chff. 1.200 - 344-71-97

locations non meublées Demande

Région parisienne

Pr Société Européenne, cherche Villas, Pavillons pour Cadres. Durée : 2 à 6 ans - 283-57-02

locations meublées Offre

Paris

LIEGE - Imm. ancien, 5 pces, cuisine, salle de bains, téléph. Loyer : 2.400 F - 742-99-09

locations meublées Demande

Paris

INTERNATIONAL HOUSE rech. STUDIO à 6 PIECES **556-17-49** Pour Cadres de Groupes Européens ou Diplomates.

EMBASSY SERVICE rech. dir. Stud. ou Appt Paris. - Villa banlieue Ouest - 265-67-79

l'agenda du Monde

Offres de particuliers

Vds tapisserie LURÇAT « Escadre », haut. 1,13 m., larg. 2,13 m. Px : 30 000 F. Tél. heures rep. 737-19-79.

Ameublement

Sur TOUT l'ameublement
REMISE 15 % prix livré ou 20 % prix emporté
literies, salons, toutes marques,
MOBILIA
TEL. : 322-56-41, 30, bd de Vaugirard, Paris - 15e (à 60 m. gare Montparnasse). ou 9, avenue d'Italie, PARIS - 13e. TEL. : 535-42-58.

Artisans

POUR VOS TRAVAUX Maçonnerie, plomberie, électricité, menuiserie et peintures. TRU. 00-75.

Cadeaux

IDEAL
NAISSANCE - BAPTÊME
ALBUM PHOTO MUSICAL très bonne présent. dans boîte cadeau argentée. grand format. CONTRE REMBOURS. : 95 F. H. et A. INTERNATIONALE, BP 224, 75924 PARIS CEDEX 19. TEL. : 201-92-42.

Nouvelle bout. MAUD 56, rue Verneuil (7e). Faïences cverts assortis pastels. Mouchetés vie à la pce.Verrer. givrées. Tables, chaises « bistrot », etc. Px int.

Relations

Parmi nos adhérents se trouve celui ou celle que vous cherchez :
ALISON CLAY
conseil matrimonial
Rencontres - Mariages - Loisirs SOIREES DANSANTES Ecrire ou téléphoner : 35, rue La Boétie, 75008 PARIS. TEL. : 256-04-02.

Instruments de musique

PIANOS OCCASIONS GARANTIES
23, Place des Vosges 75003 PARIS
Tél. 278.50.43
CERTIFICATS d'EXPERTISE et de QUALITÉ MUSICALE
PIANOS "DEBUTANT" 3 800 F
PIANOS "ÉTUDE" depuis 5 500 F
(Pianos Type "conservatoire")
PAIEMENTS ÉCHELONNÉS
VENTE RÉPARATION ACCORD

PIANO CENTER
loue les meilleures marques mondiales
PIANOS-ORGUES
neuf, occasion récente
« LOCATION-VENTE PIANO-BAIL »
en cas d'achat, dès six mois récupération totale des versements (caution, location, transport).
PARIS-OUEST : pianos. TEL. : 782-75-67.
PARIS-EST : pianos, orgues. TEL. : 857-63-38.

25 AVRIL AU 15 MAI
A vendre, suite à inventaire, 40 pianos neufs et occasions droits et queues, très bon état. Anciens tarifs et importantes réductions pour légers défauts d'aspect. Pianos Magne, 50, r. de Rome, 75008 Paris. T. 522-21-74 et 30-90. Ateliers occasions : 757-19-74.

Cérémonie

UN BEAU MARIAGE UN BANQUET REUSSI SALLES pour toutes REUNIONS UN CADRE, DES PRIX à 40 minutes DE PARIS. TEL. : 404-42-01.

Moquette

MOINS CHER 30 à 60 %
sur 10 000 m2 moquette belles qualités variées laine et synthétique. Téléphone : 757-19-19.

MOQUETTE PURE LAINE
label WOOLMARK, gde largeur T3, coloris divers, 70 F le m2. ATELIER ILLOUZ. Métro Convention. T. : 842-42-62.

Psychanalyse

Psychanal. et/ou psychotérap. Nous savons pour l'avoir expérimenté, que l'analyse peut subvertir et libérer au lieu de normaliser. Dans cette optique,refusant école ou institutions, nous pratiquons. Groupe I.C.S. 770-22-34 - 236-26-79 - 584-07-21.

Appareils ménagers

2 SUPERBES AFFAIRES
● Gdes marques, neuf garanti HOTTES ASPIRANTES cuisine modèle à recycler, valeur 850 F. Prix : 290 F.
● ASPIRATEURS BATTEURS idéal tapis, moq., complets, access., notice, val. réelle 600 F, vendus 240 F, par 3 ; 230 F l'un. CIRATEL, 49, rue de la Convention. Tél. : 578-09-44.

Institut de beauté

Professionnelle de soins esthétiques ass. détente et décontraction par relaxation et massages. Tél. 543-04-37.

Bijoux

ACHAT TOUS BIJOUX, or, brillants, 136, rue Legendre, métro Brochant. T. : 627-36-13.

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e. T 033-00-83.

ACHAT COMPTANT, beaux bijoux, même importants, brillants, pierres fines, objets d'art. J. HORSTEN, 14, r. Royale, 8e.

DIAMOND HOUSE TAILLERIE DE DIAMANT
VOUS PROPOSE UN ACHAT DIRECT INVESTISSEMENT-CADEAUX. Renseignements 5, r. du Helder, 75009 Paris. Téléph. : 247-13-41.

Cours

Français. Philo, orthographe, allemand, par professeur spécialiste rattrapage. T. : 250-77-71.

CENTRE KLEBER
PIANO Cours accélérés pr adultes débutants danse moderne, tous niveaux. TEL. : 500-88-23.

INSTITUT FRANÇAIS DE LANGUES VIVANTES
Cours audio-visuel privé Démonstrations gratuites 45, bd St-Michel Paris 329-02-88.

ANGLAIS cours à tous niveaux et conversations avec prof. d'origine. 033-01-72.

Débarras

DÉBARRAS 2000
TEL. : 326-81-35.

VACANCES - TOURISME - LOISIRS
Mer - Montagne - Campagne

CORSE - CALVI
Vous serez sur la plage dans l'un des plus beaux sites du monde.

Vous apprécierez l'ambiance saine et chaleureuse, vous découvrirez de nouveaux amis, et un mode de vie près de la nature simple et exceptionnellement belle.

Vous savourez les repas gastronomiques et... les quarante hors-d'œuvre à volonté, les animateurs vous entraîneront dans les tournois sportifs et dans les soirées délirantes rythmées par l'orchestre du club. Mais les plus calmes apprécieront les promenades merveilleuses sous un climat de rêve.

Les hôtesses du club sont à votre disposition pour vous renseigner et vous étonner par les prix particulièrement bas que nous vous proposons.

A partir de 1 590 F de Paris ou 1 540 F de Lyon par avion ou 1 190 F de Nice par paquebot.

Ecrire sous référence MS Club Olympique 3, rue de l'Echelle, 75001 PARIS. Tél. : 260-31-62. Licence Etat 435.

LOCAT. SAISONNIERES tt cft. AGENCE PLAGE BP 118, 85102
LES SABLES-D'OLONNE
TEL. : (51) 32-02-36.

BRETAGNE-SUD
PRESQU'ILE DE RHUYS CHOIX DE LOCATIONS Juin, juillet, août, septembre. CABINET BENEAT - CHAUVEL 56640 P.-NAVALO (97) 26-22-00. 56370 SARZEAU (97) 26-71-91.

LES SABLES-D'OLONNE
à louer bel résid. av. 5 chbres, cuis., séjour, garage, dans bel environnement de verdure, idéal 1-2 cples av. enfts. Juil. 8 500 F. août 9 000 F. T. (16-51) 32-26-02.

CORSE séjours location ou hôtel à la semaine - forfait transport charter - villas. Tél. (1) 526-22-72.

LOCATION A LA SEMAINE A PORT-CAMARGUE
Luxueux studios équipés pour 4 personnes, à 50 mètres de l'eau, piscine privée. BERTRON - BP 33 30240 LE GRAU-DU-ROI.

Ville de CHELLES (S.-et-M.) cherche un centre d'hébergem. à Hossegor ou proximité pour accueillir du 1er au 31 août, 21 jeunes et leur encadrement. S'adresser au comité de jumelage, mairie de Chelles, 77500.

SAINT-TROPEZ
beau studio, cft, saison été, contre petite maison indépend., jardin, vraie campagne. proximité bourg, S.N.C.F., téléphone : 260-21-95 soir.

A louer août, villa 3 p., quart. résid. Poss. 4 pers. 60 m. mer. 44 - Tél. (40) 70-29-50.

LES LECQUES (83)
à louer Juin, juillet, août, septembre VILLA tout confort (5 personnes) Prox. imm. mer et comm. Ecrire LA FREGATE 1, avenue du Languedoc 13600 LA CIOTAT ou téléphoner (42) 83-09-67.

ILE D'ELBE (Italie) villa 6 lits, 2 p., 3 lits, terrasse, jardin, vue sur mer. Tél. 255-12-11.

Finistère-Sud Hôtel Bon Accueil. Châteaulin** N.N. Neuf, repos, pêche, campagne, plages, vacances idéales. Demandez documentation. Tél. (98) 86-15-77.

MAISON FAMILIALE DE VACANCES LE VERCORS
à Villars-de-Lans (Isère) Anciennement hôtel 2 étoiles. Exposition plein sud. Salle de bains, w.-c. privés. Animation enfants, adultes. Excursions, cheval, patinoire, piscine. Juillet - août. S'adresser : F.O.L. serv. vac. 38, rue Nicolas - Chorier 38028 GRENOBLE Cédex Téléphone (76) 96-89-63.

LA LOUVESC, Ardèche, alt. 1.050 m., Hôtel Relais du Monarque** NN.- Pension 68/110 F. net. Ouvert 1/5 - 1/10. Ecrire.

HAUTE - AUVERGNE
région lacs ESPINCHAL 63 demeure 15e s., grande salle, cheminée monumentale 15e s., feu de bois, lits-clos + 2 ch., tt cft. Juin-septembre 1 100 F et vacances hivers. RAYNAUD. Tél. : (35) 46-52-34.

Vacances studieuses en TYROL AUTRICHIEN avec connaissance de notre Europe (reconnu d'utilité publique) 4 semaines en juillet à 1 000 m d'altitude. Travail scolaire + détente + sports (effectif limité). Appeler le (24) 56-20-53 dans la journée ou le (24) 33-14-85 après 19 heures. M. SERVAN, rés. Arduina 11, 1er ét., allée de la Polyclinique. 08000 Charleville-Mézières.

SAINT-PAUL-DE-VENCE (06)
Vue exceptionnelle, calme, particulier loue juin, juillet, août, septembre, partie de villa neuve 4 personnes, grand séjour, chambre, salle de bains, cuisine, terrasse, entrée privée. Laurent VIAL 506 quartier Versailles, route de Cagnes. 06570 SAINT-PAUL.

A 40 minutes DE PARIS UN CLUB DE LOISIRS (à la carte) tennis, piscine, chevaux, night club, pêche, etc. DES WEEK-ENDS DE REVE TEL. : 404-42-01.

LOUE juillet, août, maison meublée 3 chbres, salon séjour, cuisine, salle de bains. Site calme, pelouse 3.500 m2, à 100 m. piscine, tennis, bois et rivière. 3.000 F mensuel. Ecrire M. URVOY, Le Paradis 44290 GUEMENE-PENFAO ou téléphoner (40) 81-70-45.

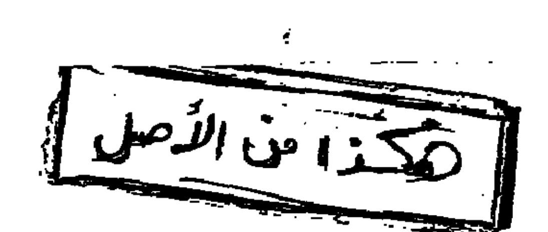
L'anglais à Oxford, 3 sem. de cours £ 150 tt compr. Mrs Allen, 8 Grunsell Close, Oxford.

Vacances anglaises séjours d'études ou séjours libres. Adultes et enfants. 033-12-19.

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

Maître Ruckebusch
depuis 30 ans
à PARIS 5, rue du Cirque (Rond-Point des Champs Elysées) Tél : 720.02.78/720.02.97
à LILLE 4 & 6 rue Jean Bart Tél : 54.86.71/54.77.42
propose avec le tact et la discrétion qui s'imposent, des rencontres entre personnes libres se distinguant par le bon équilibre, l'intelligence du cœur, l'excellence de l'éducation, selon leurs aspirations et leurs valeurs communes.



CARNET

Naissances

— Jacques et Catherine VARET, Christophe, Léopold et Sébastien ont la joie d'annoncer la naissance de

Caroline,

le 30 avril 1978.
Place de la Vieille-Halle,
45110 Châteauneuf-sur-Loire.

— M. Jean-François VINCENSINI et Mme, née Agnès Unvois, et Caroline, ont la joie d'annoncer la naissance de

Laetitia,

à Paris, le 8 mai 1978.

Mariages

— M. et Mme Michel BERTIAUX,
M. et Mme Jean TRONCHOT,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants

Laure et Christophe,

célébré dans l'intimité familiale le 6 mai 1978, en l'église des Mesnuls (Yvelines).
41, boulevard Raspail, 75007 Paris.
245, rue du Fbg-Saint-Antoine, 75011 Paris.

Décès

— Mme Guy Aymard et ses enfants,
Le professeur Robert Etienne, Mme et ses enfants et petite-fille.
Les familles Aymard, Etienne, Tarraiol et Gulte Phalippout,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Guy AYMARD,

survenu le 3 mai 1978, à l'âge de cinquante-trois ans.

— Mme Gisèle Bazan, son épouse,
Nuria Pruneta,
Olivier Furon, journaliste,
Ses enfants,
Les familles Furon, Pruneta, Remaud, Vallantin,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Paul BAZAN,

écrivain, philosophe,
survenu le dimanche 7 mai 1978, en son domicile, 35, avenue Junot, Paris-18e, des suites d'une longue maladie, dans sa soixante-dix-huitième année.
Les obsèques auront lieu le jeudi 11 mai 1978, à 10 h. 30, en l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, Paris-5e.
Mgr Ducaud-Bourget célébrera la messe mortuaire.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Nazaire, jeudi 11 mai, dans la soirée.

— Rosette Curiel,
Raoul Curiel,
André Weil-Curiel et la famille,
Guy Braibant et la famille,
Raymond Aghion et la famille,
M. et Mme Bruno Casal et leurs nombreux amis,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Henri CURIEL,

survenu tragiquement, le 4 mai 1978, à l'âge de soixante-trois ans.
L'inhumation aura lieu le jeudi 11 mai, à 14 h. 30, au cimetière du Père-Lachaise à Paris. (Entrée principale.)
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Me Chehata Haroun, avocat à la Cour de cassation du Caire (Egypte), au nom des progressistes et partisans de la paix égyptiens, a la profonde douleur de faire part du décès de leur camarade

Henri CURIEL,

l'un des fondateurs du mouvement communiste égyptien, combattant conséquent et inlassable pour la paix, la libération nationale des peuples opprimés et le socialisme, lâchement assassiné le 4 mai 1978.

— Ses camarades,
Les démocrates qui partageaient ses opinions et ses combats,
ont la profonde douleur d'annoncer le décès de

Henri CURIEL,

lâchement assassiné le 4 mai 1978 à Paris et appellent tous les démocrates à exprimer leur indignation et leur solidarité en assistant aux obsèques qui auront lieu le 11 mai au Père-Lachaise, à 14 h. 30. (Rendez-vous à l'entrée principale.)

Les Français qui, avec lui, ont exprimé dans l'action leur solidarité avec le peuple algérien en lutte pour son indépendance
ont la profonde douleur d'annoncer le décès de

Henri CURIEL,

lâchement assassiné le 4 mai à Paris.
Ils appellent tous les anti-impérialistes à exprimer leur indignation et leur solidarité en assistant aux obsèques qui auront lieu le jeudi 11 mai, à 14 h. 30, au cimetière du Père-Lachaise, à Paris.

(*Le Monde* du 6 mai.)

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Michel DELCOURT,

née Madeleine Tréca,
survenu le 8 mai.
Le service religieux sera célébré en l'église de Saint-Leu-la-Forêt, le 12 mai, à 14 h. 30.
De la part de
Ses enfants, petits-enfants,
Et toute sa famille.
75, rue Gambetta,
95320 Saint-Leu-la-Forêt.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jean DUCLOS,

directeur général adjoint honoraire de l'U.A.P.,
survenu le 5 mai 1978 à son domicile, 10, rue de Franqueville.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
De la part de
Mme veuve Duclos, sa belle-sœur,
Me et Mme Jean-Pierre Duclos,
Les docteurs et Mlle Rondepierre,
Ses neveux et nièces.
Cet avis tient lieu de faire-part.
19, rue Monge, 75005 Paris.

— Mme Pierre Gros,
Patrick et Evelyne Gros,
Marie-Christine et Philippe Bauchet.
Jacques et Danièle Gros,
Didier, Edgard, Eric, Caroline et Christophe.
Ses enfants et petits-enfants,
Les familles Brazillier, Brenot, Haubold, Bourgeois, Salle, Marouzé, Houtmann, Marteillière,
Ses parents et amis,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Pierre GROS,

ingénieur des Arts et Manufactures,

survenu le 9 mai 1978, dans sa soixante-huitième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Philippe-du-Roule, le vendredi 12 mai, à 14 h.

Cet avis tient lieu de faire-part.
10, rue Riquet,
75019 Paris.

— Mme Habib Kaddour, née Lucienne Cubilier,
M. et Mme Hedi Kaddour,
M. et Mme Ferid Kaddour,
M. et Mme Alain Gasté,
ont la tristesse de faire part du décès survenu le 9 mai 1978, dans sa soixante-septième année de

M. Habib KADDOUR,

chevalier de la Légion d'honneur,
officier du Mérite agricole,
officier d'académie,
officier des Palmes académiques,
ancien caïd de La Skhira (Tunisie),
ancien chef de bureau au secrétariat d'Etat aux universités.

L'inhumation aura lieu le jeudi 11 mai, à 11 heures, au cimetière de Thiais, carré musulman.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Ni fleurs ni couronnes.
101, rue Regnault,
75013 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Albert LAPRADE,

membre de l'Institut,
architecte en chef des bâtiments civils et palais nationaux,
inspecteur général des beaux-arts H.,
commandeur de la Légion d'honneur,
survenu en son domicile, le 9 mai 1978, dans sa quatre-vingt-quinzième année.
De la part de
Mlle le docteur Claude Laprade,
M. et Mme Claude Barré, ses enfants,
M. et Mme Edmond Berton, Marguerite, Pierre et Nicolas,
M. et Mme Luc Barré, Cécile et Sylvestre,
M. et Mme Nicolas Barré, Juliette, Sophie et Camille,
M. Vincent Barré,
Mme Agnès Barré,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Des familles Péron, Gallot, Séjourné, Pignède et Laprade.
La cérémonie religieuse aura lieu à Saint-Germain-l'Auxerrois, église de la communauté des beaux-arts, 1, place du Louvre, Paris (1er), le vendredi 12 mai, à 8 h. 30. L'inhumation se fera dans l'intimité familiale.
Ni fleurs ni couronnes.

— Le docteur Jacqueline Bouton,
Mlle Georgette Elgey,
M. et Mme Daniel Jeannin, Charlotte et Arthur,
Le docteur et Mme Claude Gorin et Thomas,
ont la douleur de faire part de la mort de

Madeleine LÉON,

leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,
survenue, dans sa soixante-dix-septième année, à Saint-Martin-de-Varreville (Manche), le 6 mai 1978.
Selon sa volonté, les obsèques religieuses ont été célébrées dans la plus stricte intimité en l'église de Saint-Martin-de-Varreville, le mardi 9 mai 1978, suivies de l'inhumation dans le caveau familial au cimetière du Père-Lachaise à Paris.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme François Malbrancke,
M. et Mme Pierre Malbrancke et leurs enfants,
M. Bernard Schweisguth et ses enfants,
ont la douleur de faire part de la mort de

François MALBRANCKE,

survenue accidentellement le 5 mai 1978, dans sa trentième année.
La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité, le 8 mai 1978, en l'église Saint-Martin de Saint-Valery-sur-Somme.
L'inhumation a eu lieu au cimetière de Boismont (80).
55, rue de Varenne,
75007 Paris.
Quai Jeanne-d'Arc,
80230 Saint-Valery-sur-Somme.

— Mme Paul Manet, son épouse,
M. et Mme Pierre Manet, son fils et sa belle-fille,
M. et Mme Desbordes,
M. Thierry Manet,
ses petits-enfants,
La Fédération nationale des combattants républicains,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul MANET,

ancien président de l'UFAC,
président d'honneur de la F.N.C.R.,
commandeur de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918,
officier de l'Instruction publique,

survenu le 7 mai en son domicile.
Ses obsèques seront célébrées le jeudi 11 mai, à 14 heures, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption des Buttes-Chaumont, 80, rue de Meaux, métro Laumière, Paris 75019.

Mme Paul Manet,
19, rue Meynadier, 75019 Paris.
F.N.C.R., 16, rue des Apennins, 75017 Paris.

[Né en 1899, M. Paul Manet, ancien combattant et résistant, devient président de la Fédération nationale des combattants républicains en 1945. Membre du cabinet de M. Max Lejeune, ministre des anciens combattants sous la IVe République, il est élu ensuite président de l'Union française des associations de combattants en 1958, poste qu'il occupe jusqu'en 1971.]

— M. Georges Michel, son époux,
M. et Mme Gérard Michel,
M. et Mme Jean Gisclard, ses enfants, ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Georges MICHEL,

née Monique Gosserez.
Les obsèques ont eu lieu le mardi 9 mai 1978, à Clohars-Carnoët (Sud-Finistère), dans l'intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Daniel Poncey,
Nathalie et Nicolas Poncey,
Mme Lucien H. Poncey,
Le docteur et Mme J.-J. Poncey et leurs enfants,
Le docteur et Mme Cl. Poncey et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Daniel PONCEY,

survenu à Athènes le 30 avril 1978, dans sa trente-huitième année.
Les obsèques religieuses ont eu lieu le samedi 6 mai 1978, en l'église de Cabourg. L'inhumation a eu lieu au cimetière de Houlgate.
122, boulevard Murat,
75016 Paris.
74, rue Richelieu, 29200 Brest.
9, rue Léon-Lecornu, 14000 Caen.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Gilbert RAYMOND,

née Anne-Marie Marmier.
De la part de
M. Gilbert Raymond, président honoraire de la Régie municipale du gaz et de l'électricité de Grenoble, chevalier de la Légion d'honneur,
M. et Mme Jean-François Raymond,
Ses enfants et petits-enfants,
M. André Raymond et ses enfants.
41, avenue du Maréchal-Randon,
38000 Grenoble.
38330 Biviers.
84100 Sérignan.
44100 Nantes.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Marcel SALATS,

née Catherine Combescot,
survenu en son domicile, le 8 mai 1978, dans sa quatre-vingt-huitième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 12 mai, à 8 h. 30, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, Paris (16e), suivie de l'inhumation, à 17 heures, à Excideuil (Dordogne).

— Mme Ary Schekter, son épouse,
M. et Mme Albert Misrahi,
Le docteur et Mme Jean Kuntz, ses enfants,
Justine, François et Sophie, ses petits-enfants,
Les familles Schekter, Westfried, Mikol,
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Ary SCHEKTER,

survenu le 7 mai 1978.
L'inhumation aura lieu le mercredi 10 mai 1978, au cimetière de Saint-Léger Magnazeix (Haute-Vienne) dans l'intimité.
Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.
32, rue Villeneuve,
95170 Bezons.

— On nous prie d'annoncer la mort de

M. Pierre SERVANT,

professeur honoraire du lycée Janson-de-Sailly,
survenu le 28 avril 1978.
De la part de Mme Pierre Servant, son épouse.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 3 mai 1978.
6, rue Lecomte-du-Nouÿ,
75016 Paris.

Remerciements

— Le général Jean Biré,
M. et Mme Pierre Buisson,
M. et Mme Paul Fauvel,
M. et Mme Jean-Paul Dupuis,
M. et Mme Claude Grégoire,
très touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Mme Gaston BIRÉ,

prient tous ceux qui se sont associés à leur peine de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

Anniversaires

— Pour le cinquième anniversaire de sa mort, une pensée est demandée à tous ceux qui ont connu et aimé

Marcel BILLAND,

décédé le 10 mai 1973.

Communications diverses

— Israël et la Ve République. — Conférence de M. Claude Clément, jeudi 11 mai 1978, à 20 h. 30, au cercle Bernard-Lazare, 17, rue de la Victoire, Paris-9e (métro Le Peletier). 878-63-06.

— L'association l'Education organise un dîner-débat de grande actualité, le mardi 23 mai 1978, à l'hôtel Lutétia, Paris-6e, sur le thème : « Quels maîtres pour quels hommes ? ». Le débat sera présenté et animé par M. Georges Belbenoit, secrétaire général de l'association l'Education. Avec la participation de : MM. Bertrand Schwartz, professeur à l'université Paris-Dauphine ; Gabriel Fragnière, secrétaire général de l'Association pour la formation des enseignants en Europe ; James Marangé, ancien secrétaire général de la FEN.
Dîner à 19 heures. Débat à la suite.
Nombre de places limité. N'attendez pas pour vous faire inscrire. Frais de participation 60 F, à adresser à l'Education, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris. Tél. 266-69-20.

L'immobilier

maisons individuelles

INVESTISSEZ
DANS UN SITE EXCEPTIONNEL
A BELLE-ILE-EN-MER
MAISONS EN BORD DE MER
à partir de 186 000 F
Renseignements : SERVIMO, 21, rue des Murlins, 45000 ORLEANS
Tél. : (38) 62-05-68.

appartem. achat

RECHERCHE POUR CLIENT
Placement 2 à 4 P. Tt conft. Moderne 8e, 16e, 17e, Neuilly. MICHEL ET REYL. 265-90-05.

RECHERCHONS, URGENT, Appt 3-5 pièces, bon quartier, pour client — 704-56-35

Rech. STUDIOS, PARIS, préférence 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, paiement compt. chez notaire - Téléph. : 873-23-55

Jean FEUILLADE - 54, av. de la Motte-Picquet (15e) - 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, Appts toutes surfaces et immeubles, Paiement comptant.

appartements occupés

5e CARDINAL-LEMOINE
Appt. occupés loi 1948. 41, 47, 51, 106 m2. Asc. Vis. sur R.-Vs. 14 h.-18 h. : 325-66-72, ou 28 bis, rue Cardinal-Lemoine.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE
OFFICE DES LOCATAIRES
18, r. la Michodière, Mo Opéra, 84, rue d'Alésia, Mo Alésia. Frais abonn. 350 F. - 266-52-04.

constructions neuves

ARCHITECTE
CONSTRUIT PAVILLONS
REGION PARISIENNE
ET
BRETAGNE - NORD
pavillons témoins pend. 1 an. PRIX TRES REDUIT.
ALBERTANI, 1, r. Coysevox, 78000 Versailles. T. 955-15-08.

119, AV. VICTOR-HUGO
Appt. 5 P. grande terrasse. Grand standing. 924-24-80.

hôtels-partic.

HOTEL PARTICULIER (16e). dans verdure, jardin, piscine, réception, 5 chambres, 3 bains. Téléphone : 325-20-77.

immeubles

Achète imm. vide ou occupé ou hôtel, murs et fonds, Paris. — M. PASTERNACK, chemin du Serin. — LA GAUDE 06610.

BOULOGNE
PROPRIET. VD DIRECTEM.
Immeuble à rénover 2 boutiques dont 1 libre, 11 pts appts et chambres dont 4 libres, deux libérables. Tél. 555-72-37 ou 555-13-29, heures bureau.

locaux commerciaux

SORTIE EST DE PARIS
Sur la Nation, 3, locaux cciaux 1.400 m2 s/2 nivx + pavillon d'habitation en toute propriété. 1.250.000 F. - VIMO, 951-32-70.

Murs et Fonds, local commercial, r.-de-ch. 100 m2 + cave, 12e arrdt, très bon état, angle rue. Prix : 390.000 F. 766-52-04, poste 200. Agence s'abstenir.

Pour 2 ans, local commercial 12e arrdt, r.-de-ch. 100 m2 + cave, angle rue. Prix 3.900 F par mois - 766-52-04, poste 200. Agence s'abstenir.

15e arrdt, local moderne, très clair, convient prof. libér., bur., Et., commerce, artisanat. 180 m2, loyer 1.400 F/mois, ch. comp. + droit au bail + reprise travaux justifiée - Tél. 250-05-35.

RD-POINT-CHAMPS-ELYSEES
Conviendrait Galeries de tableaux Antiquités ou décoration contemporaine, très bel appt 175 m2, 1er étg. possible + 60 m2 rez-de-chaussée. 747-10-71 ap. 20 h.

Pte St-Ouen. TOTALITE imm. 180m2, bureaux 300 m2, ateliers ou entrepôts, cession de bail - 233-57-59.

fonds de commerce

PARIS (6e)
RESTAURANT DE QUALITE
clientèle exceptionnelle.
T. pour R.-V. 10-12 h. 656-98-36.

VENDS IMPORTANTE
MERCERIE
office économique, 103, rue Lafayette, 75481 Paris-10e.

Cause santé, vds ensemble à déb. 1) Fonds matériel et verrerie de labo av. atelier de soufflage de verre (laboratoire) ; 2) Fonds cadeaux et verrerie, quartier en expansion.
Ecr. à T 05.159 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

A V. fonds commun librairie-papeterie, possibilité journaux, limite 7e arr. avenue de Suffren, bas prix, agence s'abstenir. - Pour tous renseignem. s'adress. 7, rue Dupleix, 75015 PARIS.

bureaux

1 à 20 BURX. Tous quartiers. Locations sans pas-de-porte - AGENCE MAILLOT - 293-45-55.

NATION (12e) FACE PARKG. NATION-PICPUS - Mo R.E.R. A LOUER à partir de juillet ou août 215 m2 de bureaux (divisibles), prêts à être utilisés. Calmes. Bien éclairés. Chauff. et climatisation individuels. Loyer mens. demandé pour le tout : 7.500 F (charges comprises). Tél. au 344-19-30.

maisons de campagne

Région idéale pour le ski de fond, la chasse, la pêche,

ARDÈCHE

1) MAS.
En très belles pierres de pays, beaucoup de caractère, 350 m2 en 2 plans. Gros-œuvre bon état 4 pièces habit. à peu de frais + dépend. à aménag. s. 2.000 m2 de terrain arborisé. Eau, élect. Sur place Expo Sud. Joli vue dégag. sur hameau. Px. 120.000 F

2) MAGNIFIQUE TERRAIN à bâtir d'un ha entre la forêt et la rivière. Eau, élect. Sur Place. Prix : 65.000 F.

Catry, 28, rue Sylvabelle, Marseille, 6e. Tél. ce jour (91) 37-70-88. Jours suivants pour rens. et visites, tél. ou se présenter « Hôtel Carrefour des Lacs », Coucouron, Ardèche. Tél. (66) 33-90-29. Demander M. ou Mme Blanc.

terrains

PROMOTEUR
recherche terrains à construire + 100 logements Paris, banl., métro, R.E.R. Téléph. : 387-20-30 et 387-76-97.

SAINT-REMY-LES-CHEVREUSE 2 min. Mo, beau terrain à bâtir 780m2 environ, viabilité 380.000 F 331-64-97.

villas

BAILLY Près Bois
belle villa contemporaine, séj., 4 ch., sous-sol total. P. BAHON. 720-72-72, Poste 241.

30 KM. **PORTE ST-CLOUD**
Villa plein de cachet. Séj., salon, 5 chbres, 2 bns., cft., gar. s/2.500 m2. PRIX A DEBATTRE Tél. : 278-36-21.

RUEIL
belle villa s/2.000 m2, séj. dble, 4-5 ch., s.-sol P. BAHON 720-72-72 poste 241.

VERSAILLES (R.D.)
propriété (récept.) triple 6 chbres, sous-sol, dépend. P. BAHON 720-72-72 poste 241.

Sortie village proche MILLY-LA-FORET (lisière) FORET FONTAINEBLEAU
Part. vd maison et dépend. sur jardins 1.500 m2, entièrement clôturés, excellent état, tout cft. Tél. (94) 69-56-29.

L'ETANG-LA-VILLE. 10' gare, belle villa récente sur 819 m2, jardin, séjour dble, s. à mang., bureau, cuisine. 1 chbre, salle bains. 1er étage, mezzanine, 3 chbres, salle d'eau, garage - Prix : 1.220.000 F.
AGENCE DE LA FORET 958-04-47 ou 916-30-05.

BELLE-ILE-EN-MER
MORBIHAN - Maison de style pêcheur, bord de mer, livraison immédiate - Renseignements Serac-Isambert, 30, rue Péclet, 75015 PARIS ou 533-51-51.

fermettes

140 km. Sud, fermette indép., flanc de coteaux s/2.500 m2 : 4 Pces, ptres, dépend., eau, électr., 175.000 F. créd. possib. Tél. : (38) 67-07-87 - 95-66-49.

FERMETTE en L 3 P. + belle dépend. sur 2.000 m2. PRIX TTAL : 120.000 F à 105 km. Paris, dégag. par A-4. 808-25-52.

ARLANC (Puy-de-Dôme)
A vdre fermette av. dépend. sur terrain 2.500 m2 (eau, électr., poss. téléph.) à proxim. bois de sapins (altitude 900 m). Prix 45.000 F. Tél. (73) 95-04-99.

propriétés

C.P.H. IMMOBILIER
propose
VALLEE DE CHEVREUSE
proximité écoles, centre ccial, R.E.R., tennis, piscine, golf.

MAISON 8 p. 216 m2 r.-de-ch. : gd hall d'entrée, cab. toil., s. à manger, séjour, salon à dble exposition avec cheminée, gde cuis. équipée, cellier, 2 chbres, 1 s. de bains. A l'ét. : galerie, 1 chbre avec terrasse et s. de bains, 3 chbres, s. de bains, rangement, lingerie. Dble gar. et env. 800 m2 de jdin privatif. PRIX : 685 000 F.

R. BERNARD
Tél. : 012-12-12

MAREIL-MARLY Cadre exceptionnel, magn. DEMEURE MODERNE, surface habit. en R.-de-Ch. 260 M2 + dépendances. JARDIN 5.400 M2. Exclusiv. AG. de la TERRASSE LE VESINET. 976-05-90.

C.P.H. IMMOBILIER
propose
VALLEE DE CHEVREUSE
Proximité écoles, centre clal, RER, tennis, piscine, golf.

MAISON 7 P., style Mansart 139 m2, r. de ch. : gd hall, entrée, cab. toil., s. à manger, séj. avec cheminée, bureau, cuis. équipée. A l'ét. : 1 chbre avec terrasse et s. de bains, 3 chbres, 1 s. de bains, rangement. Dble gar., cellier, et env. 650 m2 de jardin privatif. 530.000 F.
R. BERNARD
Tél. : 012-12-12

A V. à 7 km. de PERPIGNAN, maison type F5 sur 7.000 m2 de terrain arboré. Téléphone : (68) 37-56-24.

C.P.H. IMMOBILIER
propose
VALLEE DE CHEVREUSE
Proximité écoles, centre clal, RER, tennis, piscine, golf.

MAISON 5 P., séjour 30 m2, cheminée + mezzanine, 3 chbres, 2 s. de bains, gar., 625 m2 de jardin privatif. 535.000 F.
Hélène RAGONOT
Tél. : 012-12-12

propriétés

LIMOURS (91)
près centre ville, Orée du bois, maison en meulière plain-pied, séj. 36 m2 cheminée, poutres, coin-cuisine, 1 chbre, s. de douches, w.-c., atelier-garage 50 m2, jardin paysagé 1.130 m2, le tout clos de murs. 320.000 F.

C.P.H. IMMOBILIER
Hélène RAGONOT
Tél. : 012-12-12

Vds mas anc., 24 km. nord Aix, 13,4 km. Pertuis, viab., téléph., 3.300 m2 arboré, 550.000 F. Soir : 16-90-79-17-42, Gava, Le Charron, 84120 PERTUIS.

PART. à PART.
Prox. Montfort-l'Amaury, 35 k. Paris, ferme ancienne aménagée gd cft, 2 bât., 15 pces, garages, dépendances, 7.000 m2 parc clos. Tél. : 487-83-63.

PROPRIETES EN ANJOU
— PROPRIETE amén., château hôtel ou MAISON repos. Grand confi. Ascenseur, parc 2 ha.
— 10 km ANGERS PROPRIETE rénovée close murs, 8 p., 1 ha. vigne.
— 4 km CHATEAUBRIANT, demeure 9 p., dépend. Parc gde beauté 5 hectares.
— Région LE LION, CHATEAU 18e à rest., 20 pces, parc 2 ha.
— 5 km ANGERS. PROPRIETE 8 p., 1 ha. 40.
— DURTAL. MAISON 18e, 8 p., terrasse 0 ha. 50.
D. HOUDIARD, B.P. 83 LAVAL. Tél. (43) 53-25-21.

15 km. Nord BEAUVAIS 60. Petite maison tt cft, au milieu de 29 ha. de bois. M. Daniel David, 11, rue Théodule-Ribot, 75017 PARIS - (1) 227-57-03.

ALPES HAUTE-PROVENCE
Le ciel le plus pur d'Europe
HAMEAU A VENDRE
en pierres de pays dans un site sauvage, idéal chasse, champignons, stations ski à 30 km.
2 maisons habitables et plusieurs grandes ruines à restaurer ou reconstruire. Prairie de 7.000 m2 av. arbres fruitiers. A prévoir eau forage, électric. par groupe. Exposition Sud. Vue panoram. Affaire unique.
500.000 F
Catry, 28, rue Sylvabelle, Marseille, 6e. Tél. ce jour (91) 37-13-50, Jrs suiv. (91) 65-15-87.

viagers

Libre Maisons-Laffitte, appt. 4-5 P. Imm. récent Homme 73 a. Calme. 140.000 F + 1.250 mois
F. CRUZ, 8, rue La Boétie. 266-19-00.

Vendez rapidement en viager - Conseil, expertise, indexation, gratuits. Discrétion - LODEL, 35, bd Voltaire - 700-00-99.

MARSEILLE/PRADO, pr. plages grande villa 1900 500 m2 + parc. Prix 750.000 F compt + rente dame 77 ans. Exclusivité Régie CHAIX BRYAN, 66, bd Notre-Dame, 13006 Marseille. (91) 33-16-16.

manoirs

TOURAINE
Manoir XIIe-XVe, 8 p. princip. chapelle classée monument historique, 1,50 ha, charme except. Etude ADER notaire. 226, bd Saint-Germain, Paris-7e. TEL. : 544-38-70.

domaines

PLACEMENTS FONCIERS
C.-du-N. : 1) ENSEMBL. 75 ha. bois, 25 ha. terres, élevage modèle. Revenue élevé.
2) DOMAINE 30 ha. : 20 ha. sup. plantations. Taillis près étang, riv., petit moulin.
Plusieurs fermes dans l'Ouest.
HOUDIARD, B.P. 83 LAVAL - Tél. (43) 53-25-21.

châteaux

3 km. Guéret, château, 15 P., style L. XIII, b. état, vue, 3 ha. HOUDIARD, B.P. 83, LAVAL. Téléphone : (43) 53-25-21.

VENDONS en AGENAIS : splendide château 13e, entièrem. rest., parc et pelouse 10 ha, affaire unique en son genre. Exclusiv. cab. Zambeni, 23, rue Grande-Horloge, 47000 AGEN. Téléphone : 47-28-76.

pensions

Haute-Provence, dame, éducation, alimentation soignée, permis VL, prendrait pension une personne seule. Tél. 89 Montbrun (26), après 18 h., ou écr. no 6.024, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 7547 Paris-9e.

Le Monde

régions

A PROPOS DE...

UNE CHARTE DU CAMPING-CARAVANING

De vrais hôtels de toile

Les campings sont morts. Vive les hôtels de plein air ! Pour améliorer leur image de marque, M. Jean Gassier, président de la Fédération nationale de l'hôtellerie de plein air (F.N.H.P.A.), a annoncé, le 9 mai, que ses adhérents allaient être appelés à signer une charte allant au-delà des prescriptions légales en matière de confort et d'hygiène.

Cent trente et un millions de journées de vacances ont été « prises » (24 % du total des journées de vacances), en 1976, dans les camps de toile. On en annonce deux cent sept millions (31 %) pour 1980. Le camping-caravaning est une des formes les plus prisées du tourisme social.

C'est d'ailleurs là que le bât blesse. « On nous fait une réputation selon laquelle nos terrains seraient fréquentés exclusivement par les plus défavorisés », *regrette M. Gassier. H.L.M. du soleil, les campings souffriraient de l'entassement, de la promiscuité, de la saleté.*

Pour en finir avec cet épouvantail, le président de la F.N.H.P.A. invoque les statistiques de fréquentation. Partent en vacances en camping-caravaning : 8,2 % des patrons de l'industrie et du commerce ; 12,3 % des cadres supérieurs et des professions libérales ; 18,8 % des cadres moyens ; 14,5 % des ouvriers et des personnels de service.

La Fédération, qui groupe mille six cent soixante-deux camps en gestion commerciale (soit 52 %), est aujourd'hui suffisam*ment sûre d'elle pour affronter les difficultés de la profession. M.* Gassier a énuméré celles *qui tiennent le plus à cœur à ses adhérents. Les prix d'abord : de 1971 à 1978, les tarifs d'un terrain deux étoiles ont augmenté de 51 %, mais l'indice des prix de l'INSEE a fait un bond de 83 %.* « Comment s'étonner ensuite que les gestionnaires des campings limitent le confort ou bourrent leurs terrains ? Le manque de ressources nous empêche d'appliquer les nouvelles normes », *affirme M. Gassier, qui demande, au nom de la F.N.H.P.A., la liberté totale des tarifs pour les trois et les quatre étoiles.*

Le financement est aussi un souci lancinant. « « Nous proposons l'augmentation du volume des prêts du FDES à l'hôtellerie de plein air, la généralisation de la bonification d'intérêt consentie par les conseils généraux et l'abaissement du seuil d'attribution de la prime spéciale d'équipement. »

Et puis, il y a la concurrence. « Un statut doit être élaboré pour les camps municipaux afin que soient précisées les conditions dans lesquelles ils peuvent s'implanter à proximité de nos établissements. »

Pour prouver au public et au ministère de l'économie sa bonne volonté, la F.N.H.P.A. a décidé de lancer trois opérations estivales. Un « téléphone-service » (878-13-77) renseignera les usagers, du 11 juillet au 11 août, et de 9 heures à midi, sur la réglementation et les tarifs des campings. Ce numéro enregistrera aussi les doléances éventuelles.

Un concours-sondage de cent mille questionnaires sera lancé auprès des campeurs afin de populariser l'appellation « hôtel de plein air ». Enfin, une charte va être proposée aux professionnels par la Fédération. Elle formulera des obligations allant au-delà des prescriptions légales en matière de confort, d'hygiène et d'animation.

Sévèrement critiqués en mai 1977 dans un test de la revue Que choisir ? *qui concluait à la grande misère des campings français, les propriétaires de terrains privés contre-attaquent en améliorant la qualité de leurs prestations. Pour l'usager, la question reste de savoir qui paiera.*

ALAIN FAUJAS.

Bretagne

Un ferrailleur à Ouessant

L'épave de l'« Olympic-Bravery » (278 000 tonnes) va être dépecée

De notre correspondant

Brest. — A Ouessant, hormis la maison des traditions et les phares de Creac'h et du Stiff, qui guident les navires, les lieux d'excursion et de visite sont rares. Cependant, depuis son échouement sur la côte nord de l'île, le pétrolier libérien *Olympic-Bravery* était devenu un élément d'attraction pour les touristes et les promeneurs du dimanche. Or l'épave, qui gît en deux parties depuis le 24 janvier 1976 sur les rochers dans la baie de Yusin, devrait bientôt cesser d'être un objet de curiosité.

Un ingénieur marseillais, M. Braganti, a annoncé son intention de la démolir. Il entend récupérer 40 000 tonnes de ferraille sur la carcasse du superpétrolier, qui totalisait 278 000 tonnes de port en lourd. L'entreprise paraît hardie. Le bateau est situé dans une zone difficile d'accès, truffée d'écueils, les rochers sont battus en permanence par des lames, les tempêtes sont fréquentes en mer d'Iroise, ce qui risque de compliquer la tâche des démolisseurs.

« *L'épave est mal située, la mer est capricieuse* », reconnaît M. Braganti. « *L'*Amoco-Cadiz *serait plus facile à démolir, mais nous arriverons quand même à bout de l'*Olympic-Bravery. *Je resterai à Ouessant tout le temps qu'il faudra. J'ai l'habitude d'un tel travail.* »

L'ingénieur marseillais est à pied d'œuvre depuis le dimanche 7 mai. Une équipe de spécialistes du renflouement des navires, composée de Britanniques et de Français, l'assiste. M. Braganti s'est assuré en particulier les services de la société britannique Seymour. Il s'agit d'abord pour les techniciens de déterminer par quel procédé ils vont faire sauter l'épave. « *La découper ne sera plus ensuite qu'une affaire de routine*, assure l'ingénieur, *avec une quinzaine d'hommes dont des plongeurs.* » Les éléments du pétrolier seront ensuite transportés sur le continent pour être réduits en menus morceaux. Le lieu de ce travail n'est pas encore déterminé. « *mais je ne veux pas faire de l'île d'Ouessant un dépôt de ferraille* », dit M. Braganti.

La ferraille récupérée sera destinée aux forges de Creusot-Loire. « *C'est une matière de première qualité. Le fer supporte un long séjour en mer avant d'être altéré.* »

Comment M. Braganti est-il devenu propriétaire de l'*Olympic Bravery* ? Le pétrolier appartenait à la société Kirton, dont le siège social se trouve au Libéria. L'épave était sans doute devenue une source d'ennuis pour son armateur (groupe Onassis), qui souhaitait s'en débarrasser à la première occasion. L'ingénieur est très discret à ce sujet. « *Je refuse de répondre*, dit-il, *cela ne regarde personne. Sachez seulement que j'ai eu l'épave pour le prix symbolique de 1 franc.* »

JEAN DE ROSIÈRE.

Basse-Normandie

TRAVAUX TOUJOURS INTERROMPUS A FLAMANVILLE

(De notre correspondant.)

Cherbourg. — Les travaux entrepris par l'E.D.F. pour construire dans les falaises de Flamanville une centrale nucléaire sont-ils arrêtés pour plusieurs semaines, pour plusieurs mois ? Interrompus le 2 mai, après la notification de la décision du tribunal administratif de Caen (*le Monde* du 30 avril-2 mai), ils n'ont toujours pas repris douze jours après et leur silence paraît traduire l'embarras des pouvoirs publics face à un problème qui n'avait manifestement pas été prévu.

Sur place, les élus du canton sont perplexes, le maire de Flamanville notamment, partisan depuis le début du projet de l'E.D.F. et organisateur, en avril 1974, du premier « référendum nucléaire ». Certains sont inquiets. Les cent cinquante ouvriers déjà employés aux travaux de carrière risquent en effet d'être mis, par leurs entreprises, en chômage technique. Aux entrepreneurs, l'E.D.F. a fait savoir que le jugement de Caen ne remettait pas en cause sa décision de construire une centrale à Flamanville, mais que le chantier restera fermé tant que les ministères intéressés n'auront pas donné leur feu vert.

Ceux-ci font étudier le jugement du tribunal administratif par leurs services. Une fois les conséquences de la décision judiciaire clairement définies, on déciderait soit de reprendre le « déroctage » entrepris depuis plusieurs mois dans les falaises de granit de Flamanville, soit de modifier ou de compléter le permis de construire, objet du litige.

Au silence des autorités et des responsables politiques (à la communauté urbaine de Cherbourg, qui avait refusé d'inclure la centrale dans son schéma directeur d'aménagement, on n'a pas encore commenté la décision des juges) correspond une relative discrétion des « anti-nucléaires ». Certes le CRILAN (Comité régional d'information et de lutte anti-nucléaire) s'est félicité de « *cette première victoire* », mais demande aussi que l'arrêt des travaux n'entraîne pas de licenciements et que le site soit conservé « *pour implanter à Flamanville un institut de développement des énergies nouvelles susceptible de créer des emplois* ». *emplois* ».

RENÉ MOIRAND.

ENVIRONNEMENT

LES CHASSEURS EUROPÉENS ET LA PROTECTION DES OISEAUX

Un comité restreint de chasseurs de la C.E.E. regroupant des Allemands, des Italiens et des Français a préparé la semaine dernière à Milan un programme d'études sur la conservation des oiseaux migrateurs en Europe.

Dans un communiqué publié à l'issue des travaux, le comité français chasse-nature précise que le programme doit permettre de déterminer « *les habitats nécessaires à la reproduction, à la migration et à l'hivernage des oiseaux migrateurs* ». A cet effet, les délégations ont demandé à chaque Etat de « *préparer un inventaire précis des zones à conserver, à réaménager et à créer* ». Ces zones devront être classées en quatre catégories : humides, forestières, montagneuses et de cultures.

Ile-de-France

L'EUROPE DANS LE MARAIS

A l'occasion de la Journée de l'Europe, M. Jacques Chirac, maire de Paris, a remis, le 9 mai, les clefs de l'hôtel de Coulanges, qui sera dorénavant le siège de la Maison de l'Europe, à M. François Seydoux de Clausonne, ambassadeur de France, président de la Maison de l'Europe.

L'hôtel de Coulanges, situé dans le Marais, au 35-37, de la rue des Francs-Bourgeois, a été acquis par la Ville de Paris en 1972, afin d'y installer la Maison de l'Europe, association qui a pour objectif de développer et d'entretenir les liens entre les pays de l'Europe, notamment sur les plans culturel, économique et social. Propriété, en 1639, de Philippe de Coulanges, oncle de *Marie de Rabutin-Chantal*, qui s'y maria en 1644 avec le marquis de Sévigné, cet hôtel a été entièrement restauré par la SOREMA (Société d'économie mixte pour la rénovation du Marais).

M. Chirac a déclaré que « *la création de la Maison de l'Europe à Paris était plus qu'un acte politique et qu'elle avait valeur de symbole* ».

L'île Saint-Germain progressivement aménagée pour le public

Un espace vert de 9,6 hectares sera ouvert au public au printemps de 1980 sur l'île Saint-Germain, située en amont du pont de Billancourt, entre Boulogne-Billancourt et Issy-les-Moulineaux.

Au cours d'une visite sur le terrain le 8 mai, les membres de l'Agence des espaces verts de l'Ile-de-France ont précisé que 3 hectares seront mis à la disposition du public au printemps prochain ; le reste l'année suivante.

Un musée du compagnonage

L'aménagement, réalisé par un syndicat mixte groupant le département des Hauts-de-Seine, les communes de Boulogne-Billancourt, Issy et Meudon, prévoit des aires de jeu gazonnées, un théâtre de verdure, une ferme pour enfants, des emplacements pour les amateurs de pétanque. Les arbres existants seront conservés dans la mesure du possible : d'autres seront plantés.

Le projet prévoit aussi que sera conservée une grande halle, construite entre 1852 et 1855 et dont la charpente en bois mérite d'être sauvegardée. Le coût de la remise en état de ce bâtiment est évalué de 10 à 15 millions de francs. Il pourrait être utilisé par les Compagnons du devoir pour en faire un musée du compagnonnage.

Le coût d'acquisition des terrains, qui appartenaient à l'armée, soit 26,5 millions de francs, est financé pour 50 % par le syndicat mixte, 30 % par l'Etat et 20 % par la région d'Ile-de-France. Les travaux d'aménagement, rendus difficile par la présence d'anciennes installations militaires, sont évalués à 10,3 millions de francs.

Ultérieurement, 11 autres hectares de l'île, encore propriété de l'armée, seront aménagés en espace vert.

● *Le financement des autoroutes.* — M. Alain Griotteray (P.R.), rapporteur général du budget de l'Ile-de-France, propose, dans une lettre adressée au ministre des transports, M. Joël Le Theule, que le financement des autoroutes de la région soit notamment assuré par une diminution du montant des prêts accordés par la région aux entreprises de transport en commun.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	285 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	143 F	265 F	388 F	510 F
II — TUNISIE	180 F	340 F	500 F	660 F

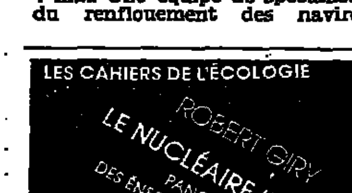
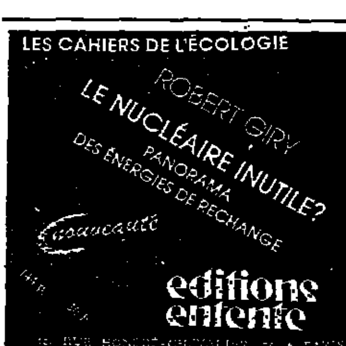
Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

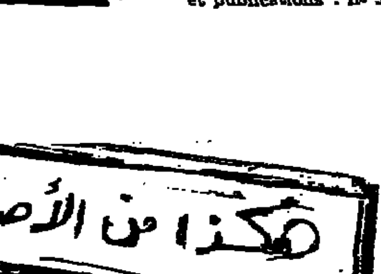
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications : no 57437.



Le Monde

économie

Fin des entretiens entre les syndicats et le C. N. P. F.

Les bonbons acidulés de M. Ceyrac

Le président du C.N.P.F., qui va réunir jeudi 11 mai la commission sociale et, vendredi 12 mai, le conseil exécutif de l'organisation patronale pour informer ses mandants de ses entretiens exploratoires avec les syndicats, devrait annoncer la semaine prochaine aux confédérations le calendrier définitif et les procédures des prochaines négociations sociales. Bien que les centrales ouvrières aient souhaité *un engagement précis du C.N.P.F. et que la* C.F.T.C., reçue mardi, ait réclamé, au minimum, une recommandation commune, M. Ceyrac semble s'en tenir au schéma qu'il a suggéré : concertation d'experts sur les dossiers de travail ou accords limités au sommet sur l'indemnisation du chômage et la préretraite ; discussion au niveau des fédérations patronales sur les « revendications » du C.N.P.F. : un « budget annuel » des salaires et de la durée du travail. Pour M. Ceyrac, le climat des entretiens « n'a été, à aucun moment, polémique ni agressif ». *Pour la C.F.T.C.*, « *les discussions ont été difficiles et serrées et ont mis en lumière les ouvertures limitées du patronat* ».

Apparemment, le président du C.N.P.F. sort gagnant de ce prologue. Se refusant certes à tout triomphalisme — car le premier acte n'a pas encore commencé — M. Ceyrac est apparu, à l'issue de tous les entretiens, extraordinairement détendu et satisfait. N'a-t-il pas réussi, sans déclencher d'invectives, à convaincre la majorité de ses partenaires du bien-fondé des nouvelles procédures de négociation et de la nécessité de discuter — sinon d'accepter — de nouvelles formules de garanties annuelles sur les salaires et la durée du travai ?

Aux *syndicats, qui réclament*, depuis des années, des négociations concrètes, notamment sur les salaires réels, au niveau des fédérations patronales, le C.N.F.F. a proposé — habilement — la procédure tant souhaitée. Aux confédérations *ouvrières*, qui se disent ardents défenseurs des revendications qualitatives, le C.N.P.F. explique que la garantie annuelle de salaire devrait *« gommer les inégalités qui découlent, dans les entreprises, des disparités de méthodes salariales »* ; cette garantie couvrirait les primes de rendement qui pourraient ainsi être canalisées. Autre suggestion qualitative, le C.N.P.F. préconise une « enveloppe » annuelle d'heures de travail qui permettrait — *rêve encore* aujourd'hui — de moduler avec souplesse le temps de travail et les loisirs. A ceux qui, inquiets, demandent une étude préalable « au sommet » sur ce sujet délicat, le C.N.P.F. a presque dit oui. A tous ceux qui veulent aussi des accords « au sommet », le C.N.P.F. n'a pas dit non : pré-retraite et indemnisation du chômage donneront lieu à un débat national. Enfin, à toutes les organisations, F.O. et surtout la C.F.T.C., qui souhaiteraient au mieux un accord-cadre, au minimum une recommandation *« commune et précise »* aux fédérations patronales, le C.N.P.F. a laissé *entendre* qu'une déclaration sans doute unilatérale mais vigoureuse pouvait être envisagée.

Tout cela est-il vraiment « *positif* » et « *novateur* » ou au contraire « *mince* » et « *décevant* ». En préconisant le report aux branches professionnelles des discussions et en *insistant* sur sa proposition de « budget annuel » de salaires ou de temps de travail, le patronat tente de sortir des sentiers battus. Il sait qu'il *offre ainsi aux syndicats des* bonbons quelque peu acidulés.

Quelle pression pourra exercer le C.N.P.F. sur ses fédérations, souvent réticentes et dont certaines sont réputées coriaces (les P.M.E. ont déjà dit vouloir s'abstenir) ? Quel pouvoir auront les syndicats, lorsqu'un chef d'entreprise voudra moduler le temps de travail (dans le cadre du plafond annuel) pour réduire la semaine de travail à trente heures ou la relever à cinquante heures. Quelles contreparties seront offertes aux salariés en échange de la liberté accrue des employeurs dans la gestion des *horaires* ? *Quel sera* l'écart entre le SMIC et la « garantie minimiale annuelle » de ressources proposée ? Celle-ci vient d'être fixée à 24 000 F par an, soit à peine plus que le SMIC, primes comprises, dans les papiers-cartons. Surtout, comme l'ont souligné avec le plus d'insistance la C.G.C. et la C.F.T.C., quelles solutions tout cela apporte-t-il au problème crucial du chômage ?

« *Il y a encore beaucoup de points d'interrogation* », ont relevé les syndicats, sceptiques et pourtant conciliants. En fait, le *C.N.P.F. lance* un pari audacieux : faire du nouveau avec presque rien dans les poches, en misant sur une trêve sociale de quelques mois. La C.G.T., qui reproche au patronat de la promener *sur* des « *terrains désertiques* », se trouve dans la même position que les autres confédérations : il lui faut affronter une « traversée du *désert* », en cette période où, *malgré* un mécontentement réel mais larvé, une déception énorme, le monde du travail reste abasourdi et peu combatif.

Les explosions de colère, toutefois, sont imprévisibles. La C.G.T. et sans doute aussi la C.F.D.T. guettent le C.N.P.F. au pied du mur, persuadées que les fameux bonbons acidulés ne seront pas *digérés sans* un peu de sucre. Mais comme le note tranquillement M. Bergeron, *« le patronat n'a pas changé et il est permis de douter des esprits imaginatifs qui s'agitent à l'aile progressiste du C.N.P.F. »*. Quelques faibles espérances persistent néanmoins dans certains syndicats. M. Ceyrac, y dit-on, n'a pas abattu toutes ses cartes et le gouvernement veille : pourquoi ne relancerait-il pas un patronat jugé trop peu ouvert ?

JEAN-PIERRE DUMONT.

Chiens et barre de fer contre des grévistes

● *A Mâcon (Saône-et-Loire)*, ainsi que nous le signale notre correspondant, l'union locale C.F.D.T. a déposé plainte contre la direction de la société Dehé, *spécialisée dans la réfection des* voies ferrées après un incident qui s'est produit, lundi 8 mai, sur un chantier de la gare. Quelque cent vingt ouvriers algériens et turcs s'étaient mis en grève, fin avril, pour protester notamment contre leurs conditions de logement dans des wagons datant des années 20 et comportant jusqu'à dix lits, sans w.c. ni douches ni aération. Sur la prime de déplacement de 73,50 francs par jours *l'employeur retenait 31,50 francs* pour ce « logement », ce qui porte le montant du loyer mensuel à près de 1 000 francs.. A la suite du licenciement de quinze grévistes, des incidents se sont produits : selon la C.F.D.T., un cadre de l'entreprise Dehé a projeté une barre de fer contre un travailleur algérien. Ce dernier, blessé aux genoux, a dû recevoir des soins à l'hôpital.

● *Au Blanc-Mesnil (Seine-Saint-Denis)*, la C.G.T. dénonce la *« provocation des milices patronales »* aux *boulangeries Jacquet-*Durol. Dans cette usine d'alimentation, la majorité des ouvriers de production, qui comptent 90 % d'immigrés, sont en grève depuis quatre semaines pour l'amélioration des salaires et des conditions de travail. Dans l'après-midi du 8 mai, un maître de chiens est intervenu afin, selon la direction générale, de *« dégager un cadre après l'irruption de grévistes qui venaient d'occuper l'entreprise, et de personnes extérieures à l'établissement »*. Deux ouvriers, sérieusement mordus, ont dû *recevoir des soins*.

Les difficultés du groupe Terrin

LE P.S. REGRETTE L'ABSENCE DE DÉBAT PARLEMENTAIRE SUR LA SITUATION DES CHANTIERS NAVALS

Le groupe socialiste de l'Assemblée nationale a exprimé, mardi 9 mai, sa solidarité à l'égard du *personnel des entreprises* du groupe Terrin. Dans un communiqué, il demande au gouvernement d'accorder les crédits nécessaires pour la pré-retraite à cinquante-cinq ans ; s'oppose à tout licenciement et souhaite qu'*« un débat soit organisé, avec la participation de tous les syndicats, pour chercher une solution aux problèmes qui se posent et pour éviter que le personnel ne soit mis une fois de plus devant le fait accompli »*.

Enfin, le groupe socialiste *« regrette que le gouvernement n'ait pas répondu à la proposition de son président, M. Gaston Defferre, tendant à fixer à une date rapprochée un débat parlementaire sur la construction et la réparation navales »*.

Au groupe Aigles

UNE GRÈVE DE CLAVISTES PERTURBE LA COMPOSITION DE SEPT QUOTIDIENS DE LA RÉGION RHONE-ALPES

(De notre correspondant régional.)

Lyon. — Les journaux *le Progrès, le Dauphiné libéré, Dernière Heure lyonnaise, le Quotidien Rhône-Alpes, la Dépêche de Saint-Etienne, l'Espoir, la Tribune*, ont paru, mercredi matin 10 mai, sans informations locales et avec des informations régionales réduites, à l'exception des éditions de la Savoie et du Jura, à la suite d'une grève illimitée déclenchée, le mardi 9, par le personnel des services de saisie de l'information (clavistes) de l'agence Aigles (Agence d'informations générales, locales, économiques et sportives), soit environ deux cent cinquante femmes. Les revendications portent sur les qualifications et les salaires de ces employées qui, bien qu'exécutant la composition des articles, sont payées comme des dactylos. Elles réclament le statut de dactylo-correcteur.

Au-delà, les personnels en grève demandent qu'aucun salaire ne soit inférieur à 2 400 F par mois.

● *Le quotidien « l'Union »*, édité à Reims, n'a pas paru, mercredi 10 mai, pour le deuxième jour consécutif. *« Les journalistes ont décidé, mardi 9 mai, de poursuivre le mouvement de grève lancé lundi matin, et fondé sur le non-aboutissement des discussions relatives à un protocole d'accord d'entreprise »*, annonce l'intersyndicale dans un communiqué.

● *Grève de cheminots d'exploitation.* — Les cheminots de l'exploitation de Paris Sud-Ouest (*ligne gare d'Orsay-Orléans* : service des gares, guichets, renseignements, chefs de gares et formation des trains) sont en grève à l'appel de la C.G.T. de *jeudi 20 heures à samedi 6 heures.*

SOCIAL

LA GRÈVE DES AUTOBUS DE LA R.A.T.P. A ÉTÉ RECONDUITE

Le trafic est assuré à 37 %

Après l'échec de la réunion intervenue la veille entre la direction et les syndicats de la R.A.T.P. (*le Monde* du 10 mai), des assemblées générales ont eu lieu, mardi soir 9 mai, dans les dépôts de Paris et de banlieue, en vue d'étendre la grève des autobus. *Celle-ci touchait, mercredi matin*, l'ensemble des dépôts à l'exception de deux d'entre eux à Paris (rue de Lagny et Malesherbes), et de quatre en banlieue (Créteil, Pavillons-sous-Bois, Saint-Maur et Gonesse-Saint-Denis). Selon la R.A.T.P., le service était assuré à 37 %, contre 34 % mardi, avec environ 1 138 autobus en ligne à 7 h. 30, au lieu de 3 080 habituellement, soit un peu plus d'un autobus sur trois. La direction a refusé de satisfaire aux principales revendications du personnel, qui portent sur l'amélioration *des conditions de travail* et l'augmentation des effectifs.

Devant les préfets de région

M. BARRE SOULIGNE LA NÉCESSITÉ DE LA CONCERTATION ENTRE LES PARTENAIRES SOCIAUX

Réunis mardi après-midi 9 mai à l'hôtel Matignon, pour la première fois depuis les législatives, les préfets de région ont été longuement interrogés par M. Raymond Barre sur la situation économique et sociale en province, et notamment sur les problèmes d'*emploi résultant des fermetures* d'entreprises ou du ralentissement de l'activité dans certains secteurs.

Après avoir rappelé les orientations *de la politique* gouvernementale visant à permettre à la France de supporter à l'avenir la concurrence internationale dans les domaines agricole et industriel, le premier ministre a insisté auprès des préfets de région sur la nécessité de développer et de favoriser la concertation entre les différents partenaires sociaux afin d'essayer de résoudre par le dialogue les problèmes qui ne manqueront pas de se poser jusqu'à ce que l'économie française ait retrouvé un rythme de développement satisfaisant et régulier.

AFFAIRES

Vers un renforcement de la réglementation européenne sur l'acier ?

Les négociations entamées entre les sidérurgistes français, allemands, belgo-luxembourgeois, et les « Bresciani » — ces *industriels* de la région de Brescia (Italie), qui disposent de petites unités de production d'acier très compétitives, — afin de contrôler les ventes de ces derniers ont échoué. Les « Bresciani » ont en effet refusé que soit constitué un organisme central d'achat, qui aurait été en mesure de vérifier si les producteurs italiens respectaient bien les termes de l'accord conclu le 20 avril dernier, accord qui prévoyait que les « Bresciani » pourraient exporter — en respectant les prix minima fixés par la commission de Bruxelles — 21 000 tonnes de laminés par mois vers la France, 24 000 tonnes vers la République fédérale, 6 000 tonnes vers la Grande-Bretagne, et 2 000 tonnes vers le Bénélux.

Le refus opposé par les « Bresciani » rend impossible la mise en œuvre de cet accord, estiment les sidérurgistes. On peut se demander, dans ces conditions, si l'arrangement concernant les ronds à béton, conclu précédemment, ne sera pas, lui aussi, remis en cause.

On attend maintenant la réaction de la Commission européenne. Le 2 mai, M. Etienne Davignon, le commissaire chargé à Bruxelles de la politique industrielle, avait indiqué que le plan anti-crise appliqué sous l'autorité *de la commission* était *menacé* parce que des industriels ne respectaient pas les prix minima fixés pour les laminés et les ronds à béton. Il avait alors annoncé une série de mesures visant à renforcer le contrôle de la Commission européenne sur l'activité des entreprises sidérurgiques et de nature à accélérer l'adoption des sanctions en cas d'infraction aux règles européennes. *« C'est la dernière tentative pour assurer dans un esprit de solidarité le fonctionnement de plan anti-crise. Si elle échoue, il faudra faire appel à d'autres formules »*, avait-il déclaré.

● *M. Abdelkamel Reghay*, ministre marocain du commerce et de l'industrie, a présidé mardi 9 mai la journée du Maroc à la Foire de Paris. Il a également été l'hôte à déjeuner de la section *marocaine de la chambre de* commerce franco-arabe. Au cours de cette manifestation présidée par M. Michel Habib-Deloncle et à laquelle participaient de nombreuses personnalités du monde économique et financier, le ministre a fait le point sur la situation économique de son pays, et sur ses efforts de développement à la veille du nouveau plan quinquennal 1978-1982. Il a longuement expliqué comment les petites et moyennes entreprises françaises pouvaient s'insérer dans ce processus et a répondu *sur ce point* aux questions qui lui étaient présentées par M. Aimery d'Oiron, président de l'Union nationale des petites et moyennes industries de France.

LES AGENCES DE PUBLICITÉ SE TOURNENT VERS LA PROVINCE

Les agences de publicité vont *tenter de développer leur activité* en province, où le nombre des annonceurs potentiels est très élevé. Au cours d'une conférence de presse, mardi 9 mai, M. Elie Crespi, président de l'Association des agences-conseils en publicité, a annoncé la sortie prochaine d'une brochure sur ce thème intitulée *Une question de vie ou de mort*.

Selon l'A.A.C.P., qui regroupe quatre-vingt-dix-sept agences assurant 80 % du marché, le climat est plutôt positif chez les annonceurs en ce début d'année, bien qu'un certain *attentisme* persiste dans les entreprises en raison des échéances sociales. Les agences de publicité s'attendent à un second semestre meilleur que le premier et à une reprise plus concrète en 1979. La progression de l'activité des agences devrait atteindre 10 % en 1978, contre 12,4 % en 1977.

● *Le départ de M. Jean Méo* de l'agence Havas a été annoncé officiellement à l'issue du conseil d'administration qui s'est réuni mardi 9 mai. La décision mettant un terme aux fonctions de président-directeur général, que M. Méo assumait depuis juin 1974, était atendue (*le Monde* du 3 mai) et est, selon le conseil, due à un changement d'orientation de l'agence : *« A la politique de diversification des activités du groupe, peut et doit désormais succéder une action principalement concentrée sur le développent des missions traditionnelles de l'agence, par l'intermédiaire de ses succursales de province. »*

EMPLOI

Le chômage des jeunes dans les cités d'urgence

Un sondage d'Aide à toute détresse révèle l'échec des expériences de formation

Empruntant aux économistes le mot « *quart-monde* » — terminologie peut-être contestable, — l'organisation Alternatives 114, groupement de jeunesse rattaché au mouvement Aide à toute détresse (A.T.D.), a rendu publics lundi 8 mai les résultats d'un sondage effectué par ses militants auprès des jeunes appartenant à une population située « *au bas de l'échelle sociale* », évaluée à plus de deux millions de personnes.

Selon le Père Joseph Wresinski, leader d'Aide à toute détresse, il ne s'agit pas « *de marginaux au sens où l'entendent la plupart des gens, mais d'un sous-prolétariat qui cumule toutes les injustices et toutes les privations* ». Six cents jeunes des deux sexes, de quinze à vingt-cinq ans, habitant une quarantaine de cités d'urgence, ont été interrogés à travers la France, dans vingt-cinq localités ; 63 % de ces jeunes gens et jeunes filles étaient issus de familles de plus de six enfants.

Thème de l'enquête : « *Le travail et les jeunes du quart-monde* ». Quatre - vingt - trois jeunes chômeurs ont notamment été interviewés sur leur situation, et tous ont accepté de répondre. Il ressort de ce sondage — toutefois très partiel et purement indicatif — que le taux de chômage de cette population sous-prolétaire est trois fois plus élevé que chez les jeune ouvriers ; que même dans ce « *quart-monde* » le chômage est sélectif, puisqu'il touche 57 % de manœuvres chez les garçons. Les causes du chômage sont liées aux circonstances économiques : 43 % de licenciements contre 30 % de démissions ; 5 % seulement de ces quatre-vingt-trois chômeurs ont dit avoir été embauchés par une entreprise intérimaire, et 74 % ne touchent aucune allocation de chômage car ils ne justifient pas d'un nombre d'heures de travail suffisant et sont souvent licenciés sans certificat. Parmi les autres raisons invoquées, on note « *les retards dans les papiers* » ou l'ignorance des démarches à entreprendre. D'autre part, l'absentéisme chronique, qui est également l'une des causes du sous-emploi dans cette population, est « *la réponse sous-prolétaire à l'exploitation permanente* ».

L'enquête portant sur un échantillonnage plus large de six cents jeunes révèle aussi que l'absence de formation professionnelle découle de l'échec scolaire : 32 % des personnes interrogées ne savent lire que très difficilement ou pas du tout ; 5 % ont un C.A.P. ou un B.E.P. (contre 41 % de jeunes ouvriers). D'où l'échec quasi total des expériences de formation professionnelle : 80 % occupent des emplois non qualifiés (53 % chez les jeunes ouvriers), 37 % sont manœuvres ou personnels de service (9 % chez les jeunes ouvriers), 87 % ne connaissent aucune promotion dans leur travail, la condition de manœuvre ou d'O.S. se transmettant de père en fils. Enfin, pour quarante heures de travail par semaine, 70 % d'entre eux touchent moins de 2 000 francs par mois.

En conclusion, le groupe Alternatives 114 revendique pour ces jeunes « *le droit au travail et à un métier* ». Il souhaite que des locaux soient mis à la disposition des plus démunis pour « *les aider à prendre en main leur avenir* », en organisant dans les cités d'urgence des « *clubs du savoir* » et des ateliers éducatifs. Le mouvement A.T.D. organise, sur ce même thème, les 3 et 4 juin prochain, dans l'Ain, un rassemblement international de la jeunesse sous-prolétaire. — J. B.

(1) A.T.D., 5, rue de Bièvre, Paris-5e, tél. 325-70-80.

INFORMATIQUE

I.B.M. ET L'ADMINISTRATION AUSTRALIENNE

A la suite d'un article sur la situation économique en Australie (le Monde *du 28 mars), qui mettait en cause la filiale australienne d'I.B.M., nous avons reçu du président de celle-ci, M. Allan G. Moyes, une lettre dont nous publions ci-dessous les principaux passages :*

« Les références faites par votre correspondant au rôle d'I.B.M. dans le choix d'un ordinateur destiné au Bureau des statistiques australien laissent entendre qu'I.B.M. a tenté d'exercer des pressions indues sur le gouvernement de ce pays. Ce n'est pas le cas.

» Les faits sont les suivants : alors que la proposition était en cours d'examen et avant qu'une décision soit annoncée, un membre éminent de l'administration australienne, faisant partie de la commission chargée d'étudier la proposition, a démissionné pour entrer cher Facom, filiale de Fujitsu, et l'un des concurrents en lice pour ce contrat. Puisqu'il avait eu accès aux données confidentielles contenues dans la proposition d'I.B.M. et qu'il existait un conflit d'intérêts potentiel, nous avons éprouvé une grave inquiétude et nous l'avons exprimé de manière formelle dans des communications adressées au gouvernement. Nous pensons que cette démarche était parfaitement justifiée.

» Il n'existe par ailleurs aucune similitude entre cette situation et la mienne lorsqu'en 1953 j'ai démissionné de l'administration, onze mois après que le département dans lequel je travaillais eut commandé des machines I.B.M. Comme je l'ai dit publiquement, je n'étais partie prenante ni dans la recommandation, ni dans la décision, ni même membre de l'équipe travaillant sur ce projet. »

[Notre correspondant à Sydney, Michel Southern, précise : « Le fonctionnaire impliqué dans cette affaire a été blanchi de toute erreur de conduite. La référence à M. Moyes faite dans l'article incriminé avait seulement pour objet d'illustrer le fait qu'il n'est pas rare, dans l'industrie des ordinateurs, de recruter de hauts dirigeants dans l'administration. »]

AGRICULTURE

L'adhésion de la Grèce et de l'Espagne à la C.E.E. menacerait le vin français au Danemark

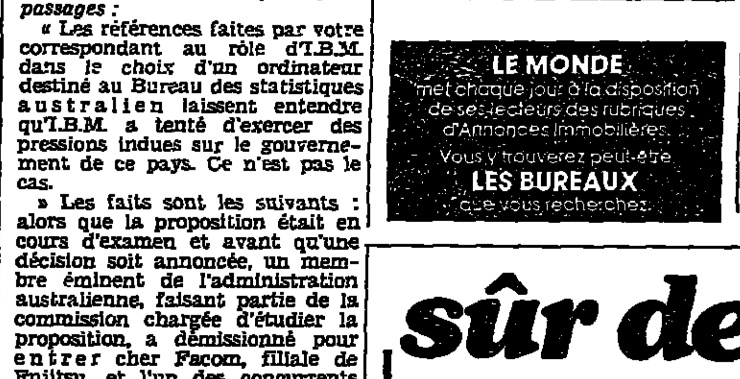
De notre correspondante

Copenhague. — L'éventualité d'une adhésion de la Grèce, de l'Espagne et du Portugal à la Communauté européenne risque de soumettre les vins français à rude concurrence sur le marché danois.

En 1977, les Danois ont consommé 47,7 millions de litres de vins de toutes qualités, un peu moins qu'en 1976 (— 1,2 %), et la France, qui depuis 1974 est le premier fournisseur en vins de table du Danemark, a consolidé sa position, passant à 47 % des importations totales en volume (60 % en valeur), contre 41,3 % en 1976. Viennent ensuite l'Espagne avec 21,4 % (contre 23 % en 1986), l'Allemagne fédérale avec 11,5 % (contre 12,8 %), l'Italie avec 11,1 % (contre 13 %) et le Portugal avec 5,4 % (contre 5,5 %). Ces cinq pays ont couvert, en 1977, 96,4 % de la consommation danoise de vins de table, vingt autres pays — de l'Australie à l'Argentine, en passant par l'Algérie et l'U.R.S.S. — se partageant le reste. La Grèce ne vient qu'en dix-neuvième position après la Chine.

Il y a moins de dix ans, à la veille de l'élargissement de la C.E.E. à Neuf, le Portugal était le premier fournisseur du Danemark en vins de table, la part de la France n'étant que de 22 % en volume (50 % en valeur). La progression des vins français au Danemark est due principalement à deux causes : un goût exigeant, conséquence à la fois du tourisme, qui a conduit les Danois aux quatre coins de l'Europe, et aussi du développement des chroniques gastronomiques des grands journaux ; l'action efficace de la SOPEXA (Société pour l'expansion des ventes des produits agricoles et alimentaires), qui a multiplié à Copenhague et en province ses campagnes de promotion et de dégustation.

Les résultats sont moins brillants pour les liqueurs et apéritifs, la France ne venant qu'au quatrième rang, avec 8 % des importations totales (1,3 million de litres), alors que l'Espagne se trouve en tête avec 22 % (4,5 millions de litres. Enfin les importations de champagne et mousseux français ont, ces dernières années, été stationnaires (0,6 million de litres en 1977). Il est vrai que le champagne français, à cause des taxes et impôts locaux, coûte extrêmement cher. — C. O.



IMMIGRÉS

UN PHÉNOMÈNE STRUCTUREL DURABLE

M. Robert de Montvalon, directeur technique du comité médico-social pour la santé des migrants, nous écrit :

Le Monde note à juste titre, dans son numéro du 19 avril, que, selon une récente enquête de l'IFOP, « *25 % seulement des jeunes Portugais et 24 % des jeunes Algériens souhaitent rester définitivement en France* ».

Mais on pourrait aussi bien noter que 16 % *seulement* des Algériens et 13 % des Portugais sont décidés à « *rester le moins longtemps possible* ». Tous les autres veulent rester, au moins plusieurs années, ou n'ont pas fixé leur choix. Malgré les difficultés de leur situation.

Autrement dit, le fait important est que l'immigration est et reste un phénomène structurel (expression, parmi d'autres, des rapports d'échange inégal entre le Nord et le Sud), qu'elle durera, que, même si le nombre des migrants diminue, la durée moyenne de séjour ne diminuera pas et que la représentation de la migration comme un phénomène conjoncturel et du migrant comme un homme (ou une femme) appelé à rentrer chez lui « *plein d'usage et raison* » est pure illusion.

Des mouvements de population durables ont commencé qu'il faut comprendre et ordonner, et non point confondre avec une promenade de (mauvaise) santé.

Or cela, l'O.I.T., l'O.C.D.E., des sondages même, viennent de le redire, mais qui le soupçonne parmi les citoyens français ? Un Français sur dix ? Un Français sur mille ?

هكذا من الأصل

CCF CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE

Allocution prononcée par Monsieur Jean-Maxime Lévêque, Président du Crédit Commercial de France, devant l'Assemblée générale des Actionnaires du 26 avril 1978

Confiance dans l'avenir

Délivrée de la menace de la nationalisation, notre entreprise aborde avec enthousiasme et confiance une nouvelle période de son existence.

Avant de vous entretenir de l'avenir, je m'arrêterai quelques instants sur les résultats de notre activité en 1977.

Activité et résultats du Crédit Commercial de France en 1977.

En dépit des incertitudes politiques qui, dans notre pays, ont paralysé beaucoup d'initiatives, de la rigueur des mesures d'encadrement du crédit imposées aux banques françaises et de la conjoncture économique médiocre qui a régné dans l'ensemble des pays industriels, le Crédit Commercial de France a poursuivi, au cours de l'année dernière, l'effort d'expansion mesuré mais soutenu qui est le sien depuis plus de dix ans.

En France, nous avons préparé pour le début de 1978 l'ouverture de cinq nouvelles succursales ou agences, dont quatre en province et une à Paris. A l'étranger, nous avons ouvert une succursale à New York et acquis, à part égale avec une banque amie, le contrôle d'un établissement bancaire à Londres. Nous avons continué de renforcer l'effectif de notre personnel, en créant en France 185 emplois supplémentaires et en recrutant 130 stagiaires « pratiques » dans le cadre du plan national pour l'emploi des jeunes.

Les dépôts de notre clientèle se sont accrus de 14 %. Quant à nos crédits de toutes natures, leur montant a augmenté de 15 %. Ce dernier pourcentage est plus élevé que le taux maximum d'accroissement autorisé au titre de l'encadrement du crédit, essentiellement parce que nous avons beaucoup développé nos interventions en faveur des exportations, qui, jusqu'en 1977, n'étaient pas soumises à l'encadrement.

Le bénéfice d'exploitation de notre société s'est élevé à 127 millions de francs en 1977, au lieu de 108 millions de francs en 1976. Cette progression, qui est largement due à nos activités hors de France, s'entend après des dotations aux comptes de provisions s'élevant à 103 millions de francs, montant qui dépasse de beaucoup tous ceux que nous avions pu connaître auparavant et qui s'explique par les difficultés de remboursement rencontrées dans cette période de crise par un nombre inhabituel d'entreprises.

Après impôts, et après diverses écritures comptables exceptionnelles entraînées par les vérifications fiscales dont notre société a été l'objet, le bénéfice net de notre société s'est établi à 77 millions de francs au lieu de 68 millions de francs en 1976.

Au niveau de l'ensemble du groupe, le bénéfice net consolidé s'est élevé à 92 millions de francs, au lieu de 79 millions de francs en 1976.

Votre Conseil d'Administration a estimé que ces résultats justifiaient une augmentation du dividende. Si vous en êtes d'accord, celui-ci passera de 7,40 francs à 8 francs sans avoir fiscal, et de 11,10 francs à 12 francs avec avoir fiscal. Cette augmentation n'est pas équivalente, en pourcentage, au taux de dépréciation de la monnaie, mais elle nous permet d'augmenter nos réserves dans une proportion compatible avec nos programmes d'investissement, et elle vient, je vous le rappelle, après des augmentations importantes en 1975 et 1976. En trois ans, le dividende de notre action aura en fait été augmenté de 65 % au total.

Pour 1978, nous avons tout lieu de prévoir une nouvelle progression de nos résultats.

Je suis d'autant plus confiant dans les perspectives d'avenir de notre maison que notre pays vient de confirmer sans équivoque son choix en faveur du type de société et d'économie qui, partout dans le monde, va de pair avec le progrès économique et social : une société d'hommes responsables et une économie fondée sur la libre entreprise.

Dans le domaine monétaire et financier, deux réformes importantes doivent être réalisées :

Ayant publiquement fait connaître mon point de vue avant que ce choix n'intervienne, je n'insisterai pas sur la satisfaction que j'éprouve aujourd'hui. Je voudrais, en me limitant à deux domaines qui sont de la responsabilité d'une banque comme la nôtre, souligner certaines des conclusions qui doivent en être tirées quant aux réformes à entreprendre et aux actions à engager.

I. Mettre fin à une politique monétaire trop bureaucratique.

En refusant les mesures de nationalisation qui lui étaient proposées, la majorité des Français a indiqué sa préférence pour le maintien d'un régime de concurrence entre les banques. Or, la réglementation dite de « l'encadrement du crédit » va à l'encontre du vœu ainsi exprimé.

L'encadrement du crédit devient néfaste.

Ce procédé barbare de contrôle de l'expansion du crédit bancaire est maintenant en vigueur en France de façon ininterrompue depuis plus de cinq ans. Notre pays est le seul, parmi les grands pays industrialisés, à y recourir de façon permanente. La République Fédérale d'Allemagne, dont les performances en matière de lutte contre l'inflation sont pourtant exemplaires, n'y a, par exemple, jamais recouru.

Cette réglementation consiste à interdire à chaque banque de développer son activité de crédit par rapport à ce qu'elle était en 1972 dans une proportion supérieure à un pourcentage maximum fixé uniformément pour l'ensemble des banques. Si elle devait être maintenue encore longtemps, elle aurait pour conséquence de cristalliser définitivement les positions respectives des différentes banques, de donner une prime à l'inaction et finalement de faire disparaître la concurrence au sein du système bancaire.

Certes, il serait imprudent, de la part des autorités monétaires, de renoncer immédiatement à ce procédé de contrôle de l'accroissement de la masse monétaire. Mais au moment où la majorité des Français vient d'écarter le projet d'institution d'un monopole du crédit bancaire et de se prononcer en faveur d'une politique économique plus libérale, il serait inexplicable que les pouvoirs publics perpétuent un système d'intervention aussi bureaucratique.

La nécessaire réforme du crédit en France doit s'inspirer de trois principes :

Les moyens de mettre fin à l'encadrement du crédit sans provoquer une inflation de crédit bancaire doivent donc être activement recherchés. Les exemples étrangers permettent d'imaginer les voies dans lesquelles les solutions peuvent être trouvées.

1. Obliger les banques à conserver une proportion raisonnable entre leur capital et leurs crédits

L'introduction de procédés de limitation moins simplistes et moins uniformes, se fondant sur le rapport existant entre les fonds propres et les engagements de chaque établissement et sur le rapport entre ses ressources stables et ses emplois durables, constitue une première voie à explorer.

2. Définir de façon plus précise la mission des organismes parabancaires privilégiés comme le Crédit Agricole

D'autre part, la politique de l'encadrement du crédit résulte, en France, de la crainte que ressentent les autorités monétaires de voir se poursuivre l'expansion débordante des organismes parabancaires qu'elles ont dotés de privilèges fiscaux exorbitants et de subsides divers. Pour citer deux exemples, je ne parviens pas à comprendre ce qui peut justifier la création de guichets du Crédit Agricole en plein cœur de Paris, de Lyon ou de Marseille et je m'inquiète de constater que, tandis que les banques proprement dites et les banques populaires acquittent un impôt sur les sociétés représentant au total un montant supérieur à 2 milliards de francs, les organismes en question, dont la part dans le total des dépôts excède maintenant largement celle des banques, sont exonérés d'impôt. La concentration de moyens qui s'opère au sein de ces organismes est telle que les autorités monétaires redoutent de ne pouvoir contrôler l'expansion de leurs crédits et de ne plus avoir la maîtrise de la création monétaire. C'est une des raisons pour lesquelles elles ont institué l'encadrement du crédit : pour pouvoir bloquer le développement des institutions privilégiées, elles imposent un contingentement à l'ensemble des banques et des organismes parabancaires. Le retour à une politique monétaire moins simpliste que celle de l'encadrement du crédit passe donc par une définition plus précise et plus limitative des missions particulières de ces établissements et par un freinage de leur prolifération. C'est la seconde voie par laquelle passe la nécessaire réforme de la politique monétaire française.

3. Rendre à la Banque de France la maîtrise de la création monétaire

Dans les pays qui résistent le mieux à l'inflation, les autorités monétaires s'abstiennent en règle générale de fixer elles-mêmes les taux d'intérêts et elles s'attachent à encourager ou à décourager, selon les circonstances, l'expansion du crédit bancaire, en pratiquant avec souplesse des interventions sur le marché monétaire, c'est-à-dire sur le marché de l'argent entre banques. Les taux d'intérêt fluctuent librement en fonction de ces interventions qui, suivant les nécessités de la conjoncture, s'exercent dans le sens du resserrement ou du desserrement de la liquidité bancaire. Les banques adaptent leur politique de crédit à ces interventions et, ne pouvant compter sur des financements automatiques de la part de l'Institut d'Emission, elles sont conduites, afin de ne pas s'exposer à des crises de liquidité, à observer en permanence une certaine modération dans l'expansion de leurs crédits. En France, la politique suivie est presque inverse : les autorités monétaires s'attachent, en les fixant elles-mêmes le plus souvent, à stabiliser les taux d'intérêt, et elles garantissent aux banques des refinancements automatiques pour certains de leurs emplois. Un tel mécanisme contribue directement à l'inflation et prive la Banque Centrale de la liberté d'action nécessaire pour pouvoir agir sur le volume des liquidités bancaires. Il n'est pas surprenant, dans ces conditions, que les autorités monétaires soient conduites à contingenter le volume du crédit bancaire, par voie de répartition entre les différentes banques. Ces pratiques sont analogues à celles qui, dans le domaine industriel, avaient conduit l'administration à fixer elle-même autoritairement les prix. Le recours à une politique monétaire plus souple et plus conforme aux principes de l'économie de marché constitue la troisième voie dans laquelle il conviendrait de s'orienter pour pouvoir mettre fin à l'encadrement du crédit.

La politique de lutte contre l'inflation est aujourd'hui une priorité à laquelle les banques doivent se plier et, tant que des réformes hardies n'auront pas été introduites dans l'organisation du crédit et dans la politique monétaire dans notre pays, l'encadrement du crédit constituera probablement un mal nécessaire. Les circonstances permettent aujourd'hui de mettre ces réformes en chantier. Nous espérons vivement que les pouvoirs publics de notre pays rechercheront, sur cet important sujet, un dialogue avec la profession bancaire comme ils l'ont fait avec les autres responsables de l'économie.

II. Rendre aux Français une vocation d'actionnaires.

En refusant les nationalisations, la majorité des Français a d'une manière générale exprimé sa confiance dans le système de l'entreprise privée. Or, il n'existe pas d'entreprise privée sans actionnaires. Si l'on veut répondre à l'espérance ainsi exprimée, il faut donc rendre aux Français une vocation d'actionnaires.

Il faut mettre fin à la pénalisation fiscale qui frappe les actionnaires.

Depuis de nombreuses années, l'investissement en actions a été pénalisé par un régime fiscal défavorable. En instituant en 1965 l'avoir fiscal à 50 %, les pouvoirs publics ont atténué la double imposition dont sont frappés les actionnaires, mais ils n'ont fait que la moitié du chemin. Il est d'autant plus souhaitable d'accomplir le reste du parcours que, depuis, l'épargne investie sous forme d'obligations ou de dépôts auprès des banques et des institutions financières a bénéficié d'une mesure fiscale très favorable : celle consistant à plafonner à un niveau modéré l'impôt perçu sur les intérêts reçus. Du côté des entreprises, la charge d'intérêt résultant des obligations qu'elles ont émises est d'autre part déductible pour le calcul du bénéfice fiscal, alors que les dividendes — sauf pour une période de temps limitée — ne le sont pas. On comprend dans ces conditions que le volume des augmentations de capital se soit contracté d'année en année et que les entreprises se soient endettées de plus en plus fortement.

Cette discrimination fiscale, les attaques incessantes contre le capitalisme et la mauvaise tenue des cours de bourse ont finalement donné aux actionnaires le sentiment d'être rejetés par la société contemporaine.

Pourtant, l'actionnaire joue, dans une économie d'entreprises libres, un rôle irremplaçable. Les entreprises sont créées soit par un homme, soit par une équipe, soit par un groupe industriel ou financier, mais, pour pouvoir subsister, elles doivent trouver sur le marché boursier les actionnaires institutionnels ou individuels qui leur permettront de se perpétuer et de se développer. Si cette transmission au travers des générations ne se produisait pas ; les entreprises seraient inévitablement vouées à la disparition, ou à la reprise par l'Etat. L'accroissement constant du nombre des actionnaires en France est indispensable, si l'on veut sauvegarder les libertés individuelles et poursuivre le progrès économique et social. C'est une erreur d'opposer le capital au travail. Les actionnaires et les salariés exercent dans l'entreprise des fonctions complémentaires. Et, de même que les Français savent distinguer leurs intérêts de salariés et leurs intérêts de consommateurs, il convient de les aider à considérer comme normal d'être à la fois salariés et actionnaires, que ce soit de la même entreprise, ou d'entreprises différentes.

L'investissement en actions est un bon investissement.

Un tel objectif n'est concevable que si l'investissement en actions constitue un bon investissement. A cet égard, certaines idées pessimistes trop couramment reçues sont à réviser. Certes l'investissement en actions restera toujours assorti de la part de risque qui est inhérente à la participation au capital d'une entreprise ; c'est à des entreprises comme notre banque qu'il appartient d'aider les actionnaires à mieux apprécier ce risque et à le diviser. Mais si l'on prend une vue d'ensemble de l'évolution des cours des actions en France, on constate que, sur la base de l'indice 100 en 1950, la valeur moyenne des actions françaises était en 1977, sans tenir compte des dividendes versés et éventuellement réinvestis, à l'indice 565 alors que les prix de détail étaient à l'indice 475. Il est malheureusement vrai que, si l'on prend la période plus courte qui s'est écoulée depuis 1962, date à laquelle les cours des actions ont atteint un sommet, les indices sont défavorables ; mais, pendant cette période, les dividendes versés à leurs actionnaires par les entreprises françaises se sont beaucoup accrus et le rendement annuel des actions françaises a aujourd'hui souvent rejoint celui des obligations. On ne voit pas bien, surtout après le choix que les Français viennent de faire en faveur d'une économie d'entreprises libres, pour quelles raisons ce mouvement se poursuivrait et pourquoi le rendement annuel des actions deviendrait progressivement plus élevé que celui des obligations : ce serait supposer que les bénéfices des entreprises françaises, et, par conséquent, les dividendes versés sont destinés à diminuer constamment dans l'avenir, ce qui ne me paraît nullement vraisemblable.

Les circonstances actuelles sont donc exceptionnellement favorables pour que le placement en actions reprenne une place de premier plan dans l'investissement de l'épargne et pour que le nombre des actionnaires se multiplie dans notre pays. Pour que cette mutation s'opère, il convient que soient rapidement mises au point les mesures qui viennent d'être annoncées par le Premier Ministre, conformément aux suggestions formulées récemment par la Commission Delouvrier en vue de développer l'investissement des particuliers en actions et l'actionnariat du personnel des entreprises.

Indépendamment des initiatives qui seront prises par les pouvoirs publics, il appartient aux chefs d'entreprise de mener une politique favorable aux intérêts de leurs actionnaires et de faire en sorte que le nombre de ceux-ci s'accroisse dans la plus large mesure possible.

En 1977, l'action du Crédit Commercial de France valait en francs courants 15 fois plus et en francs constants 3 fois plus qu'en 1950.

Au Crédit Commercial de France, malgré les vicissitudes passées du marché boursier, nous pensons avoir jusqu'à maintenant agi dans le sens des intérêts de nos actionnaires. Si l'on prend pour base un indice 100 en 1950, le cours de notre action s'élevait à fin 1977 à 1 500 alors que, pendant la même période, le coût de la vie passait de 100 à 475. Certes, la comparaison n'est pas favorable pour la période plus restreinte qui s'est écoulée de 1962 à 1977, puisque, pendant cette période, le cours de notre action a stagné alors que l'indice des prix était multiplié par 2,5 ; mais, pendant la même période, le dividende a été multiplié par 4,7.

A la suite des récentes élections, le cours de notre action a connu la reprise qu'on pouvait escompter : sa hausse a été de l'ordre de 30 % par rapport au cours de la fin de 1977 et de 54 % par rapport au cours le plus bas de 1977. Les cours actuels demeurent cependant modérés puisqu'ils font ressortir, compte tenu du dividende versé et de l'avoir fiscal, un rendement de plus de 9 %.

Nous ne comptons cependant pour le moment que 17 000 actionnaires, effectif que nous considérons comme trop faible.

Le Crédit Commercial de France souhaite intéresser un plus grand nombre d'épargnants à son capital.

Nous prendrons des initiatives dans le courant de cette année pour intéresser un nombre de plus en plus grand de personnes au capital de notre entreprise.

D'autre part, nous poursuivrons la politique que nous avons initiée il y a quelques années et qui consiste à utiliser, au sein de notre entreprise, les dispositions législatives favorisant l'actionnariat du personnel. D'ores et déjà, 852 membres de notre personnel, soit 15 % de ceux qui, compte tenu de leur ancienneté, avaient droit au bénéfice du système, ont acquis 44 808 actions, dans des conditions très avantageuses.

Persuadés qu'il y va de l'avenir même de l'entreprise libre en France, nous entendons contribuer, par tous les moyens dont nous pouvons disposer, et d'abord par notre propre exemple, au développement de l'actionnariat dans notre pays.



AGRICULTURE

Les Neuf prêts à réduire rapidement le prélèvement sur le lait

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — *Les ministres de l'agriculture ont retenu un horaire de travail qui laissait prévoir un dénouement — accord ou rupture — pour jeudi matin 11 mai. Après un nouveau tour de table sans doute axé sur les affaires méditerranéennes, ils ont interrompu leur réunion ce mercredi en fin de matinée pour se retrouver dans la soirée. Dans l'intervalle, la Commission devait mettre au point un nouveau projet de compromis, qui devait servir de base à ce qui devrait être en principe la dernière phase des pourparlers.*

Les ministres avaient, mardi 9 mai, repris, dossier par dossier produit par produit, les principaux problèmes en suspens, précisant encore davantage leurs positions et leurs raisons, mais sans vraiment nouer la négociation. De cette séance, on retiendra le point suivant : selon M. Humblet, le ministre belge, une majorité se dégage peu à peu au sein du conseil pour réduire, tout de suite et de façon substantielle, le prélèvement de coresponsabilité auquel sont assujettis les producteurs de lait de la Communauté. Cette taxe, dont le principe a été retenu voici deux ans et qui est entrée en application le 16 septembre 1977, est actuellement égale à 1,5 % du prix indicatif du lait. Dans le projet de compromis informel présenté le 27 avril a Luxembourg, le commissaire européen chargé des affaires agricoles, M. Gundelar, proposait de la maintenir à 1,5 % jusqu'au 15 septembre 1978 et de la ramener à 0,5 % pour la fin de la campagne. Si l'on en croit M. Humblet, le conseil s'oriente vers un démantèlement plus rapide.

Il est certes difficile de juger l'efficacité d'un tel instrument après seulement huit mois de fonctionnement. Toutefois, il faut bien admettre que la gestion de cette taxe — sans même parler du mécontentement qu'elle a suscité dans les campagnes — laisse une impression de cafouillage et de gaspillage. Les professionnels ne l'avaient acceptée qu'à condition d'être associés aux décisions concernant l'utilisation des sommes recueillies, soit plus de 1 milliard de francs pour la première année.

Mal préparés à cette tâche, ayant en fait des intérêts différents selon leur pays d'origine (à l'intérieur du Marché commun il existe peu de groupes ou coopératives transnationaux, qui pourraient, par exemple, agir conjointement à l'exportation), ils passent leur temps à se heurter sur l'usage à faire du magot mis à leur disposition. Personne n'est capable d'affirmer que les décisions finalement prises peuvent réellement contribuer à améliorer l'équilibre entre l'offre et la demande de produits laitiers.

PHILIPPE LEMAITRE.

MONNAIES

● *Le Lesotho va créer sa propre monnaie*, le maloti, afin de remplacer le rand sud-africain en 1979.

Cette décision ne signifie pas toutefois que le Royaume du Lesotho va quitter la zone monétaire rand, dont il fait partie, ainsi que le Swaziland. Elle a été annoncée par le gouvernement au Parlement, lors de la présentation, le 8 mai, d'un projet de loi créant una autorité monétaire nationale. Le nom de la future monnaie vient des montagnes Maloti, qui forment une partie importante du Lesotho.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ Bas	+ haut	Rep + ou Dép −		Rep + ou Dép −		Rep. + ou Dép. −	
$ E.U.	4,6300	4,6350	+ 40	+ 50	+ 50	+ 70	+ 95	+ 135
$ can. ...	4,1270	4,1330	+ 5	+ 30	+ 0	+ 10	— 5	+ 40
Yen (100).	2,0530	2,0570	+ 120	+ 140	+ 210	+ 245	+ 550	+ 605
D. M	2,2121	2,2161	+ 85	+ 105	+ 170	+ 195	+ 550	+ 595
Florin ...	2,0700	2,0730	+ 60	+ 75	+ 120	+ 145	+ 380	+ 420
F. B (100)	14,2134	14,2350	+ 310	+ 400	+ 610	+ 750	+1625	+1820
F. S.	2,3470	2,3530	+ 150	+ 170	+ 280	+ 310	+ 860	+ 900
L. (1 000) .	5,3209	5,3290	— 235	— 185	— 520	— 430	—1500	—1365
£	8,3933	8,4050	— 225	— 170	— 470	— 390	—1390	—1270

TAUX DES EURO-MONNAIES

D. M.	3	3 3/8	3 3/16	3 9/16	3 3/16	3 9/16	3 5/16	3 11/16
$ E.-U. ...	21 1/8	21 5/8	7	7 5/16	7 5/16	7 11/16	8	8 5/16
Florin ...	4 1/4	5	4 3/16	4 9/16	4 3/16	4 9/16	4 7/8	5 1/8
F. B (100)	4 3/4	5 1/4	5 1/8	5 5/8	5 1/8	5 7/8	6	6 5/8
F. S.	3/8	7/8	9/16	15/16	5/8	1 1/8	1 1/8	1 5/8
L. (1 000) .	12 1/2	17 1/2	12 1/2	13 1/2	13 1/4	14 1/4	13 1/2	14 1/2
£	12	13 1/2	11	12	11 1/8	11 7/8	12	12 3/8
Fr. franç..	7 7/8	8 1/4	8 1/2	9 1/4	8 3/4	9 1/2	9 1/2	10 1/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

CONSOMMATION

Avant la nomination d'un nouveau directeur de l'I.N.C.

Onze organisations de défense des consommateurs précisent leur conception du fonctionnement de l'Institut

Onze organisations de consommateurs (1) viennent de préciser, dans un texte, leur conception du fonctionnement de l'Institut national de la consommation, dans le cadre réglementaire qui le régit actuellement, et sans pour autant renoncer à faire modifier son statut (un projet de loi-cadre avait, en effet, été mis au point par les associations de défense des consommateurs (*le Monde* des 20 et 30 avril 1975).

A un moment où l'Institut national de la consommation se trouve sans directeur, depuis la démission de M. Henry Estingoy (*le Monde du 5 avril*), les organisations signataires souhaitent que soient levées les ambiguïtés qui ont jusqu'ici présidé aux relatoins entre la direction de l'Institut et les organismes représentatifs des consommateurs ou des professionnels, d'une part, entre la direction et le ministère de tutelle d'autre part. La clarté et la claire définition des tâches de chacun doivent présider à ces relations, sans que jamais l'Institut passe pour un organisme représentatif des consommateurs, sans qu'il soit *« un agent d'exécution de l'administration ni du gouvernement »*, sans que les administrateurs appartenant aux milieux professionnels *« jouent au sein de l'I.N.C. un rôle d'orientation propre ou de censure »*, sans que les contacts de l'I.N.C. avec les milieux professionnels apportent à ceux-ci *« la collaboration et encore moins la caution du secteur de la consommation »*.

(1) Confédération générale du logement, Confédération syndicale du cadre de vie, Confédération syndicale des familles, Fédération des familles de France, Fédération nationale des coopératives de consommateurs, Fédération nationale de la famille rurale, F.O. consommateurs, Laboratoire coopératif, Orgéco, Union féminine civique et sociale, Union nationale des associations familiales.

● *C'est l'Institut français de la consommation des boissons* qui a réalisé une étude sur les boissons en France en 1976 et non l'Institut national de la consommation (INC), comme nous l'avions indiqué dans nos éditions du 6 mai. Cette étude a été publiée dans le bulletin du Haut Comité d'étude et d'information sur l'alcoolisme.

ÉTRANGER

Au Danemark

NOUVEAU BLOCUS DES PORTS PAR LES PÊCHEURS DE LA BALTIQUE

(De notre correspondante.)

Copenhague. — Une partie des sept cents chalutiers ancrés depuis la semaine dernière dans le port de Copenhague (*le Monde* du 6 mai) ont pris la mer mardi 9 mai pour se diriger vers les dix-neuf autres principaux ports du Danemark, que les patrons de bateaux avaient l'intention de bloquer totalement dès ce mercredi, coupant ainsi toutes les liaisons maritimes du Danemark avec l'extérieur.

Les pêcheurs des côtes danoises de la Baltique, et en tête ceux de l'île de Bornholm, avaient, vendredi dernier, donné un délai de trois jours au gouvernement et au Parlement pour résoudre leurs problèmes et leur procurer soit une augmentation importante de leur quota de poissons, soit des compensations financières immédiates. Comme ils estiment n'avoir rien obtenu de sérieux en dépit des réunions qui se sont multipliées, ils ont décidé de reprendre sans limitation de temps le blocus des ports.

BRESIL

● *La production industrielle du Brésil* a augmenté au premier trimestre de 5,8 % par rapport à la même période de 1977, a indiqué le ministre du Plan, M. Joao Paulo Dos Reis Velloso. La croissance a été de 11 % pour la chimie, de 7 % pour les matériels de transport, de 5 % pour les produits alimentaires, de 3 % pour l'industrie textile et de 1 % pour l'industrie mécanique. — *(A.F.P.)*

ETATS-UNIS

● *Etats-Unis : tarifs première classe en baisse sur les lignes aériennes intérieures.* — Le bureau de l'aéronautique civile américain (CAR) vient d'autoriser une réduction de 13 % à 20 % des tarifs aériens en première classe sur les lignes intérieures américaines. A partir du 19 mai prochain, le prix d'un billet de première classe sera en moyenne 1,3 fois celui de la classe économique. — *(A.F.P.)*

SUISSE

● *Le coût de la vie* en Suisse a augmenté de 0,2 % en avril et de 1,4 % en un an. En mars, les prix de détail avaient augmenté de 0,1 %. — *(A.F.P.)*

Au Sénat

LE RECRUTEMENT DE LA COUR DES COMPTES

Les sénateurs ont ensuite adopté, sur rapport de M. JOURDAN (R.I., Ardèche), le projet de loi tendant à aligner le recrutement au tour extérieur des conseillers référendaires à la Cour des comptes sur le dispositif en vigueur au Conseil d'État. L'Assemblée nationale avait modifié le texte gouvernemental dans un sens restrictif. Le Sénat a voté un amendement élargissant les possibilités de recrutement et allant dans le sens du projet initial du gouvernement.

Les sénateurs ont consacré la fin de la séance à l'examen et au vote d'une « résolution » présentée par le bureau du Sénat et dont le rapporteur était M. MARCILHACY. Cette résolution tend à assouplir le règlement du Sénat ((et à le préciser) en plusieurs domaines, comme celui de la recevabilité des propositions de loi ou du vote des conclusions d'une commission mixte paritaire. Au début de leur séance, les sénateurs avaient approuvé en seconde lecture, en le modifiant de nouveau, le projet de loi sur la répression de l'organisation frauduleuse de l'insolvabilité. Une troisième lecture sera donc nécessaire.

A. G.

PRIX

LE PAQUET DE « GAULOISES » A 2,30 FRANCS LE 16 MAI

Les tabacs et cigarettes augmenteront de 15 % en moyenne, le 16 mai, ce qui portera le prix du paquet de Gauloises de 2 F à 2,30 F. Pour les autres marques, les hausses sont les suivantes : Gitanes, de 2,60 F à 3 F ; Gitanes internationales, de 3,70 F à 4,30 F ; Royale (paquet souple), de 3,50 F à 4 F ; Boyard, de 3,10 F à 3,60 F.

Le SEITA avait annoncé, le 1er avril, le lancement, à 3,80 F, d'une nouvelle « blonde légère », la Rich and Light. Celle-ci sera mise en vente prochainement, mais au prix (majoré) de 4,40 F.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CARNAUD S.A.

L'assemblée générale ordinaire de Carnaud S.A., filiale de la Compagnie générale d'industrie et de participations, qui s'est réunie le 8 mai 1978 sous la présidence de M. Jean Droulers, président du conseil de surveillance, a approuvé les comptes de l'exercice 1977.

Les activités du groupe n'ont pas été touchées en 1977 par la stagnation de la conjoncture économique générale qui a caractérisé nombre d'autres secteurs industriels.

Le chiffre d'affaires consolidé hors taxes a atteint 2 896 millions de francs. La marge brute d'autofinancement consolidée s'élève à 177 millions de francs contre 109 millions pour l'exercice précédent.

Avec un chiffre d'affaires de 1 726 millions de francs, en augmentation de 23 % par rapport à celui de 1976, le bénéfice net de Carnaud S.A. s'est élevé en 1977 à 17,78 millions de francs contre 17,13 millions en 1976, après 41,9 millions de francs de dotation aux amortissements, du même ordre de grandeur que pour l'exercice précédent, et 20,6 millions de francs de provisions pour hausses de prix contre une reprise de 1,6 million de francs l'année précédente.

L'assemblée générale a approuvé la distribution d'un dividende de 5,50 F par action, assorti d'un avoir fiscal de 2,75 F, soit un revenu global de 8,25 F contre précédemment 6,25 F, dont 1,15 F à titre d'indemnisation de biens nationalisés en Algérie et 1,70 F d'impôt déjà versé au Trésor. Le paiement sera effectué à partir du 16 juin 1978 contre remise du coupon n° 120.

UNITED TECHNOLOGIES CORPORATION

Chiffre d'affaires et résultats records pour le premier trimestre 1978

Le bénéfice net s'est élevé à 52,95 millions de dollars, en augmentation de 15,8 % sur celui du premier trimestre 1977 (45,7 millions de dollars) ; le bénéfice net par action ressort à 1,14 dollar, en progression de 14 %.

Le chiffre d'affaires a enregistré une hausse de 8,2 % à 1,47 milliard de dollars contre 1,36 milliard de dollars au premier trimestre 1977. Les ventes au gouvernement ont représenté 27 % de ce montant. Les exportations ont totalisé 226,64 millions de dollars et les ventes internationales, 272,31 millions de dollars, correspondant ensemble à 34 % du chiffre d'affaires total.

Harry J. Gray, chairman and president, a indiqué qu'en dépit d'un taux de croissance de l'économie américaine moins élevé que prévu, U.T.C. a enregistré des résultats records et dispose actuellement d'une situation financière solide.

ACIER - INVESTISSEMENT

Au 30 avril 1978, la valeur liquidative globale d'Acier-Investissement s'établissait à 192,77 millions de francs, soit 110,16 F par action.

PIERRE - INVESTISSEMENT (SICAV)

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 28 avril 1978, à 11 heures, sous la présidence de M. Henri-Lucien Bonnet, a approuvé les comptes de l'exercice 1977 et fixé le montant global du dividende à 8,59 F par titre, dont : coupon 7,65 F et impôts déjà payés au Trésor (avoirs fiscaux), 0,94 F.

Au cours de cette assemblée générale, la cooptation comme administrateur de M. Claude Giraud, faite en cours d'exercice par le conseil d'administration, a été ratifiée. Par ailleurs, M. Charles-Emmanuel Durand-Gasselin, directeur général de la société, a été nommé administrateur.

Au cours d'une séance qui a suivi l'assemblée générale, le conseil d'administration a fixé au mardi 23 mai 1978 la date de mise en paiement du dividende.

CIT - ALCATEL

Le conseil d'administration s'est réuni le 25 avril pour procéder à l'examen des comptes de l'exercice 1977.

Il est rappelé que la Société lannionnaise d'électronique - S.L.E. - Citerel a été absorbée par C.I.T.-Alcatel avec effet rétroactif au 1er janvier 1977. De ce fait, les résultats de l'exercice 1977 ne sont pas directement comparables à ceux de l'exercice précédent.

Le résultat net des opérations courantes d'exploitation de l'exercice s'établit à 97 545 000 F, y compris l'accroissement net de la provision pour investissement qui s'élève à 15 200 000 F. Il s'entend après des amortissements de 134 878 000 F, contre 110 925 000 F pour l'exercice précédent et prise en charge de la participation des salariés aux fruits de l'expansion de 31 millions de francs contre 27 millions de francs.

Le résultat net au bilan s'élève à 83 640 000 F, dont 1 296 000 F de plus-values nettes à long terme contre, pour l'exercice 1976, 95 851 000 francs, dont 23 103 000 F de plus-values nettes à long terme.

Il sera proposé à l'assemblée générale convoquée pour le 22 juin prochain, après affectation de 280 000 F à la réserve spéciale des plus-values à long terme, de répartir aux actionnaires une somme globale de 69 840 000 F, en augmentation de 37,4 %, y compris la part du dividende qui n'avait pas été distribuée l'an dernier pour se conformer aux recommandations des pouvoirs publics.

Le revenu global par action serait ainsi de 76,50 F contre 58,20 F, soit 51 F contre 38,80 F à titre de dividende et 25,50 F contre 19,40 F à titre d'impôt déjà payé at Trésor (avoir fiscal). Le revenu global comportant :

— au titre de l'exercice 1977, une rémunération brute totale de 70,20 F comprenant le dividende de 46,80 F et l'impôt de 23,40 F déjà payé au Trésor ;

— à titre complémentaire (supplément de dividende pour l'exercice 1976), une rémunération brute totale de 6,30 F comprenant le dividende de 4,20 F et l'impôt de 2,10 F déjà payé au Trésor.

Par ailleurs, le conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale la nomination comme administrateur de la Compagnie de M. François Merlin, directeur général adjoint.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

9 MAI

La baisse s'accélère

Le mouvement de repli des valeurs françaises, amorcé lundi, s'est accéléré ce mardi à la Bourse de Paris, l'indicateur instantané, en baisse de 1,3 % dès l'ouverture de la séance, terminant finalement en recul de 1,6 % environ. L'activité, en revanche, ne s'est guère accrue, le courant de ventes demeurant à peu près identique tandis que les achats se raréfiaient un peu plus.

Aucun compartiment n'a pu tirer son épingle du jeu, et, si quelques hausses ont été enregistrées au bâtiment et à la chimie (Bouygues a monté de 4 % et Sogerap de 3 %), les titres liés à l'alimentation, au matériel électrique, aux magasins et au pétrole, se sont affaiblis sur un large front.

De fait, les pertes les plus sévères de la séance ont été subies par C.E.M., Arjomari, B.C.T., Veuve Clicquot, U.C.B. et Chiers (— 5 à 7 %). La cotation de Paris France dut même être retardée devant l'insuffisance de la demande.

La faiblesse générale des achats constitue d'ailleurs la principale explication de ce nouveau repli. Il ne semble pas, en effet, que le volume des ventes ait sensiblement grossi. En revanche, espérés depuis plusieurs jours autour de la corbeille, les investissements étrangers sont toujours absents. « Ils attendent que le marché baisse encore un peu », assuraient quelques professionnels. Certains opérateurs à découvert, eux, paraissent avoir décidé de ne pas attendre plus longtemps avant d'alléger des positions à l'achat parfois un peu lourdes...

Sur le marché de l'or pourtant, le lingot a encore cédé 50 francs à 26 050 francs, et le napoléon a ajouté 4,90 francs à ses replis précédents (250,10 francs). Le volume des transactions est retombé à 5,68 millions de francs contre 8,44 millions.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 8 ... %

LONDRES

Le renchérissement des taux d'intérêt rend le marché prudent, et de nouveaux dégagements s'effectuent mercredi matin dans un marché assez calme. L'indice des industrielles cède 2,4 points, à 468,7. Baisse des pétroles. Hausse des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 173 10 contre 172 10

VALEURS	CLOTURE 9/5	COURS 10/5
Beecham	647 ...	642 ...
British Petroleum	844 ...	840 ...
Courtaulds	119 ...	118 ...
De Beers	347 ...	348 ...
Imperial Chemical	345 ...	342 ...
Rio Tinto Zinc Corp	204 ...	206 ...
Shell	574 ...	567 ...
Vickers	178 ...	175 ...
War Loan 3 1/2 %	32 3/8	32 1/8
*West Driefontein	22 7/8	23 ...
*Western Holdings	28 ...	28 1/8

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIETES

PHILIPS. — Bénéfice net du premier trimestre 1978 : 130 millions de florins contre 159 millions un an plus tôt. Par action, les chiffres correspondants ressortent à 0,69 florin contre 0,87. Pour l'exercice 1978 au complet, la firme prévoit une augmentation de 7 % de son chiffre d'affaires.

UNITED TECHNOLOGIES. — Résultat net du premier trimestre 1978 : 52,95 millions de dollars contre 45,7 millions un an plus tôt.

Résultats pour 1977

ERNAULT-SOMUA. — Perte nette de 34,84 millions de francs contre une perte de 4,49 millions pour 1976.

GROUPE DARTY (exercice 1977-1978) : bénéfice consolidé, 45,4 millions de francs contre 34 millions. Dividende global : 16,65 F contre 9,60 F.

B.H.V. (consolidés) : 10,65 millions de francs contre 0,40 million. Marge brute d'autofinancement : 41,37 millions de francs contre 28,12 millions. Dividende global : 8 F contre 3,75 F.

PUBLICIS (consolidés) : 23,64 millions de francs contre 10,84 millions. Dividende global : 10,80 F contre 9 F.

INDOCHINOISE DE PLANTATIONS D'HEVEAS (S.I.P.H.) : 5,87 millions de francs (compte tenu de plus-values exceptionnelles) contre 1,05 million. Dividende global : 13,50 F contre 8,16 F.

MANNESMANN : 154 millions de deutschemarks contre 216 millions. Dividende : 5,5 DM contre 7 DM pour les actionnaires français.

NEW-YORK

La baisse s'est ralentie

L'indice Dow Jones a encore perdu du terrain mardi à Wall Street où, à l'issue d'une séance encore active (30,38 millions de titres ont été échangés contre 34,68 millions la veille), il s'est établi à 823,07 (— 2,51).

Sur 1 923 valeurs traitées, 828 ont reculé, 650 ont progressé, tandis que 445 restaient à peu près stables.

Les ventes bénéficiaires se sont poursuivies, s'ajoutant aux allègements de prudence opérés dans la perspective d'un éventuel renchérissement des taux d'intérêts.

Déjà, la hausse des taux pratiqués par la Réserve fédérale a été publiquement regrettée par M. Eizenstat, conseiller économique de la Maison Blanche, selon lequel « cette augmentation constitue une menace pour l'avenir de la reprise économique du pays ».

Indices Dow Jones des transports : 221,51 (— 1,90) ; services publics : 104,84 (— 0,64).

VALEURS	COURS 8/5	COURS 9/5
Alcoa	46 1/8	46 1/4
A.T.T.	61 7/8	61 7/8
Boeing	48 1/2	49 ...
Chase Manhattan Bank	31 7/8	31 5/8
Du Pont de Nemours	113 1/2	113 1/4
Eastman Kodak	51 1/4	51 1/4
Exxon	49 1/8	47 7/8
Ford	49 7/8	49 1/8
General Electric	50 3/4	51 ...
General Foods	28 ...	28 3/8
General Motors	62 5/8	62 1/2
Goodyear	17 1/8	16 7/8
I.B.M.	259 5/8	260 1/4
I.T.T.	31 1/4	31 3/8
Kennecott	23 5/8	23 3/4
Mobil Oil	66 1/4	66 1/4
Pfizer	29 7/8	31 3/8
Schlumberger	71 1/2	71 7/8
Texaco	25 1/8	25 ...
U.A.L. Inc.	27 1/2	26 1/2
Union Carbide	40 ...	39 3/4
U.S. Steel	26 5/8	26 7/8
Westinghouse	19 3/4	19 3/8
Xerox	48 1/8	47 7/8

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, Base 100 : 30 déc. 1977.)

	8 mai	9 mai
Valeurs françaises	130,5	128,4
Valeurs étrangères	100,5	100

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	75,4	74,2

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	9/5	10/5
1 dollar (en yens)	225 30	225 50

BOURSE DE PARIS - 9 MAI - COMPTANT

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Emp. 7 % 1973	2724 ..	2749 .	Créd. Gén. Indust.	195 .	194 80	Cie Foncière	..	99
E.D.F. parts 1958	... ..	523 .	Cr. Ind. Als.-Lor.	156 .	151 .	C. G. V.	244 50	254
E.D.F. parts 1959	... ..	.. ..	Crédit Lyonnais	328	328 ..	Fonc. Chât.-d'Eau	597 ..	597
Ch. France 3 %	166 ..	166 ..	Electro-Banque	147	145 .	(M) S.O.F.I.P.	.	.
A.G.F. (Sté Cent.)	369 .	369 .	Eurobail	123 50	122 ..	Fonc. Lyonnaise	449 .	440
Ass. Gr. Paris-Vie	1395	1397 .	Financière Sofal.	273	268 ..	Immob. Marseille	363	397
Concorde		338 ..	Fr. Cr. et B. (Cie)	61 70	63 ..	Louvre	174 80	170
Epargne France	294 ..	293 .	France-Bail	...	245	Midi	374 .	363
Financ. Victoire	200	198 ..	Hydro-Energie	19 70	19 10	Rente foncière	338	338
Fonc. T.I.A.R.D.	d... ..	103 .	Immobail B.T.P.	143 ..	146 .	SINVIM	139 20	138
			Immobanque	227 .	227 ..	Cogifi	117 80	117
			Immofice	181 80	181 .	Foncina	92 40	93
			Interbail	187 .	179 50	Gr. Fin. Constr.	118 10	117
			— (obl. conv.)	189 ..	189 .	Immindo	116 .	118

Novacel	178	167 ..	Finextrémer	...	124 ..	Financière Privée	349 20	333 37
Parcor	480	470	Minerais-Resourc.	8 60	8 70	Fructidor	143 99	137 46
Quartz et Silice	d 32 70	d 34	Noranda	104 50	105	Gestion Mobilière	207 53	198 12
Ripolin-Georget	D 68	D 66 50	Vieille Montagne	231	238 10	Immobilière Invest.	172 18	164 37
Rousselot S.A.	560 ..	597				Oblisem	128 08	122 27
Sautre Réunies	146 80	143	Am. Petrofina	128 50	131 50	Optima	153 29	146 34
Synthelabo	133	130 50	British Petroleum	72 ..	71 10	Planinter	280 95	268 ..
Thann et Mulh.	28 50	29 70	Gulf Oil Canada	109	110 50	Sicavimmo	214 12	204 41
Ufiner S.M.D.	107 90	107 90	Petrofina Canada	.	77 50	S. L. Est	437 02	417 20
			Shell Tr. (port.)	49 20	48 60	Saginco	124 42	118 78
			Tenneco	162 ..	162 ..	Sogintar	413 81	398 63
Agache-Willot	772	776	Akzo	d 55 ..	55 ..	Univalor	153 42	146 46
Filés Fourmies	21 90	22 80	Dart Industries	198 .	198	Valorem	167 29	159 70
Lainière-Roubaix	51	51 .	Dow Chemical	115 ..	120 30	* Cours précédent		

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
892	4,5 % 1973	727 ..	728 ..	727 ..	726 50
2130	C.N.E. 3 %	2374 ..	2378 ..	2375 .	2375 .
405	Afrique Occ.	414	406	400 .	397 90
300	Air Liquide	306 50	301 90	299 ..	299 50
298	E. J. Lefebvre	280 10	288 10	288 10	
71	Esso S.A.F.	71 90	70 60	70 60	
240	Eurafrance	239 .	239 50	239 60	
515	Europe n° 1	488 10	476 50	488 ..	
456	Ferodo	458 50	449 80	443 ..	

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
245	Tél. Ericsson	328 .	322 ..	318	324 90
69	Terres Roug.	72 80	72 80	72 80	71 40
200	Thomson-Br.	192 .	188 ..	188 ..	189 .
235	— (obl.)	238 40	239 ..	239 ..	239 ..
305	U.I.S.	291 ..	291 ..	291	295 .
235	U.C.B.	224	210	210	205 80
320	Un. F. Bques	297	294 90	294 90	289 ..
125	U.T.A.	123 50	125 50	125 50	*102 .
25	Usinor	26	25 ..	25	25 20
105	— (obl.)	107 .	107	107 ..	105 ..
94	Vallourec	92 ..	93 80	91 20	92 ..
585	V. Clicquot-P.	605 ..	580	572 ..	571 ..
425	Viniprix	440	429	426	429 ..
167	Amax	173 .	173 ..	175	174 .
290	Amer Tel.	290 50	290 50	290 50	289 30
17	Ang. Am. C.	17 85	18 90	17 ..	18 90
87	Angold	89 50	88 30	90 ..	91 ..
350	B. Ottomane	357	357	357	358
305	BASF (Akt.)	297 20	296 50	296 50	296 50
305	Bayer	303 20	304 ..	305 50	305 .
48	Buffelsfont.	48 15	48 30	50 50	50 20
10 50	Charter	10 60	10 60	10 60	10 55
142	Chase Manh.	148 60	148 50	148 50	148 10
82	Cie Pétr. Imp.	79 60	79 60	79 ..	78 20
310	C.F. Fr.-Can.	320 20	327	319	320 50
20	De Beers (S.)	19 45	19 60	19 75	19 55
655	Deutz. Bank	650	661	653	653 .
290	Dome Mines	314 50	330	330 .	330 .
515	Du Pont Nem.	535	534 .	533 .	530
225	East Kodak	244 50	240 ..	238 ..	240 80
18	East Rand	17 30	17 25	17 35	17 80
137	Ericsson	138 50	136 .	136 50	135 10
215	Exxon Corp.	227 30	226	227 ..	226 ..
225	Ford Motor	238 .	238 50	236 50	238 50
87	Free State	92 .	92	92 50	94 ..
235	Gen. Electric	237 40	237 50	236 90	238 50

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
310	Gen. Motors	300 30	299 90	298 50	300
14	Goldfields	14 50	14 30	14 30	14 20
18	Harmony	18 75	17 50	17 50	17 80
290	Hoechst Akt.	294 50	298	295 60	295 .
29	Imp. Chem.	30 20	29 90	29 50	29 40
73	Inco Limited	78 80	77 40	78 50	75 90
1180	I.B.M.	1224	1205	1206	1206
141	I.T.T.	144 50	144 50	144 60	144 50
250	Merck	256 50	253 50	253 50	250 10
230	Minnesota M.	237 80	238 80	238 80	234 50
295	Mobil Corp.	318 50	307 60	308 ..	307 60
8080	Nestlé	8100	8400	8400 ..	8348
162	Norsk Hydro	159 80	160 .	160 ..	157 ..
605	Petrofina	601 .	603	606 .	605
290	Philip Morris	298 50	303 .	303 ..	303 90
53	Philips	55 10	C 54 70	53 40	53 70
50	Prés. Brand.	52 .	52 10	50 ..	53 ..
250	Quilmès	257 10	261 ..	260 50	261 ..
188	Randfontein	189 20	191 ..	191 50	191 ..
270	Royal Dutch	266 ..	265 50	262 50	263 30
17	Rio Tinto Zinc	18 ..	17 50	17 55	17 60
45	St-Helena Co	46 40	48 .	48 30	48 .
320	Schlumberg.	331 80	329 .	329	327 50
46	Shell Tr (S.)	48 70	48 50	48 50	48 20
610	Siemens A.G.	606	603	603	614
40	Sony	37 15	36 60	36 60	36 65
12	Tanganyika	12 85	12 .	12 .	11 95
250	Unilever	238 50	240 .	240 ..	240 ..
16	Union Corp.	15 60	15 .	15 ..	15 ..
110	U. Min. 1/10	110 80	110 30	111 ..	110 .
100	West Driet.	106 40	107 60	108 .	106 10
39	West Deep.	41 25	41 50	41 70	41
92	West Hold.	102 30	103 50	103 50	101 50
220	Xerox Corp.	226 30	224 10	224 10	228 50
0 80	Zambia Corp.	0 80	0 82	0 82	0 80

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
O : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 9/5	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 627	4 651	4 640
Allemagne (100 DM)	221 890	221 900	221
Belgique (100 F)	14 268	14 262	14 225
Pays-Bas (100 fl.)	207 640	207 680	208 800
Danemark (100 krd)	81 510	81 690	81
Suède (100 krs)	99 870	100 870	100 260
Norvège (100 k.)	85 320	85 370	85 500
Grande-Bretagne (£ 1)	8 415	8 425	8 450
Italie (1 000 lires)	5 325	5 341	5 460
Suisse (100 fr.)	234 850	235 ...	236 500
Autriche (100 sch.)	30 830	30 845	30 950
Espagne (100 pes.)	5 711	5 725	5 760
Portugal (100 esc.)	10 270	10 285	11 500
Canada ($ can. 1)	4 196	4 136	4 000
Japon (100 yens)	2 060	2 064	2 020

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 9/5
Or fin (kilo en barre)	26000	26000 ..
Or fin (en lingot)	26100	26050
Pièce française (20 fr.)	255	250 10
Pièce française (10 fr.)	208 20	208 20
Pièce suisse (20 fr.)	227 80	225 30
Union latine (20 fr.)	228 90	225
Souverain	246 ..	239 90
Pièce de 20 dollars	1194 ..	1186 80
Pièce de 10 dollars	600 .	576 .
Pièce de 5 dollars	399 50	... ..
Pièce de 50 pesos	1055 ..	1056 50
Pièce de 10 florins	242 70	246 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 10 mai 1978 a été tiré à 591 031 exemplaires.



A B C D E F G

Au conseil des ministres

Une hausse spéciale de l'ensemble des produits pétroliers financera les mesures sur l'emploi des jeunes

● ESSENCE : + 26 centimes en juin

Le conseil des ministres du mercredi 10 mai devait arrêter un certain nombre de mesures pour financer les dépenses supplémentaires qu'entraînera, en 1978, le pacte national pour l'emploi. Ce premier « collectif budgétaire » ajoutera 4,6 milliards de francs de charges au budget voté fin 1977. Il sera essentiellement financé par une augmentation de 10 centimes environ du prix des produits pétroliers : essence, fuel, gaz-oil. Pour l'essence, cette hausse s'ajoutera à l'augmentation de 16 centimes qui devrait intervenir le 1er juin. De son côté, le ministre du travail et de la participation devait présenter au conseil une communication sur l'emploi et les jeunes. M. Robert Boulin ne comptait pas indiquer les nouveaux chiffres mensuels sur le chômage, qui ne serait officiellement connus que vendredi ; mais la tendance, indiquait-on de source officieuse, était à une augmentation en avril du nombre des demandeurs d'emploi, une fois corrigées les variations saisonnières.

M. Boulin ne déposera que la semaine prochaine un projet de loi sur le prolongement du pacte national *pour l'emploi* des jeunes. Avant de mettre un point final à son projet, le ministre entend, en effet, recueillir l'avis des organisations syndicales et patronales. Après avoir *reçu la C.F.T.C. et le C.N.P.F.*, il devait rencontrer la FEN, mercredi 10 mai, puis la C.F.D.T. jeudi, enfin F.O. et la C.G.T. vendredi.

Sur ce *sujet*, le président du C.N.P.F., M. Ceyrac, a eu, mardi 9 mai, avec le ministre un entretien plus long que prévu. Divergences de vue ? « *Surtout ne nous détournons pas de la route sur laquelle nous nous sommes engagés* », a simplement déclaré le leader patronal, à l'issue de l'entretien. « *L'emploi des jeunes n'est pas seulement un problème conjoncturel. Il ne faut pas traiter cette question de manière ponctuelle.* » Critique voilée du *ministre du travail ? Au C.N.P.F.*, une certaine irritation se manifeste en tout cas : la réduction des exonérations de cotisations sociales et leur limitation à certaines entreprises seraient en partie à l'origine d'un « *petit froid* » entre le patronat et M. Boulin.

En toile de fond, s'inscrit une profonde inquiétude des uns et des autres sur l'évolution du chômage. Dans certains milieux officiels on voit mal comment sera intégrée la nouvelle vague des jeunes qui terminent leurs études cet été. Certains parlent d'une nette aggravation du chômage de l'ordre de 30 % d'ici à la fin de l'année, voire de 50 %. Ce qui conduirait à des nombres de demandeurs d'emploi d'un million trois cent mille ou un million cinq cent mille respectivement.

La direction de Boussac annonce 1 480 suppressions d'emplois dans les Vosges

M. Jacques Petit, chargé de mission auprès de la direction, a exposé, ce mercredi 10 mai, le plan de « survie » du groupe Boussac devant les comités centraux d'entreprise des deux principales sociétés vosgiennes : Société industrielle de Senones (SIS) et Filature et Tissage de Nomexy (F.T.N.).

De notre correspondant

Ce plan se solde, dans les Vosges, par la suppression de 1 480 emplois au total, dont 1 360 à la production et 120 autres dans les services sociaux. Ces suppressions d'emplois devraient être étalées sur dix-huit mois, le plan, a précisé M. Petit, devant être totalement appliqué dans les deux ans, au plus tard.

A Senones, tandis que trois cents salariés manifestaient devant la salle de réunion, M. Petit a donné le *détail des mesures concernant* la SIS où, au total, 364 emplois seront supprimés : 160 à Rambervillers, où l'usine de Tissage du Rond-Pré sera fermée, 163 au Blanchiment de Moyenmoutier, 10 au Tissage de Saulcy et 14 au Tissage de Senones *même*.

Le détail du plan concernant la F.T.N. Filature et Tissage de Nomexy) ne devait être révélé que dans l'après-midi. Ce plan devrait se traduire par la fermeture des unités de production des Grands-Sables (160 salariés), de Saint-Laurent (135 salariés), d'Igney (412 salariés) et de Vincey (339 salariés), ainsi que par le transfert des activités du Tissage de Thaon à Nomexy.

A Senones, la réunion a été brève (sept minutes), les délégués C.F.D.T. et C.G.T. ayant quitté la salle dès que le détail des suppressions d'emploi leur ont été communiqués. M. Laroche a déclaré, au nom de la C.G.T. : « *Nous refusons ce plan, qui est en fait un plan de liquidation du textile.* » La plupart des délégués syndicaux présents ont cependant précisé qu'ils attendaient, pour se prononcer définitivement, la réunion de l'assemblée générale des actionnaires du groupe, prévue vendredi 12 mai, qui doit décider d'approuver ou non le plan proposé par l'actuel gérant, M. Jean-Claude Boussac. Vendredi, une manifestation des salariés du groupe est prévue à Paris, où une dizaine de cars amèneront les salariés vosgiens au siège.

YVAN COLIN.

[L'attitude des syndicats vosgiens devant l'annonce des suppressions d'emplois ne surprend guère. Voilà des mois que des trains des licenciements sont officieusement annoncés et les « Boussac » ont eu le temps de se faire à l'idée qu'une partie des usines devrait, quoi qu'il advienne, être reconvertie. Surtout, le « plan » aujourd'hui annoncé, suppose pour être appliqué, l'accord des actionnaires, ainsi que des pouvoirs publics. Pour l'heure, le groupe n'a en effet pas les moyens financiers de réaliser les mesures qu'il annonce. Or, selon nos informations, les actionnaires, pas plus que les pouvoirs publics, restent fort réservés à l'égard de l'actuelle direction. On peut dès lors s'interroger sur les motivations de celle-ci. Pourquoi annoncer à grand fracas un plan dont elle ne maîtrise aucun des éléments et qu'elle n'aura probablement ni le temps ni les moyens d'appliquer ? — V. M.]

● *Le bureau du groupe R.P.R.* a décidé de demander à M. Raymond Barre de recevoir la semaine prochaine une délégation d'élus R.P.R. qui souhaitent entretenir le premier ministre des problèmes de l'emploi dans plusieurs régions. M. Philippe Séguin, député des *Vosges, souhaite faire partie* de cette délégation, afin d'étudier avec M. Barre la situation du groupe Boussac. A propos de cette *affaire*, qui *concerne* sa circonscription, M. Séguin a exprimé le vœu que « *des solutions de conversion interne ou externe puissent être, sinon mises en place, du moins envisagées et annoncées en même temps que les licenciements* ».

Au R.P.R.

M. PAPON A PRÉSENTÉ LES PROJETS FINANCIERS ET FISCAUX DU GOUVERNEMENT

M. Maurice Papon, ministre du budget, a présenté mardi 9 mai, devant le bureau du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale, le projet de collectif budgétaire examiné par le conseil des ministres. Après cette réunion, M. Claude Labbé, président du groupe, a souligné l'importance de ce collectif, dont le montant serait de l'ordre de 4 milliards 600 millions de francs.

Le ministre du budget, qui sera de nouveau entendu par le groupe R.P.R. la semaine prochaine, a présenté, d'autre part, les textes fiscaux qui seront soumis pendant cette session au Parlement (détaxation de l'épargne, réaménagement de la taxe professionnelle, plus-values mobilières) et le projet d'imposition des grandes fortunes.

MORT DE L'ARCHITECTE ALBERT LAPRADE

Nous apprenons la mort de l'architecte Albert Laprade, membre de l'Institut. Il était âgé de quatre-vingt-quinze ans.

Né à Buzançais, en 1883, Albert Laprade avait commencé sa carrière d'architecte au Maroc en 1915, où il avait travaillé, aux côtés d'Henri Prost. Il y a construit la résidence générale de Rabat, aménagé le parc central, étudié divers plans d'urbanisme à la demande du maréchal Lyautey et commencé la nouvelle ville indigène de Casablanca.

Il a trente-sept ans lorsqu'il retourne en France en 1929. Il y collabore avec L. Bazin à la construction du garage Marbeuf en 1929, avant de réaliser une série de grands travaux, notamment le musée de la France d'outre-mer et les pavillons du Maroc et de la Tunisie, pour l'exposition coloniale en 1931, puis la construction à Lille de la cité administrative et l'immeuble de l'Echo du Nord. *On lui doit également le bâtiment de l'ambassade de France à Ankara, plusieurs usines en Algérie et en France, dont les installations de Kléber-Colombes, ainsi que de grands ouvrages d'art de l'E.D.F. comme les barrages de Génissiat et de Roseland.*

Albert Laprade, inspecteur des beaux-arts de 1931 à 1951 puis architecte en chef des bâtiments civils et palais nationaux, avait été élu à l'Académie des beaux-arts en 1958. Homme de grande culture classique, il avait publié plusieurs ouvrages sur et autour de l'architecture : Carnets de croquis, Lyautey urbaniste, François d'Orbay architecte de Louis XIV, Vie des architectes, *et avec Pierre Dufau un livre polémique sur la capitale :* Contre la démolition de Paris. *Albert Laprade avait d'ailleurs été l'architecte du réaménagement de l'îlot Saint-Gervais.*

Il fut avec M. René Fontaine, l'architecte, en 1965, de l'imposant immeuble de la cité administrative du 17, boulevard Morland, qui reste un des exemples parisiens de la production tardive du style Beaux-Arts, au moment où l'architecture se dirigeait vers une plus grande simplicité.

J. M.

L'enquête sur l'évasion de Jacques Mesrine

Une opération bien montée

M° Christiane Giletti a quitté, ce mercredi 10 mai, en fin de matinée, le quai des Orfèvres, où elle était gardée à vue depuis quarante-huit heures pour être entendue par les policiers de la brigade de répression du banditisme chargés d'enquêter sur l'évasion de Jacques Mesrine et de François Besse. Le parquet de Paris avait autorisé les enquêteurs à prolonger de vingt-quatre heures la garde à vue de l'avocat qui s'entretenait avec Mesrine au parloir de la prison de la Santé lorsque le malfaiteur s'est emparé, lundi matin, des armes nécessaires à sa fuite.

Les perquisitions effectuées, mardi 9 mai, au domicile et au cabinet de M° Giletti — en présence de M° Gibault, représentant le conseil de l'ordre, et de M. Galibert, substitut du procureur — n'avaient apporté aucun élément utile aux enquêteurs. L'avocate a seulement pu leur raconter comment, au cours de la visite qu'elle rendait à Mesrine, celui-ci s'est soudain dressé pour aller dénicher, dans un conduit d'aération du parloir, les trois pistolets avec lesquels il a neutralisé ses gardiens. M° Giletti aurait déclaré aux policiers qu'elle avait été « *littéralement paralysée* » par le geste de son client et qu'elle était restée « *clouée sur sa chaise* ».

Après les premières constatations, qui leur ont notamment permis de découvrir qu'un véritable petit arsenal avait été emmagasiné dans la cache du parloir, les enquêteurs ont poussé leurs investigations et reconstitué le déroulement précis de l'évasion. Certains « mystères » commencent ainsi à s'éclaircir et le scénario mis au point par Mesrine et ses compagnons de fuite apparaît plus nettement.

On sait, par exemple, que les travaux entrepris dans la cour intérieure de la prison par des détenus du « service général » — et grâce auxquels les évadés ont trouvé une providentielle échelle — *duraient depuis quatre jours* et devaient être terminés lundi soir. Mesrine pouvait suivre l'avance de ces travaux depuis la fenêtre de sa *cellule*. *Constatant* qu'ils touchaient à leur fin, il aurait décidé de passer à l'action sans attendre davantage.

Lundi matin, Mesrine *effectuait* sa promenade quotidienne, dans une cour isolée et grillagée, avec François Besse : c'est alors que les deux hommes auraient convenu de la marche à suivre. Jacques Mesrine savait que M° Giletti devait venir le voir : appelé au parloir, il s'y rend sous la surveillance d'un seul gardien, tandis que Besse demande à regagner sa cellule. Après quelques minutes d'entretien avec son avocat, Mesrine appelle le gardien. Il lui demande d'aller chercher le dossier concernant les poursuites dont il est l'objet au Canada et qui se trouve... dans la cellule de Besse.

Apparemment pas surpris, le gardien s'exécute. *Mais à peine a-t-il ouvert la porte de la cellule où Besse est enfermé que ce dernier le neutralise avec une bombe lacrymogène et se précipite vers la galerie* — Mesrine, pendant ce temps, a rapidement saisi les armes dans la cache du parloir, — les deux hommes se retrouvent dans le couloir. Les policiers semblent convaincus que Besse et Mesrine ont bien organisé *ensemble leur évasion*. Carman Rive, qu'ils sont allés libérer dans sa cellule, n'aurait donc été associé à l'opération qu'aux termes d'un *contrat par lequel il* profitait de l'occasion mais s'engageait à « couvrir » sur l'arrière la fuite de ses deux compagnons. *Il a ainsi, pensent les enquêteurs,* servi surtout d'homme de main, ce qui explique qu'il ait, le dernier, atteint le faîte du mur *d'enceinte et dû, à un moment,* tirer sur les deux gardiens de la paix accourus de l'extérieur. Carman Rive aurait tiré cinq balles de MAS 49 avant d'être mortellement blessé par l'un des policiers.

Cette reconstitution du plan *d'évasion n'explique pas toutefois* ce qui reste essentiel : la provenance des armes cachées dans le parloir. Pour établir clairement *les évidentes complicités dont ont* joui les deux évadés, les enquêteurs ont l'intention d'interroger tous les avocats de Mesrine — *ils sont seize — et tous les membres* du personnel pénitentiaire attachés au quartier de haute sécurité. Mais pour retrouver Mesrine ? *Les policiers estiment que faute* de le localiser très rapidement, ils devront peut-être attendre... son premier hold-up. Ils cherchent *cependant attentivement* notamment parmi les relations de François Besse, même s'ils n'écartent pas l'hypothèse que les deux *hommes ont* déjà pu se séparer.

Les policiers s'intéressent également de près aux ressources dont pourrait immédiatement bénéficier Jacques Mesrine : il n'a pas de compte en banque, mais les enquêteurs cherchent à savoir si les droits d'auteur qui lui sont dus pour son livre, *l'Instinct de mort*, lui ont ou non été versés, et où ? Enfin, les *enquêteurs pourraient interroger* M. Jean-Paul Belmondo, qui a acheté les droits d'adaptation cinématographique du livre pour lui *demander* également les conditions de leur versement.

PHILIPPE BOGGIO.

La France livrera au Maroc un système de défense antiaérienne

La France livrera plusieurs batteries de missiles antiaériens Crotale au Maroc, aux termes d'un contrat récemment conclu, qui fait de ce dernier pays le septième client étranger pour ce système d'arme.

Conçu en coopération par les sociétés privées Thomson-C.S.F. et Matra, le Crotale est un système de missile sol-air à basse altitude et tout temps pour la défense antiaérienne de zones, de points sensibles (aérodromes) ou de formations engagées au combat. Il est composé de deux véhicules en batterie : un véhicule pour le tir de quatre missiles capables d'atteindre une cible mobile à 8 500 mètres de distance en vingt secondes de vol et un véhicule équipé du radar de surveillance pour l'acquisition et la désignation des objectifs.

Le Crotale est aérotransportable, par exemple au moyen des avions-cargos C-130 Hercules que les Etats-Unis ont fournis au Maroc.

On ignore le nombre exact des batteries commandées par le Maroc, ainsi que le montant du contrat. Comme c'est le cas en la matière, des sous-officiers (radaristes et électroniciens) de l'armée de l'air française serviront d'instructeurs aux servants marocains des Crotale.

Par ce nouveau contrat, la France contribuera au renforcement de l'aviation royale marocaine. Système défensif, le Crotale s'ajoutera, en effet, aux vingt-quatre avions Fouga d'attaque au sol déjà livrés, aux quarante hélicoptères de manœuvre Puma et aux cinquante intercepteurs Mirage F-1 de défense aérienne en cours de livraison et aux vingt-quatre avions d'appui tactique Alpha-Jet et commandés.

Ces contrats ont tous été accompagnés de la signature d'un protocole d'assistance technique, par lequel le fournisseur s'engage à apporter son concours pour la formation des spécialistes étrangers.

Jusqu'en 1976, au Maghreb, les experts considéraient que l'aviation algérienne disposait d'une nette supériorité sur l'armée de l'air marocaine. Depuis, le roi du Maroc s'est attaché à obtenir des Etats-Unis et de la France, en particulier, de nouveaux matériels modernes.

BOB DYLAN EN EUROPE

Pour la première fois depuis douze ans, Bob Dylan entreprendra, au mois de juin, une tournée en Europe, qui le mènera notamment en Grande-Bretagne, en Allemagne de l'Ouest, aux Pays-Bas et en France. Le chanteur américain donnera une série de concerts au Pavillon de Paris du 3 au 8 juillet.

● *Le concert que le pianiste Rudolf Serkin* devait donner ce mercredi 10 mai au Théâtre des Champs-Elysées est annulé pour raison de santé.

● *Deux personnes, un capitaine et un adjudant-chef sont mortes*, et vingt-deux officiers et sous-officiers de l'armée française ont été blessés, lundi 8 mai à Djibouti, apprend-on mardi, de source sûre. Pour une raison non *encore déterminée, l'hélicoptère* Puma qui les transportait s'est écrasé au décollage, dans la forêt de Day, au nord de Djibouti. —

Le gouvernement grec est remanié

M. PAPALIGOURAS QUITTE LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Athènes (*Reuter*). — M. Constantin Caramanlis, premier ministre grec, a remanié son gouvernement. Il a accepté la démission de son ministre des affaires étrangères, M. Panayotis Papaligouras, qui est remplacé par M. Georges Rallis, jusqu'à maintenant ministre de la coordination (*le Monde* du 10 mai).

Ce dernier portefeuille est légué à M. Constantin Mitsotakis, chef du parti néo-libéral, qui entre au gouvernement avec un autre libéral, M. Athanassios Canellopoulos. *Celui-ci assume la* responsabilité des finances, abandonnée par M. Ioannis Boutos, qui prend en charge l'agriculture.

L'ancien *ministre de l'agriculture*, M. Athanassios Talladouros, a démissionné.

En Grande-Bretagne

UNE VINGTAINE DE NAVIRES LUTTENT CONTRE LA MARÉE NOIRE SUR LES COTES DU NORD-EST

Les plages populaires de la région de Great-Yarmouth sont maintenant polluées sur 30 kilomètres par le pétrole échappé de l'épave du pétrolier grec *Eleni V*, coupé en deux samedi 6 mai dans une collision avec le cargo français *Roseline*.

La marine britannique a pris, mardi, la direction des opérations de nettoyage, auxquelles participent quinze navires. Six nouveaux *remorqueurs équipés pour* répandre du détergent doivent tenter de dissoudre les 1 000 à 2 000 *tonnes* de brut qui se sont échappées du pétrolier. On craint que d'autres citernes ne crèvent.

Des plongeurs devaient essayer d'attacher un filin à l'épave pour la *remorquer jusqu'à la côte* et pomper le pétrole qui y reste. La poupe du pétrolier, contenant environ les deux tiers des 17 000 tonnes de la cargaison, a été remorquée à Rotterdam.







